

**Union Régionale des Professionnels de
Santé – CD – Auvergne-Rhône-Alpes
& GéoSanté**

**LES CHIRURGIENS
DENTITES LIBERAUX
mise à jour 2022**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 5
1^{ère} partie : METHODE ET OUTILS	p. 7
1. Echelle d'analyse et indicateurs de mesure	p. 8
2. Les données statistiques	p. 12
3. Principe du Schéma de Démographie Médicale	p. 12
2^{ème} partie : LES TERRITOIRES DE SANTE DES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX	p. 14
1. Les chirurgiens-dentistes libéraux dans la région	p. 15
1.1 – Effectifs et encadrement médical	p. 15
1.2 – Effectifs et répartition spatiale	p. 18
2. La région compte 600 territoires de santé pour 4 583 chirurgiens-dentistes libéraux	p. 25
2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux	p. 25
2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des territoires de santé	p. 25
2.1.2 – Caractéristiques de l'encadrement médical des territoires de santé	p. 29
2.1.2.1 - La densité médicale	p. 29
2.1.2.2 – Activité principale et secondaire : quelle conséquence	p. 34
2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux	p. 39
2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux	p. 39
2.2.2 – Structure par âge : plus d'un tiers de moins de 40 ans	p. 42
2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 0,80	p. 45
2.2.4 – Seuil à 55 ans = 34,1% : la prospective démographique	p. 50
2.2.5 – Seuil à 60 ans = 22,2% : l'urgence démographique « relative »	p. 55
2.2.6 – Seuil à 65 ans = 8,4% : l'urgence démographique « absolue »	p. 60
2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé	p. 64
2.3.1 - La dynamique démographique au ralenti	p. 64
2.3.2 - Le vieillissement démographique en progression	p. 68
2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus en progression	p. 73
2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé	p. 77
2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 22 480 euros	p. 77
2.4.2 – Un revenu fiscal de référence de 31 493 euros	p. 82
2.4.3 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité	p. 87
2.5 – Les profils socioéconomiques et démographiques des territoires de santé	p. 96
2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats d'une ACP	p. 97
2.5.2 – Les 12 profils issus des résultats d'une CAH	p. 100
3 - Caractéristiques des territoires de santé par département	p. 106
3^{ème} partie : LE SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE	p. 142
A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS :	p. 143
1. Seuil fixé à 55 ans : la prospective démographique : 198 territoires de santé	p. 143
1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région	p. 143
1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département	p. 147
1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique	p. 155

2. Recommandations, vigilances et urgences : tendances 2022 à 2032	p. 181
2.1 – Points méthodologiques	p. 181
2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2022 à 2032	p. 183
2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux	p. 183
2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé	p. 185
2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques	p. 187
2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations	p. 188
2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par année de référence	p. 191
2.3 - Cartographie des territoires de santé soumis à des recommandations	p. 123
2.4 – Recommandations, vigilances et urgences : les tendances mesurées	p. 215
2.4.1 – Point méthodologique	p. 215
2.4.2 – 103 territoires concernés par des recommandations (2025)	p. 216
2.4.3 – 40 territoires concernés par des recommandations (2030)	p. 220
2.4.4 – 49 territoires concernés par des recommandations (2025&2030)	p. 223
B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS :	p. 226
1. Seuil fixé à 60 ans : l'urgence démographique « relative » : 125 territoires de santé	p. 226
1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région	p. 226
1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département	p. 229
2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 60 ans)	p. 233
C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS :	p. 258
1. Seuil fixé à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » : 36 territoires de santé	p. 258
1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région	p. 258
1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département	p. 261
2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 65 ans)	p. 265
CONCLUSION	p. 290
ANNEXES	p. 297

INTRODUCTION

La fracture territoriale est une réalité géographique, sociale, économique,... complexe et qui recouvre différents aspects : l'accès aux services publics, les contraintes de mobilités, l'accès aux numériques, la dichotomie rural et urbain, les déserts médicaux etc... Ainsi, plusieurs décennies de choix politiques, sociaux, démographiques... ont conduit à définir les traits de la France d'aujourd'hui. La fracture sanitaire s'inscrit dans ces mêmes logiques. La réalité de l'accessibilité géographique à l'offre de soins d'aujourd'hui est aussi conditionnée par des choix d'hier, aboutissant à l'émergence de zones géographiques dans lesquelles les populations rencontrent des difficultés pour accéder à un médecin, un kinésithérapeute, à une pharmacie, à un chirurgien-dentiste..., soit les déserts médicaux. Mais même la définition d'un désert médical est une réalité complexe à mesurer. Le sentiment de vivre dans un désert médical fait référence à la perception des habitants d'une commune, d'un quartier face aux difficultés d'obtenir un rendez-vous, à l'allongement des distances, aux départs non remplacés. Mais la perception d'un désert médical va se heurter aux autorités sanitaires qui définiront par la statistique, ce qu'est un désert médical (une échelle : le territoire de vie-santé¹ ; un indicateur : l'Accessibilité Potentielle Localisée²). L'approche populationnelle se heurte à l'approche pragmatique, et le sentiment se généralise d'avoir l'impression de vivre dans un désert médical.

En 2018, l'Union Régionale des Professionnels de Santé - Chirurgiens-Dentistes - de la région Auvergne-Rhône-Alpes publie la première étude GéoSanté. Cette étude géographique s'inscrit dans une approche territoriale de la santé, elle repose sur 3 principes :

- **Une échelle d'analyse** : le territoire de santé construit à partir de l'insertion géographique de l'activité du professionnel de santé dans son espace professionnel, permettant la définition de territoires de santé autour des flux entre professionnels et patients.
- **Des descripteurs statistiques** : la compilation de données statistiques à l'échelle des territoires de santé afin de mesurer la réalité du vieillissement démographique des professionnels de santé et d'évaluer les besoins.

¹ Le Territoire de Vie-Santé constitue la maille territoriale de référence composée d'un ensemble de communes, appartenant éventuellement à plusieurs départements et régions, mais mitoyens.

² L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande de professionnels issues des communes environnantes. Le SNIIRAM pour les données d'activité des professionnels, la consommation moyenne de soins par tranche d'âge ; le distancier MEsure des TRajets Inter-Communes (Metric)

- **La prospective** : la définition de scénarios démographiques à partir de différents seuils permettant de graduer les seuils de l'urgence démographique et de quantifier le risque démographique encouru pour les territoires de santé.

En 2018, l'étude GéoSanté permettait de poser un premier diagnostic :

- **Effectif** : 4 275 chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.
- **Encadrement médical** = 55 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou **1 829** habitants pour un chirurgien-dentiste libéral.
- **L'indice de vieillissement** = 1,0 ou 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans.
- **Seuil 55 ans** = 36,1% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus.
- **Seuil 60 ans** = 16,9% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus.
- **Territoires de santé** = 628 territoires de santé définis en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Schéma de démographie médicale** = 234 territoires de santé soumis à un risque démographique, soit 37,5% des territoires de santé. Concrètement, 26,6% de la population régionale résidait au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exerçaient 22,3% des chirurgiens-dentistes libéraux.

2022 : 4 années se sont écoulées dont 2 années de crise sanitaire liées au COVID-19, qu'en est-il de la situation de la démographie médicale de la région Auvergne-Rhône-Alpes ?

1^{ère} partie :
METHODE
ET
OUTILS

1. – ECHELLE D'ANALYSE ET INDICATEURS DE MESURE :

◆ **Le Territoire de santé développé par GéoSanté :** la différence de perception des déserts médicaux en France est due en partie au choix de l'échelle d'analyse. Actuellement, les diagnostics effectués par les services de l'ARS se font à l'échelle des bassins de vie de l'INSEE, rebaptisés « territoire de vie-santé ». A partir des équipements de la gamme intermédiaire³, on suppose que tous les habitants d'une commune s'équipent dans la commune la plus proche. La commune de fréquentation retenue sera la commune qui est majoritairement « fréquentée » pour l'ensemble des équipements manquants. En cas d'égalité, le choix de la commune est fait aléatoirement ».

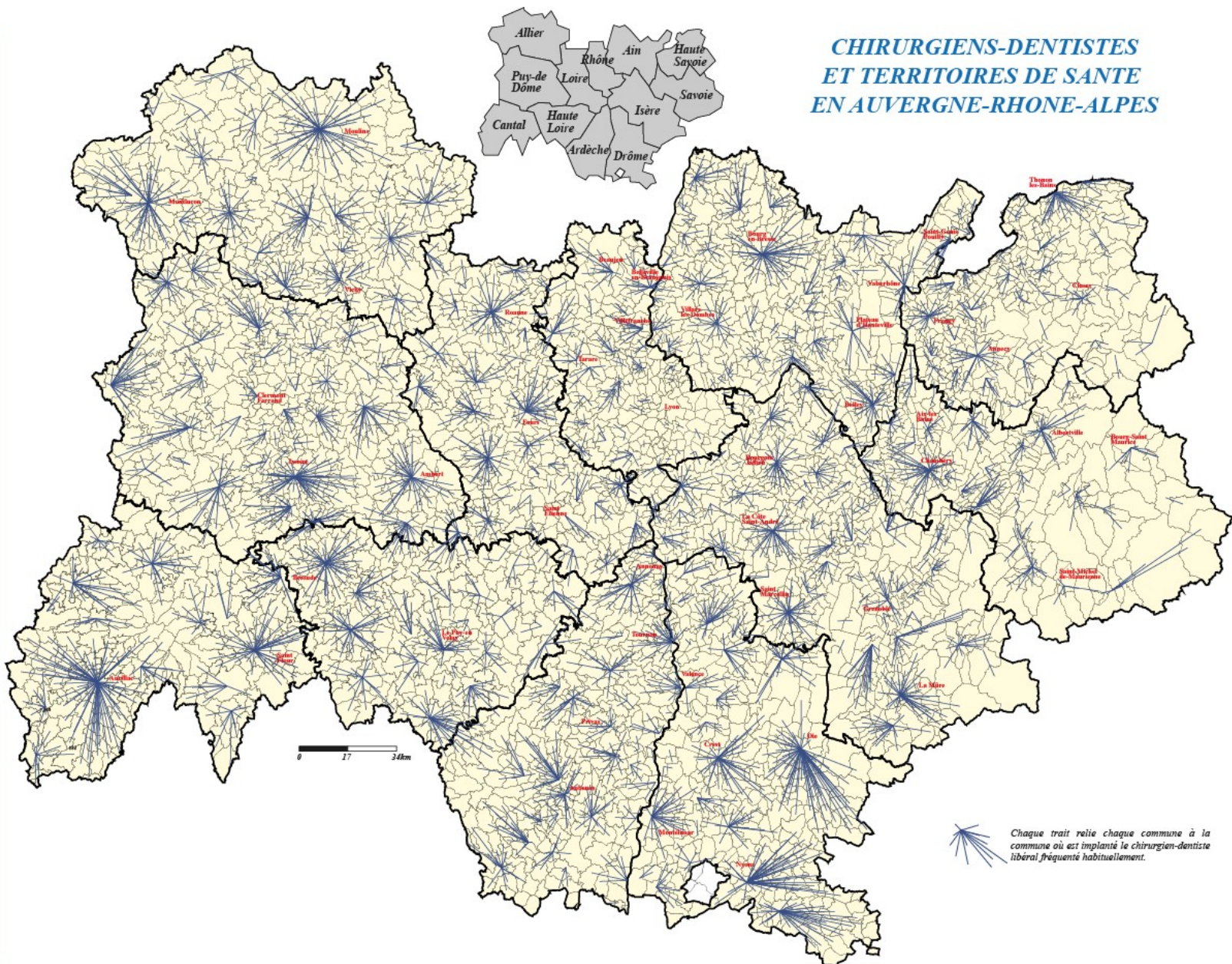
Le concept de territoire de santé repose sur la définition d'un territoire, celui du professionnel de santé libéral, et s'inscrit dans la continuité des Territoires Hospitaliers de Santé. La conception repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du professionnel de santé consulté. Les données issues des extractions du fichier SNIIRAM ont permis de retracer spatialement ces déplacements. L'observation de ces mouvements, à partir de la notion de flux majoritaire (la commune vers laquelle la majorité des patients se déplace) aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés le ou les chirurgiens-dentistes libéraux fréquentés habituellement par les populations des communes considérées.

« Le territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur chirurgien-dentiste libéral. Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du territoire de santé. »

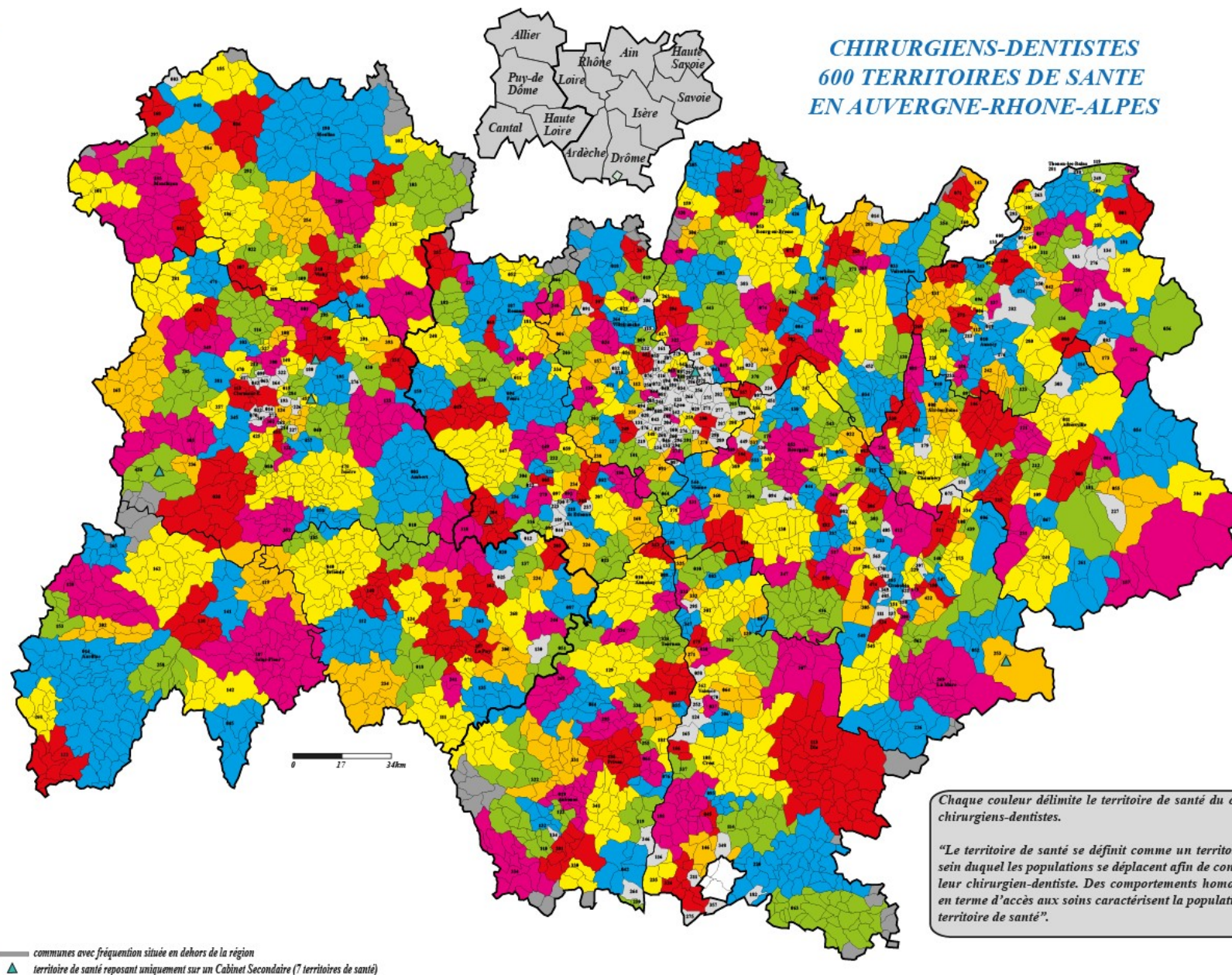
***600 territoires de santé ont été dénombrés dans la région
Auvergne-Rhône-Alpes en 2022 (Activité principale et secondaire)
(carte n° 2).***

³ La méthode de détermination des « bassins de vie 2012 », INSEE, décembre 2012 - Gamme intermédiaire : 32 équipements : Police, gendarmerie – Trésorerie - Pompes funèbres - Contrôle technique automobile - Ecole de conduite – Vétérinaire - Blanchisserie, teinturerie – Supermarché - Librairie, papeterie - Magasin de vêtements - Magasin d'équipements du foyer - Magasin de chaussures - Magasin d'électroménager - Magasin de meubles - Magasin d'articles de sports et de loisirs - Droguerie, quincaillerie, bricolage – Parfumerie - Horlogerie, bijouterie - Magasin d'optique - Station service – Collège – Orthophoniste - Pédicure, podologue - Laboratoire d'analyses médicales – Ambulance - Personnes âgées : hébergement - Personnes âgées : service d'aide - Garde enfants d'âge préscolaire - Bassin de natation – Athlétisme - Salle ou terrain de sport spécialisé - Roller, skate, vélo bicross ou freestyle

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



CHIRURGIENS-DENTISTES 600 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



◆ **Indicateurs de mesure** : les indicateurs statistiques retenus ont pour objectif de dresser un diagnostic ciblé des territoires de santé autour de 4 champs de données :

- **Indicateurs de mesure de l'encadrement médical** : la densité médicale et la desserte médicale sont parmi les indicateurs classiques de mesure de l'encadrement médical.
- **Indicateurs de mesure du vieillissement démographique** : les difficultés de la démographie médicale sont dues en partie à l'absence de données de mesure du vieillissement ou de données erronées. L'accent est donc mis sur ces données : Indice de vieillissement, les effectifs de professionnels âgés de 55 ans et plus, âgées de 60 ans et plus, âgés de 65 ans et plus.
- **Indicateurs de démographie générale** : en dehors des effectifs de population totale et par classe d'âge, l'objectif est de proposer des scénarios prospectifs à partir d'une projection simple des effectifs de population sur une dizaine d'années afin de se donner les moyens d'affiner les diagnostics.
- **Indicateurs socio-économiques** : afin d'élargir le périmètre d'analyse, une attention a été portée dans cette étude sur la prise en compte de données économiques issus de l'INSEE et des services des impôts.

2. – LES DONNEES STATISTIQUES :

Classiquement, les études de démographie médicale font références à quatre sources de fichiers potentiels :

- Le fichier **ADELI** (Ministère de la Santé)
- Le fichier **SNIIRAM** (Assurance Maladie)
- Le fichier **RPPS** (Agence Régionale de Santé)
- Le fichier des **Ordres**

Dans le cadre de la politique d'accès aux données de santé, les URPS ont un accès aux données de santé auprès de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé), et qui est devenue l'Agence du numérique en Santé, soit une extraction du fichier **RPPS**.

2018 : le rapport a été conçu à partir des données extraites **du fichier RPPS**.

2022 : le rapport a été conçu à partir des données extraites **du fichier RPPS**.

3. – PRINCIPE DU SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE :

La mise en application de la méthodologie du Schéma de Démographie Médicale consiste à construire un diagnostic de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux à partir de plusieurs seuils :

(1) Seuil fixé à 55 ans : seuil de la prospective démographique :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Elaboration des scénarios démographiques de 2022 à 2032:

- **Les flux de cessation théorique** : estimation, pour chaque période, du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.
- **Les scénarios** : calcul de la desserte médicale aujourd'hui, et le calcul de la desserte médicale l'année théorique du premier départ à la retraite (âge atteint de 65 ans).
- **Les répercussions** : calcul de la conséquence des flux de cessation théorique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein chaque territoire de santé concerné, ainsi que sur l'évolution de l'encadrement médical.

(2) Seuil fixé à 60 ans : seuil de l'urgence démographique « relative » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

(3) Seuil fixé à 65 ans : seuil de l'urgence démographique « absolue » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

2^{ème} partie :

LES TERRITOIRES DE

SANTÉ

DES CHIRURGIENS-

DENTISTES

LIBERAUX

1. – LES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX DANS LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES :

1.1 – Effectifs et encadrement médical :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **4 587 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) ont été recensés en région Auvergne-Rhône-Alpes. En termes de dotation, avec un peu plus d'un quart des effectifs régionaux (**26,6%**), le département **du Rhône** regroupe l'effectif de chirurgiens-dentistes libéraux le plus conséquent au sein de la région (*tableau n° 1*). Le département devance de très loin celui de **l'Isère**, deuxième département le plus doté, avec près de **15,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A un degré moindre, avec **11,6%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, le département de **la Haute-Savoie** complète le classement des trois départements les plus dotés. Au total, plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur deux (**52,8%**) exerce au sein de ces trois départements (Rhône, Isère, Haute-Savoie). A l'opposé, avec moins de **5,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, les départements **du Cantal (1,6%)**, de **la Haute-Loire (2,3%)**, de **l'Ardèche (3,3%)** et de **l'Allier (3,5%)** caractérisent la situation des départements les moins dotés. Au total, un peu plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur 10 exerce au sein de ces quatre départements, soit **10,7%** des effectifs. Avec des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **5,0%** et **10,0%**, les départements de **la Savoie (6,1%)**, de **la Drôme (6,6%)**, de **l'Ain (7,1%)**, de **la Loire (7,2%)** et de **du Puy-de-Dôme (9,5%)** occupent une position intermédiaire entre ces situations extrêmes. Au total, près de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq exercent au sein de ces 5 départements, soit **36,5%** des effectifs.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la **densité médicale est de 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** ou 1 743 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral. Si l'on se réfère aux résultats obtenus à partir de différentes sources⁴, selon lesquelles, la densité médicale (France Métropolitaine, 2021), se situe entre 55,0 à 56,4 chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes pour 100 000 habitants, la région Auvergne-Rhône-Alpes dont la densité médicale est de 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, se place parmi les régions dont la densité médicale est supérieure à la moyenne nationale. Au niveau de la région, et compte tenu des écarts observés en

⁴ Densités médicales selon les principales sources d'information statistique : CNAMTS, 2021 (52,1 p. 100 000 hab.) - DREES, 2021 (56,5 p. 100 000 hab.) – STATISS, FNOR, 2020 (55,0 p. 100 000 hab.) – ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES, 2021 (56,4 p. 100 000 hab.)

termes d'effectifs, les densités médicales enregistrent d'importantes variations, oscillant 43 à 66 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (amplitude = 23). Les écarts par rapport à la densité médicale régionale permettent de décrire trois groupes (*tableau n° 1*) :

- **1^{er} groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la moyenne régionale : la Drôme, la Savoie, la Haute-Savoie, le Rhône et le Puy-de-Dôme.
- **2^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la moyenne régionale : l'Ain et l'Isère.
- **3^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est « très inférieure » à la moyenne régionale : la Loire, l'Ardèche, la Haute-Loire, l'Allier et le Cantal.

Tableau n° 1 : Effectifs et densité médicale par département :

Les départements	Population générale		Chirurgiens-Dentistes libéraux			Encadrement médical	
	Effectif 2021	Part en %	Effectif 2022	Part en %	Evolution 2018-2022	Densité médicale*	Evolution 2018-2022
Ain	647 634	8,1%	326	7,1%	+6,9%	50,3	+3,4%
Allier	337 171	4,2%	162	3,5%	0,0%	48,0	+1,8%
Ardèche	326 606	4,1%	151	3,3%	-2,6%	46,2	-3,9%
Cantal	144 765	1,8%	72	1,6%	-2,7%	49,7	-1,5%
Drôme	514 732	6,4%	303	6,6%	+5,9%	58,9	+2,7%
Isère	1 263 563	15,8%	672	14,7%	+3,5%	53,2	+1,9%
Loire	763 441	9,5%	332	7,2%	+0,6%	43,5	-0,3%
Haute-Loire	227 552	2,8%	106	2,3%	+1,0%	46,6	+0,6%
Puy-de-Dôme	659 048	8,2%	434	9,5%	+3,3%	65,9	+1,0%
Rhône	1 859 524	23,3%	1 219	26,6%	+14,8%	65,6	+11,3%
Savoie	433 724	5,4%	278	6,1%	+13,9%	64,1	+12,1%
Haute-Savoie	816 699	10,2%	532	11,6%	+10,1%	65,1	+5,6%
Région AuRa	7 994 459	100,0%	4 587	100,0%	+7,3%	57,4	+4,9%

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

L'analyse diachronique de l'évolution de la démographie est toujours un exercice périlleux, compte tenu du caractère volatile de nombreux paramètres liés aux fichiers statistiques et à leurs origines. Sur les deux périodes considérées, l'origine de la base de données est la même, réduisant ainsi les écarts liés aux structures de base, soit le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), mais obtenu par le biais de l'Agence Régionale de Santé en 2017 (1^{er} janvier 2017), par le biais de l'Annuaire Statistique de la Santé en 2022 (1^{er} janvier 2022).

◆ **L'évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, 2018-2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit dans une dynamique de progression de ses effectifs. La population des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la hausse de ses effectifs, passant de 4 275 à 4 587 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une hausse de +312 praticiens ou +7,2% sur la période. En dehors des départements de l'Allier, de l'Ardèche et du Cantal, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale, enregistrant une progression de leurs effectifs. Parmi ces départements, ceux du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie ont enregistré des niveaux de progression très nettement supérieurs, avec des progressions des effectifs supérieures à +10,0% sur la période considérée. A l'opposé, les départements de l'Ardèche et du Cantal sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance opposée, enregistrant une baisse de leurs effectifs sur la période considérée, soit respectivement -2,6% et -2,7%. Dans ce contexte, la situation du département de l'Allier est restée inchangée, en 2022 comme en 2018, le département conserve le même effectif, soit 162 chirurgiens-dentistes libéraux.

Tableau n° 2 : Tendances démographiques : effectifs et densité médicale

Les départements	Les effectifs de chirurgiens-dentistes				L'encadrement médical			Population Générale Evolution
	Effectif 2018	Effectif 2022	Evolution absolue	Evolution en %	Densité 2018	Densité 2022	Evolution en %	
Ain	305	326	+21	+6,9%	48,7	50,3	+3,4%	+3,4%
Allier	162	162	0	0,0%	47,2	48,0	+1,8%	-1,7%
Ardèche	155	151	-4	-2,6%	48,1	46,2	-3,9%	+1,3%
Cantal	74	72	-2	-2,7%	50,5	49,7	-1,5%	-1,3%
Drôme	286	303	+17	+5,9%	57,3	58,9	+2,7%	+3,1%
Isère	649	672	+23	+3,5%	52,2	53,2	+1,9%	+1,6%
Loire	330	332	+2	+0,6%	43,6	43,5	-0,3%	+0,8%
Haute-Loire	105	106	+1	+1,0%	46,3	46,6	+0,6%	+0,4%
Puy-de-Dôme	420	434	+14	+3,3%	65,2	65,9	+1,0%	+2,3%
Rhône	1 062	1 219	+157	+14,8%	58,9	65,6	+11,3%	+3,2%
Savoie	244	278	+34	+13,9%	57,2	64,1	+12,1%	+1,6%
Haute-Savoie	483	532	+49	+10,1%	61,7	65,1	+5,6%	+4,3%
Région AuRa	4 275	4 587	+312	+7,3%	54,7	57,4	+4,9%	+2,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ **L'évolution de l'encadrement médical :** sur la période considérée, compte tenu des évolutions de la population générale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la région a enregistré une évolution à la hausse de la densité médicale, passant de 54,7 à 57,4 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une progression de +4,9% de l'encadrement médical sur la période considérée. De nouveau, la plupart des départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une hausse de la densité médicale, soit la situation des départements de l'Ain, de la Drôme, de la Haute-Savoie, ou encore du Rhône et de la Savoie, qui à l'image de leurs effectifs, enregistrent les niveaux de progression les plus élevés. Parmi tous ces départements où la densité médicale a progressé, la situation est plus contrastée pour les départements de l'Allier, de l'Isère, du Puy-de-Dôme et surtout de la Haute-Loire, dont les niveaux de progression sont parmi les plus faibles. A l'opposé, trois départements enregistrent une tendance opposée, marquée par une évolution à la baisse de la densité médicale sur la période considérée, soit la situation des départements de l'Ardèche, du Cantal et de la Loire. Pour les deux premiers départements cités, la corrélation demeure entre les effectifs et la densité médicale dont les tendances sont « doublement à la baisse ». Pour la Loire, la très faible progression des effectifs, associée à une croissance démographique, explique en partie la baisse de la densité médicale. Rappelons que cet indicateur est révélateur d'une double dynamique, celle de la population générale et celle des

effectifs de chirurgiens-dentistes. Notons que malgré un effectif inchangé, le département de l'Allier voit sa densité médicale progresser sous l'effet de la baisse de la population générale.

1.2 – Effectifs et répartition spatiale :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **813 communes** sont concernées par la répartition des **4 587 chirurgiens-dentistes libéraux**, soit un taux d'encadrement des communes de **20,2%**. Concrètement, **73,2% de la population régionale** bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence. En termes d'installation, la taille moyenne d'une commune dans laquelle exerce au moins un chirurgien-dentiste libéral est de **7 193 habitants**. En dessous du seuil des communes de **moins de 1 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux est sporadique. L'on dénombre près de 70 praticiens installés, soit moins de **1,5%** des effectifs de la région, pour un taux d'encadrement inférieur à **4,0%** (*tableau n° 3*). Au-delà de ce seuil, le taux d'encadrement des communes enregistre une nette progression. Près de **22,0%** des communes dont la taille est comprise **entre 1 000 et 1 999 habitants** sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, regroupant **5,5%** des effectifs de praticiens. A partir **du seuil de 2 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux tend à se généraliser. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 2 000 et 4 999 habitants** est de **73,2%**, regroupant près de **19,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Au-delà **du seuil des 5 000 habitants**, le nombre de communes dépourvues de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral est très faible, les taux d'encadrement se situent au-delà des 96,0%. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 5 000 et 9 999 habitants** est de **98,8%**, il est de **96,7%** pour celles dont la taille est comprise **entre 10 000 et 19 999 habitants**. Au-delà **du seuil de 20 000 habitants**, **100,0%** des communes sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral. Globalement, le croisement entre l'armature urbaine (les communes selon leur taille) et la distribution des chirurgiens-dentistes permet de constater un « certain équilibre » :

- **21,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont installés au sein des 6 communes de plus de 100 000 habitants (taux d'encadrement de 100,0%),
- **19,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont installés au sein des 170 communes de 5 000 à 9 999 habitants (taux d'encadrement de 98,8%),
- **18,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont installés au sein des 473 communes de 2 000 à 4 999 habitants (taux d'encadrement de 73,2%).

- **16,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont installés au sein des 473 communes de 20 000 à 49 999 habitants (taux d'encadrement de 100,0%).

Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale selon la taille des communes :

Taille des communes	Nombre de communes	Population en 2021	Part en % population	Ch.Dent. Lib. en 2022	Part en % Ch.Dent.Lib.	Densité * médicale	Desserte médicale	Taux encadrement
Moins de 199 hab.	710	81 572	1,0%	7	0,2%	8,6	11 653	0,4%
De 200 à 499	946	314 560	3,9%	2	0,04%	0,6	157 280	0,2%
De 500 à 999	899	642 798	8,0%	57	1,2%	8,9	11 277	3,8%
De 1 000 à 1 999	730	1 014 027	12,7%	254	5,5%	25,0	3 992	21,9%
De 2 000 à 4 999	473	1 437 676	18,0%	857	18,7%	59,6	1 678	73,2%
De 5 000 à 9 999	170	1 186 867	14,8%	889	19,7%	74,9	1 335	98,8%
De 10 000 à 19 999	61	838 493	10,5%	641	14,0%	76,4	1 308	96,7%
De 20 000 à 49 999	31	961 989	12,0%	747	16,3%	77,7	1 288	100,0%
De 50 000 à 99 999	4	241 511	3,0%	137	3,0%	56,7	1 763	100,0%
Plus 100 000 hab.	6	1 274 966	15,9%	996	21,7%	78,1	1 280	100,0%
Total	4 030	7 994 459	100,0%	4 587	100,00%	57,4	1 743	20,2%

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Les **4 587 chirurgiens-dentistes libéraux** sont répartis sur 813 communes, mais **39 communes** comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux (*tableau n° 4*), regroupent plus de **43,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région. Ces communes représentent **28,0%** de la population régionale. La distribution géographique des chirurgiens-dentistes intéresse un faible nombre de communes (813 communes, soit **20,2%**), et parmi elles, 39 communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux concentrent plus de **43,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes. Au-delà de ces considérations géographiques, la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux laisse apparaître une organisation spatiale structurée autour de quelques pôles parmi lesquels, la ville de **Lyon** en est le principal. Effet, avec près de **10,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, Lyon confirme sa position « hégémonique », regroupant près d'un praticien sur dix sur son territoire. La ville est de 3,2 fois plus équipée que la seconde ville, soit **Grenoble** où exerce **3,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région, soit le second pôle de la région en termes d'effectifs. Avec moins de **3,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la ville d'**Annecy** occupe le troisième rang. Les villes de **Clermont-Ferrand (2,5%)**, de **Villeurbanne (1,9%)**, de **Saint-Etienne (1,5%)**, de **Valence (1,3%)**, de **Chambéry (1,2%)** et de **Vienne (1,0%)** complètent cet inventaire des communes les plus équipées, soit le quatrième rang.

Tableau n° 4 : Liste des communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux :

Département	Commune	Chir. Dent.Lib. 2022	Chir. Dent.Lib. en %	Population 2021
69	Lyon	452	9,9%	518 635
38	Grenoble	143	3,1%	157 650
74	Annecy	131	2,9%	128 199
63	Clermont-Ferrand	116	2,5%	146 734
69	Villeurbanne	87	1,9%	150 659
42	Saint-Étienne	67	1,5%	173 089
26	Valence	58	1,3%	64 726
73	Chambéry	56	1,2%	58 833
38	Vienne	48	1,0%	29 583
01	Bourg-en-Bresse	39	0,9%	41 248
26	Montélimar	35	0,8%	39 415
69	Caluire-et-Cuire	35	0,8%	42 847
69	Saint-Priest	35	0,8%	46 510
03	Vichy	33	0,7%	24 854
38	Bourgoin-Jallieu	33	0,7%	28 494
38	Meylan	33	0,7%	17 448
74	Annemasse	33	0,7%	36 250
15	Aurillac	32	0,7%	25 531
69	Bron	32	0,7%	42 216
74	Thonon-les-Bains	32	0,7%	35 241
69	Villefranche-sur-Saône	30	0,7%	36 288
73	Aix-les-Bains	30	0,7%	29 993
01	Ferney-Voltaire	26	0,6%	9 895
69	Belleville-en-Beaujolais	26	0,6%	13 057
63	Cournon-d'Auvergne	25	0,5%	20 157
42	Roanne	24	0,5%	34 004
43	Le Puy-en-Velay	24	0,5%	19 061
63	Chamalières	24	0,5%	17 210
03	Montluçon	23	0,5%	34 938
03	Moulins	23	0,5%	19 563
69	Tassin-la-Demi-Lune	23	0,5%	22 403
74	Sallanches	23	0,5%	16 508
26	Romans-sur-Isère	22	0,5%	33 160
63	Issoire	22	0,5%	15 214
63	Riom	22	0,5%	19 011
69	Oullins	22	0,5%	26 583
42	Saint-Chamond	21	0,5%	34 979
42	Saint-Just-Saint-Rambert	20	0,4%	15 034
74	Saint-Julien-en-Genevois	20	0,4%	15 509
	Ensemble	1 980	43,2%	2 240 729
	Région	4 587	100,0%	7 994 459

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ La répartition des **4 587 chirurgiens-dentistes libéraux** selon la taille des villes ne doit pas cacher une autre réalité, plus « sensible à apprécier » compte tenu des modalités de définition, celle qui différencie les espaces urbains et des espaces ruraux (**tableau n° 5**). A partir de la définition des Aires urbaines de l'INSEE, il apparaît que près de **97,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont installés au sein de territoires qualifiés « d'urbain », soit une densité médicale de **58,4 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**.

Tableau n° 5 : Effectifs, densité et desserte médicale selon la typologie des communes :

Taille des communes	Population en 2021	Population en %	Ch.Dent. Lib. en 2022	Ch.Dent. Lib. en %	Densité Médicale
Territoire structuré autour d'un grand pôle ⁵	6 840 281	85,6%	4 054	88,4%	59,3
Territoire structuré autour d'un moyen pôle	498 741	6,2%	335	7,3%	67,2
Territoire structuré autour d'un petit pôle	277 291	3,5%	56	1,2%	20,2
Espace à dominante Urbaine	7 616 313	95,3%	4 445	96,9%	58,4
Communes isolées hors influence des pôles	378 146	4,7	142	3,1	37,6
Espace à dominante Rural	378 146	4,7%	142	3,1%	37,6
Total	7 994 459	100,0%	4 587	100,0%	57,4

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, un peu plus de **3,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont installés au sein de territoires qualifiés de « rural », soit une densité médicale de **37,6 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**.

◆ L'activité libérale d'un chirurgien-dentiste lui permet d'exercer son activité au sein d'autres cabinets, au sein d'autres communes pourvues ou non. Ce principe introduit la notion d'activité secondaire. Compte tenu de la spécificité des fichiers informatiques, l'objectif n'est pas ici de quantifier l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux ayant une ou plusieurs activités secondaires. L'objectif est de mesurer les éventuelles conséquences spatiales des activités secondaires, en tentant d'identifier uniquement les activités secondaires recensées au sein de communes non pourvues, afin de savoir dans quelle mesure, les activités secondaires participent à l'élargissement du taux d'encadrement des communes. Parmi les chirurgiens-dentistes libéraux, l'on peut estimer que plus ou moins **166 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation

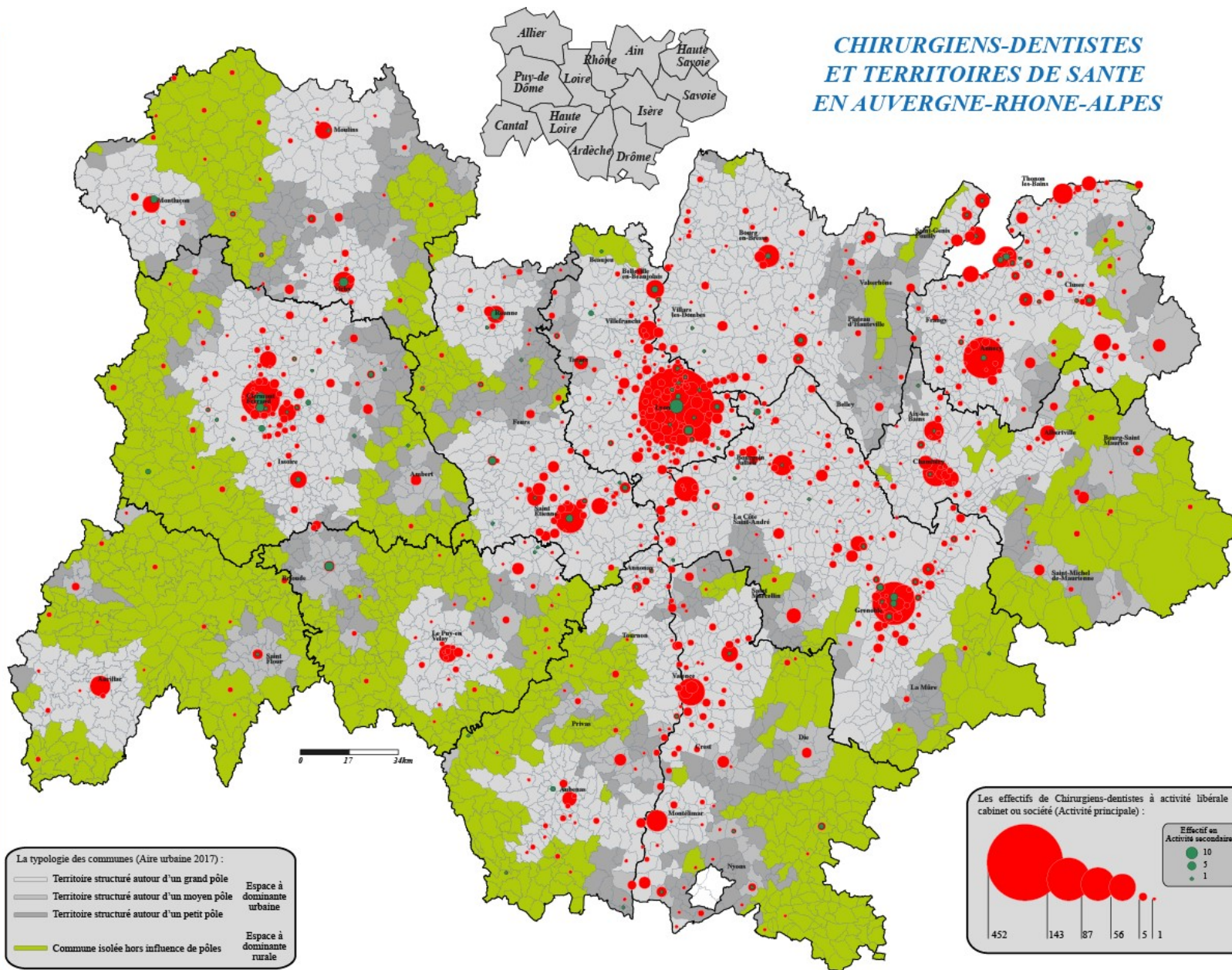
⁵ Territoire structuré par un grand pôle (10 000 emplois ou plus)

Territoire structuré par un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)

Territoire structuré par un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)

et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 127 communes de la région. En ne tenant compte que des installations sur des communes non pourvues en activité principale, **l'on peut ajouter 19 communes**, faisant ainsi progresser le taux d'encadrement des communes, **soit 20,6% des communes**. Concrètement, **73,6% de la population** régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, en activité principale et/ou secondaire, sur le territoire de sa commune de résidence, contre 73,2% si l'on ne tient compte que de l'activité principale.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AuraG, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Taux d'encadrement des communes :** sur la période considérée, le nombre de communes concerné par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral a enregistré une évolution à la baisse, passant de 853 communes à 813 communes, soit un recul de 40 communes équipées en moins. Cette tendance a pour conséquence la baisse du taux d'encadrement des communes, passant de 73,9% à 73,2%. Cette constatation traduit plus les conséquences des modifications administratives qu'un recul de l'encadrement médical. Sur la période, la région a « perdu » 103 communes, essentiellement sous les effets des fusions administratives.

◆ **Taux de couverture de la population :** sur la période considérée, les conséquences de la baisse du taux d'encadrement des communes ont des effets inverses, le taux de couverture de la population enregistrant une évolution à la hausse. Aujourd'hui, 73,9% de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence contre 73,2% en 2018. De nouveau, le regroupement de nombreuses communes a un effet mécanique. La population d'une commune sans praticien, est rattachée à une commune avec praticien, les deux populations bénéficient désormais de la présence d'un praticien.

◆ **La répartition spatiale des chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'évolution des effectifs des chirurgiens-dentistes libéraux se traduit pas une accentuation des disparités par concentration des effectifs. Le nombre de communes comptant 20 chirurgiens-dentistes libéraux et plus, a progressé sur la période, passant de 33 communes à 39 communes. Le poids démographique représenté par ces communes est ainsi passé de 38,% à 43,0% des chirurgiens-dentistes libéraux. Cette concentration se double de celle de la population. Le poids représenté par ces communes passe de 25,7% à 28,0% de la population régionale.

◆ **Le classement des communes :** sur la période considérée, de nombreux mouvements ont été observés suite aux différents flux d'installation, de cessation... Le nombre de communes comptant 20 chirurgiens-dentistes libéraux et plus a progressé, passant de 33 à 39 communes. Ce résultat est issu de deux mouvements : les entrées et les sorties. Sur la période, la progression des effectifs a permis à 7 communes d'intégrer ce classement, soit les communes de Belleville-en-Beaujolais, d'Oullins, de Riom, de Saint-Chamond, de Saint-Julien-en-Genevois, de Saint-Just-Saint-Rambert et de Sallanches. A l'opposé, la baisse de son effectif a pour conséquence une sortie du classement, soit la ville de Gaillard en Haute-Savoie.

Parmi les 33 communes présentes dans le classement sur les deux périodes, l'observation des effectifs permet de dégager 3 tendances :

- Communes à effectif stable : en 2018 comme en 2022, 4 communes conservent les mêmes effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les communes d'Aix-les-Bains, d'Issoire, de Saint-Priest et de Tassin-la-Demi-Lune.

- Communes à effectif décroissant : sur la période, 4 communes ont enregistré une baisse de leurs effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les communes de Moulins, de Montluçon, de Saint-Étienne et de Romans-sur-Isère. Parmi ces communes, les effectifs de la commune de Moulins ont enregistré un recul de -17,9%.

- Communes à effectif croissant : 24 communes ont enregistré une hausse de leurs effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces communes, celles de Thonon-les-Bains, de Chamalières, du Puy-en-Velay, de Lyon, de Cournon-d'Auvergne, de Meylan, de Villeurbanne, de Caluire-et-Cuire, d'Annemasse, de Villefranche-sur-Saône, de Vienne, de Bourgoin-Jallieu et d'Annecy ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs, supérieurs à +10,0%.

2. LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES COMPTE 600 TERRITOIRES DE SANTE POUR 4 583⁶ CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX :

2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux en région AuRa :

2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des territoires de santé :

Au 1^{er} janvier 2022, **600 territoires de santé**⁷ ont été définis pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, couvrant 99,7% de la population régionale. La couverture régionale demeure élevée, peu d'habitants vont consulter un chirurgien-dentiste libéral situé en dehors de la région, et les communes non rattachées à des territoires de santé représentent peu d'effectifs. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **8 chirurgiens-dentistes libéraux**
- **7 communes par territoire de santé**
- **13 279 habitants (RGP 2021)**
- **soit 1 660 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743)**

Définis à partir de leur taille (le nombre de communes par bassin), les territoires de santé à structure mono-communale (territoire composé d'une seule commune) caractérisent le trait dominant de l'organisation structurelle des territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux de la région (*tableau n° 6*).

Les territoires de santé à structure mono-communale : les territoires de santé composés d'une seule commune, représentent la forme d'organisation spatiale la plus développée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle traduit une forme de proximité spatiale entre les populations, leur commune de résidence et les lieux d'installation des chirurgiens-dentistes libéraux. Ce cadre repose sur le principe que les populations consultent les professionnels de santé installés sur leur commune de résidence. Cette forme d'organisation est renforcée par le taux de couverture élevé de la population, 73,6% de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-

⁶ L'on recense 4 587 chirurgiens-dentistes libéraux dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. La « perte » de 4 praticiens traduit l'appartenance de ces praticiens à des territoires de santé situés en dehors de la région, soit un total de 4 583 praticiens pour les 600 territoires de santé de la région.

⁷ 600 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence de 7 territoires de santé ne repose exclusivement que sur des activités secondaires. Ces territoires de santé sont identifiés par un triangle sur les cartes.

dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence (activité principale et/ou secondaire), et par la concentration des effectifs. Ainsi, **27,0% des territoires de santé** ne sont composés que d'une seule commune, soit près de trois territoires de santé sur dix. Ces territoires concentrent près de **23,0% de la population régionale** couverte et **27,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Tableau n° 6 : Caractéristiques des territoires de santé des Chirurgiens-Dentistes Libéraux :

Les Territoires	Territoire Effectif	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire en %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	63	10,5%	1 809 924	22,7%	+0,43%	1 005	21,9%	56	1 801
de 12 à 15	39	6,5%	833 804	10,5%	+0,20%	436	9,5%	52	1 912
de 8 à 11	77	12,8%	858 859	10,8%	+0,62%	429	9,4%	50	2 002
de 4 à 7	137	22,8%	1 702 714	21,4%	+0,65%	990	21,6%	58	1 720
de 2 à 3	122	20,3%	951 727	11,9%	+0,92%	485	10,6%	51	1 962
1 commune	162	27,0%	1 810 485	22,7%	+0,76%	1 238	27,0%	68	1 462
Région	600	100,0%	7 967 513	100,0%	+0,61%	4 583	100,0%	58	1 738

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes caractérisent la seconde forme d'organisation la plus présente, soit **22,8% des territoires de santé**. Ces territoires regroupent **21,4% de la population régionale** couverte et **21,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** représentent la troisième forme d'organisation la plus répandue, soit **20,3% des territoires de santé**. Ils concentrent **11,9% de la population régionale** couverte et **10,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

A l'instar d'autres professionnels de santé pour lesquels l'organisation des territoires de santé se limite aux trois premières formes (1 commune, de 2 à 3 communes et de 4 à 7 communes), celle des chirurgiens-dentistes libéraux présente une forme d'organisation plus atypique, avec une représentation significative des territoires de santé « de grande taille ». En effet, **les territoires de santé composés de 8 à 11 communes** représentent **12,8% des territoires de santé**. Ils regroupent **10,8% de la population régionale** couverte et **9,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. **Les territoires de santé composés de 12 à 15 communes** concernent **6,5% des territoires de santé**, mais **10,5% de la population régionale** couverte et **9,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Mais la spécificité de cette organisation repose sur **les territoires de santé composés de plus de 16 communes**, soit **10,5% des territoires de santé**. Ils regroupent **22,7% de la population régionale** couverte (autant que les territoires de santé à structure mono-

communale) et **21,9% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice (la deuxième place en termes de poids démographique).

Pour résumer :

↪ En termes de taille de territoires de santé, la forme d'organisation la plus répandue correspond **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **27,0%** des territoires de santé.

↪ En termes de population, les territoires de santé les plus représentatifs correspondent **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, et ceux **composés de plus de 16 communes**, soit **22,7%** de la population régionale couverte.

↪ En termes de professionnels de santé, les territoires de santé les plus représentatifs sont **ceux à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **27,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 628 à 600 territoires de santé, soit une perte de -28 territoires de santé ou un recul de -4,5% du nombre de territoires de santé (*tableau n° 7*). Excepté le département de la Haute-Savoie où le nombre de territoires de santé est resté inchangé, tous les départements ont enregistré une baisse du nombre de territoires de santé. Parmi ces départements, celui de la Haute-Loire a enregistré la baisse la plus conséquente, soit une perte de -4 territoires de santé, ou un recul de -12,9% du nombre de territoires de santé. Les départements du Cantal, de l'Allier et de l'Ain ont enregistré des baisses comprises entre -6,0% et -8,0%. Les départements de la Savoie, de la Drôme, du Puy-de-Dôme et de la Loire ont enregistré des baisses comprises entre -4,0% et -6,0%. Les départements de l'Isère, de l'Ardèche et du Rhône ont enregistré des baisses comprises entre -2,0% et -4,0%.

La première tendance est d'ordre administratif : l'on peut estimer que la perte de 3 territoires de santé est liée à des restructurations administratives. En effet, sur la période 2018-2022, de très nombreuses communes ont cessé "d'exister" sur le plan administratif. Suite à des mouvements de regroupements, ces communes et les territoires de santé associés ont donc cessé d'exister sur le plan administratif, pour être regroupés avec d'autres communes et donc, d'autres territoires de santé. A titre d'exemple, le territoire de santé de Vénosc dans l'Isère n'existe plus, suite à la fusion des communes de Vénosc et de Mont-de-Lans, pour créer la commune des Deux-Alpes. Un autre exemple significatif des restructurations administratives concerne la commune d'Annecy, création de la commune nouvelle d'Annecy en lieu et place des communes d'Annecy qui regroupe désormais les communes d'Annecy-le-Vieux, de Cran-Gevrier, de Meythet, de Pringy et de Seynod, devenues des communes déléguées. **La deuxième tendance est d'ordre démographique** : l'on peut ainsi estimer que 25 territoires de santé ont cessé d'exister suite à des cessations d'activité principalement liées à la disparition d'activités secondaires, aux imperfections statistiques liées aux bases de données.

Tableau n° 7 : Territoires de santé : effectifs et évolution par département :

	Territoires de santé 2022		Les évolutions 2018 - 2022		
	Effectif 2022	Part en %	Effectif 2018	Evolution absolue	Evolution en %
Ain	53	8,8%	58	-5	-8,6%
Allier	28	4,7%	30	-2	-6,7%
Ardèche	34	5,7%	35	-1	-2,9%
Cantal	15	2,5%	16	-1	-6,3%
Drôme	43	7,2%	45	-2	-4,4%
Isère	88	14,7%	91	-3	-3,3%
Loire	47	7,8%	49	-2	-4,1%
Haute-Loire	27	4,5%	31	-4	-12,9%
Puy-de-Dôme	65	10,8%	68	-3	-4,4%
Rhône	104	17,3%	107	-3	-2,8%
Savoie	34	5,7%	36	-2	-5,6%
Haute-Savoie	62	10,3%	62	0	0,0%
Région AuRa	600	100,0%	628	-28	-4,5%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ **L'organisation régionale de l'offre de soins par territoires de santé** : sur la période considérée, les traits généraux de l'organisation des territoires de santé ont été reconduits. En dehors de quelques variations assez peu significatives, les principaux traits, soit en termes de taille ou de poids démographiques sont quasiment restés inchangés sur les périodes considérées.

2.1.2 – Caractéristiques de l’encadrement médical des territoires de santé :

2.1.2.1 - En France, la densité médicale est de 56,5 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (DREES, 2021) :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **40,3% des territoires de santé** de la région Auvergne-Rhône-Alpes enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale, soit **57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**. Ces territoires de santé concentrent **50,5% de la population** régionale. A l’opposé, **59,7% des territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale, regroupant **40,3% de la population** régionale. En isolant les valeurs de la tendance centrale, comprises dans la classe [50-60[, moins d’un territoire de santé sur cinq enregistre un niveau de densité médicale compris entre **50 et 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, situation qui concerne près de **16,0% de la population** régionale (*tableau n° 8*). Toutefois, si l’on prend en compte l’ensemble des territoires de santé dont les seuils sont compris entre [50-60[, et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000, c’est près d’un territoire de santé sur deux qui est concerné (**49,4%** des territoires de santé), et couvrant **58,3%** de la population régionale. A l’opposé, **100 territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à **30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, soit **18,4% des territoires de santé**, et concernant **14,2% de la population**. L’identification de 7 territoires de santé pour lesquels la densité médicale ne peut être calculée, s’explique par l’absence de chirurgiens-dentistes libéraux inscrits en Activité principale (AP).

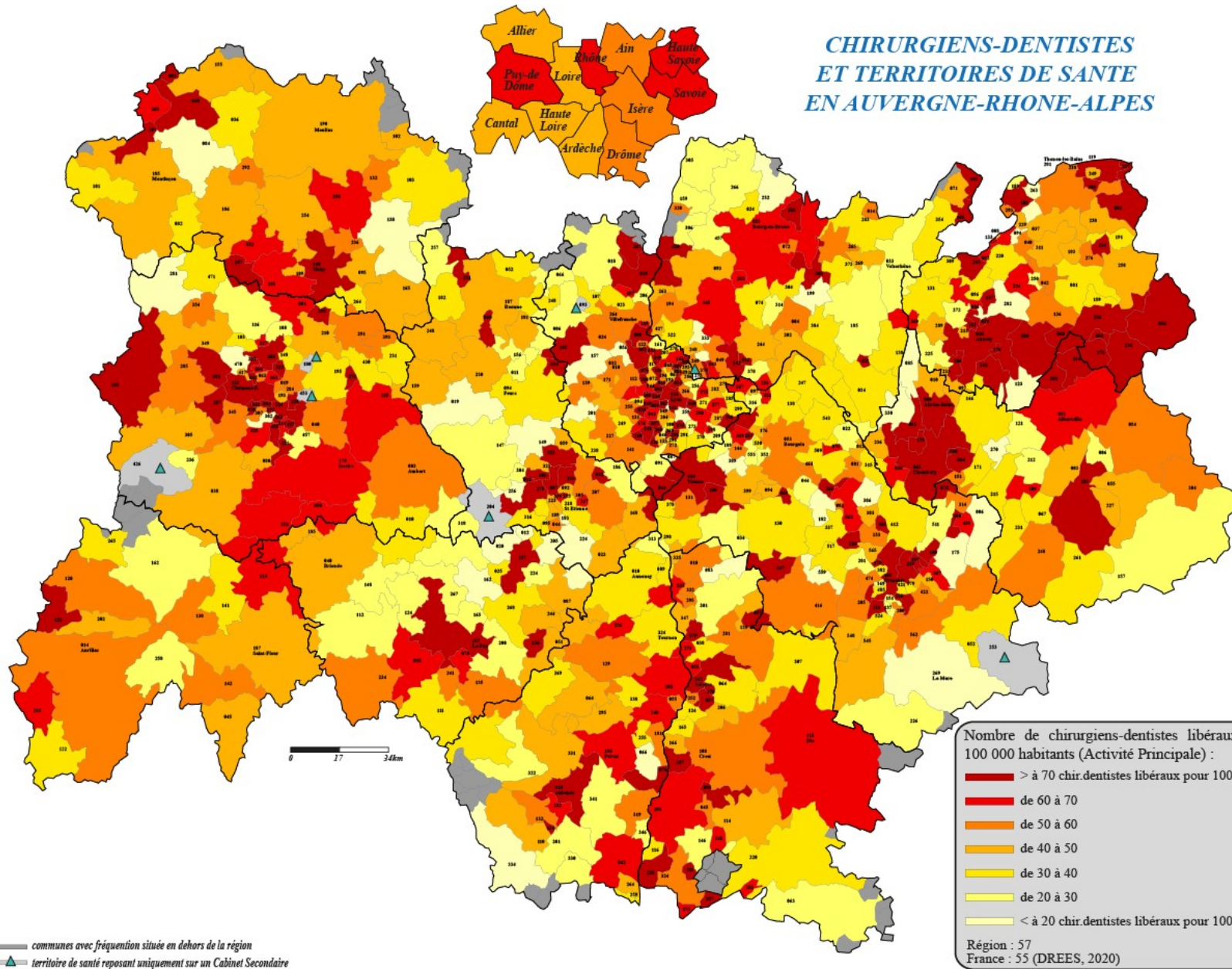
Tableau n° 8 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale):

Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	142	23,7%	31,9%	100
de 60 à 70	67	11,2%	10,7%	64
de 50 à 60	87	14,5%	15,7%	55
de 40 à 50	90	15,0%	11,3%	44
de 30 à 40	97	16,2%	15,8%	35
de 20 à 30	70	11,7%	9,4%	26
< à 20 p. 100 000 hab.	40	6,7%	4,8%	16
Absence de praticiens en AP	7	1,2%	0,3%	0
Région	600	100,0%	100,0%	55

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1er janv. 2022

◆ La répartition de la densité médicale à l'échelle des territoires de santé ne dessine pas les traits d'une géographie d'opposition que l'on aurait pu attendre entre les deux anciennes entités régionales. Il s'agit d'une géographie composée d'une alternance entre des niveaux de densité médicale obtenus en fonction des données locales, s'apparentant à une sorte de "patchwork" (*carte n° 4*). Dans ce contexte, une analyse plus ciblée sur les valeurs extrêmes permet de nuancer ce premier constat. La sélection des niveaux de densité médicale les plus conséquents, **supérieurs à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, permet de définir les contours des territoires de santé du « sur-encadrement médical ». Même si certains territoires sont présents au sein d'espace dits « à dominante rurale », les territoires de santé à densité médicale élevée sont principalement situés au sein d'espaces « à dominante urbaine ». Ainsi, ces territoires se structurent à partir des principaux pôles urbains de la région. Le département **du Rhône** et **Lyon** illustrent ce phénomène, où se juxtaposent de très nombreux territoires de santé à forte densité médicale, à l'origine d'un ensemble spatial continu, se prolongeant vers le Nord et le Sud. Ce même phénomène se retrouve sur les départements de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**, avec des continuités spatiales entre les villes de **Chambéry**, **Aix-les-Bains**, **Annecy**... Plus au Sud, la limite entre les départements de **l'Ardèche** et **la Drôme** laisse apparaître cette continuité de territoires de santé à forte densité, et répartis de part et d'autre de la limite départementale. Plus à l'Ouest, **le Puy-de-Dôme** et **Clermont-Ferrand** marquent également cette tendance, avec un prolongement en direction du Nord, vers **Vichy** dans le département de **l'Allier**. Ces phénomènes sont aussi observés, mais de façon plus limitée spatialement dans les départements de **la Loire** et de **la Haute-Loire**. A l'opposé, une analyse sur les niveaux de densité médicale les moins conséquents, **inférieurs à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** permet de définir les contours périphériques des territoires de santé du « sous-encadrement médical ». Les marges, les franges, les périphéries... sont souvent décriées en tant qu'espaces de fragilité, ce que confirme la répartition des densités médicales. Les périphéries de nombreux départements sont touchées par ces faibles densités, particulièrement développées spatialement dans les départements de **l'Ain**, de **la Loire**, **l'Ardèche** et **l'Isère** pour l'entité « Rhône-Alpes », et principalement le département de **la Haute-Loire** pour l'entité « Auvergne ».

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-Aura, 2022

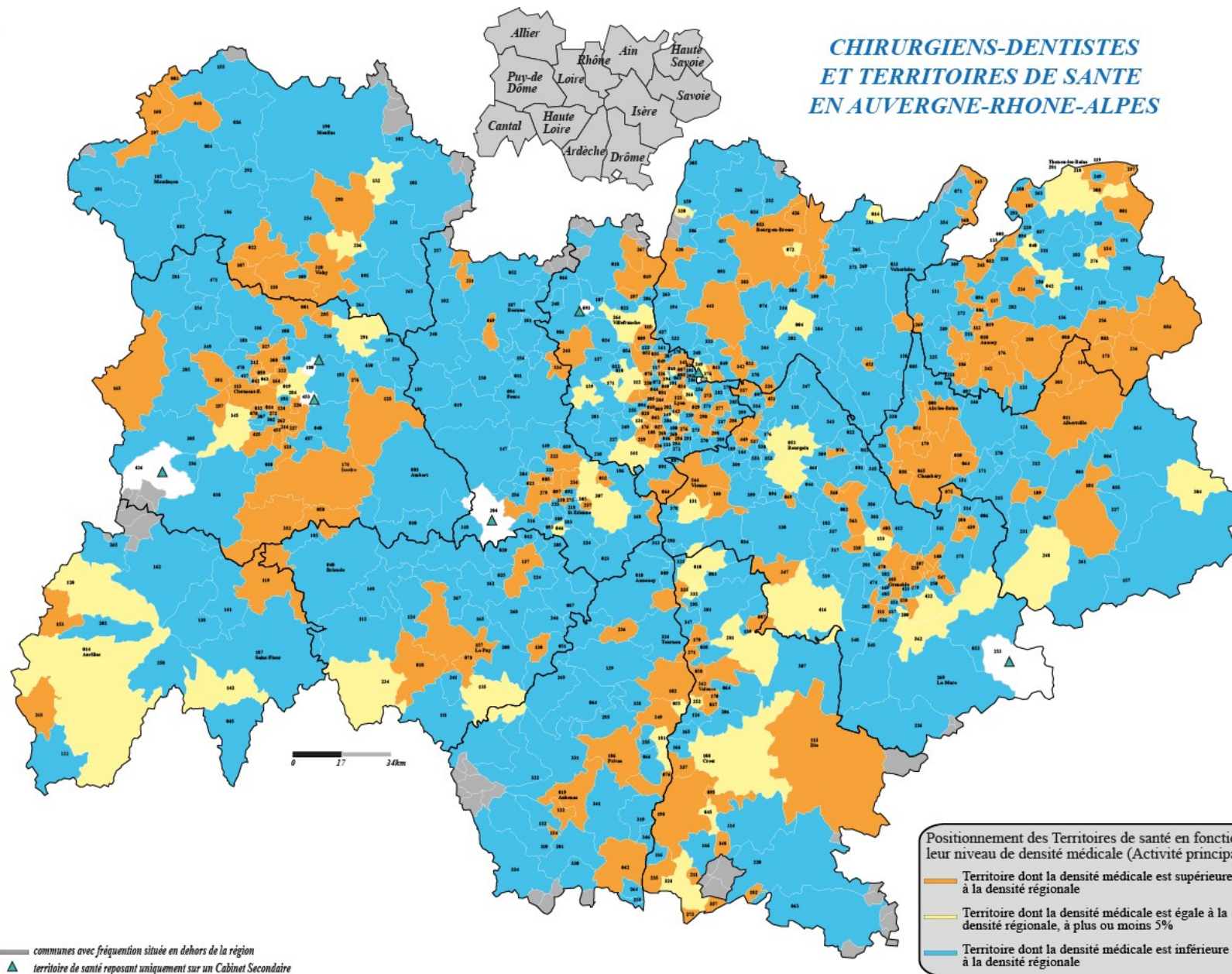
URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Le positionnement de chacun des territoires de santé, à partir de sa densité médicale et en fonction de la densité médicale régionale permet de proposer une cartographie de synthèse (*carte n° 5*), permettant de préciser 3 situations :

- **Situation 1** : Territoire de santé dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale.

- **Situation 2** : Territoire de santé dont la densité médicale est égale à la densité médicale régionale, à plus ou moins 5,0%.

- **Situation 3** : Territoire de santé dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale.

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **La densité médicale par territoire de santé :** sur la période considérée, la densité médicale de la région a enregistré une évolution à la hausse, passant de 55 à 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. Hier, 40,5% des territoires de santé affichaient une densité médicale supérieure à la moyenne régionale, pour 43,0% de la population région. Aujourd'hui, 40,3% des territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à la moyenne régionale, pour 50,5% de la population. Les tendances que l'on peut observer à l'échelle des territoires de santé, sachant que le nombre de territoires a baissé, laisse entrevoir une légère progression du nombre de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une hausse de +10,0% sur la période considérée. A l'opposé, l'on observe une évolution à la baisse du nombre de territoires de santé dont les densités médicales sont comprises entre 40 et 50, et entre 50 et 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une baisse de -20,0%. Mais sur la période considérée, la tendance la plus significative concerne la forte progression des territoires de santé dont les densités médicales sont les plus faibles, inférieurs à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants et dont les effectifs ont été doublés.

◆ **La répartition de la densité médicale par territoires de santé :** sur la période considérée, l'évolution de la distribution des densités médicales conforte un paysage de type "patchwork", reposant sur une alternance de valeurs évoluant en fonction des conditions locales (effectif de population et effectif de chirurgiens-dentistes) sans réelle géographie d'opposition entre les deux anciennes entités régionales. Toutefois, la tendance marque une accentuation de plus en plus soutenue, d'opposition d'encadrement entre les périphéries des départements, plutôt rurales et en situation de « sous-encadrement médical » et les espaces structurés autour des pôles urbains, plutôt centraux, et en situation de « sur-encadrement médical ».

2.1.2.2 – Activité principale et activité secondaire : quelle conséquence pour l'encadrement médical ?

◆ Comme évoqué plus haut, l'activité professionnelle des chirurgiens-dentistes libéraux peut se partager sur plusieurs sites géographiques. Le taux d'encadrement des communes a ainsi progressé, passant de 20,2% à 20,6% des communes, et le taux de couverture de la population passant de 73,2% à 73,6% de la population régionale. La prise en compte de ces activités « partagées spatialement » à l'échelle des territoires de santé a deux conséquences. La première, la plus significative, repose sur le maintien de 7 territoires de santé dont l'existence ne repose que sur ces activités secondaires. Ces territoires de santé sont symbolisés par un triangle sur les cartes (▲). La deuxième conséquence repose sur les effets de ces activités secondaires sur l'encadrement médical et les conséquences sur la densité médicale. Ainsi, **43,3% des territoires de santé** de la région Auvergne-Rhône-Alpes (contre 40,3% précédemment) enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale. Ces territoires de santé concentrent **52,9% de la population** régionale (contre 50,5% précédemment). Si l'on prend en compte l'ensemble des territoires de santé dont les seuils de densité médicale sont compris entre [50-60], et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000, c'est plus d'un territoire de santé sur deux qui est concerné (**61,7%** des territoires de santé), et couvrant près de **62,0%** de la population régionale (*tableau n° 9*). Globalement, la prise en compte des activités secondaires témoigne de phénomènes de

concentration, avec une progression, entre 8,0% et 10,0% du nombre de territoires de santé à forte densité médicale. Mais elle témoigne aussi d'un recul du nombre de territoires de santé à faible densité médicale, entre -10,0% et -15,0%. Les activités secondaires contribuent à maintenir des territoires de santé dépourvus de praticiens en activité principale, mais aussi de participer au renforcement des niveaux de densité médicale au sein de territoires à faible densité.

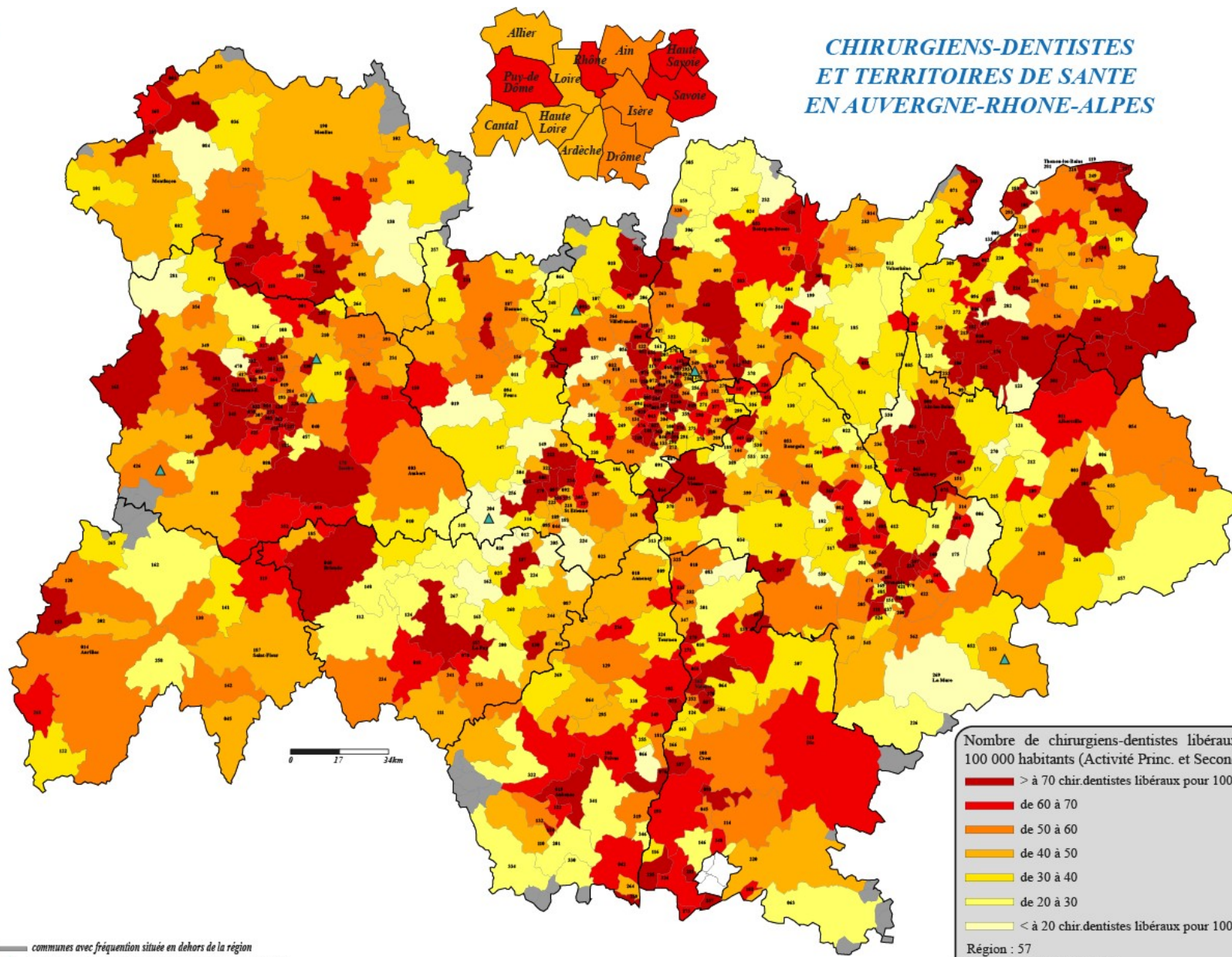
Tableau n° 9 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale et secondaire):

Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	154	25,7%	34,0%	102
de 60 à 70	73	12,2%	11,7%	64
de 50 à 60	92	15,3%	15,9%	55
de 40 à 50	91	15,2%	13,4%	45
de 30 à 40	94	15,7%	12,9%	35
de 20 à 30	62	10,3%	8,6%	26
< à 20 p. 100 000 hab.	34	5,7%	3,4%	16
Région	600	100,0%	100,0%	58

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Le paysage issu de la répartition de la densité médicale (chirurgiens-dentistes libéraux à activité principale et secondaire) à l'échelle des territoires de santé ne contribue pas à bouleverser la géographie décrite précédemment, toutes les tendances spatiales se retrouvent (*carte n° 6*). En dehors des effets sur la densité médicale, la prise en compte des activités secondaires permet de corriger le niveau de densité médicale pour les 7 territoires de santé dépendant de ces activités secondaires.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-Aura, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

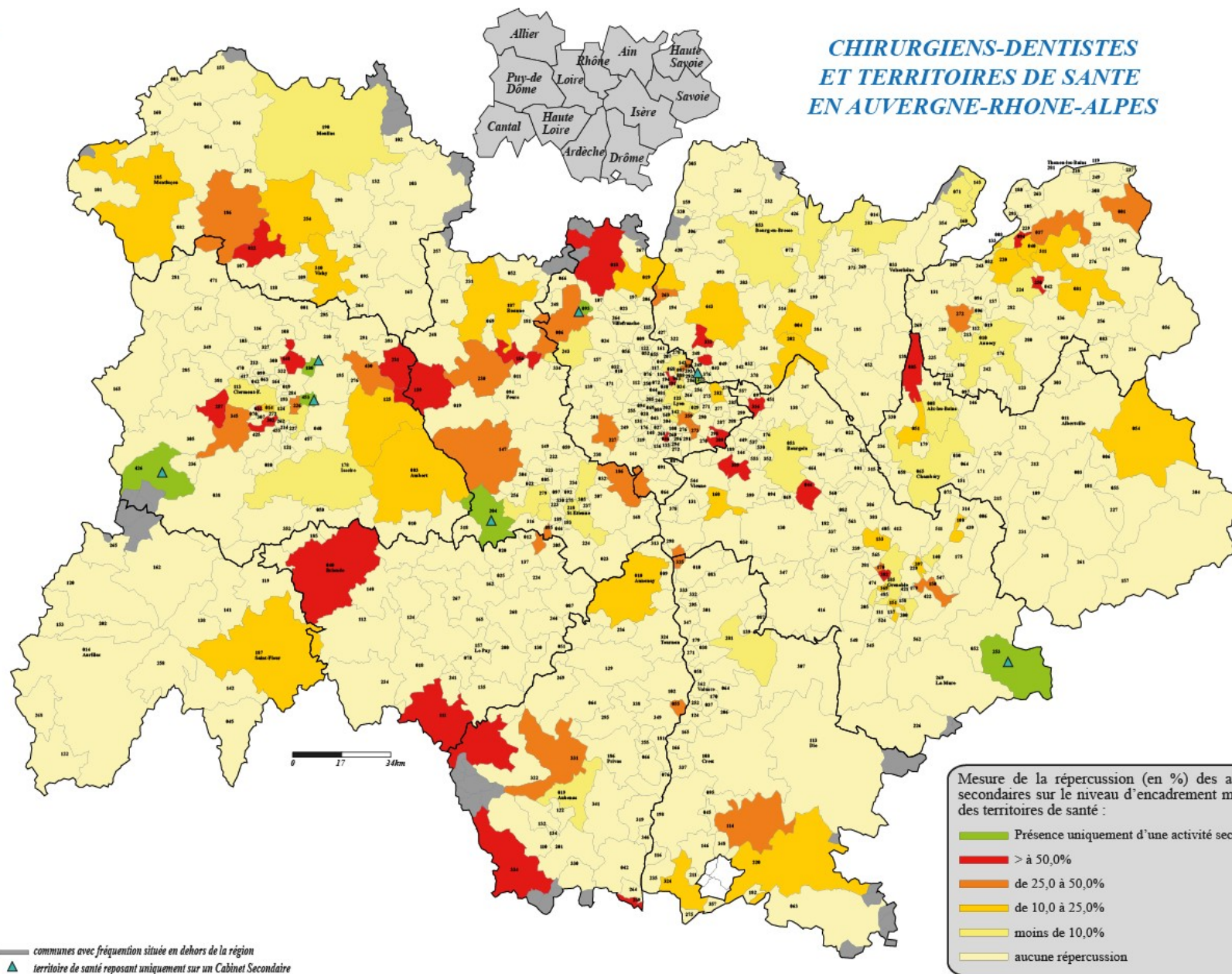
◆ De façon plus affinée, se pose la question des répercussions de la prise en compte des activités secondaires sur les niveaux de densité médicale des territoires de santé concernés (*carte n° 7*). L'objectif est de mesurer l'évolution (en pourcentage) entre la densité médicale sans et avec les activités secondaires. Compte tenu du faible nombre de professionnels concernés, **81,3% des territoires de santé** ne sont pas concernés. La progression de la densité médicale est :

- inférieure à +10,0% pour **4,3% des territoires de santé** (26 territoires de santé)
- comprise entre +10,0% et +25,0% pour **5,3% des territoires de santé** (32 territoires de santé)
- comprise entre +25,0% et +50,0% pour **6,0% des territoires de santé** (36 territoires de santé)
- supérieure à +50,0% pour **1,8% des territoires de santé** (11 territoires de santé)
- totale pour **1,2% des territoires de santé** (7 territoires de santé dépourvus en activité principale).

Les répercussions de la présence de chirurgiens-dentistes libéraux à activité secondaire sur le niveau de la densité médicale par territoire de santé :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE
MEDICALE EN AUVERGNE
RHONE-ALPES

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AuraG, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux :

2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de 47 ans :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) exerçant en région Auvergne-Rhône-Alpes est **de 47 ans**, l'âge médian étant **de 46 ans (tableau n° 10)**. La prise en compte de la différenciation par le sexe souligne un vieillissement plus prononcé de +5 années pour des chirurgiens-dentistes-hommes, soit un âge moyen **de 49 ans** contre **44 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes.

Tableau n° 10 : Age moyen des chirurgiens-dentistes libéraux, par sexe et par département :

Les départements	Age moyen Ensemble	Age moyen Homme	Age moyen Femme
Ain	46,2 ans	48,5 ans	43,2 ans
Allier	49,9 ans	52,1 ans	46,6 ans
Ardèche	49,5 ans	52,5 ans	44,7 ans
Cantal	50,1 ans	53,7 ans	44,8 ans
Drôme	47,9 ans	48,4 ans	47,0 ans
Isère	48,4 ans	50,6 ans	45,7 ans
Loire	48,2 ans	49,6 ans	46,2 ans
Haute-Loire	46,6 ans	49,5 ans	41,9 ans
Puy-de-Dôme	46,1 ans	47,7 ans	44,7 ans
Rhône	45,7 ans	47,9 ans	43,2 ans
Savoie	46,4 ans	48,3 ans	43,8 ans
Haute-Savoie	46,2 ans	48,3 ans	43,4 ans
Région AuRa	46,9 ans	49,0 ans	44,4 ans

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv.2022

Sur le plan régional, l'amplitude est de 4,4 années entre le département **du Rhône** qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **45,7 ans**, et le département **du Cantal** qui avec un âge moyen égal à **50,1 ans**, enregistre l'âge moyen le plus élevé. Dans l'ensemble, les départements **du Cantal**, de **l'Allier**, de **l'Ardèche**, de **l'Isère**, de **la Loire** et de **la Drôme** enregistrent les âges moyens les plus élevés, compris entre 48 et 50 ans. A l'opposé, le département **du Rhône** enregistre l'âge moyen le plus faible. Dans ce contexte, les départements de **la Haute-Loire**, de **la Savoie**, de **l'Ain**, de **la Haute-Savoie** et **du Puy-de-Dôme** s'inscrivent dans la tendance régionale (46,9 ans), enregistrant des âges moyens compris entre 46,0 et 46,6 ans.

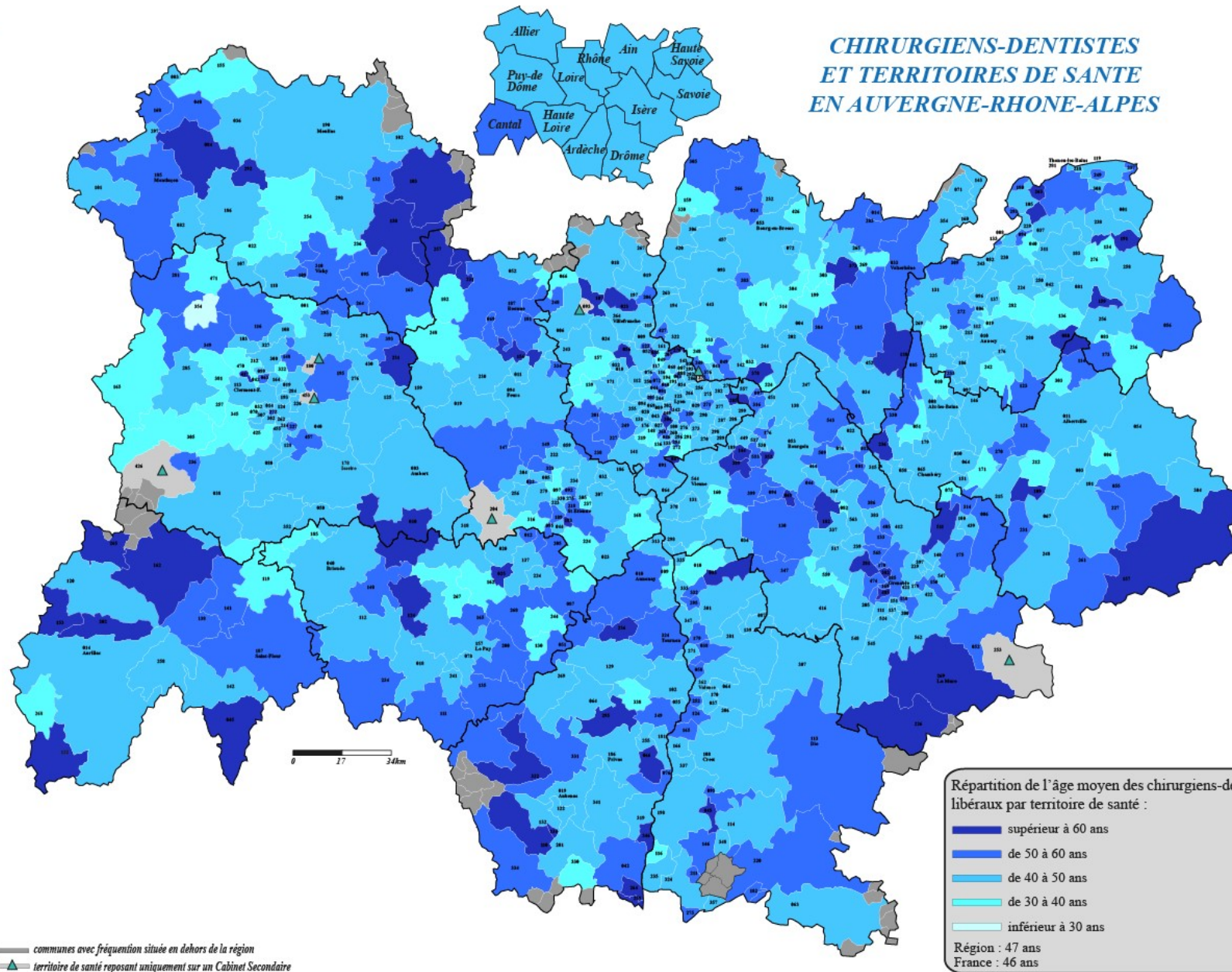
◆ Le paysage issu de la répartition des âges moyens des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) souligne les traits d'une géographie d'opposition entre les espaces périphériques ou « marges rurales » dont les âges moyens sont les plus élevés, contrairement aux espaces centraux et urbains, aux âges moyens plus faibles (*carte n° 8*). Globalement, la répartition des âges moyens est dominée par la classe d'âge entre [40-50 ans], soit la situation enregistrée par plus de la moitié des territoires de santé (*tableau n° 11*). En effet, **50,7% des territoires de santé** enregistrent un âge moyen compris entre 40 et 50 ans, expliquant la forte diffusion de ces valeurs à l'échelle de la région. A un degré moindre, la classe d'âge [50-60 ans] est également bien représentée, soit un quart des territoires de santé (**25,2%**). Ces deux classes d'âge résument à elles seules la situation de près de **76,0% des territoires de santé**. Si l'on ne retient que les classes extrêmes, très peu de territoires de santé enregistrent un âge moyen inférieur à 30 ans, soit **3 territoires de santé** présents dans les départements de **l'Ain** et **du Puy-de-Dôme**. A l'opposé, **54 territoires de santé** enregistrent un âge moyen supérieur à 60 ans et plus, soit **9,0% des territoires de santé**. Ce type de territoire représente **40,0%** des territoires de santé du département **du Cantal** et **26,5%** des territoires de santé pour **l'Ardèche**. Ces mêmes territoires concernent entre **10,0%** et **15,0%** des territoires de santé pour les départements de **l'Isère** et de **l'Allier**.

Tableau n° 11 : Répartition des territoires de santé en fonction des âges moyens :

Les départements	Inf. à 30 ans		De 30 à 40 ans		De 40 à 50 ans		De 50 à 60 ans		Sup. à 60 ans		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Ain	2	3,8	11	20,8	28	52,8	11	20,8	1	1,9	53
Allier	—	—	4	14,3	11	39,3	9	32,1	4	14,3	28
Ardèche	—	—	3	8,8	15	44,1	7	20,6	9	26,5	34
Cantal	—	—	3	20,0	3	20,0	3	20,0	6	40,0	15
Drôme	—	—	2	4,7	25	58,1	14	32,6	2	4,7	43
Isère	—	—	5	5,7	47	53,4	27	30,7	9	10,2	88
Loire	—	—	8	17,0	22	46,8	14	29,8	3	6,4	47
Haute-Loire	—	—	5	18,5	11	40,7	10	37,0	1	3,7	27
Puy-de-Dôme	1	1,5	15	23,1	32	49,2	14	21,5	3	4,6	65
Rhône	—	—	14	13,5	62	59,6	20	19,2	8	7,7	104
Savoie	—	—	6	17,6	16	47,1	9	26,5	3	8,8	34
Haute-Savoie	—	—	12	19,4	32	51,6	13	21,0	5	8,1	62
Région AuRa	3	0,5%	88	14,7%	304	50,7%	151	25,2%	54	9,0%	600

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

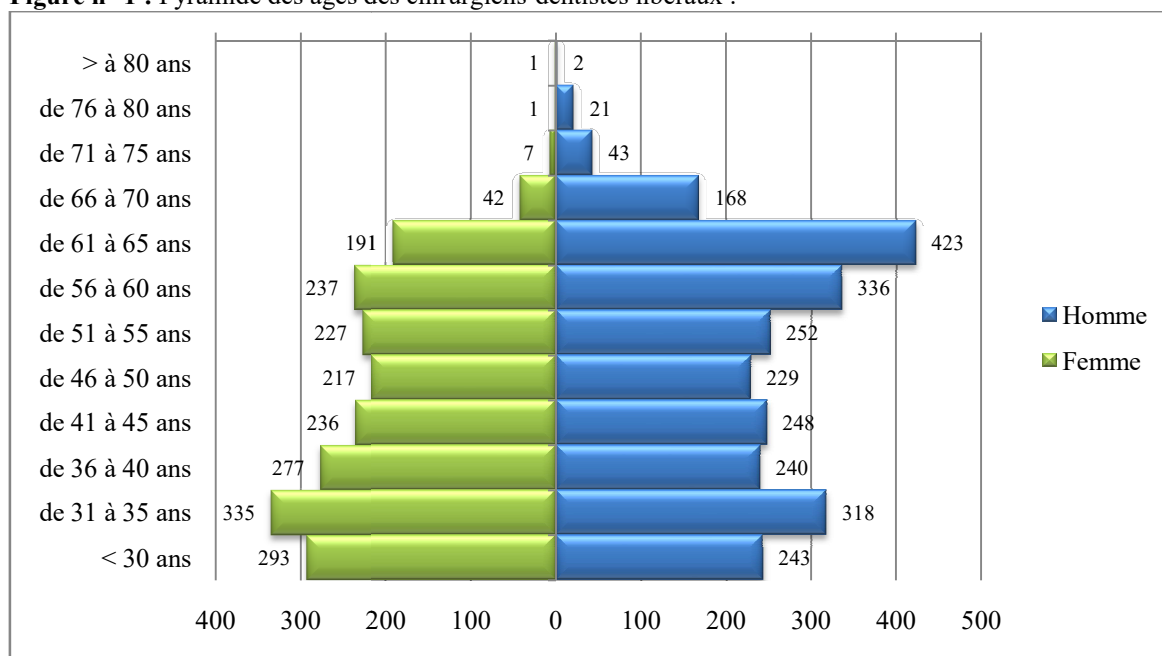
CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



2.2.2 - Structure par âge : plus d'un tiers des praticiens âgés de moins de 40 ans:

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la pyramide des âges (*figure n° 1*) dessine les traits d'une démographie « transitoire ». En effet, la transition signifie, en démographie, le passage d'une situation démographique à une autre. La forme pyramidale désigne une structure démographique saine, reposant sur des effectifs jeunes à la base. Une forme pyramidale inversée signifie une structure démographique vieillie reposant sur des effectifs « âgés » au sommet. Entre ces situations extrêmes, la forme transitoire signifie le passage d'une situation à une autre. La forme peut être associée à un « nid d'abeille ». Concernant la pyramide des chirurgiens-dentistes libéraux, on obtient cette forme assez compact et homogène de classes d'âge inférieures à 55 ans.

Figure n° 1 : Pyramide des âges des chirurgiens-dentistes libéraux :



Source : ASIP, 1^{er} janvier 2022

Concernant le sex-ratio, l'on constate deux tendances. La première démontre que les chirurgiens-dentistes-hommes sont les plus présents parmi les effectifs. **55,0% des praticiens** sont des hommes. La deuxième tendance témoigne d'une très forte féminisation des praticiens parmi les classes d'âge les plus jeunes, tendance observée sur le plan national⁸. La proportion des chirurgiens-dentistes-femmes est **supérieure à 50,0%** chez les praticiens âgés de moins de 40 ans. Chez les moins de 30 ans, **54,7%** des praticiens sont des femmes.

⁸ Démographie des chirurgiens-dentistes : état des lieux et perspectives (novembre 2021), ONDPS

◆ Au 1^{er} janvier 2022, près de **36,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de moins de 40 ans (*tableau n° 12*). Ce résultat, en progression, traduit une tendance nationale observée d'un rajeunissement de la profession. Mais cette tendance régionale n'est pas généralisée, seuls cinq départements sont concernés. En effet, les départements de **l'Ain, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de la Savoie** et de **la Haute-Savoie**, sont les seuls à enregistrer des taux supérieurs à la moyenne régionale. Parmi ces départements, ceux **du Puy-de-Dôme et du Rhône** affichent les taux les plus conséquents, près de **40,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans. A l'opposé, les départements de **l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal** et de **la Drôme** enregistrent les taux les plus faibles, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans représentent de **25,0% à 30,0%** des effectifs. Parmi ces départements, celui **du Cantal** enregistre le taux le plus faible, seul un quart des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans.

Tableau n° 12 : Effectifs de chirurgiens-dentistes par groupes d'âge et par département :

Les départements	Moins de 40 ans		De 40 à 49 ans		De 50 à 54 ans		De 55 à 59 ans		60 ans et plus		Totaux
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Ain	130	39,9	57	17,5	34	10,4	39	12,0	66	20,2	326
Allier	47	29,0	22	13,6	22	13,6	25	15,4	46	28,4	162
Ardèche	42	27,8	29	19,2	19	12,6	17	11,3	44	29,1	151
Cantal	18	25,0	14	19,4	7	9,7	12	16,7	21	29,2	72
Drôme	86	28,4	70	23,1	39	12,9	47	15,5	61	20,1	303
Isère	211	31,4	121	18,0	82	12,2	87	12,9	171	25,4	672
Loire	109	32,8	58	17,5	33	9,9	48	14,5	84	25,3	332
Haute-Loire	38	35,8	21	19,8	14	13,2	15	14,2	18	17,0	106
Puy-de-Dôme	164	37,8	90	20,7	46	10,6	41	9,4	93	21,4	434
Rhône	486	39,9	249	20,4	103	8,4	120	9,8	261	21,4	1 219
Savoie	105	37,8	58	20,9	28	10,1	30	10,8	57	20,5	278
Haute-Savoie	200	37,6	122	22,9	47	8,8	66	12,4	97	18,2	532
Région AuRa	1 636	35,7%	911	19,9%	474	10,3%	547	11,9%	1 019	22,2%	4 587

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Au 1^{er} janvier 2022, plus de **22,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de 60 ans et plus (*tableau n° 12*). De nouveau, ce seuil n'est pas généralisé, et cinq départements sont concernés. En effet, les départements de **l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de l'Isère** et de **la Loire** sont les seuls départements dont la part des chirurgiens-dentistes libéraux est supérieure à la moyenne régionale. Parmi ces départements, ceux de **l'Allier, de l'Ardèche et du Cantal** enregistrent les taux les plus conséquents. De **29,0% à 30,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. A l'opposé, les départements de **la Drôme, de la Haute-Loire, de la Savoie** et de **la Haute-Savoie** enregistrent les taux les plus faibles. En effet, les chirurgiens-

dentistes libéraux âgés de 60 et plus représentent moins de **20,0%** des effectifs. Parmi ces départements, celui de la **Haute-Loire** enregistre le taux le plus faible, **17,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans** : sur la période considérée, les effectifs ont enregistré une tendance à la hausse, « soutenue », soit une progression de +25,7% des effectifs. Excepté le Cantal, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une progression des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans. Cette hausse est comprise entre +7,0% et +20,0% pour les départements du Puy-de-Dôme, de la Drôme et de la Haute-Savoie ; entre +25,0% et +30,0% pour les départements du Rhône, de l'Ardèche et de la Loire ; entre +30,0% et +50,0% pour les départements de la Haute-Loire, de l'Isère et de l'Ain ; supérieure à +50,0% pour les départements de la Savoie et de l'Allier. Dans ce contexte, le département du Cantal est le seul à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans, soit un recul de -14,3% des effectifs des moins de 40 ans.

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 40 à 49 ans** : sur la période considérée, les effectifs ont enregistré une tendance à la hausse, mais plus faible, soit une progression de +6,7% des effectifs. Sept départements s'inscrivent dans cette tendance. Cette hausse est comprise entre +5,0% et +10,0% pour les départements de la Drôme, de l'Ardèche et du Cantal ; entre +15,0% et +25,0% pour les départements du Puy-de-Dôme et de la Savoie ; entre +25,0% et +30,0% pour les départements du Rhône et de la Haute-Savoie. A l'opposé, cinq départements ont enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 40 à 49 ans. Cette baisse est inférieure à -20,0% pour les départements de l'Ain, de la Loire et de l'Isère ; supérieure à -20,0% pour la Haute-Loire et l'Allier.

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 à 54 ans** : sur la période considérée, les effectifs ont enregistrés une tendance à la baisse, « forte », soit une baisse de -17,9% des effectifs. Excepté la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, marquée une évolution à la baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 à 54 ans. Cette baisse est inférieure à -10,0% pour le département de l'Ardèche ; comprise entre -10,0% et -20,0% pour les départements de l'Isère, de la Drôme, de l'Ain et du Rhône ; comprise entre -20,0% et -30,0% pour les départements de la Savoie, de l'Allier et de la Haute-Savoie ; supérieure à -30,0% pour les départements du Cantal et de la Loire. A l'opposé, seuls deux départements ont enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la hausse des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 à 54 ans. Cette hausse est comprise entre +7,0% et +8,0% pour les départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 à 59 ans** : sur la période considérée, les effectifs ont enregistrés une tendance à la baisse, « soutenue », soit une baisse de -33,3% des effectifs. Cette baisse est généralisée, tous les départements sont concernés par une tendance à la baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 à 59 ans. Cette baisse est inférieure à -10,0% pour les départements de la Drôme et de la Haute-Loire ; comprise ente -10,0% et -25,0% pour les départements de la Loire, de la Haute-Savoie et du Cantal ; comprise -25,0% et -50,0% pour les départements du Puy-de-Dôme, du Rhône, de l'Isère, de l'Allier, de la Savoie et de la Loire ; supérieure à -50,0% pour les départements de l'Ardèche et de l'Ain.

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus** : sur la période considérée, les effectifs ont enregistré une tendance à la hausse, « particulièrement soutenue », soit une progression de +41,1% des effectifs. Cette hausse est généralisée, tous les départements sont concernés par une tendance à la hausse des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus. Cette hausse est comprise entre +10,0% et +25,0% pour les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, de la Savoie et de la Haute-Loire ; comprise entre +25,0% et +50,0% pour les départements de l'Isère, de la Drôme, de la Haute-Savoie, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Loire ; supérieure à +50,0% pour le département du Rhône.

2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 0,80 :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'on dénombre 80 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, soit **un indice de vieillissement égal à 0,80 (tableau n° 13)**. Ce résultat s'inscrit dans la continuité des tendances démographiques observées précédemment, et notamment la progression des classes d'âge les plus jeunes. En termes de vieillissement, l'indice de vieillissement ne révèle pas, à ce stade, de déséquilibres générationnels. Au contraire, une valeur inférieure à 1,0 caractérise une situation démographique favorable et équilibrée, reposant sur des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, supérieurs à ceux âgés de 50 ans et plus, respectivement **55,5%** et **44,5%** des effectifs. Les départements de **l'Ain**, de **la Haute-Loire**, de **du Puy-de-Dôme**, de **du Rhône**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie** illustrent cette tendance. Les niveaux d'indice de vieillissement traduisent des situations où les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans sont supérieurs à ceux âgés de 50 ans et plus.

Tableau n° 13 : L'indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux, par département :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 50 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 50 ans et plus	Indice de Vieillessement
Ain	187	139	0,74 (74)
Allier	69	93	1,35 (135)
Ardèche	71	80	1,13 (113)
Cantal	32	40	1,25 (125)
Drôme	156	147	0,94 (94)
Isère	332	340	1,02 (102)
Loire	167	165	0,99 (99)
Haute-Loire	59	47	0,80 (80)
Puy-de-Dôme	254	180	0,71 (71)
Rhône	735	484	0,66 (66)
Savoie	163	115	0,71 (71)
Haute-Savoie	322	210	0,65 (65)
Région AuRa	2 547	2 040	0,80 (80)

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le rapport est au contraire plus équilibré pour les départements de **la Drôme**, de **l'Isère** et de **la Loire** dont les niveaux d'indices de vieillissement traduisent une situation d'effectifs proches. A l'opposé, la situation est plus contrastée pour les départements de **l'Allier**, de **l'Ardèche** et de **du Cantal** dont les indices de vieillissement soulignent l'existence de situations de déséquilibres générationnels. Les valeurs supérieures à 1,0 traduisent l'importance des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de plus de 50 ans, supérieurs à ceux âgés de moins 50 ans.

◆ La prise en compte des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé rend compte de la vulnérabilité territoriale de l'offre de soins face au vieillissement démographique (*tableau n° 14*). Globalement, près d'un territoire de santé sur deux, soit **48,8% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement **inférieur à 1,0**. A l'opposé, plus d'un territoire de santé sur deux, soit **51,2% des territoires de santé**, enregistrent un indice de vieillissement **égal ou supérieur à 1,0**. Une lecture plus détaillée des résultats permet d'en préciser les contours :

- **112 territoires de santé**, soit **18,7% du total** ne sont pas concernés, aucun praticien n'est âgé de 50 ans et plus, l'indice de vieillissement est égal à 0,0. **6,9% de la population** régionale est concernée.

- **181 territoires de santé**, soit **30,2% du total**, enregistrent un indice de vieillissement compris entre 0,1 et 0,99. Le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 restent supérieurs à celui des plus de 50 ans, la situation démographique n'est pas préoccupante. **50,2% de la population** régionale est concernée.

- **87 territoires de santé**, soit **14,5% du total**, enregistrent un indice de vieillissement égal à 1,0. L'on compte autant de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de plus de 50 ans. La situation démographique doit être suivie. **10,6% de la population** régionale est concernée.

- **220 territoires de santé**, soit **36,7% du total**, enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0. L'on dénombre plus de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La situation démographique est préoccupante, un déséquilibre générationnel est installé. **32,3% de la population** régionale est concernée.

- dont **134 territoires de santé** enregistrant un **Indice de vieillissement dit « total »** signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus, soit **22,3% des territoires de santé**. La situation démographique est particulièrement préoccupante au sein de ces territoires, fortement frappés par un déséquilibre générationnel global. **L'Allier, la Haute-Loire et le Cantal** sont les départements les plus concernés par ces situations démographiques. Plus d'un territoire de santé sur deux dans le Cantal enregistre un indice de vieillissement dit « total », soit **53,3% des territoires de santé** du département. A l'opposé, **l'Ain** est le département le moins concerné, moins de **10,0% des**

territoires de santé du département enregistrent un indice de vieillissement dit « total ». **8,6% de la population régionale est impactée.**

Tableau n° 14 : Répartition territoires de santé en fonction des indices de vieillissement :

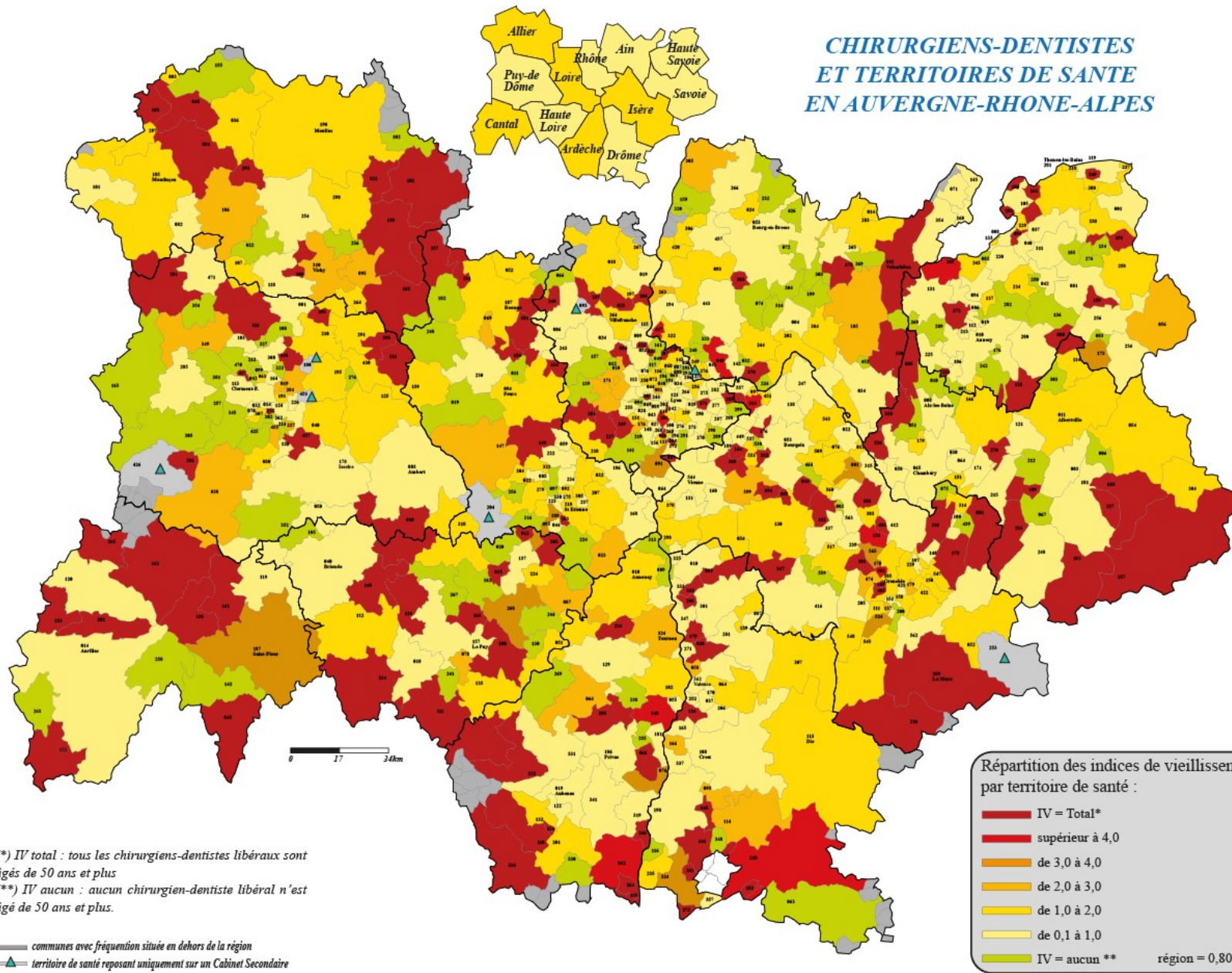
Les départements	IV = 0	IV de 0,0 à 0,5	IV de 0,5 à 1,0	IV de 1,0 à 1,5	IV de 1,5 à 2,0	IV > à 2,0	IV Total	Total
Ain	32,1	15,1	26,4	5,7	7,5	3,8	9,4	100,0
Allier	14,3	10,7	25,0	3,6	10,7	3,6	32,1	100,0
Ardèche	17,6	14,7	20,6	0,0	5,9	11,8	29,4	100,0
Cantal	20,0	6,7	13,3	0,0	0,0	6,7	53,3	100,0
Drôme	7,0	27,9	20,9	0,0	14,0	4,7	25,6	100,0
Isère	9,1	11,4	37,5	4,5	6,8	8,0	22,7	100,0
Loire	17,0	14,9	31,9	6,4	8,5	4,3	17,0	100,0
Haute-Loire	25,9	7,4	22,2	0,0	7,4	3,7	33,3	100,0
Puy-de-Dôme	29,2	20,0	16,9	4,6	9,2	0,0	20,0	100,0
Rhône	16,3	32,7	23,1	2,9	3,8	2,9	18,3	100,0
Savoie	17,6	20,6	23,5	8,8	0,0	0,0	29,4	100,0
Haute-Savoie	22,6	27,4	21,0	4,8	0,0	4,8	19,4	100,0
Région AuRa	18,7	19,8	24,8	3,8	6,2	4,3	22,3	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ La distribution géographique des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé permet de donner une vision territoriale de la réalité des difficultés démographiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (*carte n° 9*). Elle souligne ainsi les traits d'une géographie d'opposition dans laquelle ressortent les territoires de santé dont les indices de vieillissement sont dit « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus. Ces territoires caractérisent une géographie des périphéries, une géographie des marges rurales où l'on observe la forte présence de ce type de territoires. **L'Allier, le Cantal, la Haute-Loire, la Savoie et l'Ardèche** sont parmi les départements les plus impactés, à la fois sur le plan quantitatif que géographique. A l'opposé, les indices de vieillissement inférieur à 1,0, signifiant le maintien d'un équilibre favorable entre les générations de praticiens, dessinent les traits d'une géographie d'espaces plus centraux structurés autour des pôles urbains où l'on observe la forte présence de ce type de territoires et d'indices de vieillissement. **L'Ain, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Haute-Savoie** sont les départements parmi les plus représentatifs de la fréquence de territoires de santé affichant les niveaux d'indice de vieillissement parmi les plus faibles.

L'indice de Vieillessement des chirurgiens-dentistes libéraux par Territoire de santé, soit 0,80 ou 80 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, et pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (année réf. 2022) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



(*) IV total : tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 50 ans et plus
 (**) IV aucun : aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 50 ans et plus.

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
 ▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
 URPS-CD-Aura, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
 GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **L'Indice de vieillissement** : sur la période considérée, le rapport entre les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, et ceux âgés de moins de 50 ans, a évolué favorablement. En effet, l'indice de vieillissement est passé de la valeur de 1,0 ou 98 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans à 0,8 ou 80 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La tendance à un rajeunissement des effectifs évoquée précédemment semble être en partie responsable de cette évolution. La part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans est ainsi passée de 50,4% à 55,5%.

◆ **Départements et indice de vieillissement** : sur la période considérée, l'observation de l'évolution des indices de vieillissement permet de décrire 4 situations :

- **Situation 1** : la situation démographique reste inchangée, les niveaux d'indices de vieillissement enregistrent peu de variations, soit la situation des départements du Cantal, de la Drôme et de la Haute-Loire.

- **Situation 2** : la situation démographique évolue favorablement mais les indices de vieillissement demeurent préoccupants, soit la situation des départements de l'Allier, de l'Ardèche et de l'Isère.

- **Situation 3** : la situation démographique évolue favorablement et les indices de vieillissement ne sont plus préoccupants, soit la situation des départements de la Loire, de l'Ain et de la Savoie.

- **Situation 4** : la situation démographique évolue favorablement et les indices de vieillissement sont toujours favorables, soit la situation des départements du Puy-de-Dôme, du Rhône et de la Haute-Savoie.

◆ **Territoires de santé et indice de vieillissement** : sur la période considérée, la distribution des territoires de santé en fonction des niveaux d'indices de vieillissement permet de dégager 3 tendances :

- **Stagnation** du nombre de territoires de santé : le nombre de territoires de santé dont l'indice de vieillissement est compris entre 0,5 et 1,0 (signifiant plus de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins 50 ans) est resté stable sur les périodes considérées.

- **Baisse** du nombre de territoires de santé : le nombre de territoires de santé dont l'indice de vieillissement est égal à 0,0 (signifiant l'absence de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus) a enregistré une évolution à la baisse, soit un recul de -0,4%. Cette évolution à la baisse concerne aussi le nombre de territoires de santé dont les indices de vieillissement sont compris entre 1,0 et 1,5, entre 1,5 et 2,0 et supérieurs à 2,0, avec un recul moyen de -2,3%.

- **Hausse** du nombre de territoires de santé : le nombre de territoires de santé dont les indices de vieillissement sont compris entre 0,0 et 0,5 ont enregistré une évolution à la hausse. Il en est de même pour les territoires de santé dont les indices de vieillissement sont dit « total ». Pour ces territoires, la hausse moyenne est de l'ordre de +3,4%.

Ces résultats sont particulièrement représentatifs de la dynamique des flux. La prise en compte du rapport entre des effectifs permet de comprendre ces mouvements. Le rajeunissement déjà évoqué des effectifs contribue à favoriser les transferts entre niveaux d'indices de vieillissement. L'installation de jeunes praticiens contribue à diminuer les niveaux d'indices de vieillissement à partir d'un rapport plus favorable entre les générations. A l'opposé, le vieillissement des praticiens sans nouvelle installation contribue à accentuer le déséquilibre entre les générations et à faire progresser les territoires dont tous les praticiens sont âgés de 50 ans et plus.

2.2.4 – Seuil à 55 ans : la prospective démographique = 34,1%

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **34,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus (*tableau n° 15*). Plus d'un tiers des chirurgiens-dentistes libéraux va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2032, et sera donc susceptible de cesser leur activité. Les départements de **l'Ain** et de **la Drôme** s'inscrivent dans cette tendance régionale, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus étant comprise entre **32,0%** et **36,0%**, et l'échéance 2032 s'applique pleinement. Au contraire, la situation démographique est plus favorable pour les départements de **la Haute-Loire**, **du Puy-de-Dôme**, **du Rhône**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**. Comprise entre **30,0%** et **31,0%**, le niveau plus faible de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus préfigure un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2032.

Tableau n° 15 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 55 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus
Ain	221	105	32,2%
Allier	91	71	43,8%
Ardèche	90	61	40,4%
Cantal	39	33	45,8%
Drôme	195	108	35,6%
Isère	414	258	38,4%
Loire	200	132	39,8%
Haute-Loire	73	33	31,1%
Puy-de-Dôme	300	134	30,9%
Rhône	838	381	31,3%
Savoie	191	87	31,3%
Haute-Savoie	369	163	30,6%
Région AuRa	3 021	1 566	34,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, la situation démographique est plus complexe pour les départements de **l'Allier**, de **l'Ardèche** et **du Cantal**. En effet, de **40,0%** à **45,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2032, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent pour ces départements dont la situation démographique est déjà fragile au vu des quelques points abordés.

◆ Au-delà de la dimension temporelle et statistique, l'analyse de la répartition de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus à l'échelle des territoires de santé apporte une dimension territoriale, indispensable à la mesure de la réalité spatiale des difficultés démographiques d'aujourd'hui et de demain (*tableau n° 16*). Mais tous les territoires de santé ne sont pas concernés par cette problématique. Près de **29,0% des territoires de santé** ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 55 ans et plus. **L'Ain, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Savoie et la Haute-Savoie** sont les départements qui concentrent le plus de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. Parmi ces départements, celui de **la Haute-Loire** présente une situation particulièrement significative sur le plan statistique, sachant que près d'un territoire de santé sur deux est concerné, soit **48,1%** des territoires de santé du département. A l'opposé, les départements de **l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire et du Rhône** sont ceux qui comptent le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. Parmi ces départements, celui de **l'Isère** présente la situation la plus significative, seuls **18,2%** des territoires de santé sont concernés.

Tableau n° 16 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Ain	35,8	—	7,5	11,3	17,0	13,2	9,4	5,7	100,0%
Allier	21,4	—	10,7	0,0	10,7	25,0	3,6	28,6	100,0%
Ardèche	23,5	—	5,9	2,9	20,6	11,8	8,8	26,5	100,0%
Cantal	26,7	—	6,7	0,0	0,0	20,0	6,7	40,0	100,0%
Drôme	23,3	—	9,3	9,3	25,6	18,6	4,7	9,3	100,0%
Isère	18,2	—	8,0	10,2	14,8	22,7	10,2	15,9	100,0%
Loire	23,4	—	2,1	14,9	12,8	25,5	10,6	10,6	100,0%
Haute-Loire	48,1	—	0,0	0,0	14,8	14,8	7,4	14,8	100,0%
Puy-de-Dôme	38,5	—	4,6	9,2	20,0	9,2	9,2	9,2	100,0%
Rhône	26,9	—	11,5	14,4	16,3	14,4	6,7	9,6	100,0%
Savoie	29,4	—	2,9	14,7	23,5	8,8	0,0	20,6	100,0%
Haute-Savoie	35,5	—	6,5	11,3	11,3	17,7	3,2	14,5	100,0%
Région AuRa	28,7%	—	7,0%	10,0%	16,3%	16,7%	7,2%	14,2%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **14,2% des territoires de santé** de la région. **L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et l'Isère** sont parmi les départements qui concentrent le plus de territoires de santé dont tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus. Parmi ces départements, la

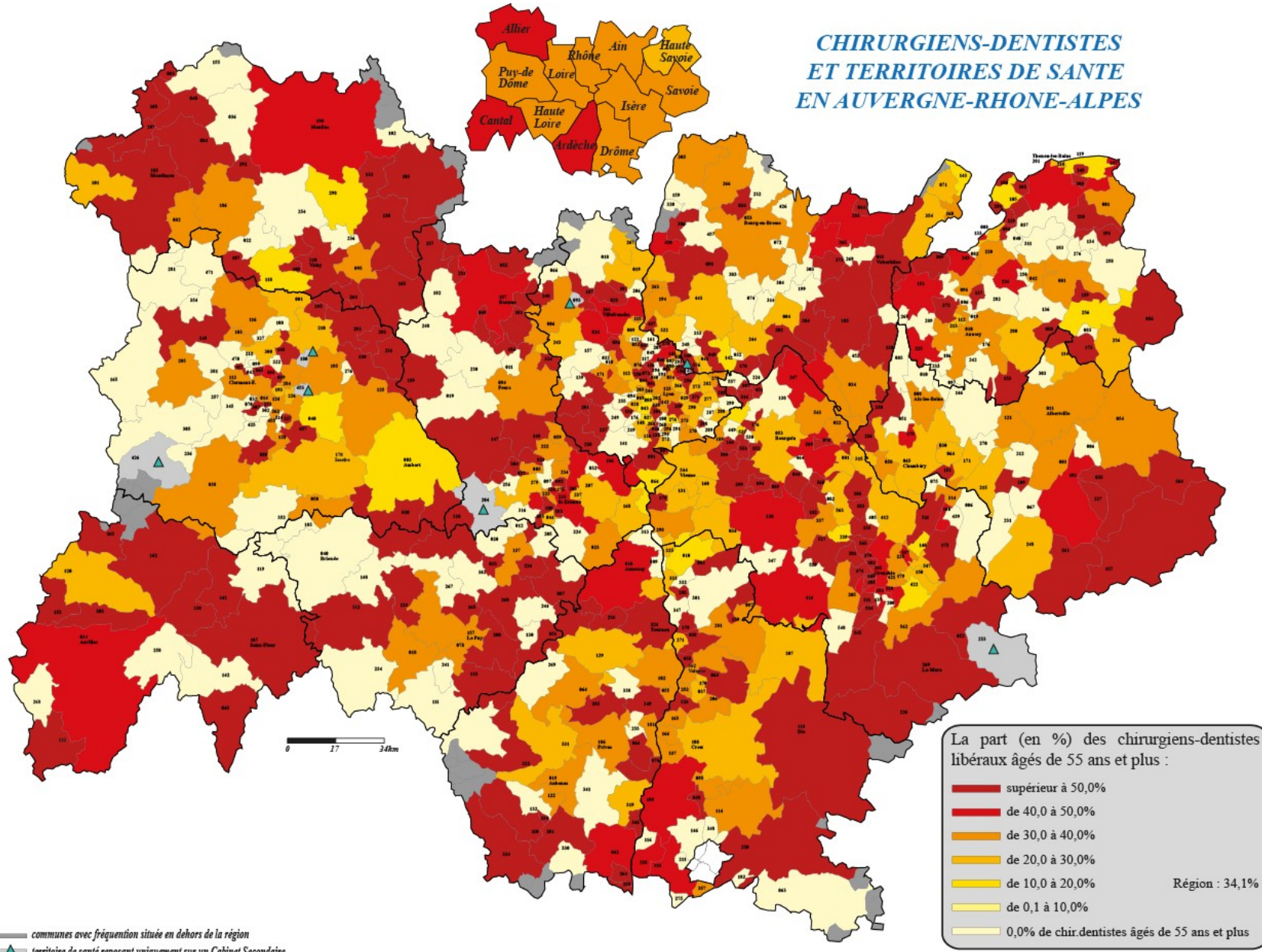
situation **du Cantal** est particulièrement significative, **40,0% des territoires de santé** sont concernés par ce critère. A l'opposé, les départements de **l'Ain, de la Drôme, du Puy-de-Dôme et du Rhône** sont parmi les départements qui comptent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Parmi ces départements, celui de **l'Ain** affiche la situation la plus significative, moins de **6,0% des territoires de santé** du département répondent à ce critère.

Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **21,3% des territoires de santé**, ils sont :

- **moins de 20,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Drôme, de l'Ain, du Rhône, de la Haute-Savoie et du Puy-de-Dôme**.
- **entre 20,0% et 25,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Savoie, de la Loire et de la Haute-Loire**.
- **entre 25,0% et 30,0%** des territoires de santé dans le département de **l'Isère**.
- **entre 30,0% et 40,0%** des territoires de santé dans les départements de **l'Allier et de l'Ardèche**.
- **plus de 40,0%** des territoires de santé dans le département **du Cantal**.

◆ La distribution spatiale du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus à l'échelle des territoires de santé apporte une dimension territoriale aux fragilités démographiques (*carte n° 10*). Le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus permet de prioriser les territoires de santé les plus fragiles. A l'échelle de la région, pour plus d'un territoire de santé sur deux, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **54,3% des territoires de santé**. Excepté les départements de **l'Ain, du Puy-de-Dôme, du Rhône et de la Haute-Savoie** où moins de 50,0% des territoires de santé correspondent à ce critère, tous les départements affichent des niveaux d'impact particulièrement significatifs. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **50,0% à 60,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Drôme, de la Loire, de la Haute-Loire et de la Savoie** ; plus de 60,0% des territoires de santé dans les départements de **l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal et de l'Isère**. Ces niveaux d'impact sont clairement identifiés sur la carte, faisant ainsi écho à une terminologie très médiatique relative à la fracture territoriale, la fracture sanitaire, aux marges rurales ou encore les périphéries où ce type territoires de santé est particulièrement présent.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-Aura, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus** : sur la période considérée, le taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a enregistré une tendance à la baisse, passant de 36,1% à 34,1%. Les dynamiques démographiques peuvent expliquer en partie cette tendance. A l'image d'observations effectuées sur le plan nationale, on assiste un rajeunissement des effectifs par l'arrivée de jeunes praticiens. Cet afflux d'effectifs a pour conséquence un rajeunissement pas « le bas », signifiant en démographie, une progression des classes d'âge les plus jeunes. A l'opposé, les cessations d'activité pour les chirurgiens-dentistes libéraux les plus âgés ont pour conséquence une diminution des effectifs pour les classes d'âge les plus élevés. La combinaison de ces deux facteurs explique en partie cette tendance.

◆ **A l'échelle des départements** : sur la période considérée, nombreux sont les départements à s'inscrire dans la tendance régionale. Ainsi, l'Ain, l'Allier, l'Ardèche, l'Isère, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie sont les départements dont la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a enregistré une baisse. A l'opposé, les départements du Cantal et de la Drôme ont enregistré une tendance inverse, marquée par une tendance à la hausse de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. La situation est restée quasiment inchangée pour les départements de la Loire, de la Haute-Loire et de la Haute-Savoie.

◆ **A l'échelle des territoires de santé** : sur la période considérée, on peut observer les tendances suivantes :

- **Au moins 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus** : le nombre de territoires de santé correspondant à ce critère a peu évolué sur la période considérée, proche d'une stagnation. Aujourd'hui, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent plus de 50,0% des effectifs pour 21,3% des territoires de santé, contre 21,4% hier. A l'image de la région, les départements de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une évolution atone. A un rythme plus soutenue, les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire et de la Savoie ont enregistré une baisse du nombre de territoires de santé dont plus de 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. A l'opposé, les départements du Cantal, de l'Isère, du Rhône et de la Haute-Savoie ont enregistré une tendance inverse, marquée par une progression du nombre de territoires de santé dont plus de 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Deux départements ont enregistré une progression particulièrement significative : le Cantal dont la part des territoires de santé dont plus de 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus est passée de 25,0% à 46,7%, soit +21,7 points ; la Haute-Savoie de 6,4% à 17,7%, soit +11,3 points.

- **Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus** : le nombre de territoires de santé correspondant à ce critère a enregistré une tendance à la hausse. Aujourd'hui, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs pour 54,3% des territoires de santé, contre 40,8% hier, soit une progression de +13,5 points. Au-delà d'une progression soutenue, cette tendance est généralisée, et tous les départements de la région sont concernés par cette hausse. Elle est inférieure à +5 points pour les départements de l'Ain et de l'Ardèche ; entre +5 et +10 points pour la Savoie et le Puy-de-Dôme ; entre +10 et +20 points pour la Haute-Loire, l'Isère et l'Allier ; supérieure à +20 points pour les départements de la Drôme, de la Haute-Savoie et du Rhône.

2.2.5 – Seuil à 60 ans : l'urgence démographique = 22,2%

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **22,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus (*tableau n° 17*). Plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur cinq va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2027, et sera donc susceptible de cesser son activité. Les départements de l'**Allier**, de l'**Ardèche**, du **Cantal**, de l'**Isère** et de la **Loire** se positionnent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus étant comprise entre **25,0%** et **30,0%**, et l'échéance 2027 se rapproche rapidement. Au contraire, la situation démographique est plus favorable pour les départements de l'**Ain**, de la **Drôme**, du **Puy-de-Dôme**, du **Rhône** ou de la **Savoie** où les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus ou moins 20,0% des effectifs. La situation est encore plus favorable pour les départements de la **Haute-Loire** et de la **Haute-Savoie**. Respectivement, **17,0%** et **18,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit les taux les plus faibles, préfigurant ainsi un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2027.

Tableau n° 17 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 60 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus
Ain	260	66	20,2%
Allier	116	46	28,4%
Ardèche	107	44	29,1%
Cantal	51	21	29,2%
Drôme	242	61	20,1%
Isère	501	171	25,4%
Loire	248	84	25,3%
Haute-Loire	88	18	17,0%
Puy-de-Dôme	341	93	21,4%
Rhône	958	261	21,4%
Savoie	221	57	20,5%
Haute-Savoie	435	97	18,2%
Région AuRa	3 568	1 019	22,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, la situation démographique est plus complexe pour les départements de l'**Allier**, de l'**Ardèche** et du **Cantal**. En effet, de **28,0%** à **29,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2027, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent et rapide pour ces départements dont la situation démographique est déjà fragile.

◆ L'analyse de la répartition de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus à l'échelle des territoires de santé complète l'analyse en apportant une dimension territoriale (**tableau n° 17**). Ainsi, tous les territoires de santé ne sont pas concernés par ce niveau de vieillissement. En effet, les territoires de santé qui ne comptabilisent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus sont nombreux, soit **42,5% des territoires de santé** de la région. **L'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Savoie** et la **Haute-Savoie** sont les départements qui regroupent le plus de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus. Parmi ces départements, ceux de **la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme** sont les plus significatifs, plus d'un territoire de santé sur deux n'est pas concerné. Respectivement, **55,6%** et **53,8%** des territoires de santé ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus. A l'opposé, **l'Isère** et **l'Ardèche** sont les départements qui sont les moins concernés par ce critère. Respectivement, **31,8%** et **32,4%** des territoires de santé de ces départements ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus.

Tableau n° 17 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Ain	41,5	3,8	15,1	9,4	13,2	9,4	3,8	3,8	100,0%
Allier	46,4	0,0	7,1	7,1	3,6	21,4	0,0	14,3	100,0%
Ardèche	32,4	0,0	14,7	5,9	11,8	5,9	5,9	23,5	100,0%
Cantal	40,0	0,0	0,0	6,7	0,0	26,7	0,0	26,7	100,0%
Drôme	37,2	2,3	11,6	16,3	16,3	11,6	0,0	4,7	100,0%
Isère	31,8	2,3	11,4	17,0	13,6	9,1	4,5	10,2	100,0%
Loire	40,4	6,4	12,8	4,3	10,6	12,8	4,3	8,5	100,0%
Haute-Loire	55,6	3,7	3,7	0,0	7,4	18,5	3,7	7,4	100,0%
Puy-de-Dôme	53,8	1,5	9,2	10,8	12,3	4,6	3,1	4,6	100,0%
Rhône	42,3	2,9	16,3	9,6	9,6	7,7	3,8	7,7	100,0%
Savoie	47,1	2,9	2,9	20,6	8,8	8,8	0,0	8,8	100,0%
Haute-Savoie	48,4	3,2	17,7	11,3	4,8	8,1	0,0	6,5	100,0%
Région AuRa	42,5%	2,7%	12,0%	10,8%	10,3%	10,0%	2,8%	8,8%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 2021

A l'opposé, 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **8,8% des territoires de santé** de la région. **L'Ardèche** et **le Cantal** sont les deux départements qui regroupent le plus de territoires de santé dont tous des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, près d'un quart des territoires de santé est concerné. A un degré moindre, les départements de **l'Isère** et de **l'Allier** sont également parmi les départements les plus concernés par le poids des territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-

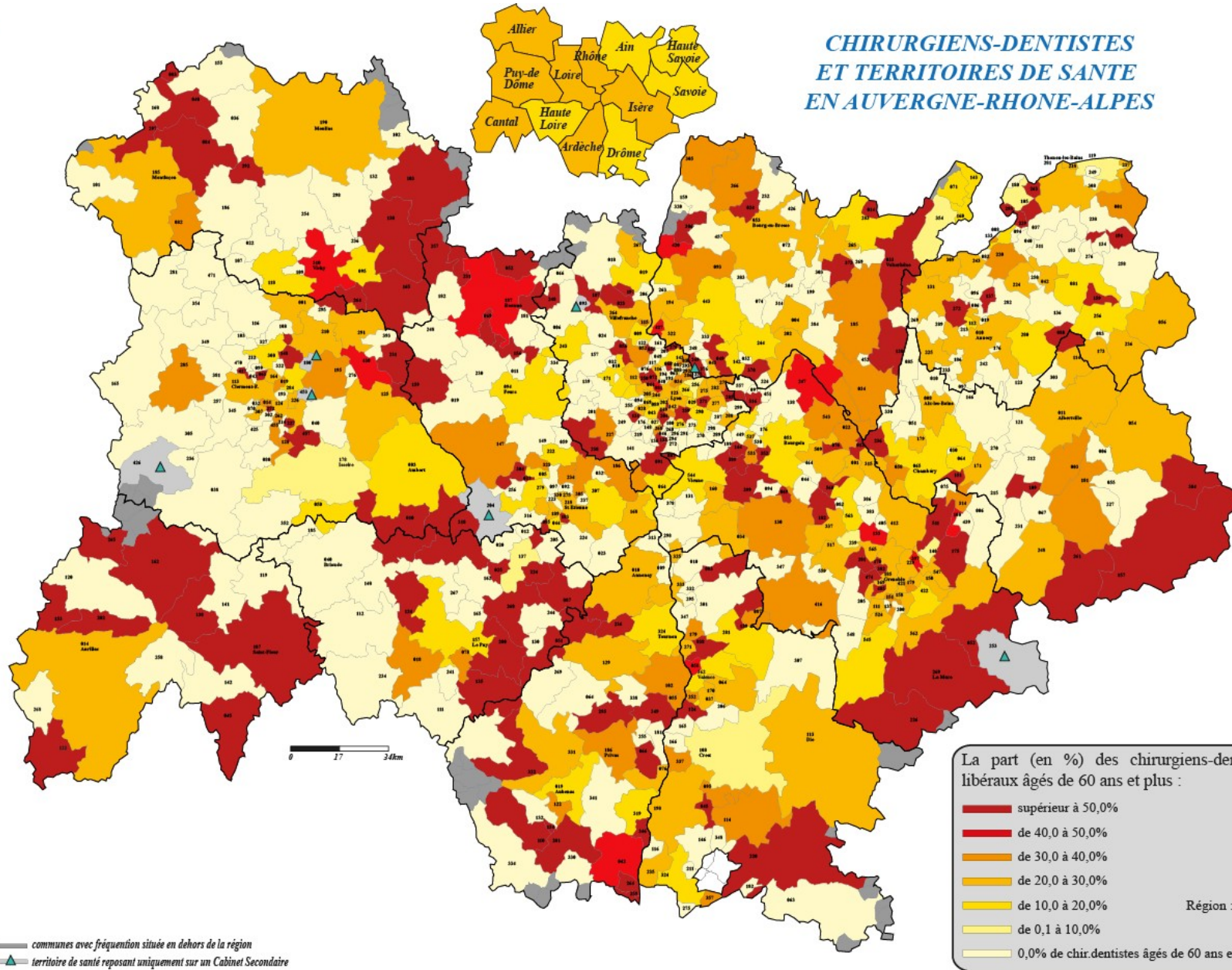
dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus. A l'opposé, les départements de **l'Ain**, de **la Drôme** et **du Puy-de-Dôme** sont parmi les départements qui comptabilisent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit moins de 5,0% des territoires de santé.

Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **11,7% des territoires de santé**, ils sont :

- **moins de 5,0%** des territoires de santé dans le département de **la Drôme**.
- **entre 5,0% et 10,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Haute-Savoie**, de **l'Ain**, **du Puy-de-Dôme** et de **la Savoie**.
- **entre 10,0% et 15,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Haute-Loire**, **du Rhône**, de **la Loire**, de **l'Allier** et de **l'Isère**.
- **plus de 15,0%** des territoires de santé dans les départements **du Cantal** et de **l'Ardèche**.

◆ La distribution spatiale du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus à l'échelle des territoires de santé contribue à exposer les territoires confrontés à des difficultés démographiques à court termes (*carte n° 11*). De nouveau, le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus permet de mettre en exergue les fragilités démographiques les plus urgentes, soit la situation envisagée pour **21,7% des territoires de santé**. Ce seuil permet d'organiser les départements selon deux groupes composés chacun de six départements. Un premier groupe rassemble les départements dont moins de 20,0% des territoires de santé sont concernés par le critère retenu, soit les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Savoie**, de **la Drôme**, de **l'Ain**, de **la Savoie** et **du Rhône**. Le deuxième groupe englobe les départements où plus de 20,0% des territoires de santé sont concernés, soit les départements de **l'Isère**, de **la Loire**, de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Allier** et **du Cantal**. Ce dernier département, **le Cantal**, affiche une situation démographique particulièrement préoccupante. Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **53,3% des territoires de santé du département du Cantal**.

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-Aura, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus** : sur la période considérée, le taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 16,9% à 22,2%. Contrairement aux praticiens âgés de 55 ans et plus, la progression du taux des praticiens âgés de 60 ans et plus confirme la tendance démographique, marquée par un vieillissement en progression.

◆ **A l'échelle des départements** : sur la période considérée, nombreux sont les départements à s'inscrire dans la tendance régionale. Excepté le département de la Savoie où la situation est restée inchangée, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une progression du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus. Cette hausse a été modérée avec une hausse comprise entre +2 et +5 points, soit la situation des départements de l'Ain, de la Haute-Loire, de la Haute-Savoie, du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Elle est comprise entre +5 et +7 points pour les départements de la Drôme, de l'Ardèche, de la Loire, du Rhône et de l'Isère. Dans ce contexte, le département du Cantal a enregistré la hausse la plus significative. Le taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus est passé de 20,3% à 29,2%.

◆ **A l'échelle des territoires de santé** : sur la période considérée, on peut observer les tendances suivantes :

- **Au moins 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus** : le nombre de territoires de santé correspondant à ce critère a fortement progressé sur la période considérée. Aujourd'hui, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus de 50,0% des effectifs pour 11,7% des territoires de santé, contre 4,7% hier, soit une hausse de +7 points. L'accentuation du vieillissement évoquée précédemment se confirme à travers cette tendance. Elle illustre la stagnation des effectifs sur certains territoires de santé, où l'absence de renouvellement contribue à accentuer le vieillissement de professionnels susceptibles de cesser leur activité d'ici 5 ans. En dehors du département de la Savoie où la situation est restée inchangée, et du département de la Drôme, le seul à enregistrer une tendance inverse marquée par un recul du nombre de territoires de santé correspondant à ce critère, tous les départements enregistrent une progression du nombre de territoires de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus de 50,0% des effectifs. Cette hausse est comprise entre +2 et +5 points pour les départements de l'Ain, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ; comprise entre +5 et +10 points pour la Haute-Savoie, la Loire, l'Allier et le Rhône ; comprise entre +10 et +20 points pour l'Isère et l'Ardèche. Dans ce contexte, le département du Cantal occupe une position atypique, car aucun territoire de santé n'était concerné hier. Aujourd'hui, plus de 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus dans 26,7% des territoires de santé du Cantal. La fragilité démographique va au-delà, car ce n'est pas 50,0% des effectifs mais 100,0% des effectifs sur plus d'un quart des territoires de santé du département, sont âgés de 60 ans et plus.

- **Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus** : le nombre de territoires de santé correspondant à ce critère a également fortement augmenté sur la période considérée. Aujourd'hui, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs pour 21,7% des territoires de santé, contre 12,7% hier, soit une progression de +9 points. De nouveau, ce résultat confirme l'accentuation du vieillissement au sein de territoires de santé qui ne bénéficient pas du rajonissement évoqué. En dehors du département du Puy-de-Dôme où la situation est restée inchangée, et du département de la Savoie, le seul à enregistrer une tendance inverse marquée par un recul du nombre de territoires de santé correspondant à ce critère, tous les départements enregistrent une progression du nombre de territoires de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs. Cette hausse est comprise entre +3 et +5 points pour les départements de l'Ain et de la Loire ; comprise entre +5 et +10 points pour la Drôme, la Haute-Loire et la Haute-Savoie ; comprise entre +10 et +15 points pour l'Ardèche, le Rhône et l'Isère et +19 points pour le département de l'Allier. Mais de nouveau, c'est le département du Cantal qui attire notre attention. Aujourd'hui, plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus dans 53,3% des territoires de santé du Cantal contre 6,3% hier.

2.2.6 – Seuil à 65 ans : l'urgence démographique absolue = 8,4%

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **8,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans la région sont âgés de 65 ans et plus (*tableau n° 19*). Près d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) dès cette année, en 2022, et sera donc susceptible de cesser son activité. Les départements de **l'Allier**, de **l'Ardèche** et de **la Savoie** s'inscrivent dans cette tendance régionale, de 8,0% à 10,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité dès cette année 2022. Au contraire, la situation démographique est moins conséquente pour les départements de **l'Ain**, de **la Drôme**, de **la Haute-Loire**, du **Puy-de-Dôme**, du **Rhône** et de **la Haute-Savoie** où les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent plus ou moins **8,0%** des effectifs

Tableau n° 19 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 65 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus
Ain	303	23	7,1%
Allier	148	14	8,6%
Ardèche	136	15	9,9%
Cantal	62	10	13,9%
Drôme	281	22	7,3%
Isère	602	70	10,4%
Loire	298	34	10,2%
Haute-Loire	98	8	7,5%
Puy-de-Dôme	401	33	7,6%
Rhône	1 127	92	7,5%
Savoie	256	22	7,9%
Haute-Savoie	491	41	7,7%
Région AuRa	4 203	384	8,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, la situation démographique est beaucoup plus préoccupante pour les départements de **la Loire**, de **l'Isère** et du **Cantal**. En effet, de **10,0%** à **14,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année, en 2022, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques est déjà engagé pour des départements marqués par les fragilités démographiques.

◆ L'analyse de la distribution de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus à l'échelle des territoires de santé affine le ciblage des territoires de santé les plus exposés à un risque immédiat (**tableau n° 20**). Mais tous les territoires de santé ne sont pas concernés par ce niveau de vieillissement. En effet, les territoires de santé qui ne comptabilisent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus sont très nombreux, soit **67,0% des territoires de santé** de la région. **Le Rhône, l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme** sont parmi les départements qui regroupent le plus de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus. Parmi ces départements, ceux de **la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme** sont les plus significatifs, plus de sept territoires de santé sur dix ne sont pas concernés. Respectivement, **74,1%** et **75,4%** des territoires de santé ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus. A l'opposé, **le Cantal** demeure le seul département à être le moins concerné par ce critère, **46,7%** des territoires de santé du département ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus.

Tableau n° 20 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Ain	69,8	11,3	11,3	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	100,0%
Allier	71,4	3,6	10,7	0,0	3,6	10,7	0,0	0,0	100,0%
Ardèche	61,8	5,9	17,6	2,9	2,9	0,0	0,0	8,8	100,0%
Cantal	46,7	6,7	0,0	6,7	0,0	26,7	0,0	13,3	100,0%
Drôme	69,8	9,3	7,0	7,0	4,7	0,0	0,0	2,3	100,0%
Isère	60,2	4,5	19,3	6,8	4,5	2,3	1,1	1,1	100,0%
Loire	59,6	10,6	14,9	4,3	4,3	4,3	0,0	2,1	100,0%
Haute-Loire	74,1	7,4	0,0	0,0	3,7	11,1	0,0	3,7	100,0%
Puy-de-Dôme	75,4	3,1	10,8	0,0	3,1	4,6	1,5	1,5	100,0%
Rhône	69,2	14,4	5,8	5,8	1,9	1,9	0,0	1,0	100,0%
Savoie	67,6	14,7	5,9	5,9	0,0	2,9	0,0	2,9	100,0%
Haute-Savoie	67,7	4,8	17,7	4,8	0,0	1,6	0,0	3,2	100,0%
Région AuRa	67,0%	8,3%	11,3%	4,0%	3,2%	3,5%	0,3%	2,3%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **2,3% des territoires de santé** de la région. Ce type de territoire est très peu fréquent dans la région, soit un total de **14 territoires de santé**. En dehors des départements de **l'Ain** et de **l'Allier** qui ne comptent aucun territoire de santé de ce type, chaque département va dénombrer en moyenne un territoire de santé de ce type. **L'Ardèche** (3 territoires de santé) et **le Cantal** (2 territoires de santé) sont les départements qui regroupent le « plus » de territoires de santé. Au sein

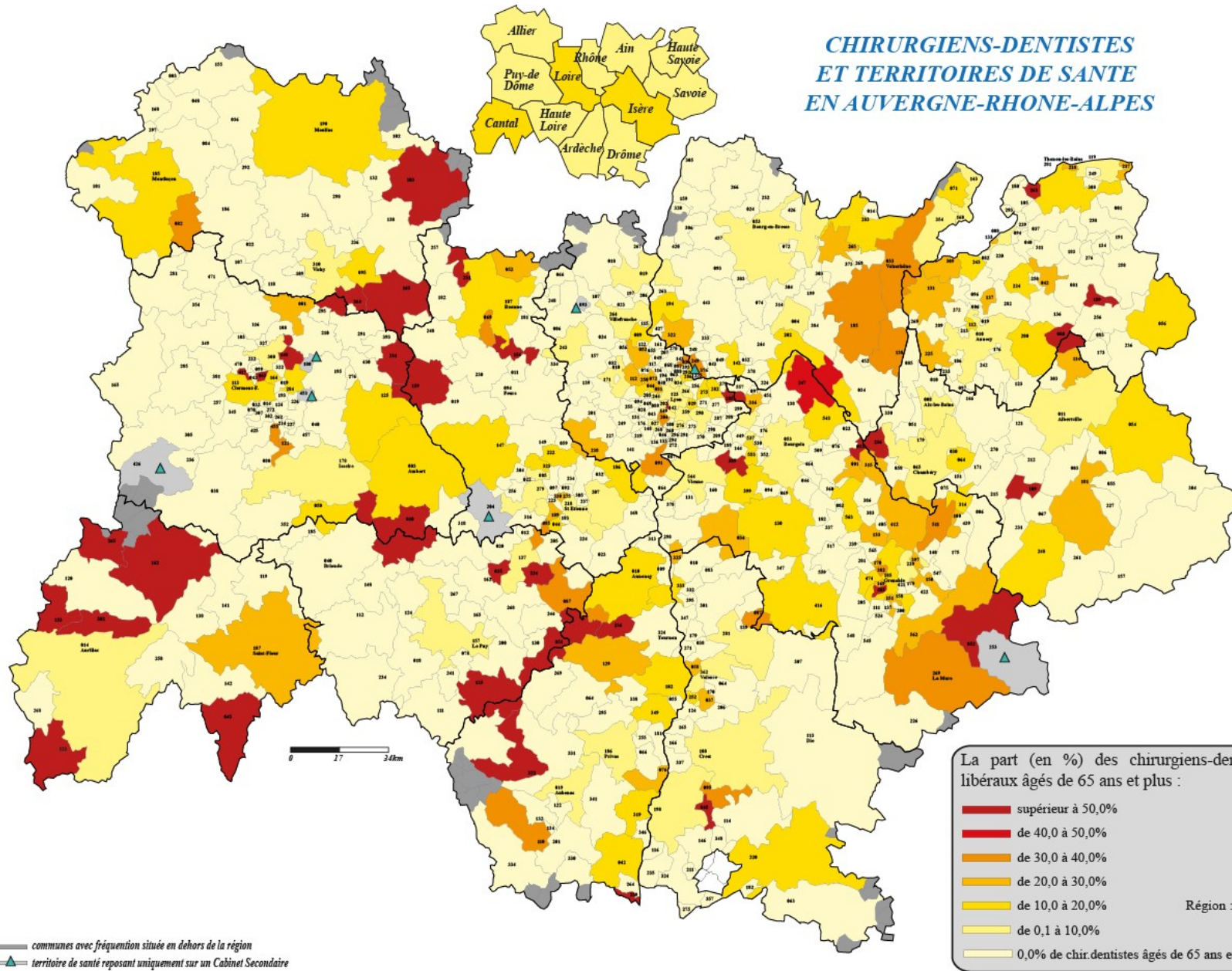
de ces territoires de santé, tous des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit respectivement la situation de **8,8%** et **13,3%** des territoires de santé.

Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **2,7% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé dans les départements de **l'Ain** et de **l'Allier**.
- **entre 1,0% et 3,0%** des territoires de santé dans les départements **du Rhône**, de **la Loire**, de **l'Isère**, de **la Drôme** et de **la Savoie**.
- **entre 3,0% et 5,0%** des territoires de santé dans les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Savoie** et de **la Haute-Loire**.
- **8,8%** des territoires de santé dans le département de **l'Ardèche**.
- **13,3%** des territoires de santé dans le département **du Cantal**.

◆ La répartition du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus à l'échelle des territoires de santé contribue à cibler les territoires de santé confrontés à des difficultés démographiques immédiates, dès cette année 2022 (*carte n° 12*). De nouveau, le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus permet de mettre en exergue les fragilités démographiques les plus urgentes, soit la situation envisagée pour **6,2% des territoires de santé**. Excepté le département de **l'Ain** qui ne compte aucun territoire de santé répondant à ce critère, tous les départements sont impactés mais à des degrés différents. Moins de 5,0% des territoires de santé sont concernés, soit la situation des départements de **la Drôme**, **du Rhône**, de **l'Isère** et de **la Haute-Savoie**. De 5,0% à 10,0% des territoires de santé des départements de **la Savoie**, de **la Loire**, **du Puy-de-Dôme** et de **l'Ardèche** répondent à ce critère. 10,7% des territoires de santé du département de **l'Allier** et 14,8% pour celui de **la Haute-Loire** sont concernés par ce critère. Dans ce contexte, le département **du Cantal** confirme une situation déjà jugée particulièrement préoccupante. Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **40,0% des territoires de santé du département du Cantal**.

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-Aura, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé :

2.3.1 - Une dynamique démographique au ralenti :

◆ La région Auvergne-Rhône-Alpes a connu un fort développement de sa population ces 45 dernières années⁹. La tendance ralentit sur la période récente (+0,60% par an) mais reste plus forte que celle de l'ensemble de la France métropolitaine (+0,40% par an). La population des départements évolue de manière très disparate : l'**Allier** et le **Cantal** perdent des habitants tandis que l'**Ain**, le **Rhône** et la **Haute-Savoie** affichent des croissances soutenues (*tableau n° 21*).

Tableau n° 21 : Bilan démographique à l'échelle des départements entre 2013 et 2018

Les départements	Population générale		Taux d'Accroiss Démog. Annuel	Taux d'accroissement	
	Effectifs 2021	Part en %		Due au Solde Naturel	Due au Solde Migratoire
Ain	647 634	8,1%	+0,89%	+0,4%	+0,5%
Allier	337 171	4,2%	-0,37%	-0,4%	0,0%
Ardèche	326 606	4,1%	+0,39%	-0,1%	+0,5%
Cantal	144 765	1,8%	-0,31%	-0,6%	+0,3%
Drôme	514 732	6,4%	+0,80%	+0,2%	+0,6%
Isère	1 263 563	15,8%	+0,45%	+0,5%	0,0%
Loire	763 441	9,5%	+0,18%	+0,2%	0,0%
Haute-Loire	227 552	2,8%	+0,12%	-0,2%	+0,3%
Puy-de-Dôme	659 048	8,2%	+0,56%	+0,1%	+0,5%
Rhône	1 859 524	23,3%	+0,88%	+0,8%	+0,1%
Savoie	433 724	5,4%	+0,47%	+0,2%	+0,3%
Haute-Savoie	816 699	10,2%	+1,19%	+0,6%	+0,6%
Région AuRa	7 994 459	100,0%	+0,60%	+0,4%	+0,2%
France	65 235 843		+0,40%	+0,3%	+0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021

En termes de bilan démographique, la croissance démographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes repose deux fois plus sur les gains dus au solde naturel¹⁰ que ceux dus au solde migratoire¹¹.

- **Groupe 1** : croissance démographique due principalement au solde migratoire : **Ain, Ardèche, Drôme, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Savoie**
- **Groupe 2** : croissance démographique due principalement au solde naturel : **Isère, Loire, Rhône**
- **Groupe 3** : croissance démographique due à la fois au solde naturel et migratoire : **Haute-Savoie**
- **Groupe 4** : décroissance démographique due principalement au solde naturel : **Allier, Cantal**

⁹ INSEE, 2021 : Bilan démographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, INSEE dossier n° 9, Octobre 2021

¹⁰ Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

¹¹ Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année

◆ A l'image de la région, inscrite dans une dynamique de croissance démographique observée depuis quelques décennies mais en baisse sur les périodes récentes, les territoires de santé sont nombreux à bénéficier de cette dynamique. Au total, plus de sept territoires de santé sur dix présentent une situation démographique plutôt favorable (*tableau n° 22*). En effet, **445 territoires de santé** sont concernés par une croissance démographique nulle ou supérieure à 0,0%, soit **74,2% des territoires de santé**. Parmi ces territoires de santé, près d'un territoire de santé sur deux enregistre une croissance démographique égale ou supérieure à +0,5%. A l'opposé, **142 territoires de santé** ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées, soit **23,7% des territoires de santé**.

Tableau n° 22 : L'évolution démographique de la population à l'échelle des territoires de santé entre 2013 et 2018

Taux d'accroissement démographique	Nbre de territoires	Territoires en %	Taux d'Accroissement Démog. Annuel 2013/2018
> +2,0%	38	6,3%	+2,68%
De +1,0 à +2,0%	123	20,5%	+1,39%
De +0,5% à +1,0%	135	22,5%	+0,72%
De 0,0 à +0,5%	149	24,8%	+0,27%
De 0,0 à -1,0%	141	23,5%	-0,40%
> à -1,0%	14	2,3%	-1,45%
Region AuRa	600	100,0%	+0,60%

Source : INSEE-RGP, 2021

Toutefois, même si les territoires de santé affichant une décroissance démographique semblent peu nombreux, l'analyse détaillée des résultats témoigne de spécificités régionales fortement ancrées dans l'histoire de deux régions que l'on a fusionné. En effet, les départements de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire sont parmi les départements regroupant le plus de territoires de santé marqués par une décroissance démographique (*tableau n° 23*). Avec près de **41,0%** de ses territoires de santé, **la Haute-Loire** est le département le moins « concerné », situation très éloignée de celle de **l'Allier** où près de **79,0%** des territoires de santé sont concernés ou **du Cantal** où plus de **93,0%** des territoires de santé sont touchés. Le département de **la Loire**, avec **40,4%** de ses territoires de santé affichant une décroissance démographique, complète cet inventaire des départements comptant le plus grand nombre de territoires de santé marqués par une décroissance démographique (**26,0%** des territoires de santé de la région). A un degré moindre, près d'un tiers des territoires de santé des départements **du Puy-de-Dôme**, de **l'Ardèche** et de **la Savoie** affiche une décroissance démographique.

Tableau n° 23 : Répartition des territoires de santé par département, selon leur taux d'accroissement démographique :

Les départements	> à -1,0%	de 0,0 à -1,0%	de 0,0 à +0,5%	de +0,5 à +1,0%	de +1,0 à +2,0%	> à +2,0%	Totaux
Ain	0,0	11,3	34,0	20,8	28,3	5,7	100,0%
Allier	10,7	67,9	17,9	3,6	0,0	0,0	100,0%
Ardèche	5,9	23,5	26,5	29,4	11,8	2,9	100,0%
Cantal	6,7	86,7	6,7	0,0	0,0	0,0	100,0%
Drôme	0,0	9,3	20,9	39,5	27,9	2,3	100,0%
Isère	1,1	19,3	26,1	33,0	15,9	4,5	100,0%
Loire	0,0	40,4	31,9	14,9	12,8	0,0	100,0%
Haute-Loire	3,7	37,0	29,6	25,9	3,7	0,0	100,0%
Puy-de-Dôme	3,1	24,6	24,6	23,1	21,5	3,1	100,0%
Rhône	0,0	12,5	28,8	19,2	29,8	9,6	100,0%
Savoie	2,9	26,5	23,5	29,4	11,8	5,9	100,0%
Haute-Savoie	4,8	11,3	11,3	12,9	35,5	24,2	100,0%
Région AuRa	2,3%	23,5%	24,8%	22,5%	20,5%	6,3%	100,0%

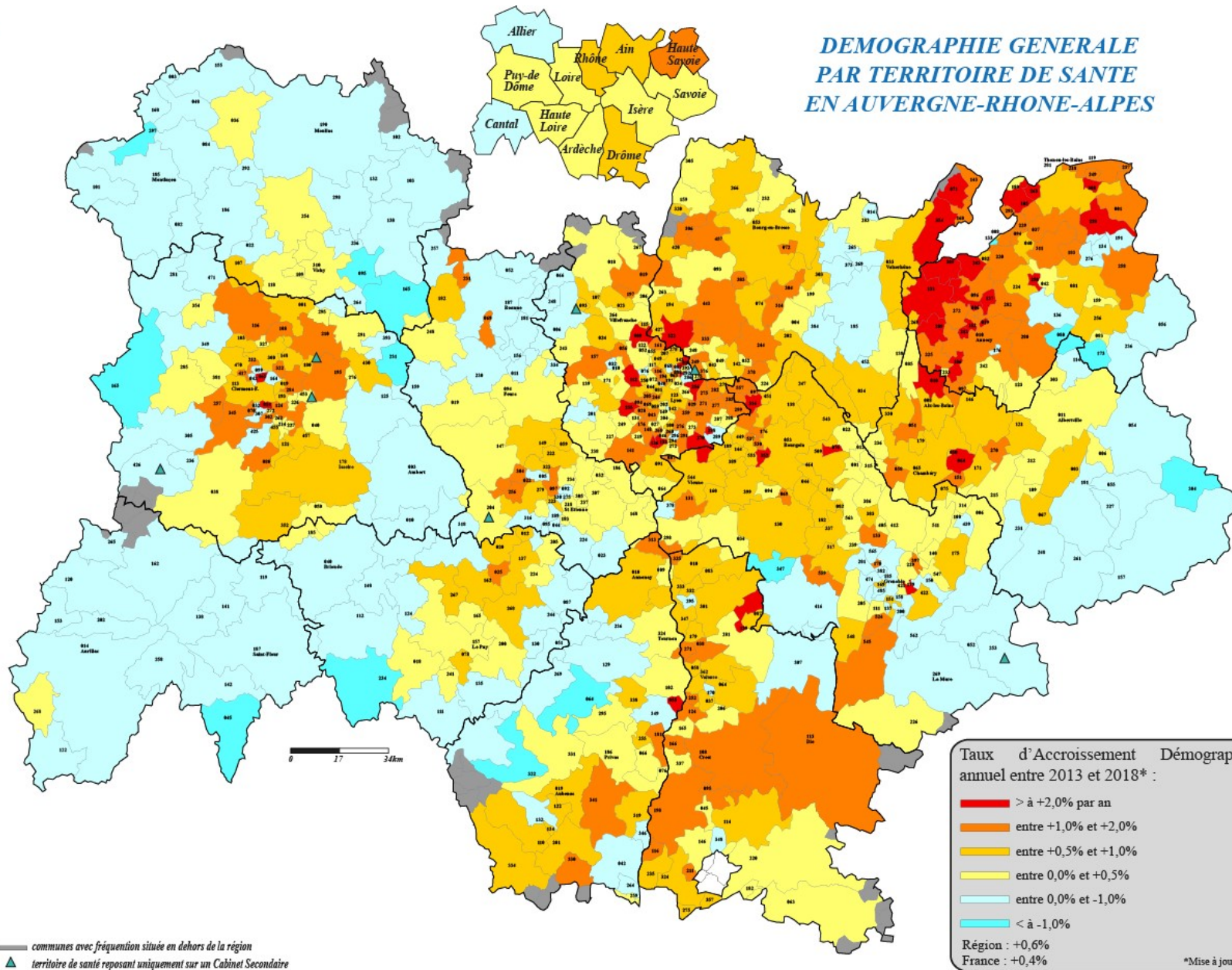
Source : INSEE-RGP, 2021

A l'opposé, plus de **74,0% des territoires de santé** sont concernés par une croissance démographique sur les périodes considérées, soit la situation enregistrée par les départements de **l'Isère**, de **la Haute-Savoie**, de **du Rhône**, de **l'Ain** et de **la Drôme**. A un degré moindre, plus ou moins 70,0% des territoires de santé des départements de **la Savoie**, de **l'Ardèche** et de **du Puy-de-Dôme** sont aussi concernés par une croissance démographique.

◆ La distribution des taux d'accroissement démographique annuel dessine les traits d'une géographie d'opposition (*carte n° 13*) que l'on peut qualifier de « classique ». Elle témoigne d'un passé géographique et démographique, de deux régions aux bilans démographiques contrastés et opposés, opposant une région en croissance démographique, la partie Rhône-Alpes, à une région en souffrance démographique, la partie Auvergne. A cette opposition, s'ajoute celle qui s'inscrit dans une vision globale de la fracture territoriale à travers la France des périphéries, la France des marges rurales ou encore la France des fragilités sociales et qui dans ce contexte, sont frappés par une crise démographique particulièrement visible sur cette carte.

Au-delà d'un simple constat, se pose une vraie question de fond de l'attitude à suivre pour maintenir et/ou tenter de maintenir une accessibilité aux soins dans des territoires en déprise démographique.

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
 URPS-CD-Aurég. 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
 GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Départements et bilan démographique** : sur la période considérée, le bilan démographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes demeure positif. Même si un ralentissement est observé, la région affiche toujours l'une des croissances démographiques les plus soutenues en France, soit +0,6% par an, aujourd'hui comme hier. Dans ce contexte, la plupart des départements montrent les signes d'un ralentissement de la croissance démographique, mais cette tendance n'est pas généralisée. La Drôme, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Haute-Savoie sont les départements où le rythme de croissance se maintient. A l'opposé, le département du Cantal confirme sa décroissance démographique alors que le département de l'Allier vit sa bascule démographique.

◆ **Territoires de santé et bilan démographique** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé enregistrant une croissance démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 76,9% à 74,2% des territoires de santé. Cette tendance est fréquente, et de nombreux départements sont confrontés à une évolution à la baisse du nombre de territoires de santé enregistrant une croissance démographique. Les départements de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône et de la Haute-Savoie s'inscrivent dans cette tendance. A l'opposé, la Drôme, le Puy-de-Dôme et la Savoie sont les seuls départements à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une progression du nombre de territoires de santé enregistrant une croissance démographique sur les périodes considérées.

◆ **La géographie du « déclin démographique »** : la carte retranscrit visuellement toutes les tendances démographiques évoquées. La décroissance démographique est une réalité spatiale qui ne cesse de progresser sur les territoires. Les départements du Cantal et de l'Allier dans leur globalité ; le département de la Haute-Loire dans sa quasi globalité ; la frange occidentale du département de l'Ardèche ; la moitié Nord du département de la Loire ; le quart Sud-Est du département de la Savoie et le quart Sud-Est du département de l'Isère illustrent le déploiement spatial de la décroissance démographique, engendrant, et même si le terme est lourd, « l'amorçage du déclin démographique ».

2.3.2 - Le vieillissement démographique en progression :

◆ A l'image de nombreuses régions françaises, la région Auvergne-Rhône-Alpes doit faire face à un vieillissement progressif et continu de sa population. Parmi les indicateurs démographiques, l'indice de vieillissement¹² permet de rendre compte du rapport entre deux groupes d'âge : la population âgée de moins de 19 ans, et celle âgée de 65 ans et plus. Au 1^{er} janvier 2022, l'indice de vieillissement de la région est de 0,81 ou 81 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans, soit un niveau légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (0,83 ou 83 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans). De nouveau, l'évolution du vieillissement démographique montre des situations très différentes (*tableau n° 24*). Les indices de vieillissement des départements de **l'Allier**, de **l'Ardèche**, de **du Cantal** et de **la Haute-Loire** dépassent la valeur symbolique de 1,0, signifiant un rapport déséquilibré entre les générations, et une progression des effectifs des personnes âgées de 65 ans et plus propre au vieillissement démographique de la population.

¹² Indice de vieillissement : Effectifs de population âgée de 65 ans et plus / Effectifs de population âgée de moins de 19 ans (France métropolitaine, 2021 = 0,83 ou 83 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans)

Tableau n° 24 : Indice de vieillissement de la population par département :

Les départements	Pop. âgée de moins de 19 ans	Pop. âgée de 65 ans et plus	Indice de vieillissement
Ain	168 107	114 179	0,68 (68)
Allier	69 363	92 104	1,33 (133)
Ardèche	72 046	80 620	1,12 (112)
Cantal	27 651	40 123	1,45 (145)
Drôme	125 330	111 094	0,89 (89)
Isère	323 638	230 022	0,71 (71)
Loire	186 400	169 715	0,91 (91)
Haute-Loire	51 267	54 554	1,06 (106)
Puy-de-Dôme	149 063	141 503	0,95 (95)
Rhône	475 584	314 046	0,66 (66)
Savoie	101 011	88 637	0,88 (88)
Haute-Savoie	202 486	137 104	0,68 (68)
Région AuRa	1 951 945	1 573 701	0,81 (81)
France	15 569 944	12 944 755	0,83 (83)

Sources : INSEE-RGP, 2021

A l’opposé, les départements de l’**Ain**, l’**Isère**, le **Rhône** et la **Haute-Savoie** affichent les niveaux d’indice de vieillissement parmi les plus faibles, signifiant un rapport plus favorable, et un vieillissement démographique moindre de la population.

◆ Mais la mesure du vieillissement démographique de la population prend toute sa signification à l’échelle des territoires de santé. De nouveau, l’analyse détaillée des indices de vieillissement souligne les traits d’opposition entre les deux anciennes entités régionales. En effet, les départements de l’**Allier**, du **Cantal** et de la **Haute-Loire** sont parmi les départements regroupant le plus grand nombre de territoires de santé dont le niveau de l’indice de vieillissement est égal ou supérieur à 1,0 (*tableau n° 25*). Avec près de **63,0%** de ses territoires de santé, le département de la **Haute-Loire** apparaît comme le moins « concerné » par le vieillissement de la population, contrairement aux départements de l’**Allier** (**92,9%** des territoires de santé) et du **Cantal** (**100,0%** des territoires de santé) dont un sur-vieillissement démographique de la population est affiché. A un degré moindre, les départements de la **Loire** (**36,1%** des territoires de santé) et du **Puy-de-Dôme** (**46,2%** des territoires de santé) complètent l’inventaire des départements dont les territoires de santé dont l’indice de vieillissement est supérieur à 1,0, sont les plus nombreux.

Tableau n° 25 : L'indice de vieillissement de la population par territoire de santé :

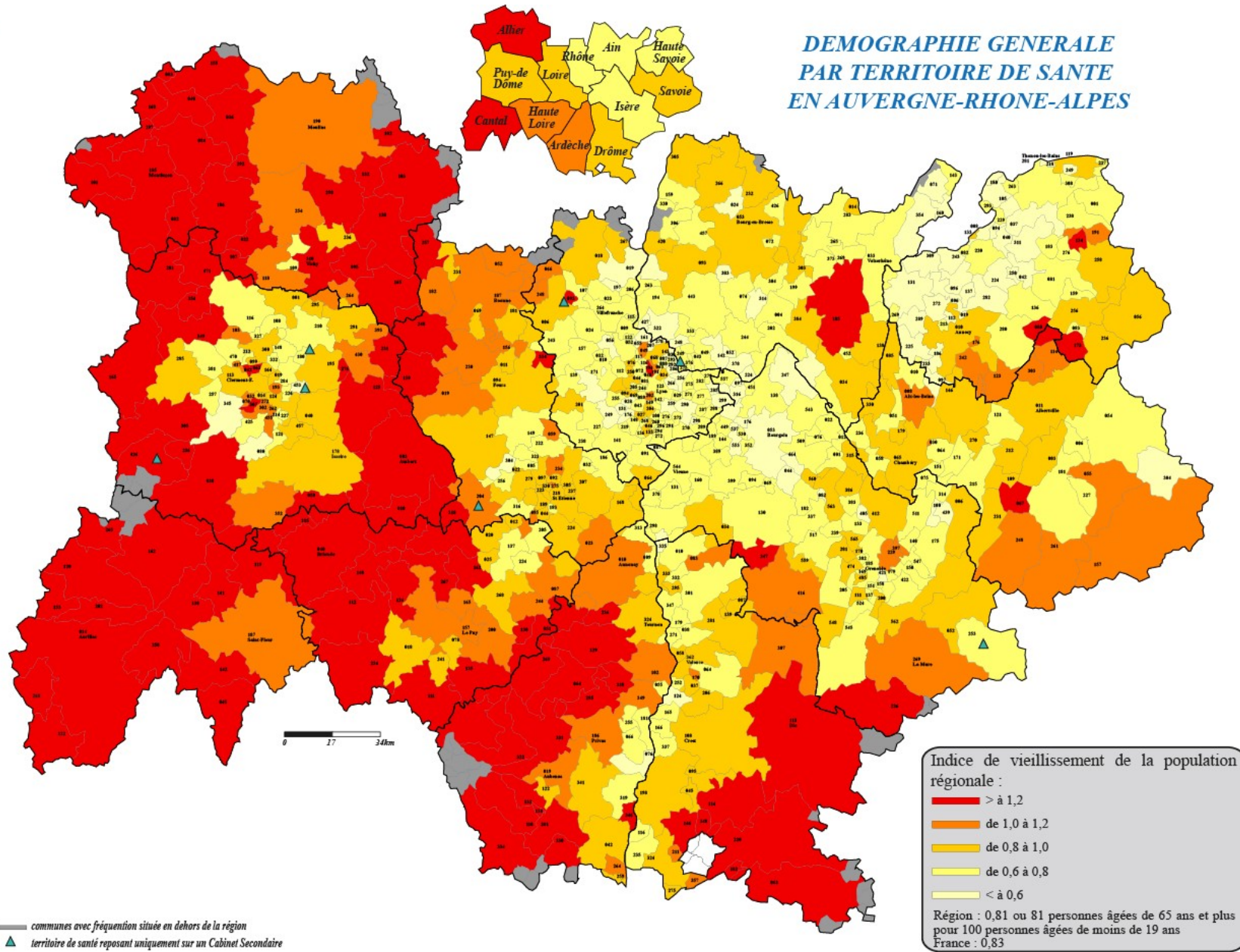
Les départements	IV < à 0,6		IV de 0,6 à 0,8		IV de 0,8 à 1,0		IV de 1,0 à 1,2		IV > à 1,2		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Ain	13	24,5	28	52,8	11	20,8	—	—	1	1,9	100,0%
Allier	—	—	1	3,6	1	3,6	4	14,3	22	78,6	100,0%
Ardèche	1	2,9	7	20,6	5	14,7	6	17,6	15	44,1	100,0%
Cantal	—	—	—	—	—	—	1	6,7	14	93,3	100,0%
Drôme	2	4,7	14	32,6	15	34,9	5	11,6	7	16,3	100,0%
Isère	15	17,0	49	55,7	18	20,5	4	4,5	2	2,3	100,0%
Loire	1	2,1	9	19,1	20	42,6	12	25,5	5	10,6	100,0%
Haute-Loire	—	—	3	11,1	7	25,9	5	18,5	12	44,4	100,0%
Puy-de-Dôme	3	4,6	17	26,2	15	23,1	12	18,5	18	27,7	100,0%
Rhône	22	21,2	56	53,8	19	18,3	5	4,8	2	1,9	100,0%
Savoie	1	2,9	13	38,2	11	32,4	8	23,5	1	2,9	100,0%
Haute-Savoie	28	45,2	19	30,6	8	12,9	4	6,5	3	4,8	100,0%
Région AuRa	86	14,3%	216	36,0%	130	21,7%	66	11,0%	102	17,0%	100,0%

Source : INSEE-RGP, 2021

A l'opposé, **72,0% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement inférieur à 1,0, soit la situation enregistrée par les départements de l'**Ain**, de **la Drôme**, de **l'Isère**, **du Rhône**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**. Parmi ces départements, ceux de l'Isère et du Rhône affichent une situation particulièrement « exceptionnelle », sachant que plus de **93,0%** des territoires de santé présentent un indice de vieillissement inférieur à 1,0. Leur situation se rapproche de celle du département de l'Ain où **98,1%** affichent un indice de vieillissement inférieur à 1,0.

◆ La répartition des indices de vieillissement de la population régionale s'inscrit dans un contexte d'opposition spatiale entre les deux anciennes entités régionales, opposant la partie « Auvergne » fortement imprégnée du vieillissement démographique de la population à la partie « Rhône-Alpes » beaucoup moins concerné (*carte n° 14*). Elle est aussi le témoin de dynamiques démographiques différentes et opposées dont les résultats conduisent à cette situation d'opposition. De nouveau, elle souligne également les traits d'une fracture territoriale marquée par une géographie des périphéries fortement marquées par le vieillissement démographique de la population.

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-Aurég., 2022

URPS Chirurgicaliens-Dentistes, AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Départements et indice de vieillissement** : sur la période considérée, l'indice de vieillissement de la région Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré une évolution à la hausse passant de 0,72 ou 72 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans à 0,81 ou 81 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans. Même si le seuil reste en-dessous de la moyenne nationale (0,83), la région doit faire face à un vieillissement démographique de la population. Dans ce contexte, tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance, constatant une progression plus ou moins forte du vieillissement démographique de la population. En effet, les départements de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Savoie ont ainsi enregistré les niveaux de progression les plus significatifs de l'indice de vieillissement. A l'opposé, ces progressions sont beaucoup moins soutenues pour les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et du Rhône.

◆ **Territoires de santé et indice de vieillissement** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé dont l'indice de vieillissement est égal ou supérieur à 1,0 a enregistré une évolution à la hausse, passant de 19,0% à 28,0% des territoires de santé. Excepté le département de l'Ain où la situation est restée inchangée, tous les départements sont concernés par une progression du nombre de territoires de santé dont l'indice de vieillissement est supérieur ou égal à 1,0. Parmi ces départements, ceux de l'Ardèche, de la Loire, de la Haute-Loire et de la Savoie font face aux progressions les plus significatives du nombre de territoires de santé dont l'indice de vieillissement est supérieur ou égal à 1,0.

◆ **La géographie du « vieillissement en mouvement »** : la carte permet de donner une dimension spatiale et visuelle à la progression du vieillissement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'augmentation du nombre de territoires de santé confrontés à des indices de vieillissement supérieurs à 1,0 se traduit spatialement par une généralisation de ces territoires sur la partie « Auvergne ». Cette situation peut être assimilée à une sorte de « front du vieillissement » qui progresse lentement. Cette progression s'observe également sur la partie « Rhône-Alpes » de la région, avec notamment les départements de l'Ardèche et de la Drôme où l'on observe le même phénomène de progression du vieillissement démographique de la population.

2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus en progression :

◆ La mesure du vieillissement démographique de la population à partir de l'indice de vieillissement s'inscrit dans une approche dynamique du vieillissement, reposant sur le rapport entre deux groupes d'âge dont les effectifs peuvent toujours évoluer en fonction des données démographiques et des comportements naturels et migratoires. Le ciblage de la classe d'âge correspondant à la population âgée de 75 ans et plus s'inscrit dans une dynamique propre à la géronto-croissance. Quelque soit les dynamiques démographiques, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus n'évolueront qu'en fonction de critères propres (migratoire, naturel). Au 1^{er} janvier 2022, **9,4%** de la population régionale est âgée de 75 ans et plus, soit un niveau légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine dont **9,6%** de la population est âgée de 75 ans et plus (*tableau n° 26*). Les départements de **l'Ain**, du **Rhône** et de **la Savoie** s'inscrivent dans cette tendance régionale, de **8,0%** à **10,0%** des populations sont âgées de 75 ans et plus. **La Haute-Savoie** fait figure d'exception, moins de 8,0% de sa population est âgée de 75 ans et plus.

Tableau n° 26 : La population âgée de 75 ans et plus par département :

Les départements	Population âgée de 75 ans et plus	
	Effectif	%
Ain	50 173	8,0%
Allier	45 185	13,6%
Ardèche	36 824	11,6%
Cantal	19 724	13,8%
Drôme	52 639	10,1%
Isère	108 907	8,6%
Loire	83 664	10,9%
Haute-Loire	24 909	11,5%
Puy-de-Dôme	65 825	10,0%
Rhône	154 364	8,2%
Savoie	41 137	9,7%
Haute-Savoie	62 330	7,6%
Région AuRa	745 681	9,4%
France	6 291 749	9,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021

A l'opposé, tous les départements restant affichent des taux supérieurs à 10,0%. Parmi ces départements, ceux de **l'Allier** et **du Cantal** enregistrent les niveaux les plus conséquents, près de 14,0% des populations sont âgées de 75 ans et plus.

◆ L'analyse détaillée des taux de population âgée de 75 ans et plus témoigne du poids que représente cette classe d'âge au sein des territoires de santé (*tableau n° 27*). La population âgée de 75 ans et plus représentent plus de 10,0% des effectifs de population dans plus de **38,0% des territoires de santé** de la région. Mais le vieillissement démographique est encore plus conséquent au sein des départements de **l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme** où plus de **50,0%** des territoires de santé sont concernés. Parmi ces départements, la situation est encore plus prononcée, car la population âgée de 75 ans et plus représente plus de 10,0% des effectifs dans **77,8% des territoires de santé de la Haute-Loire, 96,4% des territoires de santé dans l'Allier et 100,0% des territoires de santé** pour le département **du Cantal**.

Tableau n° 27 : La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus par territoire de santé :

Les départements	Pop. 75 ans < à 5,0%		Pop. 75 ans de 5,0 à 10,0%		Pop. 75 ans de 10,0 à 15,0%		Pop. 75 ans > à 15,0%		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Ain	5	9,4	38	71,7	10	18,9	—	—	100,0%
Allier	—	—	1	3,6	17	60,7	10	35,7	100,0%
Ardèche	—	—	12	35,3	18	52,9	4	11,8	100,0%
Cantal	—	—	—	0,0	4	26,7	11	73,3	100,0%
Drôme	—	—	28	65,1	13	30,2	2	4,7	100,0%
Isère	1	1,1	70	79,5	16	18,2	1	1,1	100,0%
Loire	—	—	17	36,2	28	59,6	2	4,3	100,0%
Haute-Loire	—	—	6	22,2	14	51,9	7	25,9	100,0%
Puy-de-Dôme	—	—	32	49,2	29	44,6	4	6,2	100,0%
Rhône	3	2,9	80	76,9	20	19,2	1	1,0	100,0%
Savoie	1	2,9	20	58,8	13	38,2	—	—	100,0%
Haute-Savoie	7	11,3	49	79,0	6	9,7	—	—	100,0%
Région AuRa	17	2,8%	353	58,8%	188	31,3%	42	7,0%	100,0%

Source : INSEE-RGP, 2021

A l'opposé, pour **61,7% des territoires de santé** de la région, la population âgée de 75 ans et plus représente moins de 10,0% des effectifs. Les départements de **l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie** sont représentatifs de cette tendance. Parmi ces départements, ceux de **l'Ain, de l'Isère et de la Haute-Savoie** affichent une situation particulièrement « exceptionnelle », la population âgée de 75 ans et plus représente moins de 10,0% des effectifs dans **80,0% à 90,0%** des territoires de santé.

◆ La distribution géographique des taux de population âgée de 75 ans et plus par territoire de santé souligne les traits d'une géographie d'opposition qui va bien au-delà du simple clivage entre les deux anciennes entités régionales (*carte n° 15*). En effet, le paysage obtenu témoigne de la réalité de la géographie du vieillissement de la région au sein de laquelle, très peu de territoires de santé sont épargnés. Cette géographie illustre les principes des dynamiques démographiques et de l'avancée progressive du vieillissement de la population. Les géographies d'opposition classiques entre les deux anciennes entités régionales, entre les périphéries, les marges rurales... sont aujourd'hui dépassées par une géographie du vieillissement qui progresse, quelque soit la nature des territoires.

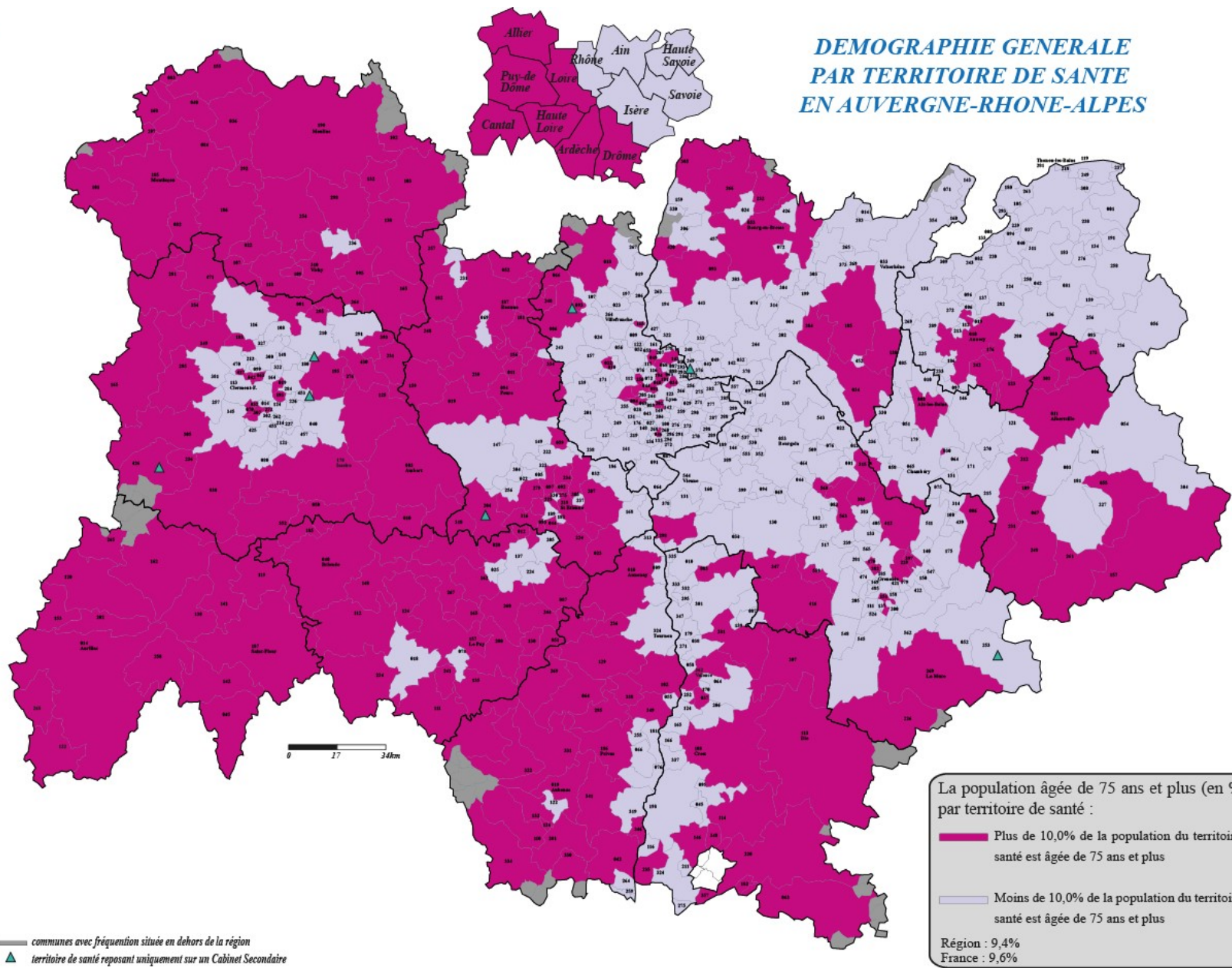
TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Départements et population âgée de 75 ans et plus** : sur la période considérée, la part de la population âgée de 75 ans et plus a enregistré une évolution à la hausse, passant de 9,1% à 9,4% de la population régionale. Mais tous les départements ne s'inscrivent pas dans cette tendance. A l'image de la région, les départements de l'Allier, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une progression du taux de la population âgée de 75 ans et plus. A l'opposé, le département du Cantal est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par un recul du taux de la population âgée de 75 ans et plus. La situation est restée inchangée pour les départements de l'Ain, de la Loire et du Puy-de-Dôme dont les taux ont très peu fluctué, proche de 0.

◆ **Territoires de santé et population âgée de 75 ans et plus** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé dont la population âgée de 75 ans et plus représente plus de 10,0% des effectifs a progressé, passant de 34,2% à 38,3% des territoires de santé. Mais de nouveau, tous les départements ne sont pas concernés par ces progressions. Ainsi, à l'image de la région, les départements de l'Allier, l'Isère, la Loire, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une progression du nombre de territoires de santé dont plus de 10,0% des effectifs de population sont âgés de 75 ans et plus. Seuls les départements de l'Ardèche et de la Drôme ont enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la baisse du nombre de territoires de santé dont plus de 10,0% des effectifs de population sont âgés de 75 ans et plus. La situation est restée inchangée pour les départements de l'Ain et du Cantal.

◆ **La géographie du « vieillissement toujours en mouvement »** : la notion de « front du vieillissement » évoqué précédemment prend tout son sens à partir de cette classe d'âge. La mesure du vieillissement de la population à partir de la population âgée de 75 ans et plus rend compte de cet étalement spatial, qui classiquement se développait sur la partie « Auvergne » de la région, puis sur les périphéries et autres marges et qui aujourd'hui, se généralise en progressant par la partie Sud de la région, à partir des départements de l'Ardèche, de la Drôme et l'Isère, au Nord-Ouest, à partir du département de la Loire, au Nord, à partir du département de l'Ain, à l'Est, à partir de la Savoie.

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR 2022
URPS-CD-Aurès, 2021

URPS Chirurgicaliens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé :

L'analyse des dynamiques démographiques des populations est un aspect de la compréhension des territoires et de leur évolution. Nous avons souhaité compléter ce diagnostic territorial par une analyse complémentaire à partir de quelques indicateurs à dimension plus économique. Ainsi, les données de l'INSEE et celles de la Direction Générale des Finances Publiques nous permettent de proposer l'analyse de quelques indicateurs pertinents, sachant qu'une série de cartes illustrant les principaux indicateurs retenus est présente en annexes.

2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 22 480 euros en 2019¹³ :

◆ **Définition de l'indicateur** : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage, il permet de tenir compte de la taille du ménage. Le niveau de vie médian sera tel que la moitié de la population aura un niveau de vie supérieur et l'autre moitié un revenu disponible inférieur. En 2019, en France métropolitaine, **le niveau de vie médian de la population est de 22 040 euros annuels**. Il augmente de 2,6 % en euros constants par rapport à 2018. Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie **inférieur à 11 660 euros**. Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur, **au-delà de 39 930 euros**. En 2019, 9,2 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit **1 102 euros par mois**.

◆ **A l'échelle des communes** : le niveau de vie médian des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à **22 480 euros annuels**. La région se place au deuxième rang des régions, juste derrière l'Île-de-France. Avec l'influence de la Suisse, le niveau de vie médian de **la Haute-Savoie** est le plus conséquent, **soit 26 540 euros (tableau n° 28)**. A l'opposé, enregistrant des niveaux de vie médians **inférieurs à 21 000 euros**, les départements de **l'Allier, du Cantal** et de **la Loire** affichent les valeurs médianes les plus faibles. A un degré moindre, les départements de **l'Ardèche** et de **la Haute-Loire** s'inscrivent dans cette même tendance. Dans ce contexte, les départements de

¹³ En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue - INSEE Première, n° 1875, octobre 2021.

- Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

- Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

- Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

l'Isère, du Rhône, de la Savoie et de l'Ain se situent dans la tendance régionale, enregistrant des valeurs médianes de l'ordre de **23 000 euros**.

Tableau n° 28 : La distribution des communes par niveau de vie médian, par département :

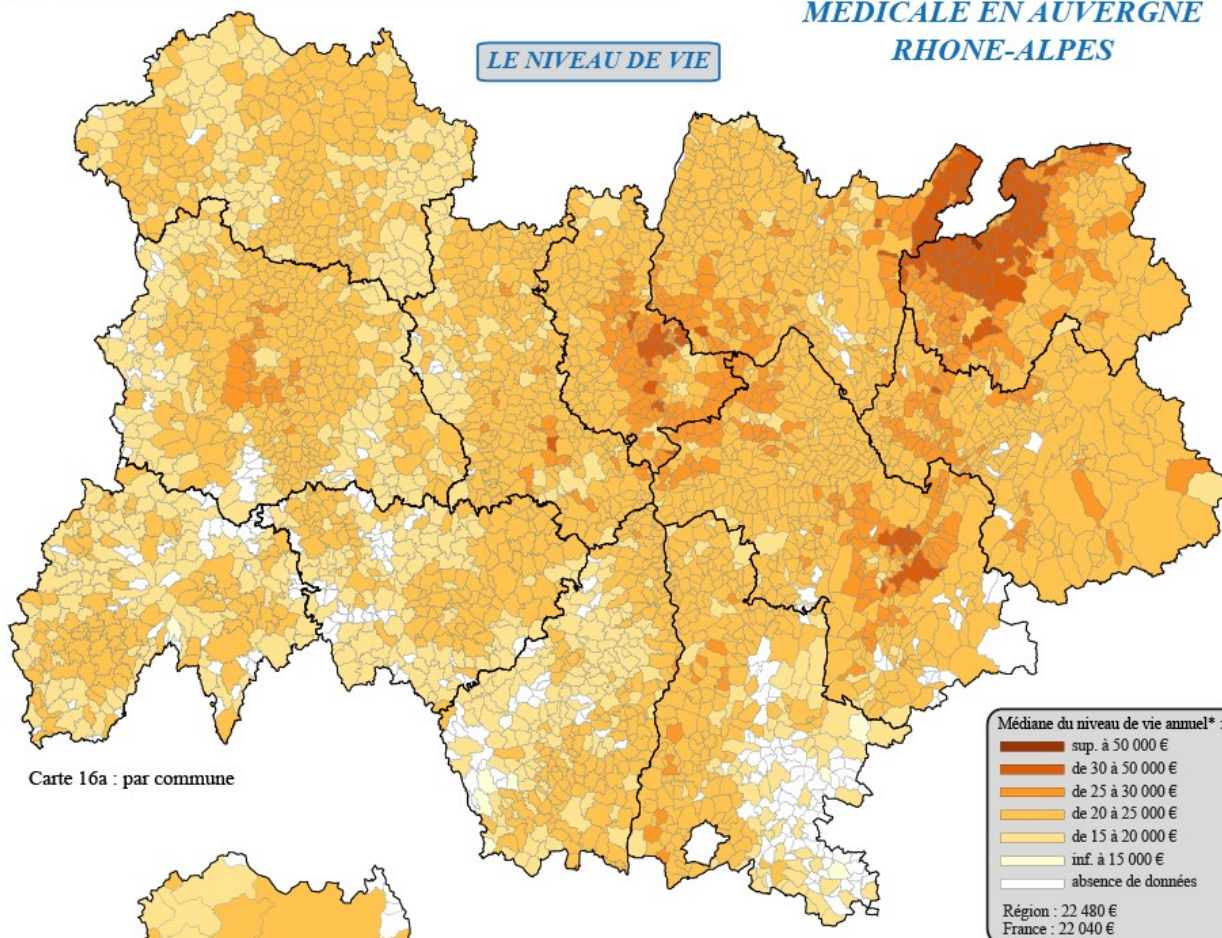
Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Ain	23 490€	3,1	—	4,8	67,4	18,1	6,6	—	100,0%
Allier	20 570€	1,9	—	38,8	59,3	0,0	—	—	100,0%
Ardèche	21 010€	9,0	1,2	39,1	50,4	0,3	—	—	100,0%
Cantal	20 690€	15,4	0,4	46,3	37,8	—	—	—	100,0%
Drôme	21 260€	23,1	0,8	21,7	51,4	3,0	—	—	100,0%
Isère	23 030€	5,5	—	5,3	63,1	23,0	3,1	—	100,0%
Loire	20 930€	2,2	—	18,3	73,1	6,2	0,3	—	100,0%
Haute-Loire	21 000€	16,0	—	39,3	44,4	0,4	—	—	100,0%
Puy-de-Dôme	22 100€	6,7	—	27,6	58,2	7,5	—	—	100,0%
Rhône	23 190€	0,4	—	3,7	52,1	34,8	9,0	—	100,0%
Savoie	23 210€	2,2	—	2,6	73,3	21,6	0,4	—	100,0%
Haute-Savoie	26 540€	0,4	—	—	25,4	35,8	38,0	0,4	100,0%
Région AuRa	22 480€	7,1%	0,2%	19,8%	56,0%	12,6%	4,3%	0,02%	100,0%

Sources : INSEE-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2019 – (n.c. : valeur non communiquée)

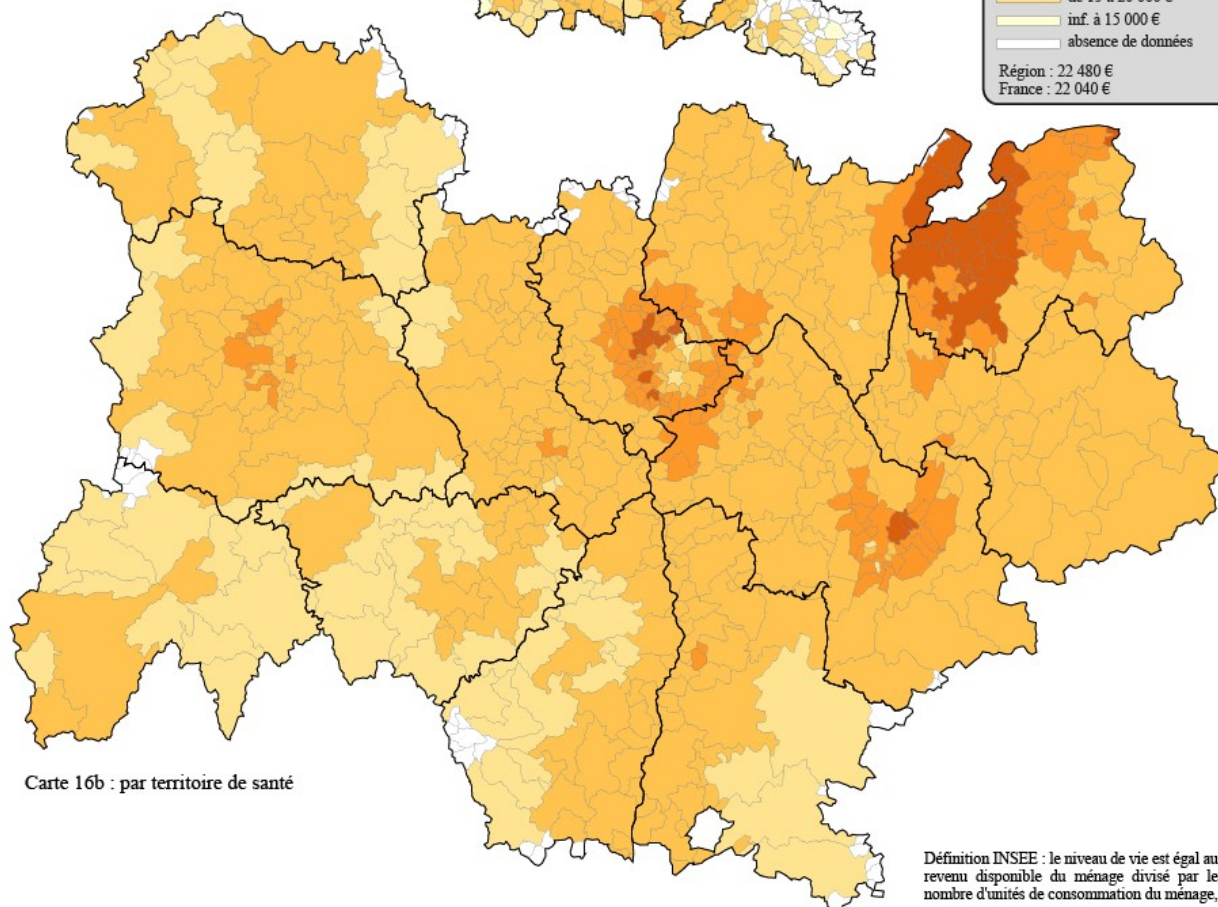
L'analyse de la distribution des communes en fonction des niveaux de vie médians montre que plus d'une commune sur deux se situe dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 et 25 000 euros**, soit **56,0% des communes**. A l'opposé, **20,0% des communes** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**. Globalement, près de **73,0% des communes** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, mais ces résultats témoignent de fortes disparités selon les départements. Ainsi, **le Cantal et la Haute-Loire** sont les départements où moins de 50,0% des communes enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à 20 000 euros, soit respectivement **37,8%** et **44,7%** des communes. A l'opposé, plus de 90,0% des communes des départements de **l'Isère, du Rhône et de la Savoie** sont dans cette situation et près de 100,0% pour **la Haute-Savoie**.

Le paysage issu de la distribution des niveaux de vie médians (*carte n° 16a*) rend visible les traits d'une géographie d'opposition classique entre les deux anciennes entités régionales, et notamment la partie « Auvergne » où un grand nombre de communes est concerné par les niveaux de vie médians inférieurs à 20 000 euros. Et une opposition entre les périphéries ou les marges rurales, où les niveaux de vie médians affichent les valeurs les plus faibles, alimentant ainsi les réflexions sur une fracture territoriale économique. Ainsi, **l'Allier**, **le Cantal**, **la Haute-Loire**, les franges périphériques **du Puy-de-Dôme**, une large frange Ouest de **l'Ardèche** et une large frange Est de **la Drôme** regroupent en grande partie les espaces où ces communes sont les plus présentes.

LE NIVEAU DE VIE



Carte 16a : par commune



Carte 16b : par territoire de santé

Définition INSEE : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage.

◆ **A l'échelle des territoires de santé :** le regroupement des communes opéré à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données (*tableau n° 29*). De nouveau, l'analyse de la distribution des territoires de santé en fonction des niveaux de vie médians montre que près de six territoires de santé sur dix se situent dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 et 25 000 euros**, soit **59,8% des territoires de santé**. A l'opposé, moins de **12,0% des territoires de santé** affichent un niveau de vie médian inférieure à **20 000 euros**. Globalement, plus de **88,0% des territoires de santé** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, maintenant toutefois de fortes disparités entre les départements.

Tableau n° 29 : La distribution des territoires de santé par niveau de vie médian, par département :

Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Ain	23 490€	—	—	1,9	69,8	20,8	7,5	—	100,0%
Allier	20 570€	—	—	39,3	60,7	0,0	0,0	—	100,0%
Ardèche	21 010€	—	—	32,4	67,6	0,0	0,0	—	100,0%
Cantal	20 690€	—	—	80,0	20,0	0,0	0,0	—	100,0%
Drôme	21 260€	—	—	9,3	86,0	4,7	0,0	—	100,0%
Isère	23 030€	—	—	2,3	63,6	31,8	2,3	—	100,0%
Loire	20 930€	—	—	12,8	83,0	4,3	0,0	—	100,0%
Haute-Loire	21 000€	—	—	48,1	51,9	0,0	0,0	—	100,0%
Puy-de-Dôme	22 100€	—	—	10,8	72,3	16,9	0,0	—	100,0%
Rhône	23 190€	—	—	2,9	35,6	46,2	15,4	—	100,0%
Savoie	23 210€	—	—	0,0	94,1	5,9	0,0	—	100,0%
Haute-Savoie	26 540€	—	—	0,0	27,4	38,7	33,9	—	100,0%
Région AuRa	22 480€	—	—	11,7%	59,8%	21,3%	7,2%	—	100,0%

Sources : INSEE-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2019 – (n.c. : valeur non communiquée)

Le Cantal et la Haute-Loire sont les départements où le poids des territoires de santé dont les niveaux de vie médians inférieur à 20 000 euros est le plus conséquent, respectivement **80,0%** et **48,1%** des territoires de santé. A un degré moindre, **l'Allier et l'Ardèche** complètent l'inventaire des départements les plus concernés. A l'opposé, plus de **90,0%** des territoires de santé des départements de **l'Ain**, de **la Drôme**, de **l'Isère** et **du Rhône**, et même 100,0% pour les départements de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**, enregistrent des niveaux de vie médians égal ou supérieur à 20 000 euros.

Le paysage obtenu à l'échelle des territoires de santé confirme les tendances observées précédemment, reposant sur une géographie d'opposition (*carte n° 16b*). **L'Allier, le Cantal, la**

Haute-Loire, l'Ardèche et la Drôme demeurent les départements où le poids des territoires de santé dont les niveaux de vie médians inférieurs à 20 000 euros est le plus marqué spatialement.

2.4.2 – Un revenu fiscal moyen de référence de 31 493 euros :

◆ **Définition des indicateurs** : les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2019. Les statistiques portent sur l'ensemble des foyers fiscaux (une déclaration 2042 compte pour un foyer fiscal).

Foyers fiscaux imposés : Foyers fiscaux ayant un impôt sur le revenu à acquitter (foyers dont l'impôt final est strictement positif) pour la partie correspondant à l'émission sur rôle.

Foyers fiscaux non imposés : Foyers fiscaux n'ayant aucun impôt sur le revenu à acquitter ou bénéficiant d'une restitution partielle ou totale (foyers dont l'impôt final est négatif ou nul) pour la partie correspondant à l'émission sur rôle.

Revenu Fiscal de référence : le revenu fiscal de référence du foyer (CGI, art. 1417-IV) est égal :

- au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux revenus exceptionnels ou différés dont le régime d'imposition est prévu par l'article 163-0A du CGI) ;

- majoré du montant des cotisations d'épargne retraite déduites du revenu global, de l'abattement de 40% sur les revenus distribués, des revenus de capitaux mobiliers soumis à un prélèvement libératoire, des pensions de retraite soumises au prélèvement de 7,5%, des revenus exonérés provenant de certaines activités BA, BIC, BNC, de l'abattement de 50% sur le BNC des jeunes artistes créateurs...

Montant des traitements et salaires : revenus d'activité connus et autres revenus imposables connus déclarés par l'ensemble des foyers concernés avant application de la déduction forfaitaire de 10 %.

Montant des pensions et retraites : total des pensions, retraites et rentes connues déclarées par l'ensemble des foyers concernés (hors pensions de retraite en capital taxable à 7,5 %, hors pensions alimentaires et hors rentes viagères à titre onéreux), avant application de la déduction forfaitaire de 10 %.

◆ **A l'échelle des communes** : pour l'année fiscale 2019, le revenu fiscal moyen de référence est de l'ordre de **31 493 euros** pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (*tableau n° 30*). Ce revenu fiscal de référence oscille entre **moins de 15 000 euros** pour les départements **du Cantal**, de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche** et de **l'Allier**, à plus de **30 000 euros** pour les départements de **la Loire**, de **l'Isère**, de **la Haute-Savoie** et **du Rhône**. Il se situe entre **20 et 30 000 euros** pour les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Drôme**, de **la Savoie** et de **l'Ain**.

Tableau n° 30 : La répartition des communes par tranches de revenu fiscal moyen de référence, par département :

Les départements	Revenu fiscal de réf. moyen	n.c.	Inf. à 5 000€	de 5 à 10 000€	de 10 à 15 000€	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 50 000€	de 50 à 100 000€	de 100 à 250 000€	Sup. à 250 000€	Total
Ain	28 341	0,0	19,1	16,8	16,8	11,2	7,4	16,3	6,6	4,3	1,5	100,0%
Allier	14 630	0,0	48,6	23,0	10,1	6,3	2,5	5,0	2,2	1,6	0,6	100,0%
Ardèche	14 161	0,9	43,6	17,9	11,9	6,9	5,4	9,9	1,2	2,4	0,0	100,0%
Cantal	8 098	0,8	67,5	14,6	6,1	3,3	2,8	3,3	0,8	0,4	0,4	100,0%
Drôme	22 103	3,8	43,4	15,4	9,9	4,7	4,9	9,1	5,5	2,2	1,1	100,0%
Isère	39 992	0,4	17,6	16,0	12,5	9,0	5,7	20,5	10,5	6,1	1,8	100,0%
Loire	32 991	0,0	20,7	26,3	13,6	9,6	5,9	9,6	7,7	5,3	1,2	100,0%
Haute-Loire	12 209	0,0	54,5	14,8	9,3	5,8	2,3	7,8	4,3	1,2	0,0	100,0%
Puy-de-Dôme	21 496	0,4	40,7	24,4	12,3	3,9	3,0	7,5	4,1	2,8	0,9	100,0%
Rhône	100 687	0,0	6,0	11,2	14,2	8,2	4,5	14,6	18,4	15,4	7,5	100,0%
Savoie	27 397	0,0	19,8	27,1	16,8	9,2	2,9	12,1	8,1	2,9	1,1	100,0%
Haute-Savoie	62 798	0,0	3,6	10,0	10,4	12,2	11,5	22,9	14,0	13,3	2,2	100,0%
Région AuRa	31 493	0,6%	31,4%	18,4%	12,2%	7,5%	5,0%	11,9%	6,9%	4,7%	1,5%	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Sources : INSEE-IRCOM-DGI 2019

L'analyse de la distribution des communes en fonction des tranches de revenu fiscal moyen de référence montre que plus de **75,0%** des communes affichent un revenu fiscal moyen de référence inférieur au revenu fiscal moyen de référence de la région, soit **31 493 euros**. Excepté les départements de **l'Ain (71,2%)**, de **l'Isère (60,7%)**, **du Rhône (55,8%)** et de **la Haute-Savoie (52,3%)**, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, le taux variant de **76,2%** pour **la Loire** à **94,3%** pour **le Cantal**. Parmi les communes qui affichent un revenu de référence inférieur au revenu moyen régional, **62,0%** enregistrent un revenu fiscal moyen de référence inférieur à **15 000 euros**, dont **31,4%**, un revenu fiscal moyen de référence inférieur à **5 000 euros**.

Pour résumer :

- Revenu fiscal moyen de référence inférieur à 15 000 euros :

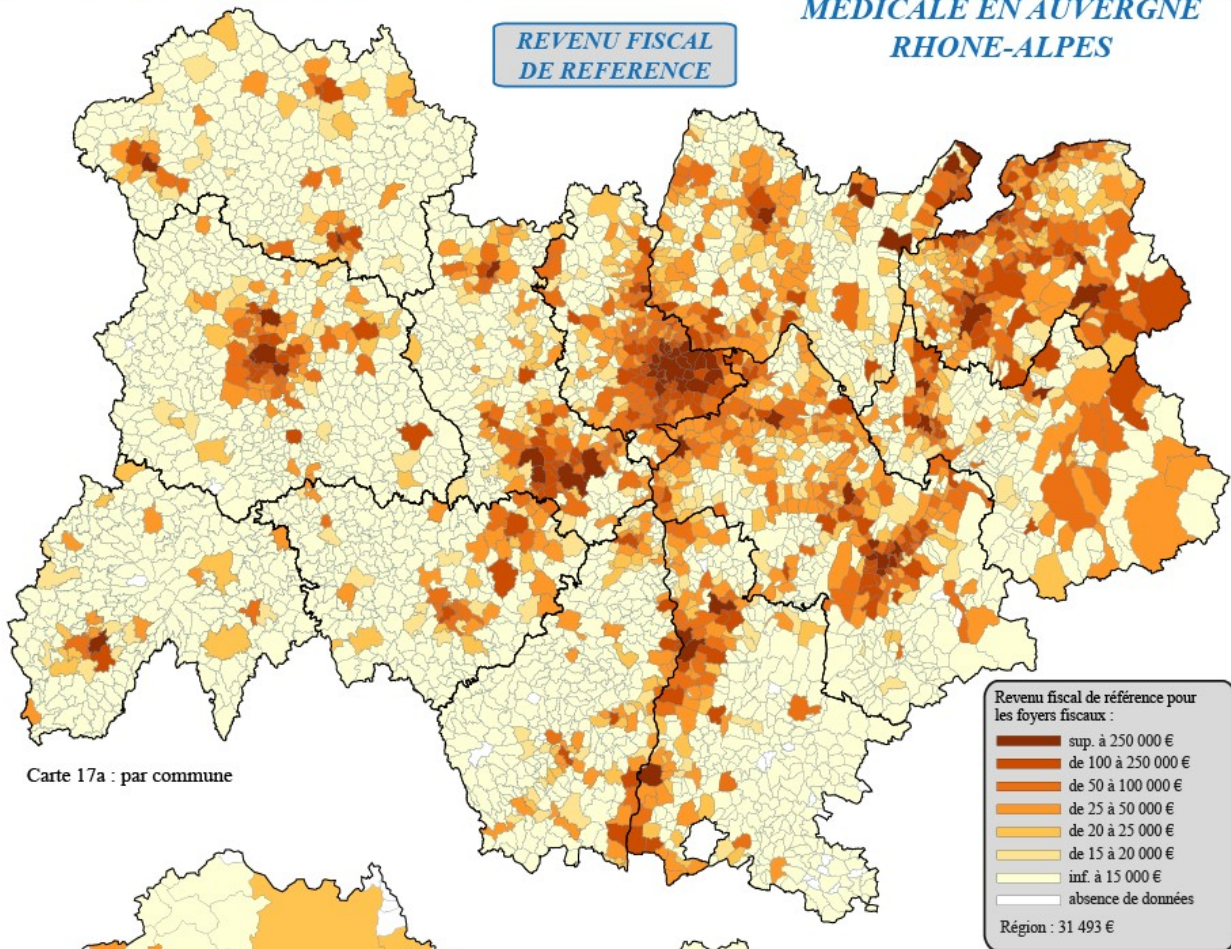
- plus de 80,0% des communes dans l'Allier, le Cantal
- de 70,0% à 80,0% des communes dans la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, l'Ardèche
- de 60,0% à 70,0% des communes dans la Drôme, la Savoie, la Loire
- 52,7% des communes de l'Ain
- de 30,0% à 40,0% des communes de l'Isère, du Rhône
- 24,0% des communes de la Haute-Savoie

- Revenu fiscal moyen de référence supérieur à 25 000 euros :

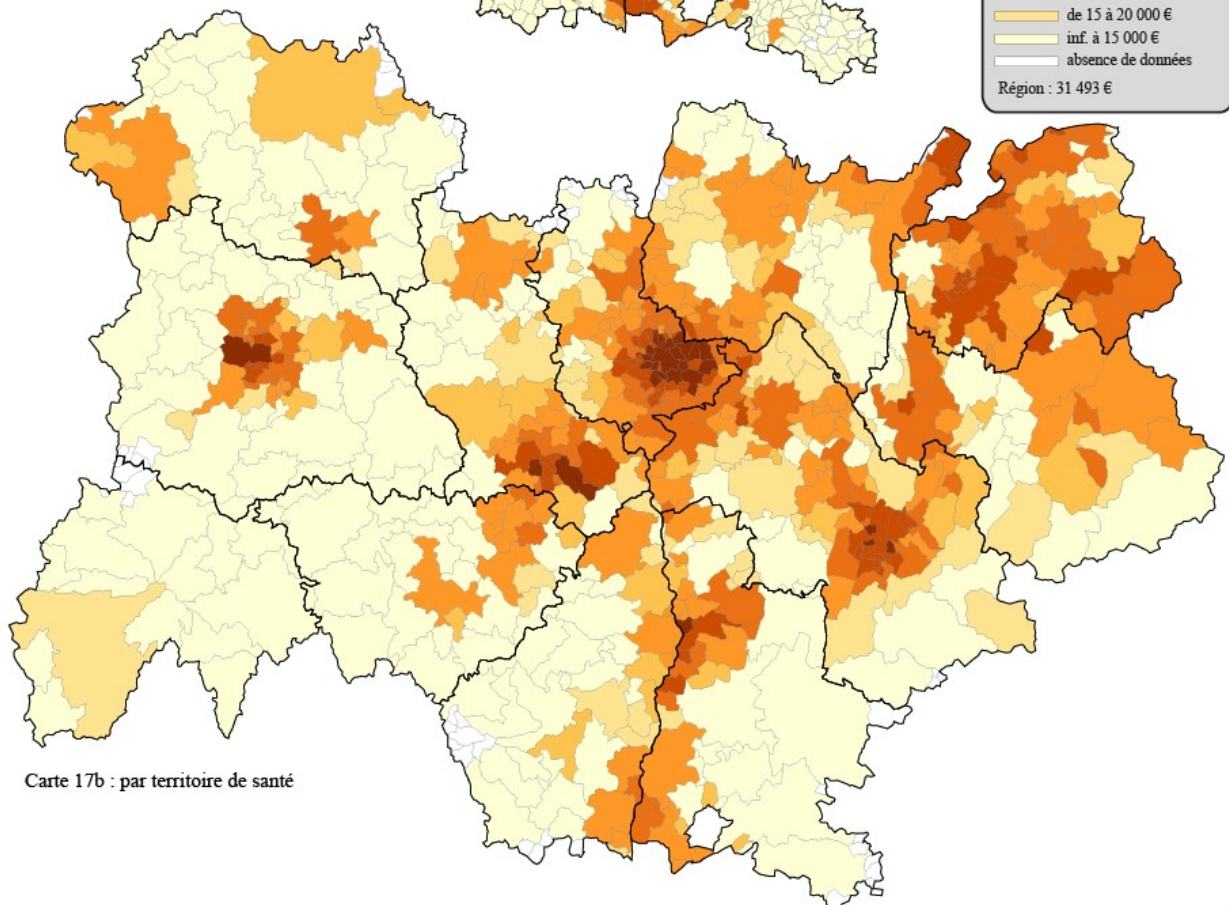
- plus de 50,0% des communes du Rhône, de la Haute-Savoie
- 38,9% des communes de l'Isère
- de 20,0% à 30,0% des communes de l'Ain, de la Savoie, de la Loire
- de 10,0% à 20,0% des communes de la Drôme, du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche, de la Haute-Loire
- moins de 10,0% des communes de l'Allier, du Cantal.

Le paysage issu de la répartition des revenus fiscaux moyens de référence (*carte n° 17a*) révèle un aspect de la géographie des « richesses » de la région, au sens fiscal. Cette distribution souligne la dimension urbaine des niveaux de richesse, fortement axés sur les principales zones urbaines de la région, organisées autour des principales villes. Ces paysages peuvent ainsi être « limités » dans leur déploiement spatial, et se limiter à quelques villes et leurs périphéries comme pour la partie « **Auvergne** », ou encore les départements de **la Loire** et de **l'Ain**. Ils peuvent être très linéaires, suivant ainsi des cordons urbains comme pour les départements de **l'Ardèche** et de **la Drôme**. Ils peuvent être aussi très denses et fortement déployés comme pour les départements **du Rhône**, de **l'Isère**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**.

REVENU FISCAL
DE REFERENCE



Carte 17a : par commune



Carte 17b : par territoire de santé

◆ **A l'échelle des territoires de santé** : l'analyse de la répartition des territoires de santé en fonction des tranches de revenu fiscal moyen de référence montre que près de **44,0%** des territoires de santé enregistrent un revenu fiscal moyen de référence inférieur au revenu fiscal moyen de référence de la région, soit **31 493 euros (tableau n° 31)**. Excepté les départements de l'**Ain (43,4%** des territoires de santé), de l'**Isère (33,0%)**, du **Rhône (14,4%)** et de la **Haute-Savoie (17,7%)**, tous les départements s'inscrivent dans cette moyenne régionale, mais d'importants écarts sont constatés. En effet, la part des territoires de santé dont le revenu fiscal moyen de référence est inférieur à la moyenne régionale oscille de **44,7%** pour la **Loire** à plus de **70,0%** des territoires de santé pour les départements de la **Haute-Loire**, de l'**Ardèche**, de l'**Allier** et du **Cantal**.

Tableau n° 31 : La répartition des territoires de santé par tranches de revenu fiscal moyen de référence, par département :

Les départements	Revenu fiscal de réf. moyen	n.c.	Inf. à 5 000€	de 5 à 10 000€	de 10 à 15 000€	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 50 000€	de 50 à 100 000€	de 100 à 250 000€	Sup. à 250 000€	Total
Ain	28 341	—	0,0	5,7	17,0	13,2	7,5	32,1	17,0	7,5	0,0	100,0%
Allier	14 630	—	25,0	35,7	10,7	7,1	10,7	7,1	3,6	0,0	0,0	100,0%
Ardèche	14 161	—	5,9	29,4	17,6	14,7	11,8	17,6	2,9	0,0	0,0	100,0%
Cantal	8 098	—	33,3	60,0	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0%
Drôme	22 103	—	4,7	11,6	9,3	11,6	11,6	23,3	18,6	7,0	2,3	100,0%
Isère	39 992	—	1,1	3,4	5,7	14,8	8,0	25,0	25,0	13,6	3,4	100,0%
Loire	32 991	—	2,1	14,9	8,5	10,6	8,5	21,3	17,0	14,9	2,1	100,0%
Haute-Loire	12 209	—	18,5	22,2	18,5	7,4	3,7	22,2	7,4	0,0	0,0	100,0%
Puy-de-Dôme	21 496	—	7,7	15,4	20,0	6,2	6,2	13,8	18,5	10,8	1,5	100,0%
Rhône	100 687	—	0,0	0,0	4,8	5,8	3,8	14,4	31,7	21,2	18,3	100,0%
Savoie	27 397	—	0,0	17,6	23,5	11,8	5,9	14,7	20,6	5,9	0,0	100,0%
Haute-Savoie	62 798	—	0,0	1,6	4,8	3,2	8,1	22,6	37,1	22,6	0,0	100,0%
Région AuRa	31 493	—	4,7%	11,7%	10,8%	9,3%	7,2%	19,3%	21,0%	11,8%	4,2%	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Sources : INSEE-IRCOM-DGI 2019

Pour résumer :

- Revenu fiscal moyen de référence inférieur à 15 000 euros :

- 93,3% des territoires de santé du Cantal
- 71,4% des territoires de santé de l'Allier
- de 50,0% à 60,0% des territoires de santé dans l'Ardèche, la Haute-Loire
- de 40,0% à 50,% des territoires de santé de la Savoie, du Puy-de-Dôme
- de 20,0% à 30,0% des territoires de santé de l'Ain, de la Loire, de la Drôme
- moins de 10,0% des territoires de santé de l'Isère, de la Haute-Savoie, du Rhône.

- Revenu fiscal moyen de référence supérieur à 25 000 euros :

- plus de 80,0% des territoires de santé du Rhône, de la Haute-Savoie
- 67,0%% des territoires de santé de l'Isère
- de 50,0% à 60,0% des territoires de santé de l'Ain, de la Loire, de la Drôme
- de 40,0% à 50,0% des territoires de santé du Puy-de-Dôme, de la Savoie
- de 20,0% à 30,0% des territoires de santé de la Haute-Loire, de l'Ardèche
- 10,7% des territoires de santé dans l'Allier
- aucun territoire de santé dans le Cantal.

Le paysage issu de la répartition des revenus fiscaux moyens de référence (*carte n° 17b*) accentue l'image d'une concentration des richesses autour de quelques villes notamment sur la partie « Auvergne », contrairement à la partie « Rhône-Alpes » où la diffusion est plus présente couvrant de vastes territoires, mais en suivant toujours les trames urbaines de la région.

2.4.3 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité :

◆ **Définition des indicateurs** : les données retenues sont issues de deux fichiers de l'INSEE : le fichier « Emploi/population active » pour avoir une approche des activités économiques à partir des emplois par catégorie socioprofessionnelle ; le fichier « FLORES » qui recense les établissements par secteur d'activité.

Emploi/Population active : Agriculteurs exploitants ; Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise ; Ouvriers ; Employés ; Professions Intermédiaires ; Cadres, Professions intellectuelles supérieures ; Autres inactifs (sans retraités) ; Chômeurs ; Retraités.

Etablissements par secteur : Etablissements actifs agriculture ; Etablissements actifs industrie ; Etablissements actifs construction ; Etablissements actifs commerce services ; Etablissements actifs administration publique.

Tous ces indicateurs font l'objet de représentations cartographiques présentes en annexe. Dans le cadre de ce rapport, nous avons opté pour traiter deux indicateurs, permettant d'aborder un aspect de la géographie économique et sociale de la région Auvergne-Rhône-Alpes : les ouvriers et les cadres.

◆ **Les ouvriers : 20,4% de la population active** : même si la part des ouvriers de la région Auvergne-Rhône-Alpes est supérieure à la moyenne nationale (**19,8% d'ouvriers**), elle ne figure pas, parmi les régions les plus « loties », nombreuses régions situées plus au nord, affichent des taux supérieurs à 24,0%. Excepté les départements **du Rhône** et de **l'Isère** où la part des ouvriers est inférieure à 20,0%, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale (**tableau n° 32**). Parmi ces départements, **l'Allier, la Loire et la Haute-Loire** sont ceux où les taux sont les plus élevés. En effet, près d'un quart de la population active appartient à la catégorie des ouvriers.

Tableau n° 32 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par communes, par département :

Les départements	% ouvriers	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Ain	23,4	1,0	0,0	0,3	13,0	49,9	32,8	2,8	0,3	0,0	100,0%
Allier	24,8	3,2	0,3	1,3	7,9	56,8	24,6	6,0	0,0	0,0	100,0%
Ardèche	23,3	6,6	0,0	2,4	23,0	49,9	15,8	2,4	0,0	0,0	100,0%
Cantal	22,9	10,2	0,0	2,0	10,2	54,1	19,5	3,7	0,0	0,4	100,0%
Drôme	22,6	16,5	0,0	1,6	12,6	50,5	16,5	1,6	0,5	0,0	100,0%
Isère	19,4	3,1	0,4	4,3	16,2	59,8	14,6	1,0	0,6	0,0	100,0%
Loire	24,5	1,2	0,0	0,3	4,6	59,4	31,0	2,5	0,9	0,0	100,0%
Haute-Loire	25,3	8,2	0,0	0,0	12,8	49,4	24,9	3,9	0,4	0,4	100,0%
Puy-de-Dôme	21,0	3,9	0,0	0,9	12,1	57,5	22,0	3,4	0,2	0,0	100,0%
Rhône	15,2	0,4	0,4	2,2	28,8	53,9	13,1	1,1	0,0	0,0	100,0%
Savoie	20,6	1,1	0,0	2,2	15,0	59,3	20,5	1,8	0,0	0,0	100,0%
Haute-Savoie	20,9	0,4	0,0	0,4	11,5	68,5	17,6	1,8	0,0	0,0	100,0%
Région AuRa	20,4%	4,6%	0,1%	1,6%	13,9%	55,8%	21,1%	2,6%	0,3%	0,0%	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

A l'échelle des communes, l'analyse de la distribution des taux, représentant la part des ouvriers dans la population active, montre que dans plus d'une commune sur deux, ce taux est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **55,8% des communes**. Cette situation est particulièrement représentative, elle concerne tous les départements de la région. Parmi ces départements, la situation de **la Savoie**, de **la Loire**, de **l'Isère** et de **la Haute-Savoie** est particulièrement significative, plus de **60,0% des communes** affichent ce niveau de présence de la population ouvrière. Au-delà de 20,0%, les communes concernées sont encore bien représentées, soit 21,1% des communes mais les situations sont plus hétérogènes à l'échelle des départements. Moins de **20,0% des communes** des départements **du Rhône**, de **l'Isère**, de **l'Ardèche**, de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie** et **du Cantal** affichent un taux d'ouvriers compris entre 20,0% et 30,0%. A l'opposé, plus de **30,0% des communes** des départements de **l'Ain** et de **la Loire** sont concernés mais ces niveaux de présence des ouvriers.

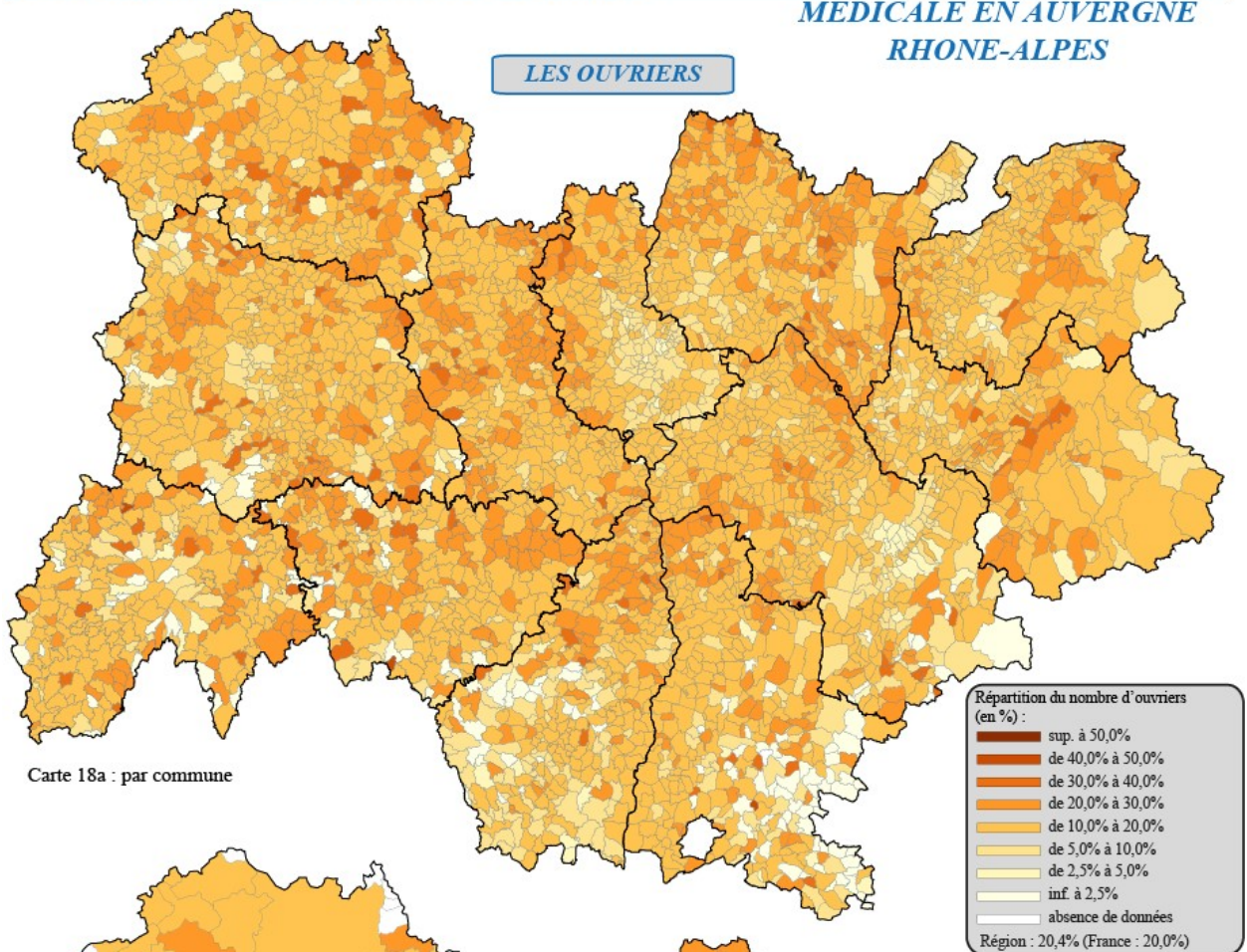
Pour résumer :

- Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

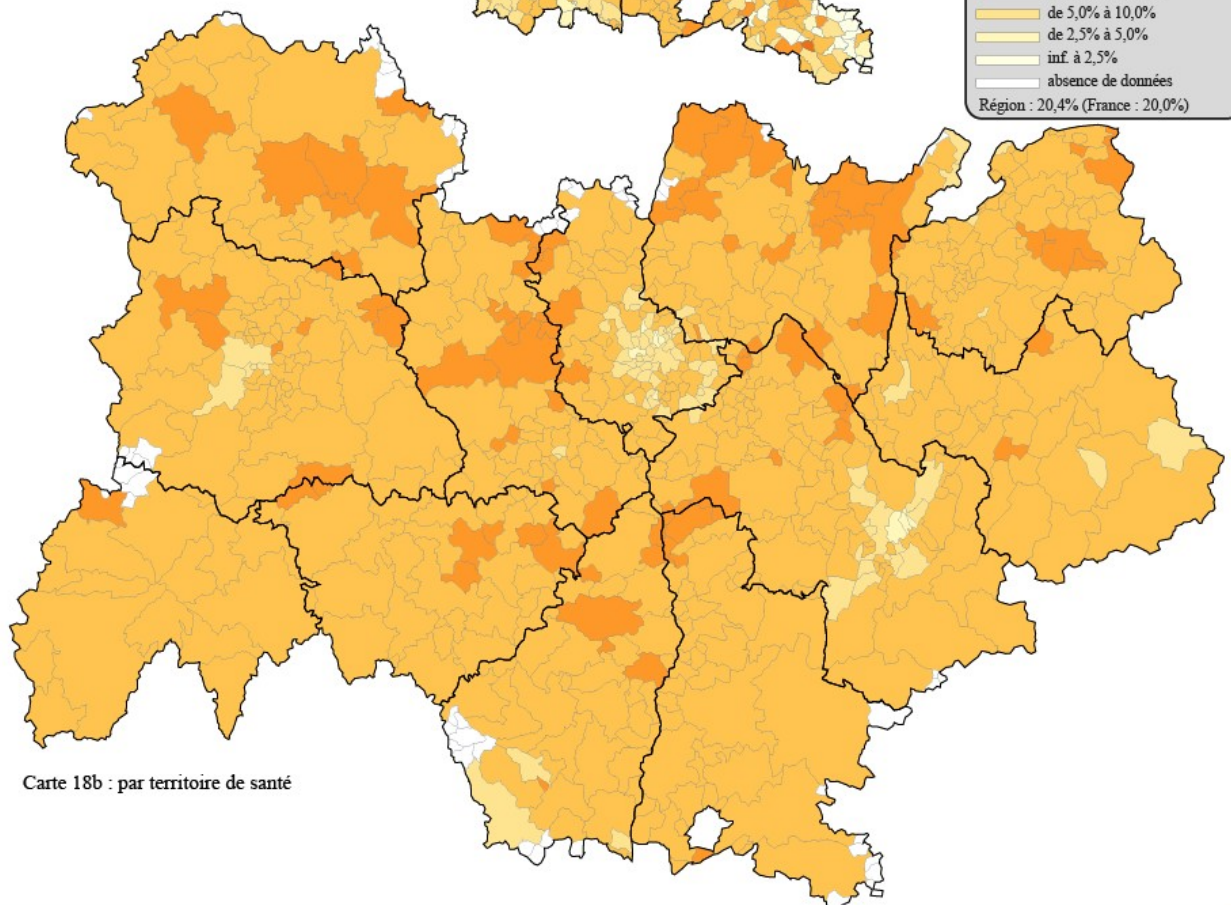
- plus de 30,0% des communes dans l'Ain, la Loire, l'Allier,
- de 20,0% à 30,0% des communes dans la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Savoie
- de 15,0% à 20,0% des communes dans la Haute-Savoie, la Drôme, l'Ardèche, l'Isère
- 14,2% des communes dans le Rhône

Le paysage issu de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (*carte n° 18a*) dessine les traits d'une géographie industrielle dont la diffusion spatiale fluctue en fonction d'un contexte économique et industriel. Cette distribution s'appuie sur une géographie d'opposition, marquée par une plus forte présence sur certains départements, comme évoqué précédemment, mais surtout une présence périphérique. Un zoom sur les communes dont plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « ouvriers », confirme ce constat, et d'une localisation privilégiée au sein des territoires périphériques.

LES OUVRIERS



Carte 18a : par commune



Carte 18b : par territoire de santé

A l'échelle des territoires de santé, le regroupement des communes opéré à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données, et à engendrer une concentration de la population ouvrière (*tableau n° 33*). Les conséquences se traduisent par une surreprésentation des territoires de santé dont la population active est composée de 10,0% à 20,0% d'ouvriers, soit **72,3% des territoires de santé**. Excepté les départements **du Rhône** et **de l'Ain**, où plus ou moins **50,0% des territoires de santé** s'inscrivent dans cette tendance, tous les départements affichent des niveaux élevés, variant de **73,9% en Isère** à plus de **90,0% dans le Cantal**. Très peu de territoires de santé affichent des taux de population ouvrière supérieur à **20,0%**, soit **13,3% des territoires de santé**. **La Loire, la Haute-Loire, l'Allier** et **l'Ain** sont les seuls départements où plus de 20,0% des territoires de santé sont concernés par une population ouvrière représentant plus de 20,0% de la population active.

Tableau n° 33 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par territoires de santé, par département :

Les départements	% ouvriers	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Ain	23,4	—	—	0,0	9,4	54,7	35,8	—	—	—	100,0%
Allier	24,8	—	—	0,0	0,0	75,0	25,0	—	—	—	100,0%
Ardèche	23,3	—	—	0,0	8,8	79,4	11,8	—	—	—	100,0%
Cantal	22,9	—	—	0,0	0,0	93,3	6,7	—	—	—	100,0%
Drôme	22,6	—	—	0,0	0,0	88,4	11,6	—	—	—	100,0%
Isère	19,4	—	—	2,3	14,8	73,9	9,1	—	—	—	100,0%
Loire	24,5	—	—	0,0	4,3	74,5	21,3	—	—	—	100,0%
Haute-Loire	25,3	—	—	0,0	0,0	77,8	22,2	—	—	—	100,0%
Puy-de-Dôme	21,0	—	—	0,0	9,2	80,0	10,8	—	—	—	100,0%
Rhône	15,2	—	—	4,8	42,3	49,0	3,8	—	—	—	100,0%
Savoie	20,6	—	—	0,0	8,8	85,3	5,9	—	—	—	100,0%
Haute-Savoie	20,9	—	—	0,0	4,8	83,9	11,3	—	—	—	100,0%
Région AuRa	20,4%	—	—	1,2%	13,2%	72,3%	13,3%	—	—	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

Pour résumer :

- Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

- 35,80% des territoires de santé dans l'Ain
- de 20,0% à 25,0% des territoires de santé dans l'Allier, la Haute-Loire, la Loire
- de 10,0% à 15,0% des territoires de santé dans l'Ardèche, la Drôme, la Haute-Savoie, le Puy-de-Dôme
- de 5,0% à 10,0% des territoires de santé dans l'Isère, le Cantal, la Savoie
- 3,8% des territoires de santé dans le Rhône.

Le paysage issu de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (*carte n° 18b*) à l'échelle des territoires de santé renforce la spécificité périphérique de cette catégorie. Elle illustre l'homogénéisation des données, avec une large diffusion des taux compris entre 10,0% et 20,0% sur l'ensemble de la région, mais elle laisse apparaître, pour quelques départements évoqués précédemment, des territoires de santé périphériques aux taux plus élevés.

◆ **Les cadres : 17,5% de la population active :** après la région Ile-de-France (30,9%), la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe au deuxième rang des régions françaises, **17,5%** de la population active appartient à la catégorie des cadres (*tableau n° 34*). Mais très peu de départements s'inscrivent dans cette tendance régionale, les taux étant compris entre 10,0% et 15,0%. Seuls les départements de **l'Isère** et **du Rhône** affichent des taux supérieurs à la moyenne régionale. A l'opposé, les départements de **l'Allier**, **du Cantal** et de **la Haute-Loire** enregistrent les taux les plus faibles, moins de **10,0%** de la population active est composée de cadres.

Tableau n° 34 : La répartition du pourcentage de cadres par communes, par département :

Les départements	% cadres	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Ain	15,7	4,3	2,3	14,8	39,4	32,3	5,9	1,0	0,0	0,0	100,0%
Allier	9,8	19,2	6,9	26,2	35,0	12,0	0,6	0,0	0,0	0,0	100,0%
Ardèche	10,9	19,1	4,5	22,4	37,6	14,9	1,2	0,3	0,0	0,0	100,0%
Cantal	8,0	39,8	5,3	18,7	27,6	7,7	0,4	0,0	0,0	0,4	100,0%
Drôme	13,7	25,0	2,5	9,3	34,3	24,7	2,7	0,5	0,3	0,5	100,0%
Isère	20,0	6,1	1,4	7,4	35,2	37,9	8,6	2,9	0,4	0,2	100,0%
Loire	12,8	8,4	6,2	17,0	44,0	22,6	1,5	0,0	0,0	0,3	100,0%
Haute-Loire	9,0	29,2	5,4	23,0	30,7	10,5	0,8	0,4	0,0	0,0	100,0%
Puy-de-Dôme	16,8	15,9	5,8	16,8	33,6	25,0	2,2	0,6	0,0	0,0	100,0%
Rhône	25,2	1,1	1,5	9,4	27,3	40,8	19,1	0,7	0,0	0,0	100,0%
Savoie	14,3	4,8	3,7	16,1	39,2	32,6	3,7	0,0	0,0	0,0	100,0%
Haute-Savoie	15,8	0,4	0,7	6,8	34,1	52,0	6,1	0,0	0,0	0,0	100,0%
Région AuRa	17,5%	13,8%	3,8%	15,2%	35,2%	26,7%	4,4%	0,7%	0,1%	0,1%	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

A l'échelle des communes, l'analyse de la distribution des taux, représentant la part des cadres dans la population active, montre que pour un tiers des communes, ce taux est compris entre 5,0% et 10,0%, soit **35,2% des communes**. Excepté les départements **du Rhône** et **du Cantal** où moins de 30,0% des communes sont concernées, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale. De même que plus d'un quart des communes affiche un taux compris entre 10,0% et 20,0%, soit **26,7% des communes**. Ce niveau concerne moins de 20,0% des communes des

départements **du Cantal**, de la **Haute-Loire**, de l'**Allier** et de l'**Ardèche**, mais plus de 40,0% des communes **du Rhône** et de la **Haute-Savoie**.

Pour résumer :

- De 5,0% à 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

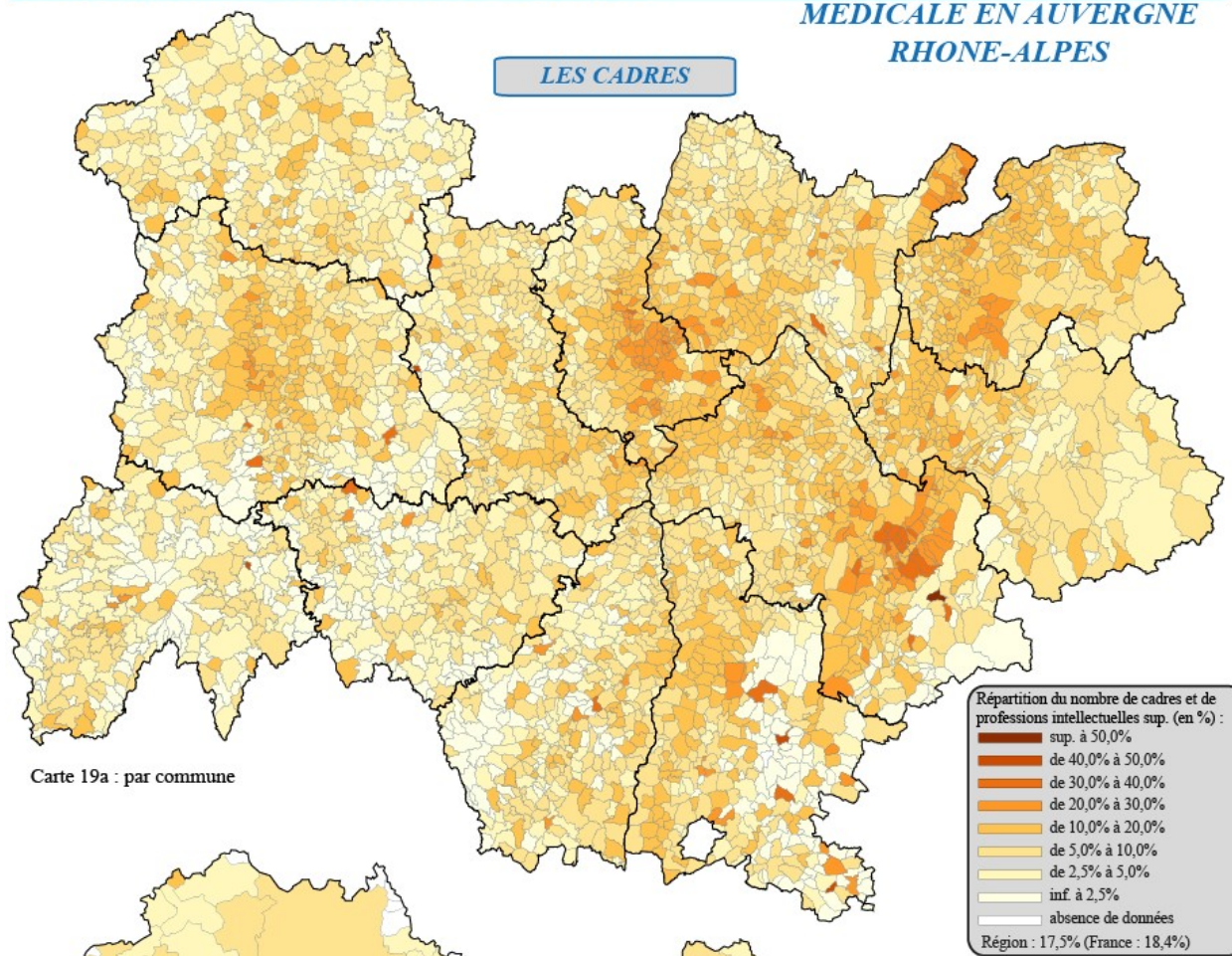
- 44,0% des communes dans la Loire
- de 35,0% à 40,0% des communes dans l'Ain, la Savoie, l'Ardèche, l'Isère, l'Allier
- de 30,0% à 35,0% des communes dans la Drôme, la Haute-Savoie, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire
- de 20,0% à 30,0% des communes dans le Cantal, le Rhône

- De 10,0% à 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

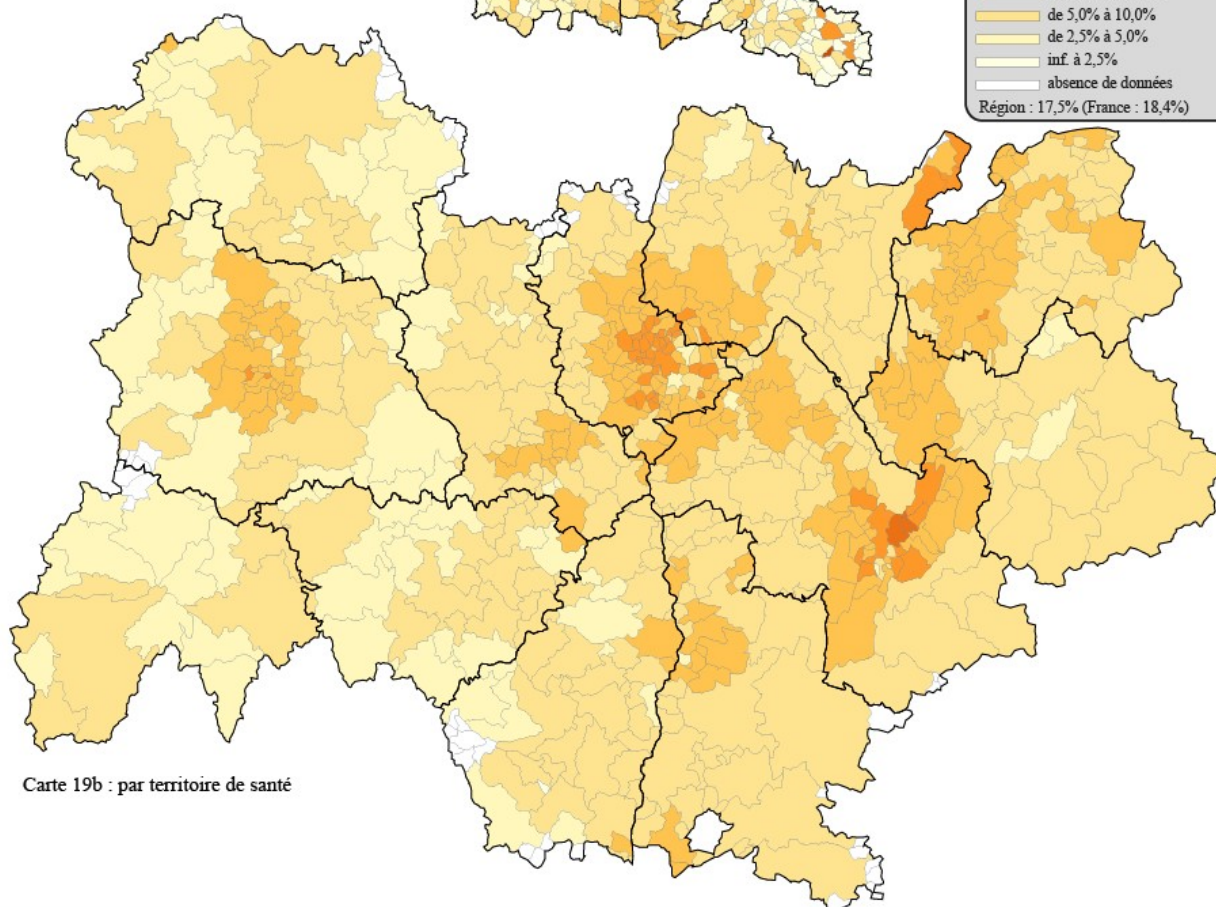
- 52,0% des communes dans la Haute-Savoie
- de 30,0% à 40,0% des communes dans le Rhône, l'Isère, la Savoie, l'Ain
- de 20,0% à 30,0% des communes dans le Puy-de-Dôme, la Drôme, la Loire
- de 10,0% à 15,0% des communes dans l'Ardèche, l'Allier, la Haute-Loire
- 7,7% des communes dans le Cantal

Le paysage issu de la répartition de la part des cadres dans la population active (*carte n° 19a*) dessine les traits d'une géographie d'opposition classique entre les espaces urbains et les espaces ruraux. En effet, un zoom sur les communes dont plus de 10,0% de la population active appartient à la catégorie « cadres » permet de souligner les traits de la trame urbaine de la région, et de ses principales villes et périphéries urbaines où se concentre ce type de population active.

LES CADRES



Carte 19a : par commune



Carte 19b : par territoire de santé

Sources : INSEE, 2021
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

A l'échelle des territoires de santé, les conséquences du regroupement des communes au sein des territoires de santé sont moindres pour la catégorie des cadres (*tableau n° 34*). Comme précédemment, les territoires de santé dont la population est composée de 5,0% à 10,0% de cadres, sont les plus représentatifs, soit **45,7% des territoires de santé**. En dehors des départements de **l'Allier, du Puy-de-Dôme, du cantal et du Rhône** où moins de **40,0% des territoires de santé** sont concernés par ces niveaux, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, variant de **42,0%** pour **l'Isère** à plus de **70,0% des territoires de santé** pour **l'Ardèche**. Les territoires de santé sont encore nombreux à afficher des taux supérieurs à 10,0%. Les cadres représentent de 10,0% à 20,0% de la population active pour un tiers des territoires de santé, soit **33,3% des territoires de santé**. Ce niveau concerne plus de **40,0% des territoires de santé** des départements **du Puy-de-Dôme, de l'Isère, du Rhône et de la Haute-Savoie**.

Tableau n° 34 : La répartition du pourcentage de cadres par territoires de santé, par département :

Les départements	% cadres	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Ain	15,7	0,0	0,0	3,8	58,5	28,3	9,4	0,0	—	—	100,0%
Allier	9,8	0,0	3,6	57,1	35,7	3,6	0,0	0,0	—	—	100,0%
Ardèche	10,9	2,9	0,0	17,6	70,6	8,8	0,0	0,0	—	—	100,0%
Cantal	8,0	0,0	13,3	53,3	33,3	0,0	0,0	0,0	—	—	100,0%
Drôme	13,7	0,0	0,0	2,3	69,8	27,9	0,0	0,0	—	—	100,0%
Isère	20,0	0,0	0,0	2,3	42,0	45,5	8,0	2,3	—	—	100,0%
Loire	12,8	0,0	2,1	12,8	59,6	25,5	0,0	0,0	—	—	100,0%
Haute-Loire	9,0	0,0	7,4	33,3	59,3	0,0	0,0	0,0	—	—	100,0%
Puy-de-Dôme	16,8	0,0	0,0	20,0	33,8	43,1	3,1	0,0	—	—	100,0%
Rhône	25,2	0,0	0,0	3,8	20,2	46,2	29,8	0,0	—	—	100,0%
Savoie	14,3	0,0	0,0	11,8	64,7	23,5	0,0	0,0	—	—	100,0%
Haute-Savoie	15,8	0,0	0,0	0,0	45,2	53,2	1,6	0,0	—	—	100,0%
Région AuRa	17,5%	0,2%	1,0%	11,8%	45,7%	33,3%	7,7%	0,3%	—	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

Pour résumer :

- De 5,0% à 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

- de 60,0% à 70,0% des territoires de santé dans l'Ardèche, la Drôme, la Savoie
- de 50,0% à 60,0% des territoires de santé dans la Loire, la Haute-Loire, l'Ain
- de 40,0% à 50,0% des territoires de santé dans la Haute-Savoie, l'Isère
- de 30,0% à 40,0% des territoires de santé dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal
- 20,2% des territoires de santé dans le Rhône.

- De 10,0% à 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

- 53,2% des territoires de santé dans la Haute-Savoie
- de 40,0% à 50,0% des territoires de santé dans le Rhône, l'Isère, le Puy-de-Dôme
- de 20,0% à 30,0% des territoires de santé dans l'Ain, la Drôme, la Loire, la Savoie
- moins de 10,0% des territoires de santé dans l'Ardèche et l'Allier
- aucun territoire de santé dans le Cantal, la Haute-Loire.

Le paysage issu de la répartition de la part des cadres dans la population active (*carte n° 19b*) à l'échelle des territoires de santé accentue le principe de territoires privilégiés par ce type de population active. Ainsi, cette répartition suit, de façon fidèle, la trame urbaine de la région, associant les territoires de santé les plus urbains à la présence des cadres. **Le Puy-de-Dôme, le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie** laissent apparaître ces territoires marqués par une plus forte présence des cadres.

2.5 – Les profils socio-économique et démographique des territoires de santé :

Les données démographiques, fiscales et socio-économiques retenues ont permis de dresser un portrait partiel d'une géographie des territoires de santé, à partir de quelques variables analysées individuellement. Mais certains outils statistiques, tels que l'Analyse Multivariée, permettent d'avoir une vision plus globale, et de traiter les données dans leur entièreté. Dans le but de définir une synthèse des territoires de santé à partir de la définition de profils statistiques, deux méthodes ont été retenues : l'Analyse en Composante Principale (ACP) et la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), méthodes appliquées sur une base de données composées de 23 variables (3 variables démographiques ; 5 variables fiscales ; 1 variable niveau de vie ; 6 variables sur les établissements ; 8 variables sur les catégories socioprofessionnelles).

2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats de l'Analyse en Composante Principale :

◆ **Les 4 profils** : les résultats projetés sur les axes factoriels, et représentés par les 2 premiers axes factoriels (*figure n° 2*), les plus représentatifs, permettent de décrire 4 profils :

- **Profil 1** : il est le plus fréquent, soit **36,0% des territoires de santé** (ou 216 territoires). Ce premier profil est caractérisé par 4 variables sur les 23 retenues. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes de démographique (la croissance démographique) ; en termes fiscal (le niveau de vie) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les cadres, les professions intermédiaires).

Figure n° 2 : projection sur les axes factoriels (32,49%) 1 et 2 (18,01%) :



Sources : INSEE, DGI, 2021

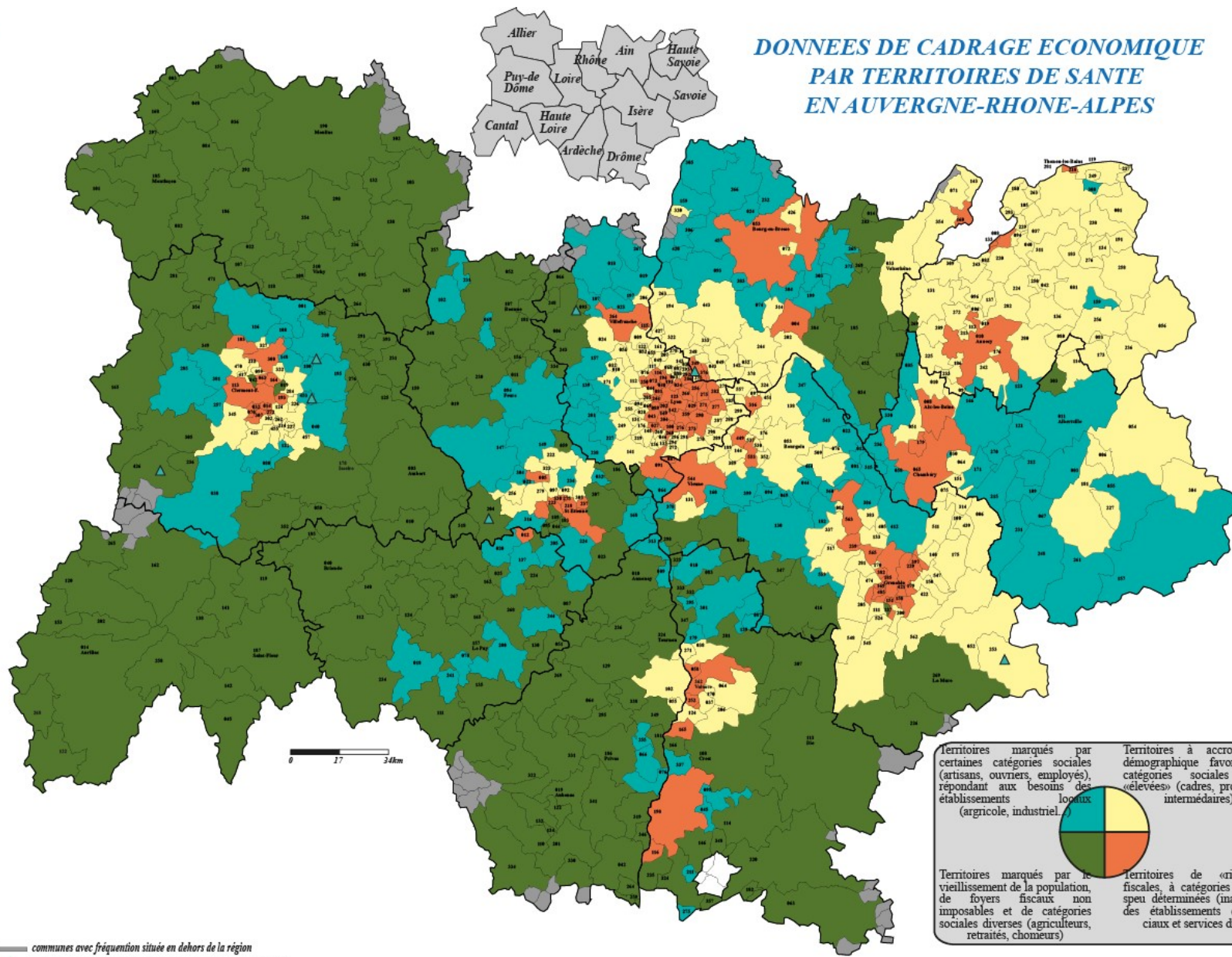
- **Profil 2** : il est le moins fréquent, soit **14,8% des territoires de santé** (ou 89 territoires). Ce deuxième profil est déterminé par 6 variables. Elles déterminent des territoires de santé dont le profil est : en termes fiscal (revenu de référence, revenu de référence des foyers imposés, traitements et salaires, montant des retraites) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (inactifs) ; en termes d'établissements (les commerces, transports et services divers).

- **Profil 3** : il est parmi le plus fréquent, soit **28,7% des territoires de santé** (ou 172 territoires). Ce troisième profil est caractérisé par 7 variables. Elles définissent des territoires de santé dont le profil est : en termes démographique (indice de vieillissement de la population, la population âgée de 75 ans et plus) ; en termes fiscal (foyers fiscaux non imposés) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (agriculteurs, retraités, chômeurs) ; en termes d'établissements (l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale).

- **Profil 4** : il est relativement fréquent, soit **20,5% des territoires de santé** (ou 123 territoires). Ce quatrième profil regroupe 6 variables. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes de catégories socioprofessionnelles (ouvriers, artisans, employés) ; en termes d'établissements (l'agriculture, l'industrie, la construction).

◆ Le paysage issu de la répartition des 4 profils à l'échelle des territoires de santé dessine les traits de l'organisation socio-économique et démographique de la région (*carte n° 20*). **Les profils 1 et 2** soulignent les principaux espaces urbanisés, structurés autour des principales villes de la région, particulièrement présents sur la partie « Rhône-Alpes » de la région, et autour de Clermont-Ferrand pour la partie « Auvergne ». Ces profils déterminent des territoires où se concentrent les activités nécessitant des catégories sociales de type cadres et/ou professions intermédiaires, contribuant au développement des richesses économiques de ces territoires. **Le profil 4** qualifie des territoires de transition économique et sociale entre les espaces à dominante urbaines et les espaces à dominante rurale. Ces territoires sont ainsi très présents en périphérie éloignée des principaux espaces urbanisés. **Le profil 3** peut être associé à des territoires à dominante rurale. Plus en marge, ces territoires regroupent de nombreux critères révélateurs d'un contexte économique et social en souffrance, à travers le vieillissement démographique de la population, les faiblesses économiques. Ces territoires peuvent être révélateurs de la fracture territoriale et des difficultés rencontrées par des espaces en marge.

DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE PAR TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - DGI, 2021
URPS-CD-AuraG, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.5.2 – Les 12 profils issus des résultats de la Classification Ascendante

Hiérarchique :

◆ **Les 12 profils** : la CAH peut être assimilée à une approche complémentaire, permettant d'affiner la construction des profils, limités à 4 pour une ACP. La méthode de classification reprend ici les résultats de l'ACP. Afin de déterminer la spécificité de chaque profil, un tableau comparatif a été construit, permettant de préciser le positionnement des variables de référence par rapport aux données moyennes obtenues, et pour les 12 profils (ou classes) déterminés.

Tableau n° 36 : Résultats de l'analyse synthétique des variables en fonction de leur positionnement par rapport à la moyenne, pour chaque classe de la Classification Ascendante Hiérarchique (+ = au-dessus ; - = en-dessous) :

Les variables	Classe 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12
Croissance démographique	-	+	-	+	-	+	+	+	-	-	-	+
Indice de vieillissement	+	+	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-
% pop âgées de 75 ans et plus	+	+	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-
Foyer fiscal non imposable	-	+	-	-	+	-	-	+	-	-	+	-
Revenu fiscal de Référence	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	+	+
Revenu fiscal de Référence foy.	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	+	+
Traitements et salaires	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	+	+
Montants des retraites	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	+	+
Médiane du niveau de vie	+	-	-	+	-	+	+	-	-	-	+	+
Agriculteurs	-	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-
Artisans, Commerçants	+	-	+	-	+	+	-	-	+	+	-	-
Ouvriers	-	+	+	-	+	+	-	+	+	+	-	-
Employés	+	+	+	-	+	+	+	-	+	+	-	+
Professions intérieures	+	+	-	+	+	+	+	-	-	+	-	+
Cadres	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+
Inactifs	-	+	-	+	-	-	+	+	-	-	+	-
Retraités	+	+	+	-	+	+	-	-	+	+	-	-
Chômeurs	-	+	-	+	-	-	-	+	-	-	+	-
Étab. de l'agriculture, sylviculture et pêche	-	-	+	-	+	+	-	-	+	+	-	-
Étab. de l'industrie	+	-	+	-	+	+	-	+	+	-	-	+
Étab. de la construction	+	-	+	-	+	+	+	+	+	-	-	+
Étab. du commerce, transp et services	-	+	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-
Étab. de l'adm. publique, enseignant,	+	-	+	-	-	+	-	-	+	+	-	+

Sources : INSEE, DGI, 2021

La description proposée permet de donner une image de chaque classe. Bien entendu, l'interprétation statistique ne veut pas dire qu'il y a ou pas telle ou telle variable, elle donne le trait statistique dominant, les variables définissant le plus chaque classe.

Classe 1 : Territoires plutôt présents en périphérie éloignée des zones les plus urbanisées notamment dans les départements du Rhône et de l'Isère.

- **Effectif :** 36 territoires de santé (6,0% des territoires)
- **Données démographiques :** variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les artisans-commerçants, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé par les variables associant les établissements de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 2 : Territoires plutôt présents en périphérie éloignée des zones les plus urbanisées notamment dans les départements du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

- **Effectif :** 46 territoires de santé (7,7% des territoires)
- **Données démographiques :** variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement) mais aussi à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit les foyers fiscaux non imposables
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires, les inactifs, les retraités et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 3 : Territoires plutôt présents aux marges éloignées et périphériques des départements notamment dans les départements de l'Allier, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Drôme et de la Savoie.

- **Effectif :** 74 territoires de santé (12,3% des territoires)
- **Données démographiques :** variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les commerçants-artisans, les ouvriers, les employés et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 4 : Territoires plutôt représentatifs des principales villes de la région présentes dans le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

- **Effectif :** 41 territoires de santé (6,8% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les professions intermédiaires, les cadres, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 5 : Territoires plutôt présents en périphérie des zones les plus urbanisées dans les départements du Puy-de-Dôme, du Rhône, et aux marges périphériques dans les départements de l'Isère, de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

- **Effectif :** 66 territoires de santé (11,0% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 6 : Territoires plutôt présents aux marges éloignées et périphériques des départements notamment dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Loire, de l'Isère et de l'Ain.

- **Effectif :** 95 territoires de santé (15,8% des territoires)
- **Données démographiques :** variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement) mais aussi à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative, sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 7 : Territoires plutôt présents aux marges éloignées et périphériques des départements notamment dans les départements du Rhône et de l'Isère.

- **Effectif :** 15 territoires de santé (2,5% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant, les employés, les professions intermédiaires, les cadres et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction et du commerce, des transports et services divers.

Classe 8 : Territoires plutôt présents aux marges éloignées des zones urbaines dans les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ain et de la Haute-Savoie, et en périphérie éloignées des départements de l'Isère et de la Savoie.

- **Effectif :** 52 territoires de santé (8,7% des territoires)
- **Données démographiques :** seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'industrie et de la construction.

Classe 9 : Territoires plutôt présents aux marges éloignées et périphériques des départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Ardèche et de la Drôme.

- **Effectif :** 82 territoires de santé (13,7% des territoires)
- **Données démographiques :** variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les commerçants-artisans, les ouvriers, les employés et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 10 : Territoires éparpillés, plutôt présents aux marges très éloignées et périphériques dans tous les départements.

- **Effectif :** 32 territoires de santé (5,3% des territoires)
- **Données démographiques :** variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les commerçants-artisans, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, du commerce, transports et services divers et de l'administration publique.

Classe 11 : Territoires éparpillés, plutôt présents aux marges éloignées et périphériques des zones urbanisées dans les départements du Puy-de-Dôme, du Rhône et de la Loire.

- **Effectif :** 25 territoires de santé (4,2% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les cadres, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, transports et services divers.

Classe 12 : Territoires éparpillés, plutôt présents aux marges éloignées et périphériques des zones urbanisées dans les départements du Puy-de-Dôme et du Rhône.

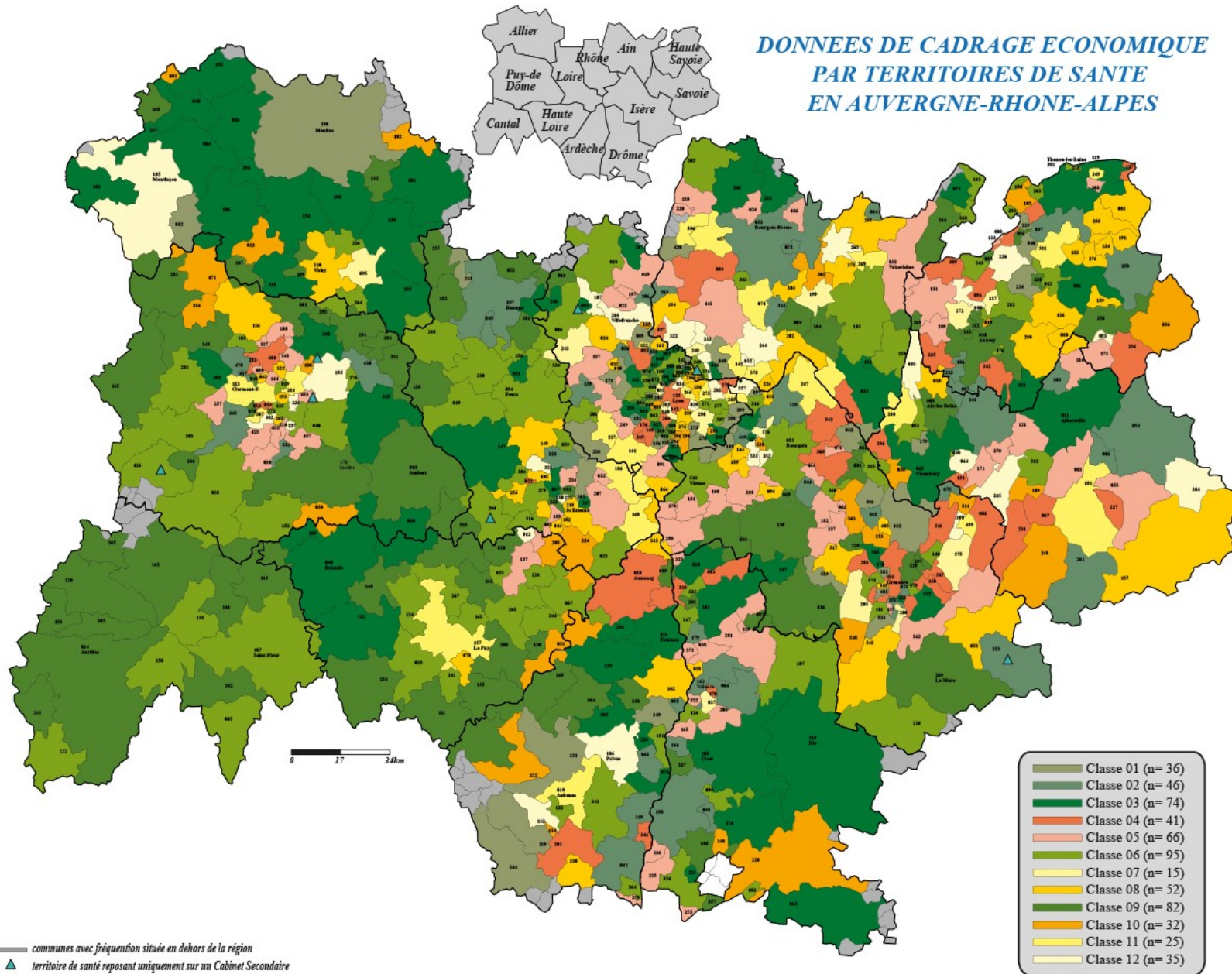
- **Effectif :** 35 territoires de santé (5,8% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les employés, les professions intermédiaires et les cadres.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé par les variables associant les établissements de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Tableau n° 37 : La répartition du nombre de territoires de santé par classe, par département :

Les départements	Classe 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Total
Ain	3,8	9,4	11,3	3,8	11,3	13,2	3,8	11,3	5,7	3,8	11,3	11,3	100,0%
Allier	7,1	0,0	50,0	0,0	0,0	7,1	3,6	3,6	14,3	10,7	0,0	3,6	100,0%
Ardèche	11,8	11,8	17,6	8,8	2,9	11,8	0,0	8,8	11,8	5,9	2,9	5,9	100,0%
Cantal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	100,0%
Drôme	0,0	14,0	16,3	7,0	25,6	16,3	2,3	2,3	11,6	4,7	0,0	0,0	100,0%
Isère	10,2	9,1	8,0	9,1	13,6	11,4	4,5	10,2	11,4	5,7	2,3	4,5	100,0%
Loire	4,3	6,4	8,5	2,1	10,6	25,5	0,0	12,8	17,0	2,1	4,3	6,4	100,0%
Haute-Loire	0,0	0,0	11,1	0,0	3,7	37,0	0,0	3,7	29,6	7,4	3,7	3,7	100,0%
Puy-de-Dôme	0,0	7,7	6,2	6,2	18,5	16,9	0,0	7,7	20,0	6,2	4,6	6,2	100,0%
Rhône	12,5	4,8	16,3	6,7	6,7	15,4	4,8	7,7	8,7	4,8	5,8	5,8	100,0%
Savoie	2,9	14,7	5,9	14,7	17,6	8,8	0,0	5,9	2,9	8,8	5,9	11,8	100,0%
Haute-Savoie	4,8	8,1	6,5	12,9	8,1	12,9	3,2	16,1	12,9	4,8	3,2	6,5	100,0%
Région AuRa	6,0%	7,7%	12,3%	6,8%	11,0%	15,8%	2,5%	8,7%	13,7%	5,3%	4,2%	5,8%	100,0%

Sources : INSEE, DGI, 2021

DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE PAR TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - DGI, 2021
URPS-CD-Aura, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3. CARACTERISTIQUES DES TERRITOIRES DE SANTE PAR DEPARTEMENT :

◆ Département de l'Ain : **53 territoires de santé** ont été définis pour le département de l'Ain, couvrant **98,9% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **6 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **7 communes par territoire de santé**
- **11 824 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 1 898 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. En effet, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **24,5% des territoires de santé (tableau n° 38)**. Ces territoires de santé regroupent près de **22,0% de la population** et près de **28,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 38 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Ain (01) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	4	7,5%	150 299	24,0%	+0,65%	74	22,8%	49	2 031
de 12 à 15	6	11,3%	105 392	16,8%	+0,41%	43	13,3%	41	2 451
de 8 à 11	9	17,0%	126 214	20,1%	+1,48%	48	14,8%	38	2 629
de 4 à 7	13	24,5%	137 202	21,9%	+1,18%	90	27,8%	66	1 524
de 2 à 3	11	20,8%	73 720	11,8%	+0,90%	44	13,6%	60	1 675
1 commune	10	18,9%	33 832	5,4%	+0,66%	25	7,7%	74	1 353
Ain	53	100,0%	626 659	100,0%	+0,92%	324	100,0%	52	1 934

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **20,8% des territoires de santé**. Ils rassemblent **11,8% de la population** et **13,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **19,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé à structure mono-communale**, composés d'une seule commune, occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **5,4% de la population** et **7,7% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**24,5% des territoires**) et de professionnels en exercice (**27,8% des chirurgiens-dentistes libéraux**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**24,0% de la population**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (AIN)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 58 à 53 territoires de santé, soit -5 territoires.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune** a enregistré un recul, passant de 13 à 10 territoires. Cette tendance est révélatrice de cessations d'activité sans remplacement. Les impacts de ces fermetures sont multiples : l'impact sur l'accessibilité pour les patients, le surcroît d'activité pour les professionnels, l'élargissement des territoires de santé... Le nombre de territoires de santé **composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes** et de **16 communes et plus**, a également enregistré une baisse. Contrairement au constat précédent, les conséquences de ces cessations se traduisent par un impact spatial plus conséquent, plus de communes concernées et un impact sur des populations très éparses.

- **Des territoires en hausse** : le nombre de territoires de santé composés **de 8 à 11 communes**, et **de 12 à 15 communes** a progressé. Suite aux cessations, on assiste à une redistribution des communes et des populations sur les territoires de santé plus ou moins éloignés.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a progressé, passant de 303 à 324, soit une hausse de +6,9%.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé composés **de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes** et **de 16 communes et plus**, ont vu leurs effectifs progresser.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 2 à 3 communes** et **de 4 à 7 communes** ont enregistré un recul de leurs effectifs, ce qui est en corrélation avec les observations précédentes et la baisse du nombre de territoires de santé correspondant.

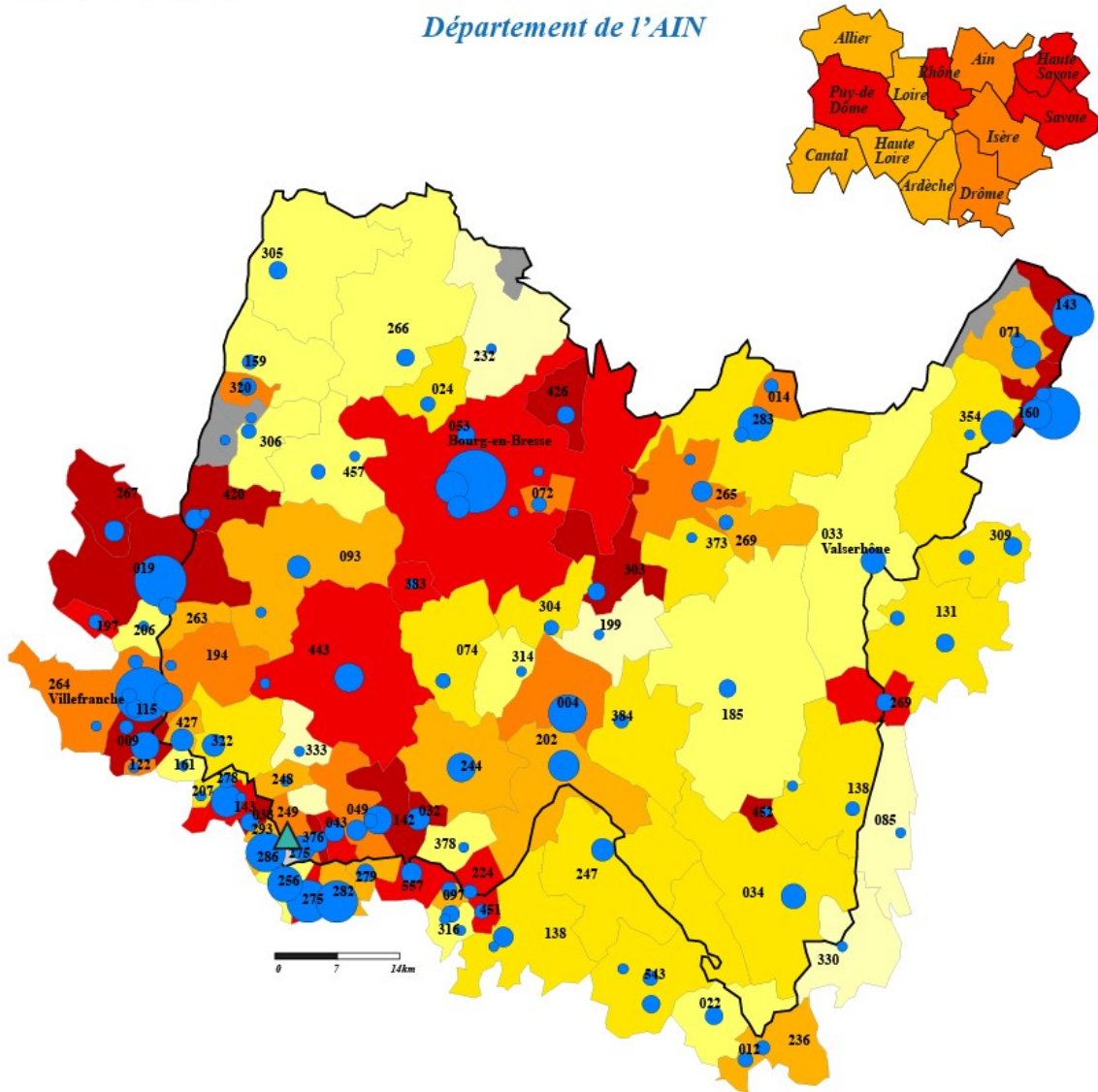
◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à la hausse, passant de 50 à 52 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en progression « statistique »** : les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 4 à 7 communes, de 12 à 15 communes** et **de 16 communes et plus** s'inscrivent dans la tendance observée, affichant une progression de la densité médicale. Précisons que cette tendance n'est qu'une conséquence statistique liée à la disparition de territoires de santé.

- **Un encadrement en régression** : les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes** et **de 8 à 11 communes** ont enregistré une tendance inverse, marquée par un recul de la densité médicale. La disparition de territoires de santé a pour conséquence une redistribution des effectifs de populations sur d'autres territoires, ce qui entraîne, statistiquement, plus d'effectifs de population pour une offre similaire, donc une baisse de la densité médicale.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de l'AIN

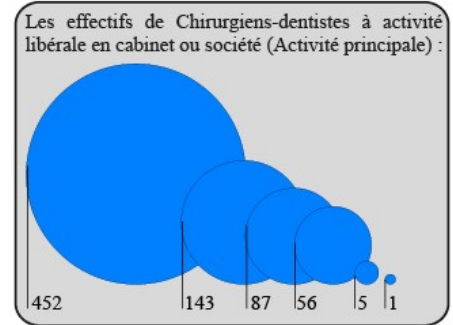


Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de l'Allier** : 28 territoires de santé ont été définis pour le département de l'Allier, couvrant 98,3% de la population départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 6 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 11 communes par territoire de santé
- 11 854 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 2 036 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

Comme pour le département de l'Ain, analysé précédemment, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille décrit de nouveau une organisation différente de celle observée pour la région et les territoires de santé composés d'une seule commune. En effet, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** constituent de nouveau la forme privilégiée de l'organisation des territoires de santé du département, soit **32,1% des territoires de santé (tableau n° 39)**. Ces territoires de santé regroupent près de **15,0% de la population** et **13,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 39 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Allier (03) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	6	21,4%	168 811	50,9%	-0,34%	74	45,4%	44	2 281
de 12 à 15	3	10,7%	67 169	20,2%	-0,05%	46	28,2%	68	1 460
de 8 à 11	6	21,4%	36 666	11,0%	-0,52%	14	8,6%	38	2 619
de 4 à 7	9	32,1%	48 775	14,7%	-0,74%	22	13,5%	45	2 217
de 2 à 3	3	10,7%	9 510	2,9%	-0,60%	5	3,1%	53	1 902
1 commune	1	3,6%	983	0,3%	-0,76%	2	1,2%	203	492
Allier	28	100,0%	331 914	100,0%	-0,37%	163	100,0%	49	2 036

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Autre particularité, le nombre de territoires de santé composés de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus est identique. Ces territoires se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires, soit **21,4% des territoires de santé**, mais en termes d'impact, il est plus conséquent pour **les territoires de santé composés de 16 communes et plus**. Ils rassemblent près de **51,0% de la population** et **45,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. **Les territoires de santé composés de 8 à 11 communes** rassemblent eux, **11,0% de la population** et **8,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **11,0%** de l'ensemble, les territoires de santé composés de 2 à 3 communes et 12 à 15 communes occupent également la même position dans l'organisation des territoires, la troisième, mais ne termes d'impact, il est plus conséquent pour

les territoires de santé composés de 12 à 15 communes. Ils regroupent **20,2% de la population** et **28,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** rassemblent eux, près de **3,0% de la population** et **3,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**32,1% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**50,9% de la population**) et de professionnels en exercice (**45,4% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (ALLIER)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 30 à 28 territoires de santé, soit -2 territoires.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé **composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes** et de **12 à 15 communes**, a enregistré une évolution à la baisse, le recul le plus conséquent étant pour les territoires de santé composés de 4 à 7 communes dont l'effectif est passé de 12 à 9 territoires de santé.

- **Des territoires en hausse** : le nombre de territoires de santé composés **de 8 à 11 communes, et de 16 communes et plus** a enregistré une tendance inverse, marquée par une progression. Suite aux cessations, on assiste à une redistribution des communes et des populations sur les territoires de santé plus ou moins proches.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune** est resté inchangé, soit un territoire de santé.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a « progressé », passant de 162 à 163, soit une situation plutôt proche de la stabilité.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 8 à 11 communes, et de 16 communes et plus**, ont vu leurs effectifs progresser.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes et de 12 à 15 communes** ont enregistré un recul de leurs effectifs, ce qui est en corrélation avec les observations précédentes et la baisse du nombre de territoires de santé correspondant.

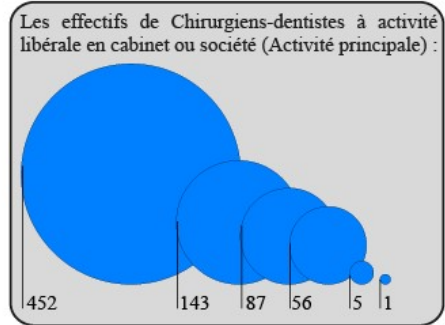
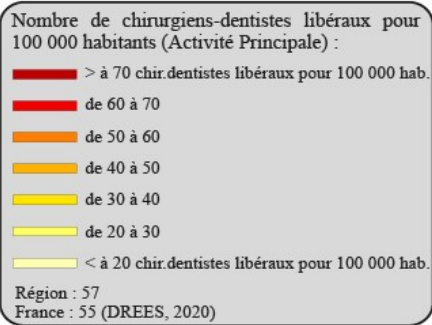
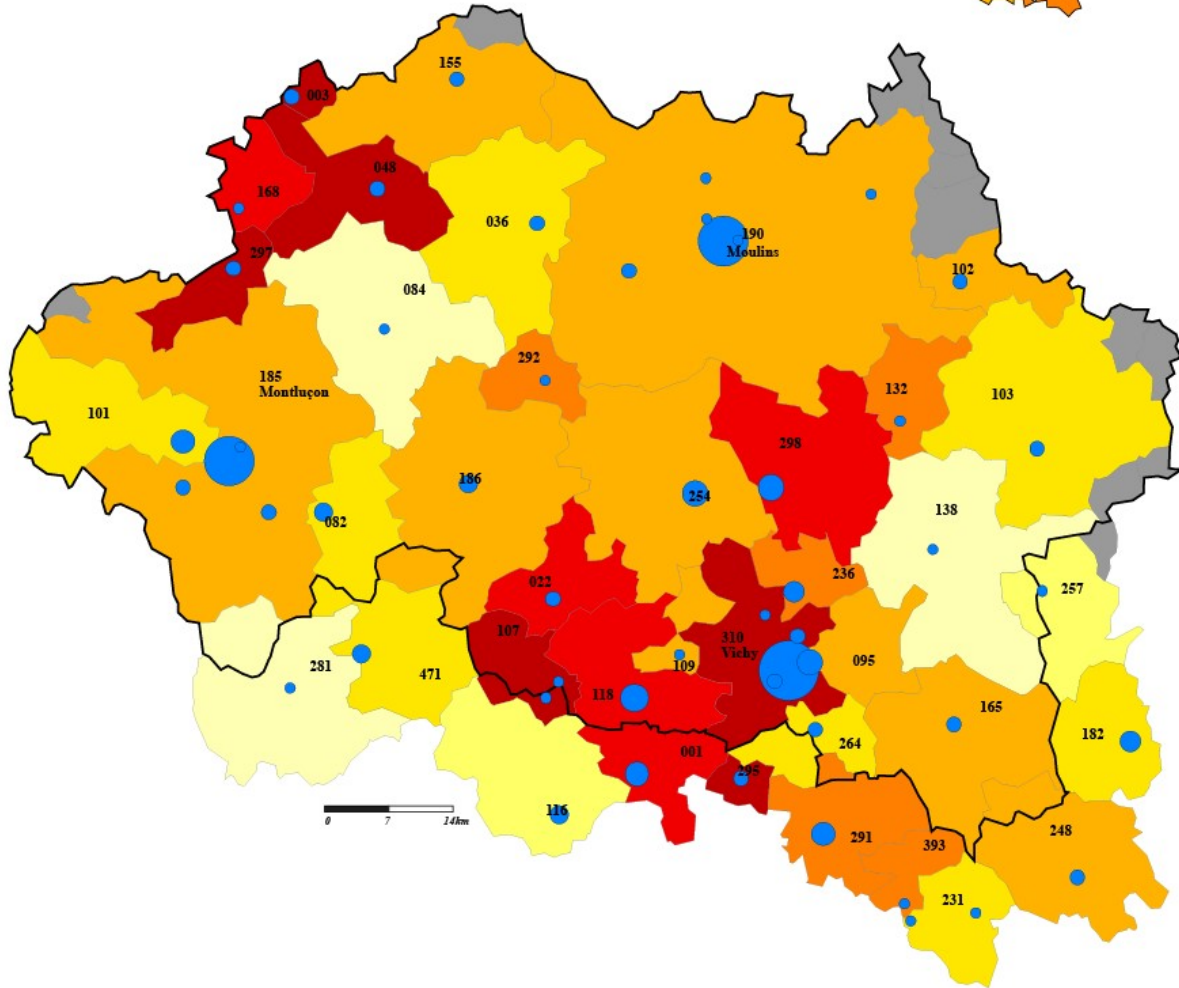
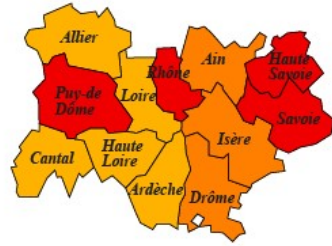
◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une très « légère » tendance à la hausse, passant de 48 à 49 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en progression « statistique »** : excepté les territoires de santé **composés de 16 communes et plus**, dont la densité médicale est restée inchangée, tous les départements affichent une progression de l'indicateur, qui de nouveau n'est que la conséquence statistique d'effectifs de population en baisse.

- **Un encadrement en régression** : aucun territoire de santé concerné !

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de l'ALLIER



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de l'Ardèche** : 34 territoires de santé ont été définis pour le département de l'Ardèche, couvrant **99,1% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 4 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 9 communes par territoire de santé
- 9 336 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 2 116 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

De nouveau, pour l'Ardèche, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune, observation déjà effectuée pour les départements de l'Ain et de l'Allier. En effet, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **29,4% des territoires de santé (tableau n° 40)**. Ces territoires de santé regroupent plus de **20,0% de la population** et **22,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 40 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Ardèche (07) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	6	17,6%	121 150	38,2%	+0,47%	60	40,0%	50	2 019
de 12 à 15	4	11,8%	50 199	15,8%	+0,35%	18	12,0%	36	2 789
de 8 à 11	7	20,6%	59 209	18,7%	+0,18%	28	18,7%	47	2 115
de 4 à 7	10	29,4%	63 648	20,1%	+0,37%	33	22,0%	52	1 929
de 2 à 3	4	11,8%	16 118	5,1%	+1,36%	8	5,3%	50	2 015
1 commune	3	8,8%	7 098	2,2%	-0,38%	3	2,0%	42	2 366
Ardèche	34	100,0%	317 422	100,0%	+0,40%	150	100,0%	47	2 116

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 8 à 11 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **20,6% des territoires de santé**. Ils rassemblent **18,7% de la population** et **des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **18,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 16 communes et plus** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **38,2% de la population** et **40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**29,4% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**38,2% de la population**) et de professionnels en exercice (**40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (ARDECHE)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 35 à 34 territoires de santé, soit -1 territoire.

- **Des territoires en baisse** : un seul type de territoires est concerné, il s'agit des territoires de santé **composés d'une seule commune** dont l'effectif est passé de 4 à 3 territoires.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé **composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus**, est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une évolution à la baisse passant de 154 à 150.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé **composés d'une seule de commune, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** ont enregistré un recul de leurs effectifs. Parmi ces baisses, les territoires de santé composés d'une seule commune ont enregistré la baisse la plus significative. La perte d'un territoire fait reculer le nombre de professionnels concernés, passant de 5 à 3 chirurgiens-dentistes libéraux.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes et de 4 à 7 communes**, ont vu leurs effectifs progresser.

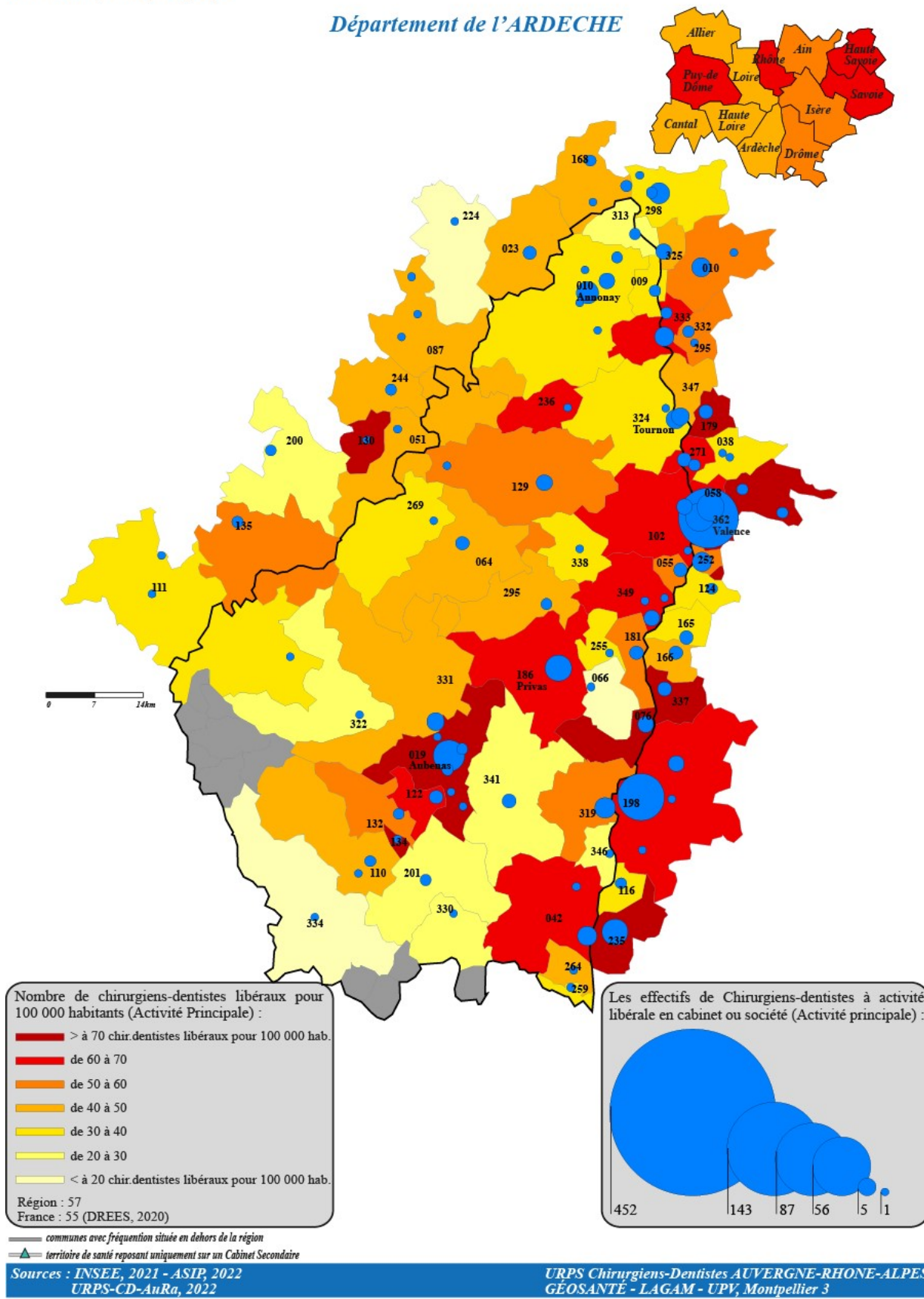
◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à la baisse, passant de 49 à 47 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en régression** : les territoires de santé **composés d'une seule de commune, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** s'inscrivent dans cette tendance, marquée par un recul de la densité médicale. La perte d'un seul territoire de santé n'engendre pas de flux de redistribution, mais une population en croissance et des effectifs de professionnels en baisse expliquent en partie cette situation.

- **Un encadrement en progression** : la progression des effectifs de professionnels observée précédemment pour les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes et de 4 à 7 communes** se traduit par une progression de l'encadrement médical, la densité médicale « progresse ».

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de l'ARDECHE



◆ **Département du Cantal** : 15 territoires de santé ont été définis pour le département du Cantal, couvrant 97,9% de la population départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 5 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 16 communes par territoire de santé
- 9 516 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 2 010 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région, mais aussi pour les départements précédents. L'organisation observée pour le département du Cantal est similaire dans le sens où les territoires de santé composés d'une seule commune ne représentent pas la forme dominante, mais différente sachant que cette organisation ne repose sur 4 types de territoires de santé. En effet, **les territoires de santé composés de 8 à 11 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit 46,7% des territoires de santé (tableau n° 41). Ces territoires de santé regroupent plus de 18,0% de la population et près de 17,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 41 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Cantal (15) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	5	33,3%	107 083	75,0%	-0,24%	55	77,5%	51	1 947
de 12 à 15	1	6,7%	4 765	3,3%	-0,63%	1	1,4%	21	4 765
de 8 à 11	7	46,7%	26 094	18,3%	-0,49%	12	16,9%	46	2 175
de 4 à 7	2	13,3%	4 802	3,4%	-0,67%	3	4,2%	62	1 601
de 2 à 3									
1 commune									
Cantal	15	100,0%	142 744	100,0%	-0,32%	71	100,0%	50	2 010

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 16 communes et plus se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit 33,3% des territoires de santé. Ils rassemblent 75,0% de la population et 77,5% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. Avec 13,3% de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent 3,4% de la population et 4,2% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 8 à 11 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**46,7% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**75,0% de la population**) et de professionnels en exercice (**77,5% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (CANTAL)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 16 à 15 territoires de santé, soit -1 territoire.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé composés de 4 à 7 communes et de 12 à 15 communes s'inscrit dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires.

- **Des territoires en hausse** : le nombre de territoires de santé composés de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus, a enregistré une tendance inverse, marquée par une « progression » du nombre de territoires de santé sur la période.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une évolution à la baisse passant de 74 à 71.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé composés de 12 à 15 communes sont les seuls territoires marqués par une baisse significative des effectifs. La perte d'un territoire de santé explique en partie ce résultat, les effectifs sont ainsi passés de 7 à 1 chirurgien-dentiste libéral.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé composés de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus s'inscrivent dans une tendance opposée, marquée par une progression de leurs effectifs, en corrélation avec la hausse enregistrée du nombre de territoires de santé.

- **Des effectifs inchangés** : les territoires de santé composés 4 à 7 communes n'ont enregistré aucune variation de leurs effectifs qui demeurent inchangés sur la période considérée.

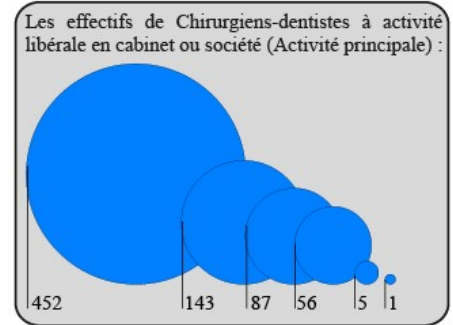
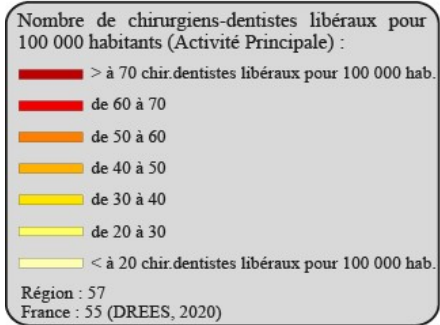
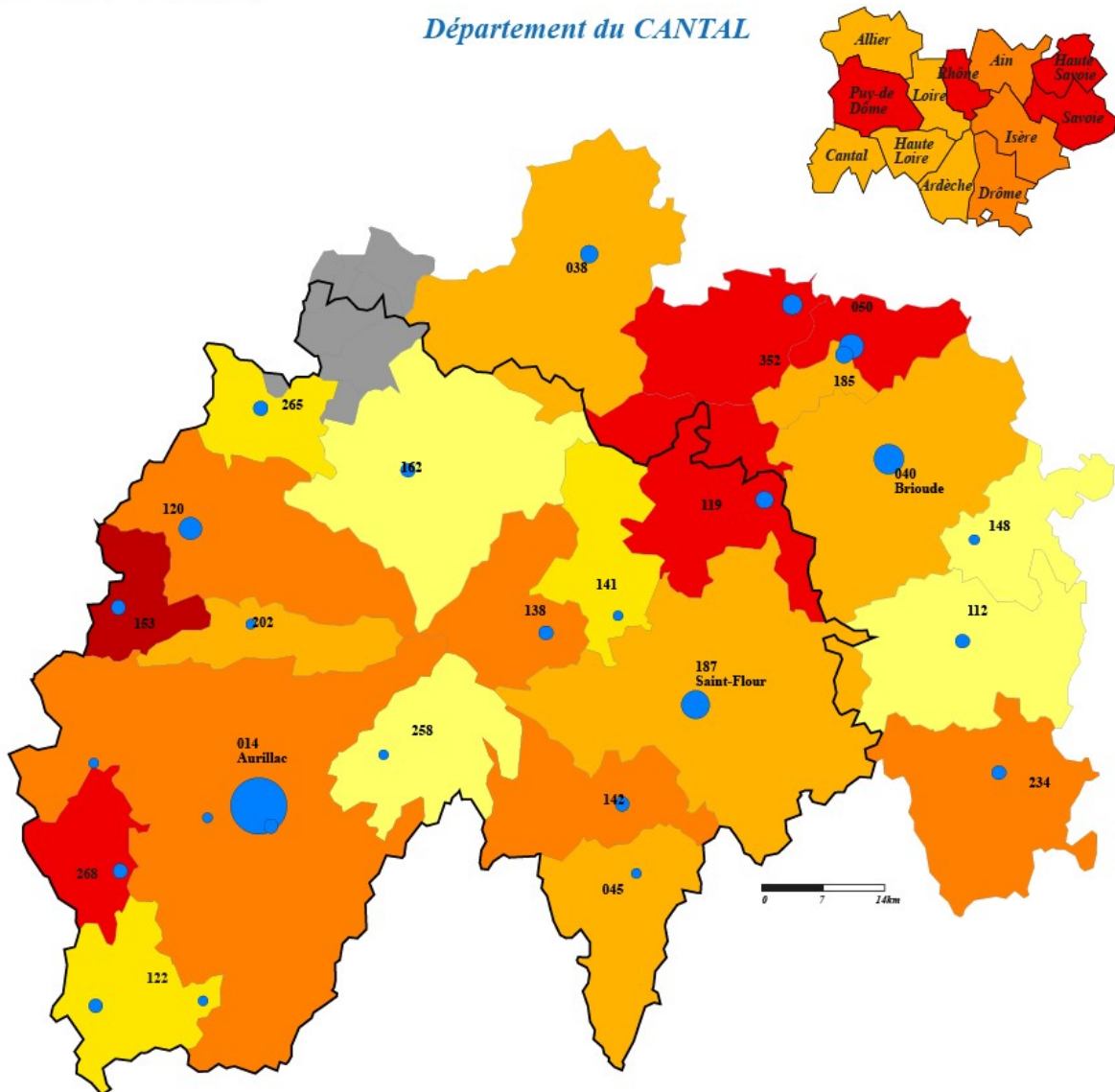
◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à la baisse, passant de 74 à 71 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en régression** : les territoires de santé composés de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus s'inscrivent dans cette tendance, marquée par un recul de la densité médicale. Les différents mouvements observés concernant le nombre de territoires de santé, les effectifs de population et de professionnels, se traduisent par cette constatation d'un recul de la densité médicale.

- **Un encadrement en progression** : des effectifs de professionnels inchangés, un nombre de territoires en baisse et des effectifs de population en baisse expliquent la progression observée de la densité médicale pour les territoires de santé composés de 4 à 7 communes.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du CANTAL



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Drôme** : 43 territoires de santé ont été définis pour le département de la Drôme, couvrant **99,8% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 7 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 8 communes par territoire de santé
- 12 126 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 721 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

La Drôme est le premier département dont la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **27,9% des territoires de santé (tableau n° 42)**. Ces territoires de santé regroupent **12,3% de la population** et **12,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 42 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Drôme (26) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	8	18,6%	157 805	30,3%	+0,95%	83	27,4%	53	1 901
de 12 à 15	1	2,3%	64 176	12,3%	+0,20%	36	11,9%	56	1 783
de 8 à 11	4	9,3%	43 777	8,4%	+0,64%	24	7,9%	55	1 824
de 4 à 7	9	20,9%	132 151	25,3%	+0,86%	86	28,4%	65	1 537
de 2 à 3	9	20,9%	59 179	11,3%	+1,08%	36	11,9%	61	1 644
1 commune	12	27,9%	64 350	12,3%	+0,83%	38	12,5%	59	1 693
Drôme	43	100,0%	521 438	100,0%	+0,81%	303	100,0%	58	1 721

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Autre particularité, le nombre de territoires de santé composés de 2 à 3 communes et de 4 à 7 communes est identique. Ces territoires se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires, soit **20,9% des territoires de santé**, mais en termes d'impact, il est plus conséquent pour **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes**. Ils rassemblent plus de **25,0% de la population** et plus de **28,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** rassemblent eux, **11,3% de la population** et **11,9% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **19,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 16 communes et plus** occupent la troisième position dans l'organisation des

territoires. Ils regroupent **30,3% de la population** et **27,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**27,9% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**30,3% de la population**). Les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** représentent la forme la plus représentative pour les professionnels en exercice (**28,4% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (DRÔME)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 45 à 43 territoires de santé, soit -2 territoires.

- **Des territoires en baisse** : les territoires de santé composés **d'une seule commune** sont les seuls à avoir enregistré une tendance à la baisse, passant de 14 à 12 territoires de santé. Cette situation est révélatrice des conséquences de fermeture sans reprise.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé composés **de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a progressé, passant de 288 à 303, soit une hausse de +5,2%.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus**, ont vu leurs effectifs progresser, hausses comprises entre 6,0% et 10,0%.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé composés **d'une seule commune**, ont enregistré un recul de leurs effectifs, ce qui est en corrélation avec les observations précédentes et la baisse du nombre de territoires de santé correspondant.

- **Des effectifs inchangés** : les territoires de santé composés **de 2 à 3 communes** n'ont enregistré aucune variation, les effectifs sont restés inchangés.

◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une « légère » tendance à la hausse, passant de 57 à 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

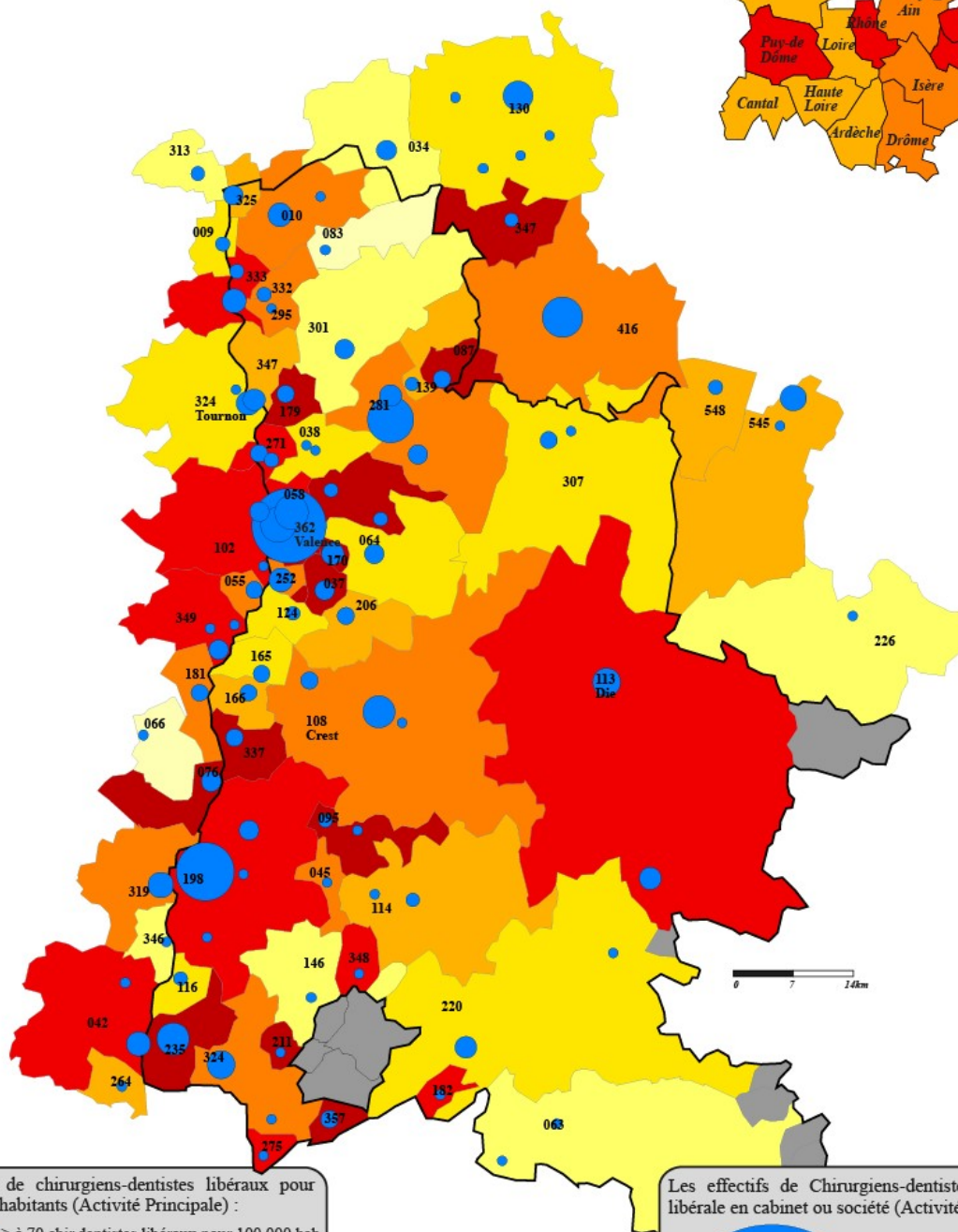
- **Un encadrement en progression** : les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** s'inscrivent dans la tendance observée, affichant une progression de la densité médicale. Cette tendance est en corrélation avec la progression des effectifs constatée précédemment.

- **Un encadrement en régression** : les territoires de santé composés **de 2 à 3 communes** ont enregistré une tendance inverse, marquée par un recul de la densité médicale. Des effectifs inchangés et une population en croissance ont pour conséquence ce recul de la densité, passant de 63 à 61 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement inchangé** : la densité médicale pour les territoires de santé composés **d'une seule commune** est restée inchangée. Malgré la baisse d'effectifs, la faible progression de la population a compensé, la densité est restée stable.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de la DRÔME



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire
Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

◆ **Département de l'Isère** : 88 territoires de santé ont été définis pour le département de l'Isère, couvrant 100,0% de la population départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 8 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 6 communes par territoire de santé
- 14 447 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 857 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

De nouveau, pour l'Isère, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région dominée par les territoires de santé composé d'une seule commune, observation déjà effectuée pour les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche et le Cantal . En effet, **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **30,7% des territoires de santé (tableau n° 43)**. Ces territoires de santé regroupent près de **19,0% de la population** et **16,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 43 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Isère (38) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	6	6,8%	239 628	18,8%	+0,63%	145	21,4%	61	1 653
de 12 à 15	10	11,4%	330 258	26,0%	+0,14%	203	30,0%	61	1 627
de 8 à 11	7	8,0%	106 380	8,4%	+0,45%	35	5,2%	33	3 039
de 4 à 7	17	19,3%	182 459	14,4%	+0,34%	106	15,7%	58	1 721
de 2 à 3	27	30,7%	240 074	18,9%	+0,89%	110	16,2%	46	2 182
1 commune	21	23,9%	172 545	13,6%	+0,26%	78	11,5%	45	2 212
Isère	88	100,0%	1 271 344	100,0%	+0,44%	677	100,0%	53	1 878

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **23,9% des territoires de santé**. Ils rassemblent **13,6% de la population** et **11,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec **19,3%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **14,4% de la population** et **15,7% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 2 à 3 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**30,7% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 12 à 15 communes** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**26,0% de la population**) et de professionnels en exercice (**30,0% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (ISERE)

◆ **Le nombre de territoires de santé :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 91 à 88 territoires de santé, soit -3 territoires.

- **Des territoires en baisse :** le nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune, de 4 à 7 communes et de 15 communes et plus** s'inscrit dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires.

- **Des territoires en hausse :** le nombre de territoires de santé **composés de 12 à 15 communes**, a enregistré une évolution inverse, marquée par une « progression » du nombre de territoires de santé sur la période, passant de 9 à 10 territoires.

- **Des territoires inchangés :** le nombre de territoires de santé **composés de 2 à 3 communes et de 8 à 11 communes** est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une évolution à la hausse, passant de 653 à 677, soit une progression de +3,7% des effectifs.

- **Des effectifs en hausse :** les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes, de 11 à 15 communes et de 16 communes et plus** s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une progression de leurs effectifs.

- **Des effectifs en baisse :** les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 2 à 3 communes et de 8 à 11 communes** ont enregistré une tendance inverse, marquée par une baisse des effectifs, comprises entre -6,0% et -8,0%.

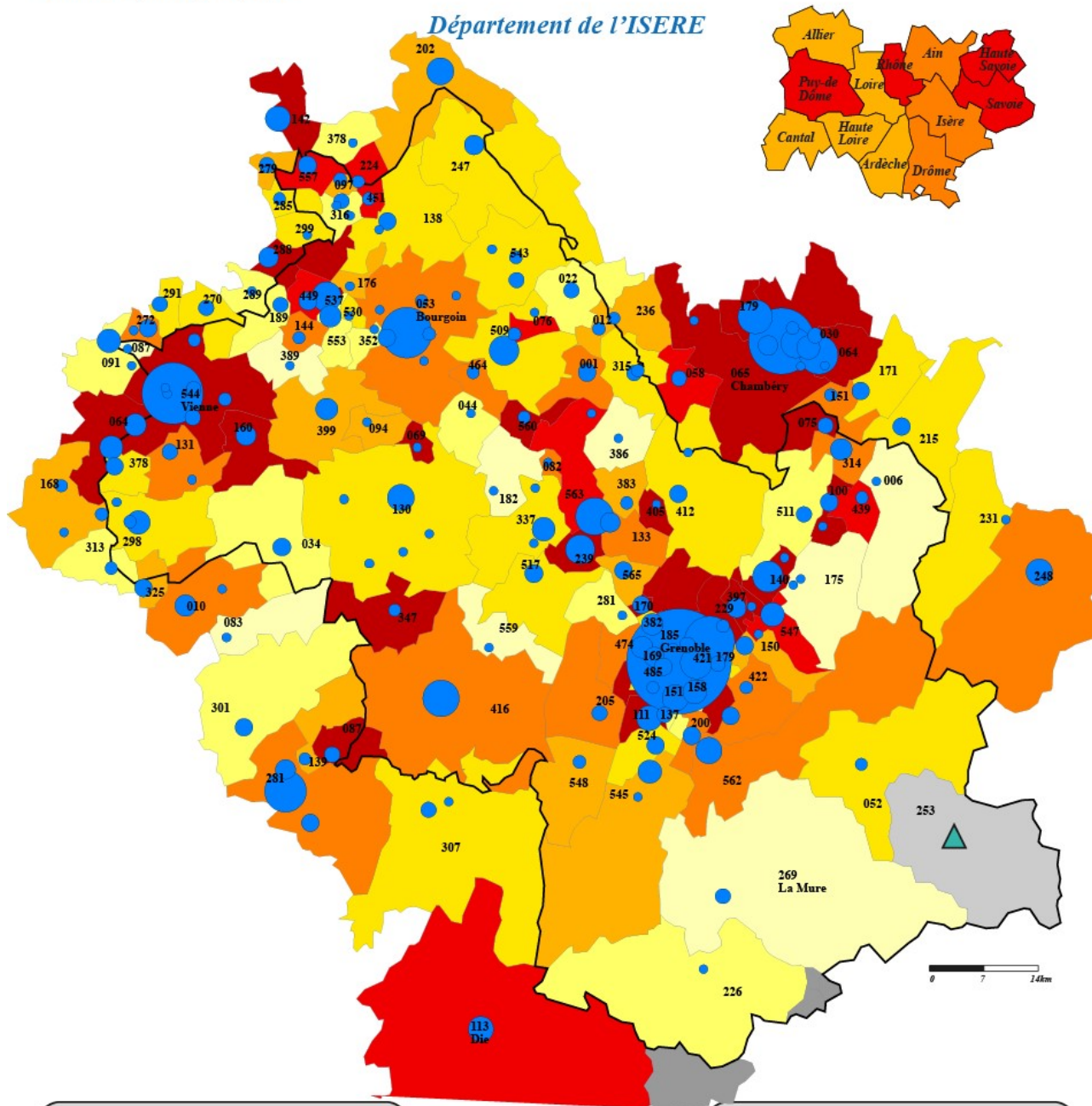
◆ **L'encadrement médical :** sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à une « légère » hausse, passant de 52 à 53 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en progression :** la progression des effectifs mesurée précédemment explique en partie la progression de la densité médicale pour les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes et de 16 communes et plus**.

- **Un encadrement en régression :** la baisse des effectifs mesurée précédemment explique en partie le recul de la densité médicale observée pour les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 2 à 3 communes et de 8 à 11 communes**.

- **Un encadrement inchangé :** la progression des effectifs observée pour les territoires de santé **composés de 12 à 15 communes** ne compense pas la progression de la population, la densité médicale est restée inchangée.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :



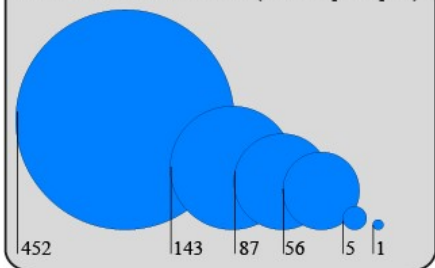
Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Loire** : 47 territoires de santé ont été définis pour le département de la Loire, couvrant **99,6% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 7 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 7 communes par territoire de santé
- 16 257 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 2 253 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région, mais similaire à celle observée pour le département de l'Isère. En effet, **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **29,8% des territoires de santé (tableau n° 44)**. Ces territoires de santé regroupent près de **13,0% de la population** et près de **20,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice** dans le département.

Tableau n° 44 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Loire (42) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	5	10,6%	212 750	27,8%	+0,17%	71	21,4%	33	2 996
de 12 à 15	5	10,6%	45 059	5,9%	+0,12%	10	3,0%	22	4 506
de 8 à 11	5	10,6%	46 331	6,1%	+0,21%	18	5,4%	39	2 574
de 4 à 7	10	21,3%	300 710	39,4%	+0,13%	130	39,2%	43	2 313
de 2 à 3	14	29,8%	98 542	12,9%	+0,53%	66	19,9%	67	1 493
1 commune	8	17,0%	60 704	7,9%	-0,11%	37	11,1%	61	1 641
Loire	47	100,0%	764 096	100,0%	+0,18%	332	100,0%	43	2 301

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **21,3% des territoires de santé**. Ils rassemblent **39,4% de la population** et **39,2% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice**. Avec **17,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent près de **8,0% de la population** et **11,1% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice**.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 2 à 3 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**29,8% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**39,4% de la population**) et de professionnels en exercice (**39,2% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (LOIRE)

◆ **Le nombre de territoires de santé :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 49 à 47 territoires de santé, soit -2 territoires.

- **Des territoires en baisse :** le nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune et de 8 à 11 communes** s'inscrit dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires, notamment une perte de 2 territoires de santé composés d'une seule commune.

- **Des territoires en hausse :** le nombre de territoires de santé **composés de 2 à 3 communes**, a enregistré une évolution inverse, marquée par une « progression » du nombre de territoires de santé sur la période, passant de 13 à 14 territoires, illustrant notamment le report de communes appartenant à des territoires disparus.

- **Des territoires inchangés :** le nombre de territoires de santé **composés de 4 à 7 communes, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une « légère » tendance à la hausse, passant de 330 à 332.

- **Des effectifs en hausse :** les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes et de 11 à 15 communes** s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une progression de leurs effectifs.

- **Des effectifs en baisse :** les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** ont enregistré une tendance inverse, marquée par une baisse des effectifs de l'ordre de -10,0%.

◆ **L'encadrement médical :** sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale est resté inchangé, soit 43 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

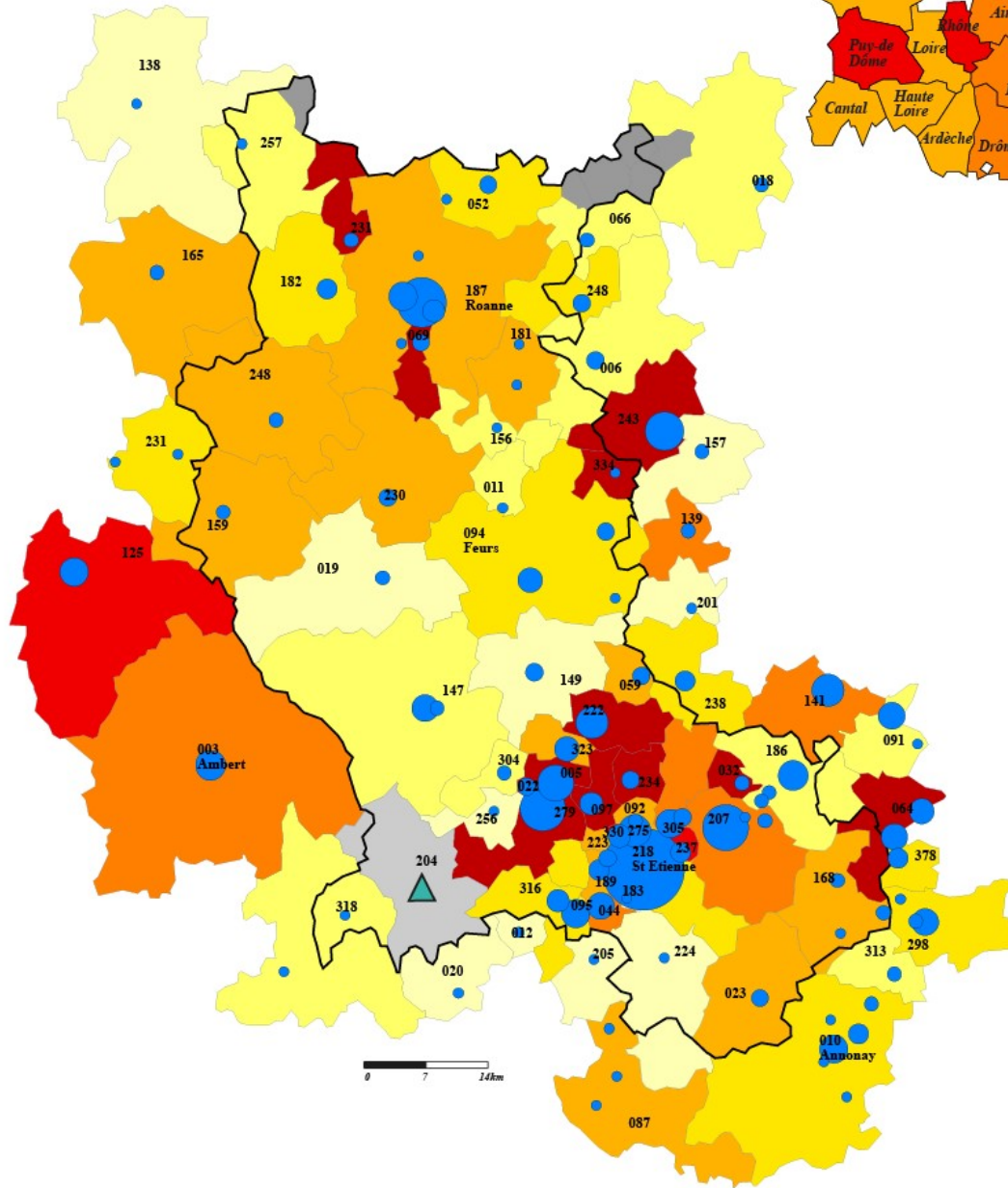
- **Un encadrement inchangé :** la conséquence des mouvements observés de perte de territoires de santé et d'un recul des effectifs explique en partie une situation de stagnation, la densité médicale est restée inchangée sur la période considérée. Il en est de même pour les territoires de santé composés de 4 à 7 communes dont la croissance de la population n'a pas été compensée par celles des effectifs de professionnels, la densité médicale est restée inchangée.

- **Un encadrement en progression :** la progression des effectifs mesurée précédemment explique en partie la progression de la densité médicale pour les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes et de 8 communes**.

- **Un encadrement en régression :** la baisse des effectifs mesurée précédemment explique en partie le recul de la densité médicale observée pour les territoires de santé **composés de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus**.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

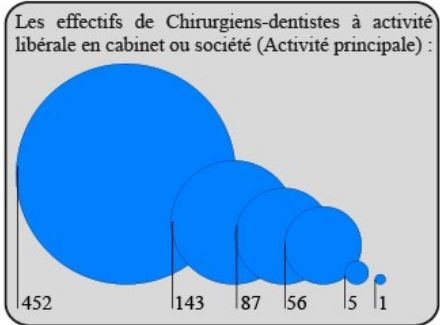
Département de la LOIRE



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Haute-Loire** : 47 territoires de santé ont été définis pour le département de la Haute-Loire, couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 4 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 9 communes par territoire de santé
- 8 033 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 2 046 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

De nouveau, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région, mais similaire à celle observée pour les autres départements. Ainsi, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **25,9% des territoires de santé (tableau n° 45)**. Ces territoires de santé regroupent près de **24,0% de la population** et près de **21,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 45 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Haute-Loire (43) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	5	18,5%	91 726	42,3%	-0,04%	57	53,8%	62	1 609
de 12 à 15	2	7,4%	7 052	3,3%	-0,71%	4	3,8%	57	1 763
de 8 à 11	4	14,8%	23 231	10,7%	-0,23%	10	9,4%	43	2 323
de 4 à 7	7	25,9%	51 244	23,6%	+0,51%	22	20,8%	43	2 329
de 2 à 3	6	22,2%	33 461	15,4%	+0,22%	10	9,4%	30	3 346
1 commune	3	11,1%	10 190	4,7%	+0,65%	3	2,8%	29	3 397
Haute-Loire	27	100,0%	216 904	100,0%	+0,12%	106	100,0%	49	2 046

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **22,2% des territoires de santé**. Ils rassemblent **23,6% de la population** et **20,8% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec **18,5%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 16 communes et plus** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent plus de **42,0% de la population** et près de **54,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**25,9% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**42,3% de la population**) et de professionnels en exercice (**53,8% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (HAUTE-LOIRE)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 31 à 27 territoires de santé, soit -4 territoires.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune, de 8 à 11 communes et de 12 à 15 communes** s'inscrit dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires, notamment une perte de 4 territoires de santé composés d'une seule commune, passant de 7 à 3 territoires.

- **Des territoires en hausse** : le nombre de territoires de santé **composés de 2 à 3 communes et de 16 communes et plus** a enregistré une évolution inverse, marquée par une « progression » du nombre de territoires de santé sur la période, soit un gain d'un territoire par catégorie.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé **composés de 4 à 7 communes** est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une « légère » tendance à la hausse, passant de 105 à 106.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes et de 16 communes et plus** s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une progression de leurs effectifs.

- **Des effectifs en baisse** : la diminution du nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune, de 8 à 11 communes et de 12 à 15 communes** s'accompagne d'une baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes. A l'image des tendances observées, les territoires de santé composés d'une seule commune ont perdu 7 professionnels sur 10.

◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à une « légère » hausse, passant de 48 à 49 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

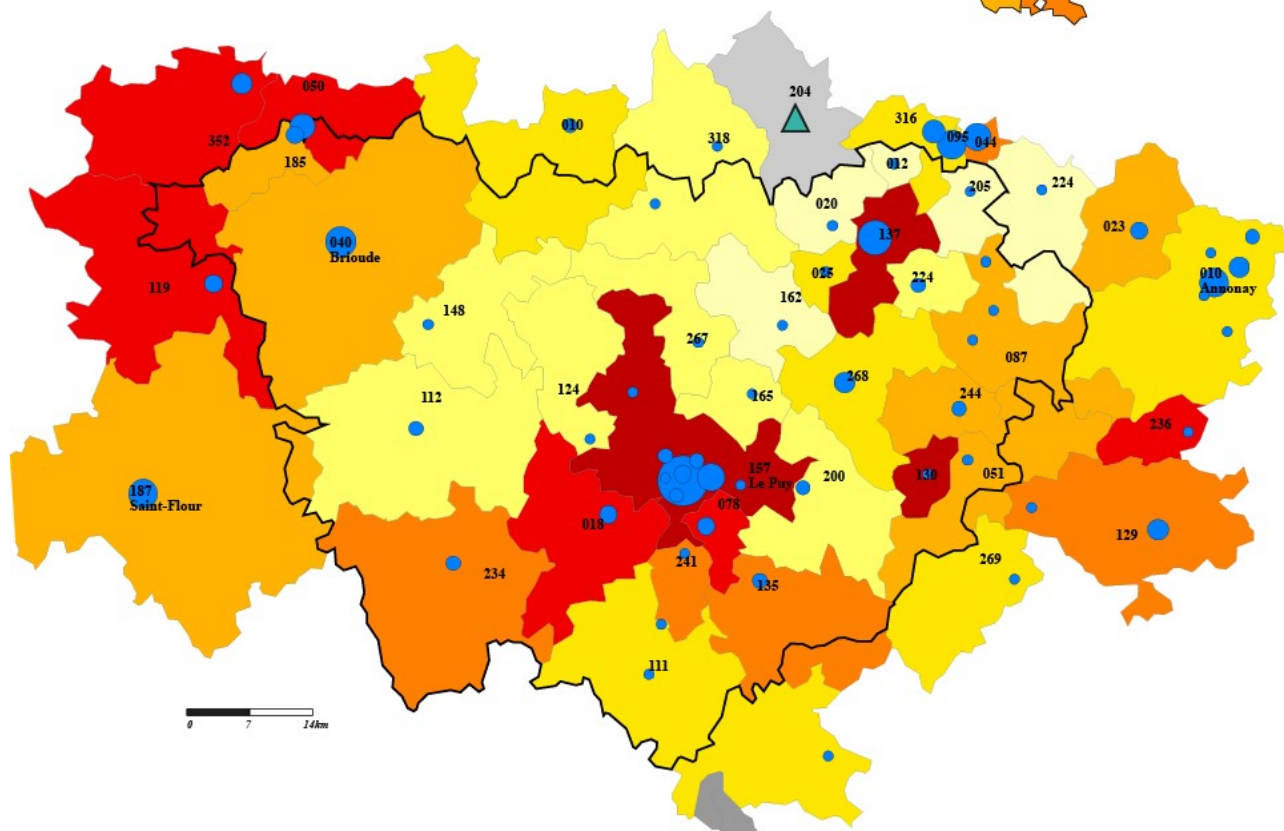
- **Un encadrement en progression** : la progression des effectifs mesurée précédemment explique en partie la progression de la densité médicale pour les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes et de 16 communes et plus**. Malgré les mouvements observés de baisses du nombre de territoires et de professionnels, la densité médicale a également progressé pour les territoires de santé **composés de 12 à 15 communes**.

- **Un encadrement en régression** : les baisses du nombre de territoires de santé et des effectifs de chirurgiens-dentistes mesurées précédemment expliquent en grande partie le recul de la densité médicale observée pour les territoires de santé **composés d'une seule commune**. Malgré les mouvements observés de progression du nombre de territoires de santé et des effectifs de professionnels, les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes** enregistrent un recul de la densité médicale expliqué par l'absence de compensation de la croissance de la population.

- **Un encadrement inchangé** : la conséquence des mouvements observés de perte de territoires de santé et d'un recul des effectifs explique en partie une situation de stagnation, la densité médicale est restée inchangée sur la période considérée pour les territoires de santé **composés de 8 à 11 communes**.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de
la HAUTE-LOIRE



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

452	143	87	56	5	1
-----	-----	----	----	---	---

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Puy-de-Dôme** : 65 territoires de santé ont été définis pour le département du Puy-de-Dôme, couvrant **99,9% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 7 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 7 communes par territoire de santé
- 10 125 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 450 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

Avec la Drôme, le Puy-de-Dôme est le deuxième département dont la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **26,2% des territoires de santé (tableau n° 46)**. Ces territoires de santé regroupent **13,6% de la population** et près de **16,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 46 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Puy-de-Dôme (63) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	9	13,8%	104 805	15,9%	+0,23%	58	13,4%	55	1 807
de 12 à 15	3	4,6%	28 047	4,3%	+0,21%	15	3,5%	53	1 870
de 8 à 11	8	12,3%	94 810	14,4%	+0,76%	59	13,6%	62	1 607
de 4 à 7	14	21,5%	284 726	43,3%	+0,60%	204	47,1%	72	1 396
de 2 à 3	14	21,5%	56 564	8,6%	+0,55%	28	6,5%	50	2 020
1 commune	17	26,2%	89 197	13,6%	+0,70%	69	15,9%	77	1 293
Puy-de-D.	65	100,0%	658 149	100,0%	+0,56%	433	100,0%	66	1 520

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Par ailleurs, le nombre de territoires de santé composés de 2 à 3 communes et de 4 à 7 communes est identique. Ces territoires se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires, soit **21,5% des territoires de santé**, mais en termes d'impact, il est plus conséquent pour **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes**. Ils rassemblent plus de **43,0% de la population** et plus de **47,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** rassemblent eux, **8,6% de la population** et **6,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **14,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 16**

communes et plus occupent la troisième position dans l'organisation des territoires. Ils regroupent **15,9% de la population** et **13,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**26,2% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**43,3% de la population**) et de professionnels en exercice (**47,1% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (PUY-DE-DÔME)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 68 à 65 territoires de santé, soit -3 territoires.

- **Des territoires en baisse** : les territoires de santé **composés d'une seule commune** sont les seuls à avoir enregistré une tendance à la baisse, passant de 20 à 17 territoires de santé. Cette situation est révélatrice des conséquences de fermeture sans reprise.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé composés **de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes, de 12 à 15 communes** et **de 16 communes et plus** est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a progressé, passant de 420 à 433, soit une hausse de +3,1%.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes** et **de 12 à 15 communes** ont vu leurs effectifs progresser, hausses comprises entre 6,0% et 10,0%. Parmi ces territoires de santé, ceux **composés de 12 à 15 communes** ont enregistré la hausse la plus significative, les effectifs passant de 10 à 15 chirurgiens-dentistes.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé **composés d'une seule commune**, ont enregistré un recul de leurs effectifs, ce qui est en corrélation avec les observations précédentes et la baisse du nombre de territoires de santé correspondant. Les territoires de santé **composés de 2 à 3 communes** et **de 16 communes et plus** s'inscrivent également dans cette tendance, enregistrant une baisse de leurs effectifs.

◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale est resté inchangé, soit 66 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

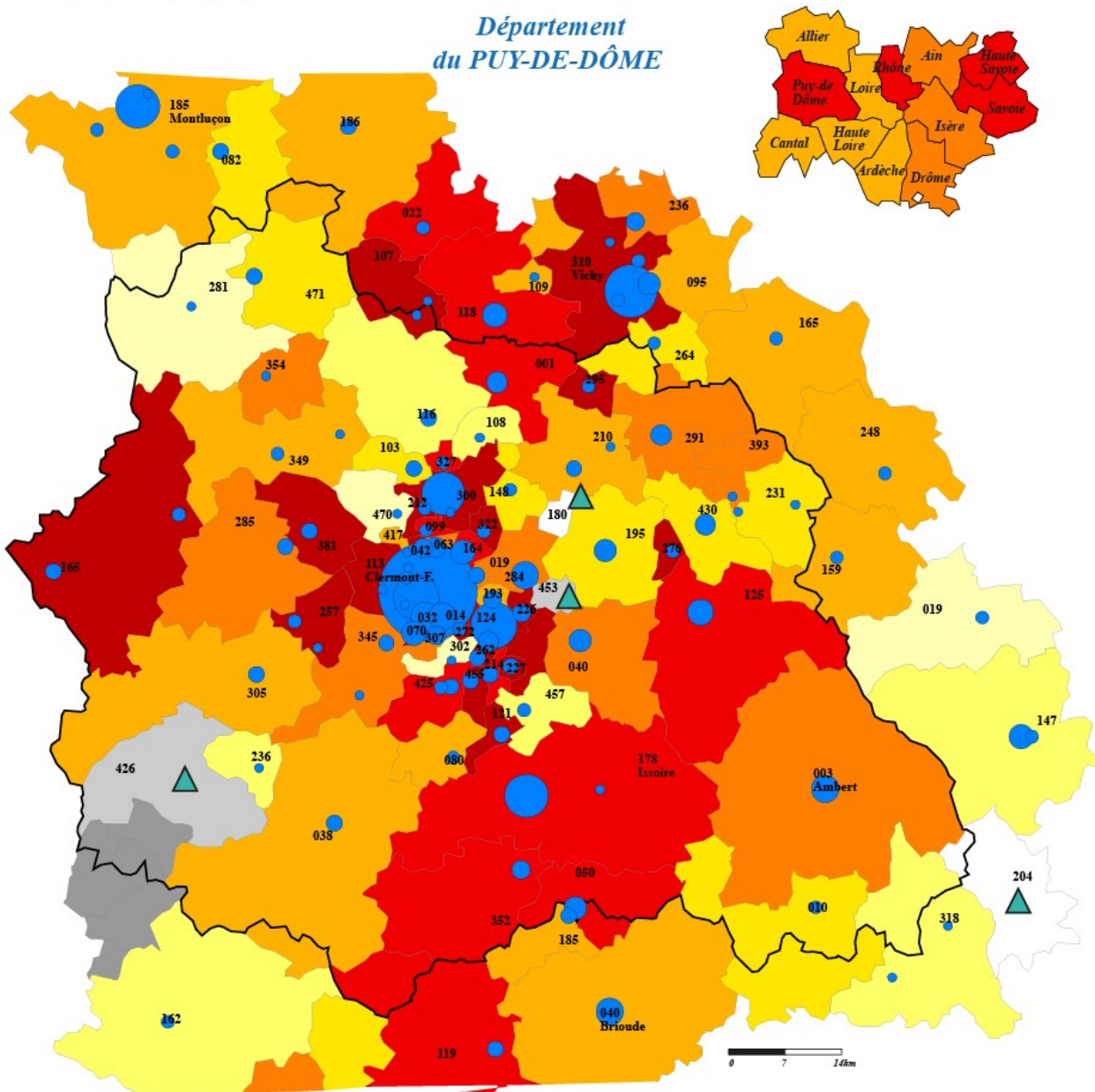
- **Un encadrement en progression** : les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes** et **de 12 à 15 communes** s'inscrivent dans une dynamique différente, affichant une progression de la densité médicale. Cette tendance est en corrélation avec la progression des effectifs constatée précédemment.

- **Un encadrement en régression** : les territoires de santé **composés d'une seule commune, de 2 à 3 communes** et **de 16 communes et plus** ont enregistré une tendance inverse, marquée par un recul de la densité médicale. Des effectifs de chirurgiens-dentistes en baisse et une croissance de la population expliquent en partie cette situation.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE
MÉDICALE EN AUVERGNE
RHONE-ALPES

Département
du PUY-DE-DÔME



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

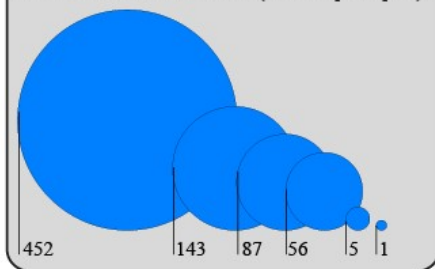
- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

- communes avec fréquentation située en dehors de la région
- territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :



URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Rhône** : 104 territoires de santé ont été définis pour le département du Rhône, couvrant 99,8% de la population départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 12 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 3 communes par territoire de santé
- 18 022 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 525 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région, la Drôme et le Puy-de-Dôme, à savoir une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit 59,6% des territoires de santé (tableau n° 47). Ces territoires de santé regroupent plus de 66,0% de la population et 73,5% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 47 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Rhône (69) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,0%	29 390	1,6%	+1,08%	26	2,1%	88	1 130
de 12 à 15	3	2,9%	80 757	4,3%	+0,20%	40	3,3%	50	2 019
de 8 à 11	6	5,8%	82 068	4,4%	+0,34%	60	4,9%	73	1 368
de 4 à 7	14	13,5%	147 879	7,9%	+0,78%	62	5,1%	42	2 385
de 2 à 3	18	17,3%	291 020	15,5%	+1,34%	134	11,0%	46	2 172
1 commune	62	59,6%	1 243 132	66,3%	+0,85%	895	73,5%	72	1 389
Rhône	104	100,0%	1 874 246	100,0%	+0,88%	1217	100,0%	65	1 540

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit 17,3% des territoires de santé. Ils rassemblent 15,5% de la population et 11,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. Avec 13,5% de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent près de 8,0% de la population et 5,1% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, **composés d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**59,6% des territoires**), les effectifs de population couverte (**66,3% de la population**) et de professionnels en exercice (**73,5% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (RHÔNE)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 107 à 104 territoires de santé, soit -3 territoires.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé **composés d'une seule commune, de 2 à 3 communes et de 8 à 11 communes** s'inscrit dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires, notamment une perte de 3 territoires de santé composés d'une seule commune, passant de 65 à 62 territoires.

- **Des territoires en hausse** : les territoires de santé **composés de 7 à 7 communes et de 16 communes et plus** sont les seuls à avoir enregistré une tendance inverse, du nombre de territoires de santé sur la période, soit un gain de 3 territoires. Cette tendance s'explique en partie par la disparition de territoires de santé composés d'une seule commune, et dont les communes sont rattachées à d'autres territoires, faisant progresser les compositions.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé **composés de 12 à 15 communes et de 16 communes et plus** est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une « nette » tendance à la hausse, passant de 1 060 à 1 217, soit une hausse de +14,8% des effectifs.

- **Des effectifs en hausse** : quelque soit le type, tous les territoires de santé sont concernés par une progression des effectifs, mais les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes et de 16 communes et plus** ont enregistré les progressions les plus significatives.

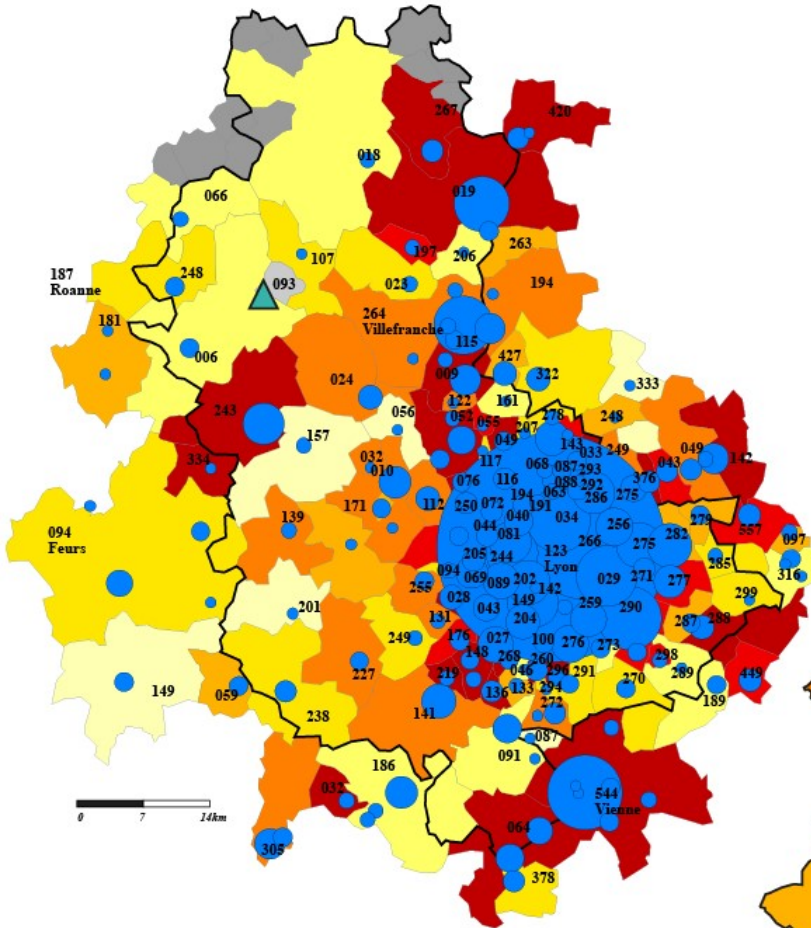
◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à une hausse significative, passant de 58 à 65 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en progression** : excepté les territoires de santé composés de 4 à 7 communes, tous les territoires de santé sont concernés par une progression plus ou moins forte de la densité médicale. Parmi ces territoires, ceux **composés de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus** ont enregistré les progressions les plus significatives.

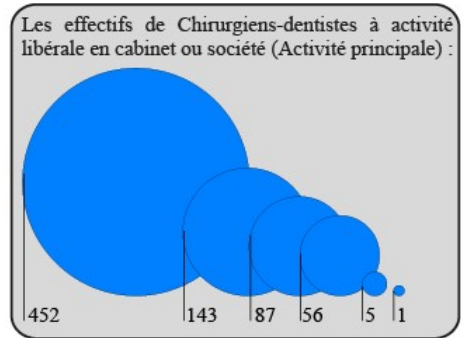
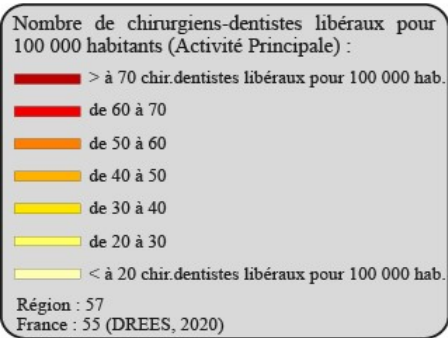
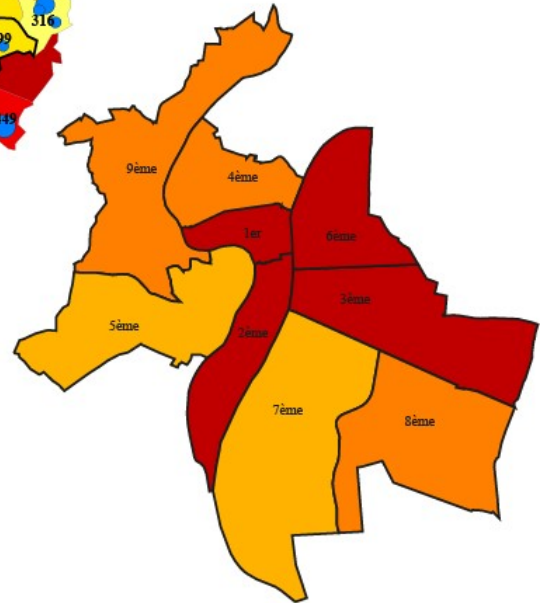
- **Un encadrement inchangé** : malgré les mouvements observés de progression du nombre de territoires de santé et des effectifs de professionnel, les territoires de santé **composés de 4 à 7 communes** ont conservé leur niveau de densité médicale.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du RHÔNE



Lyon et ses arrondissements :



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
— territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Savoie** : 34 territoires de santé ont été définis pour le département de la Savoie, couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 8 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 8 communes par territoire de santé
- 12 491 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 544 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

De nouveau, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région, mais similaire à celle observée pour les autres départements. Ainsi, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **35,3% des territoires de santé (tableau n° 48)**. Ces territoires de santé regroupent près de **13,0% de la population** et **15,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 48 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Savoie (73) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	5	14,7%	193 339	45,5%	+0,47%	124	45,1%	64	1 559
de 12 à 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 8 à 11	8	23,5%	123 031	29,0%	+0,25%	72	26,2%	59	1 709
de 4 à 7	12	35,3%	54 894	12,9%	+0,80%	43	15,6%	78	1 277
de 2 à 3	3	8,8%	20 434	4,8%	+0,54%	9	3,3%	44	2 270
1 commune	6	17,6%	32 995	7,8%	+0,57%	27	9,8%	82	1 222
Savoie	34	100,0%	424 693	100,0%	+0,46%	275	100,0%	65	1 544

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 8 à 11 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **23,5% des territoires de santé**. Ils rassemblent **29,0% de la population** et **26,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec **17,6%** de l'ensemble, **les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent près de **8,0% de la population** et près de **10,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**35,3% des territoires**). Les territoires de santé composés **de 16 communes et plus** représentent la forme la plus représentative pour les effectifs de population couverte (**45,5% de la population**) et de professionnels en exercice (**45,1% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022 (SAVOIE)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à « la baisse », passant de 36 à 34 territoires de santé, soit -2 territoires.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé composés d'une seule commune et de 12 à 15 communes s'inscrit dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires. Parmi ces territoires, ceux composés de 12 à 15 communes présentent une particularité, car désormais le département ne compte plus aucun territoire de ce type.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus est resté inchangé sur la période considérée.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une tendance à la hausse significative, passant de 241 à 275, soit une hausse de +14,0%.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé composés de 2 à 3 communes, de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une progression de leurs effectifs. Parmi ces territoires, ceux composés de 2 à 3 communes et de 4 à 7 communes ont enregistré les hausses les plus significatives.

- **Des effectifs en baisse** : la diminution du nombre de territoires de santé composés d'une seule commune s'accompagne d'une baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes.

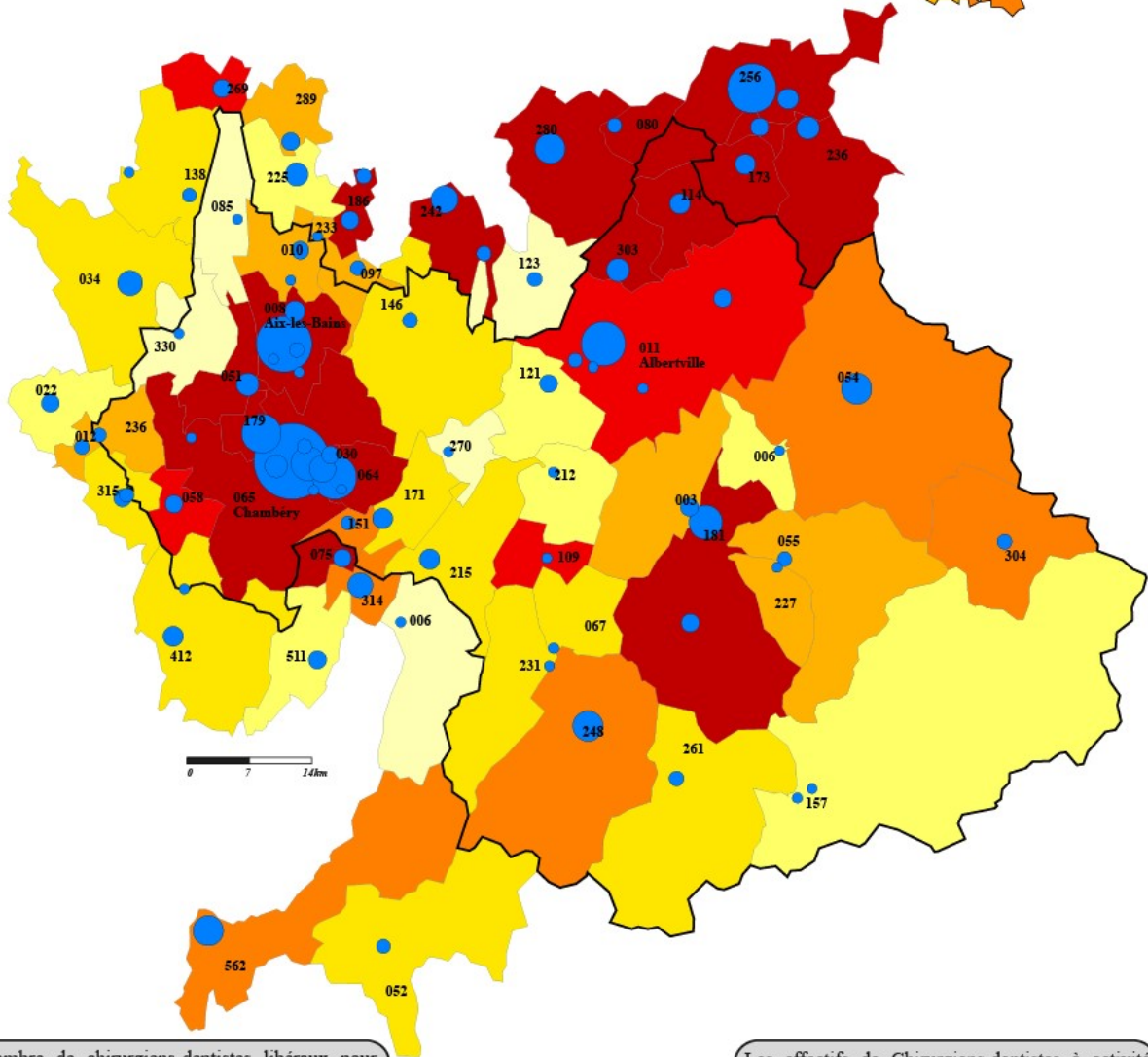
◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à une hausse significative, passant de 58 à 65 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **Un encadrement en progression** : la progression des effectifs mesurée précédemment explique en partie la progression de la densité médicale pour les territoires de santé composés de 4 à 7 communes, de 8 à 11 communes et de 16 communes et plus.

- **Un encadrement en régression** : la diminution du nombre de territoires de santé composés d'une seule commune explique en partie le recul de la densité médicale observée pour ces territoires de santé. Malgré les mouvements observés de progression des effectifs de professionnels, les territoires de santé composés de 2 à 3 communes enregistrent un recul de la densité médicale expliqué par un manque de compensation de la croissance de la population.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de la SAVOIE



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

452 143 87 56 5 1

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Haute-Savoie** : 62 territoires de santé ont été définis pour le département de la Haute-Savoie, couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 9 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 4 communes par territoire de santé
- 13 192 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 537 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 743 hab.)

A l'image de la plupart des départements, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation différente de celle observée pour la région. Ainsi, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **32,3% des territoires de santé (tableau n° 49)**. Ces territoires de santé regroupent **36,0% de la population** et **35,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 49 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Haute-Savoie (74) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	3	4,8%	233 138	28,5%	+1,06%	178	33,5%	76	1 310
de 12 à 15	1	1,6%	50 930	6,2%	+0,51%	20	3,8%	39	2 547
de 8 à 11	6	9,7%	91 048	11,1%	+1,84%	49	9,2%	54	1 858
de 4 à 7	20	32,3%	294 224	36,0%	+1,35%	189	35,5%	64	1 557
de 2 à 3	13	21,0%	53 105	6,5%	+0,53%	35	6,6%	66	1 517
1 commune	19	30,6%	95 459	11,7%	+1,18%	61	11,5%	64	1 565
Hte-Savoie	62	100,0%	817 904	100,0%	+1,19%	532	100,0%	65	1 537

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **30,6% des territoires de santé**. Ils rassemblent près de **12,0% de la population** et **11,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec **21,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **6,5% de la population** et **6,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé composés **de 4 à 7 communes** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**32,3% des territoires**), les effectifs de population couverte (**36,0% de la population**) et de professionnels en exercice (**35,5% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2017 / 2022 (HAUTE-SAVOIE)

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé est resté inchangé, soit 62 territoires de santé. Mais ce résultat est la conséquence de mouvements qui se sont compensés.

- **Des territoires inchangés** : le nombre de territoires de santé composés de **12 à 15 communes** et de **16 communes et plus** est resté inchangé sur la période considérée.

- **Des territoires en hausse** : le nombre de territoires de santé composés d'**une seule commune** et de **4 à 7 communes** a enregistré une tendance à la hausse, soit le gain d'un territoire par type de territoires.

- **Des territoires en baisse** : le nombre de territoires de santé composés de **2 à 3 communes** et de **8 à 11 communes** enregistrent une tendance opposée, enregistrant une évolution à la baisse du nombre de territoires, soit la perte d'un territoire par type de territoires.

◆ **Les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (activité principale) a enregistré une tendance à la hausse significative, passant de 483 à 532, soit une hausse de +10,0%.

- **Des effectifs en hausse** : les territoires de santé composés de **4 à 7 communes** et de **16 communes et plus** s'inscrivent dans cette tendance, marquée par une progression de leurs effectifs. Parmi ces territoires, ceux composés de **4 à 7 communes** ont enregistré la hausse la plus significative.

- **Des effectifs en baisse** : les territoires de santé composés d'**une seule commune**, de **2 à 3 communes**, de **8 à 11 communes** et de **12 à 15 communes** s'inscrivent dans cette tendance opposée, marquée par un recul des effectifs.

◆ **L'encadrement médical** : sur la période considérée, l'encadrement médical mesuré à partir de la densité médicale affiche une tendance à une hausse, passant de 62 à 65 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

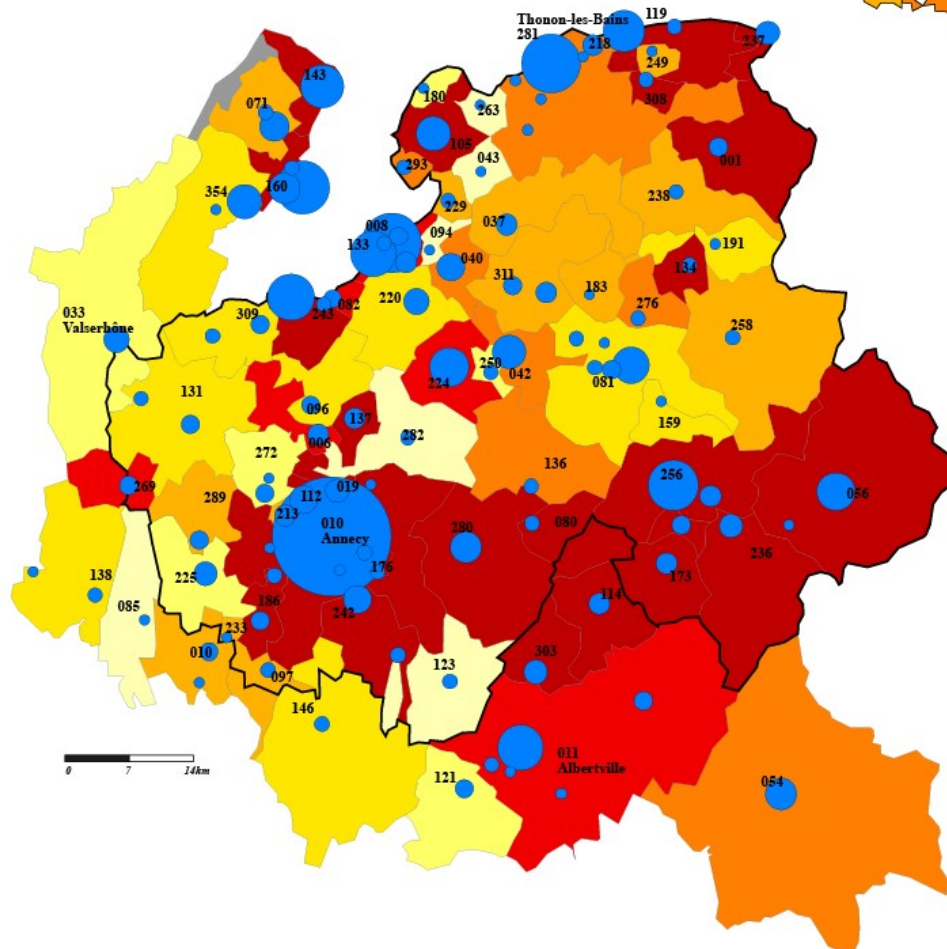
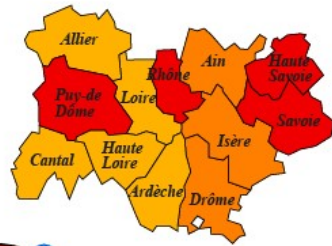
- **Un encadrement en progression** : la progression des effectifs mesurée précédemment explique en partie la progression de la densité médicale pour les territoires de santé composés de **4 à 7 communes** et de **16 communes et plus**.

- **Un encadrement en régression** : l'évolution du nombre de territoires de santé et la baisse des effectifs de chirurgiens-dentistes expliquent en partie le recul de la densité médicale observée pour les territoires de santé composés d'**une seule commune**, de **8 à 11 communes** et de **12 à 15 communes**.

- **Un encadrement inchangé** : malgré les mouvements observés de baisse du nombre de territoires de santé et des effectifs de professionnel, les territoires de santé composés de **2 à 3 communes** ont conservé leur niveau de densité médicale.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de
la HAUTE-SAVOIE

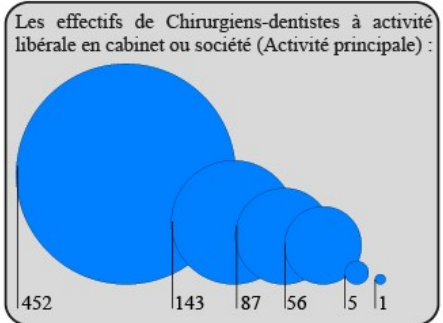


Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3^{ème} partie :

**LE SCHEMA DE
DEMOGRAPHIE
MEDICALE**

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 55 ANS : LA PROPECTIVE DEMOGRAPHIQUE: 198 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 55 ans : le seuil de la prospective :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région :

L'application des principes de définition du risque démographique développés dans le Schéma de Démographie Médicale a permis d'identifier **198 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **33,4% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 50*). L'impact populationnel est conséquent, près de **21,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 630 chirurgiens-dentistes libéraux, soit près de **14,0% des effectifs**.

Tableau n° 50 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique :

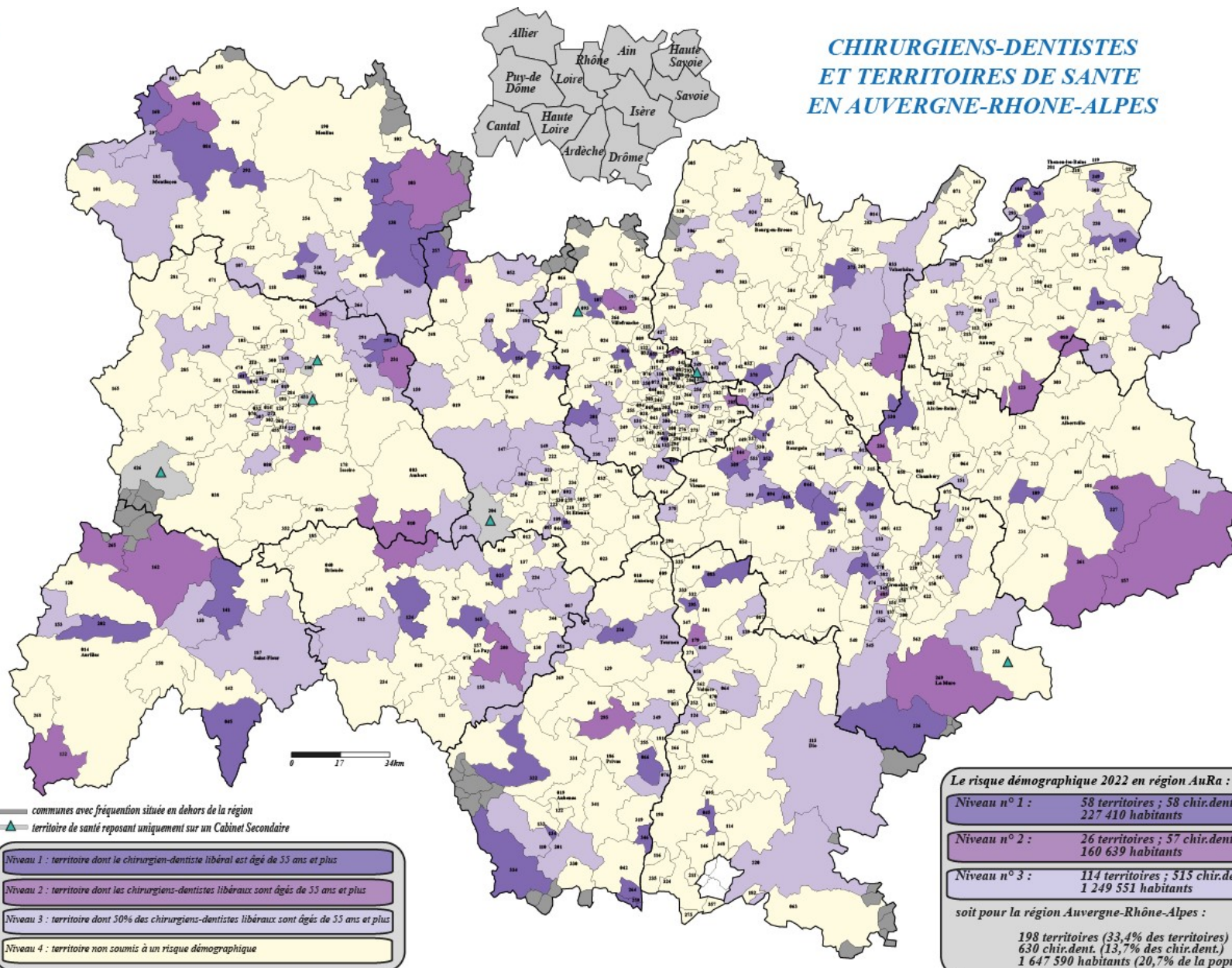
Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région
Nombre de territoires à risque	58	26	114	198	593 ¹⁴
Territoires en %	29,3%	13,1%	57,6%	100,0%	33,4%
Population	227 410	160 639	1 259 541	1 647 590	7 945 178
Population en %	13,8%	9,7%	76,4%	100,0%	20,7%
Variation annuelle	+0,40%	-0,02%	+0,63%	+0,53%	+0,60%
Chir.Dent. Lib.	58	57	515	630	4 583
Chir.Dent.Lib.en %	9,2%	9,0%	81,7%	100,0%	13,7%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

¹⁴ La région compte 600 territoires de santé, dont 7 territoires dont l'existence ne repose que sur les activités secondaires de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant sur un autre site. Ces territoires de santé sont ici écartés des calculs pour éviter de compter deux fois les professionnels de santé.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. En effet, près de **58,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit près de six territoires sur dix. Ces territoires de santé regroupent **76,4% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et près de **82,0% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque. **Le risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Plus de **29,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **13,8% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **9,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque. **Le risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **13,0% des territoires** soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **9,7% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **9,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
GÉOSANITE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Le nombre de territoires de santé** : rappelons que sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 628 à 600 territoires de santé, soit une perte de 28 territoires ou un recul de -4,5%.

◆ **Le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 234 à 198 territoires de santé, soit une perte de 36 territoires ou un recul de -15,4%. Cette tendance à la baisse se confirme par l'impact du risque démographique sur les territoires de santé, passant de 37,5% à 33,4% des territoires de santé.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1** : de 47 à 58, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent est en progression, soit un gain de 11 territoires ou une hausse de +23,4% sur la période considérée.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2** : de 27 à 26, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, enregistre une légère baisse, soit la perte d'un territoire ou un recul de -3,7% sur la période considérée.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3** : de 160 à 114, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, enregistre une baisse significative, soit une perte de 46 territoires ou un recul de -28,8% sur la période considérée.

◆ **L'impact sur les populations** : sur la période considérée, l'évolution de l'impact populationnel s'inscrit dans la tendance observée précédemment, la baisse du nombre de territoires soumis à un risque démographique s'accompagne d'une baisse de l'impact populationnel. Aujourd'hui, 20,7% des populations résident au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique contre 26,6% hier. Sur les périodes considérées, compte tenu de la baisse enregistrée du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3, l'impact démographique s'est fortement réduit, passant de 86,5% des populations impactées à 76,4% aujourd'hui. A l'opposé, malgré des tendances opposées, les impacts populationnels attribués aux risques démographiques de niveaux 1 et 2 ont progressé. L'impact démographique de niveau 1 est passé de 6,4% à 13,8%, celui de niveau 2, de 7,1% à 9,7%. L'impact démographique des niveaux de risque les plus urgents progresse sur les périodes considérées.

◆ **L'impact sur les chirurgiens-dentistes** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux s'inscrit dans la continuité des tendances observées. La baisse enregistrée du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique se traduit pas une baisse de l'impact. 13,7% des chirurgiens-dentistes libéraux exercent au sein de territoires de santé soumis à risque, contre 22,3%. Parmi les professionnels impactés, l'impact du risque démographique de niveau 3 est toujours le plus conséquent, mais compte tenu du recul du nombre de territoires impactés, l'impact passe de 87,9% à 81,7%. De nouveau, malgré des tendances opposées, les impacts associés aux niveaux de risques les plus urgents ont progressé. La part des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique de niveau 1 est passée de 4,9% à 9,2%, celle du risque démographique de niveau 2, de 7,2% à 9,0%.

◆ **Synthèse sur les évolutions observées** : sur la période considérée, l'on observe la perte de 28 territoires de santé.

- **41,9% ne sont concernés par aucun niveau de risque** : quelques territoires ont « disparu » suite à des restructurations administratives (fusion de communes), mais pour l'essentiel, soit 6 territoires sur 10, ce sont des territoires où exerçait un seul chirurgien-dentiste libéral, âgée de moins de 55 ans et qui aujourd'hui, ne figure plus dans les bases de données ASIP.

- **58,1% sont soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3** : la perte des territoires est donc fortement associé au risque démographique, soit près de 6 territoires sur 10 mis en exergue par la méthodologie car présentant un

risque démographique. Parmi ces territoires de santé, 41,9% étaient soumis à un risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent car un seul professionnel âgé de 55 ans et plus en exercice. De nouveau, la mise à jour a conduit à supprimer ces territoires, car ils ne figurent plus dans les bases de données ASIP.

◆ Analyse des mouvements démographiques et de leurs conséquences :

- **Situation inchangée pour 64,0% des territoires de santé :** ces territoires n'ont enregistré aucun changement de leur statut sur les périodes considérées. Parmi ces territoires, 77,1% ne sont pas concernés par le risque démographique ; 22,9% sont soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, et leur situation n'a pas évolué sur les périodes considérées.

- **Sortie du risque démographique :** l'on peut estimer qu'une 100aine de territoires de santé ne sont plus soumis à un risque démographique. Les différents mouvements de cessation et d'installation ont conduit à modifier les rapports entre les groupes d'âge, et donc à favoriser une sortie de la zone du risque démographique. 86,0% de ces territoires étaient soumis à un risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent.

- **Entrée dans le risque démographique :** l'on peut estimer que 75 territoires de santé ont basculé vers le risque démographique. Les différents mouvements de cessation, d'installation et de non installation ont conduit à modifier les rapports entre les groupes d'âge et à favoriser ce basculement. Pour une 50aine de territoires, c'est un basculement vers le risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent. Pour 35 territoires de santé, c'est un basculement vers les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 ou 2. Parmi ces territoires, 27 territoires sont désormais de niveau 1, niveau le plus urgent, sachant que le professionnel est désormais âgé de 55 ans et plus.

- **Toujours dans le risque démographique mais dégradation :** l'on peut estimer qu'une 20aine de territoires de santé soumis à un risque démographique, ont vu leur situation se dégrader par une accentuation du vieillissement des professionnels.

- **Toujours dans le risque démographique mais « amélioration » :** l'on peut estimer qu'une 12aine de territoires de santé soumis à un risque démographique ont vu leur situation « s'améliorer » par une évolution favorable du niveau de risque, même si leur situation demeure toujours préoccupante.

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique concerne tous les départements de la région mais les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de 25,0% pour les moins impactés à 60,0% pour les plus impactés (*tableau n° 51*). En effet, les départements **du Cantal** et de **l'Allier** illustrent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Plus d'un territoire de santé sur deux est soumis à un risque démographique, soit respectivement **60,0%** et **53,6%** des territoires de santé impactés par le risque démographique. A un degré moindre, **l'Isère** et **l'Ardèche** font également figure de départements les plus impactés par le risque démographique. Plus de quatre territoires de santé sur dix sont impactés par le risque démographique, soit respectivement **42,5%** et **41,2%** des territoires de santé. A l'autre extrémité, les départements **du Puy-de-Dôme** et de **la Drôme** illustrent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Un territoire de santé sur quatre est soumis à un risque démographique, soit

respectivement **25,8%** et **25,6%** des territoires de santé impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s’intercalent deux groupes de départements. Un premier groupe, composé des départements de **la Haute-Savoie**, de **l’Ain**, de **la Savoie** et **du Rhône**, se situe plutôt en position basse avec des niveaux d’impact compris entre **25,0%** et **30,0%**, et donc assimilés à des niveaux d’impact faibles. Le second groupe, composé des départements de **la Loire** et de **la Haute-Loire**, se situe plutôt en position haute avec des niveaux d’impact compris entre **30,0%** et **40,0%** et donc assimilés à des niveaux d’impact élevés.

Tableau n° 5 1: Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	2018 1+2+3
Ain	3,8	1,9	21,2	73,1	100,0%	26,9%	41,4%
Allier	21,4	7,1	25,0	46,4	100,0%	53,6%	46,7%
Ardèche	23,5	2,9	14,7	58,8	100,0%	41,2%	65,7%
Cantal	20,0	20,0	20,0	40,0	100,0%	60,0%	56,3%
Drôme	7,0	2,3	16,3	74,4	100,0%	25,6%	35,6%
Isère	12,6	3,4	26,4	57,5	100,0%	42,5%	40,7%
Loire	8,7	2,2	28,3	60,9	100,0%	39,1%	44,9%
Haute-Loire	11,1	3,7	22,2	63,0	100,0%	37,0%	38,7%
Puy-de-Dôme	3,2	6,5	16,1	74,2	100,0%	25,8%	33,8%
Rhône	5,8	2,9	17,5	73,8	100,0%	26,2%	23,6%
Savoie	8,8	11,8	5,9	73,5	100,0%	26,5%	41,7%
Haute-Savoie	11,3	3,2	14,5	71,0	100,0%	29,0%	24,2%
Région AuRa	9,8%	4,4%	19,2%	66,6%	100,0%	33,4%	37,5%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L’analyse de l’impact du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de préciser la nature de l’urgence démographique. Ainsi, la situation du département **du Cantal** dont le niveau d’impact du risque démographique est le plus conséquent, est particulièrement préoccupante. En effet, l’analyse du profil d’impact montre que le département est principalement impacté par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit **40,0%** des territoires de santé. Dans ce contexte, la situation des départements de **l’Allier** et de **l’Ardèche** est proche mais le profil d’impact est plus nuancé. Même si ces départements affichent les niveaux d’impact parmi les plus conséquents, l’analyse des profils d’impact montre une part moindre pour l’impact associé au risque démographique de niveau 2. Le département de **l’Isère** dont l’impact du risque démographique est également conséquent, affiche un autre profil d’impact dans lequel les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents sont moins présents. A l’opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concernent moins de 10,0% des

territoires de santé, soit la situation enregistrée par les départements de **l'Ain**, de **la Drôme**, du **Puy-de-Dôme** et du **Rhône**.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Impact du risque démographique sur les territoires de santé** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé enregistre une tendance à la baisse, passant de 37,5% à 33,4%. A l'image de la région, les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Savoie s'inscrivent dans cette tendance, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé enregistre une baisse sur la période considérée. Cette situation est le résultat de la combinaison de nombreux mouvements observés : disparition de territoires de santé, flux d'installation et de cessation, mouvements liés à l'âge des chirurgiens-dentistes libéraux... A l'opposé, les départements de l'Allier, du Cantal, de l'Isère, du Rhône et de la Haute-Savoie s'inscrivent dans une tendance inverse, marquée par une progression de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1** : à l'échelle de la région, le niveau d'impact sur les territoires de santé a progressé, passant de 7,5% à 9,8% des territoires de santé. De nombreux départements s'inscrivent dans cette tendance mais à des rythmes différenciés. Cette progression a été très faible pour les départements du Rhône et de l'Ain ; modérée pour la Haute-Loire et l'Ardèche ; plus soutenue (entre +7 et +10 points) pour les départements du Cantal, de l'Allier, de l'Isère et de la Haute-Savoie. A l'opposé, les départements de la Drôme, du Puy-de-Dôme, de la Savoie et de la Loire ont enregistré une tendance inverse, marquée par un recul de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les territoires de santé, recul compris entre -1 et -4 points.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2** : à l'échelle de la région, le niveau d'impact sur les territoires de santé a « progressé », passant de 4,3% à 4,4% des territoires de santé. De nouveau, de nombreux départements s'inscrivent dans cette tendance mais avec des résultats nuancés. Cette progression a été très faible pour les départements de la Haute-Loire et du Rhône ; modérée pour la Savoie, le Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie et la Drôme ; plus soutenue pour le Cantal dont l'impact du risque démographique de niveau 2 est passé de 0,0% à 20,0% des territoires de santé. A l'opposé, les départements de l'Isère, de l'Allier, de l'Ain, de la Loire et de l'Ardèche enregistrent une tendance opposée, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2. La Loire et l'Ardèche sont les départements où cette baisse est la plus significative avec des reculs compris entre -6 et -8 points.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3** : à l'échelle de la région, le niveau d'impact sur les territoires de santé a enregistré une baisse, passant de 25,6% à 19,2% des territoires de santé. De très nombreux départements sont concernés par cette tendance mais avec des situations différenciées. Cette baisse a été modérée pour le département de la Haute-Loire ; soutenue (de -5 et -10 points) pour le Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie, la Drôme et l'Isère ; très soutenue (de -10 à -20 points) pour les départements de l'Ain, du Cantal, de l'Ardèche et de la Savoie.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts populationnels oscillant de 10,0% pour les départements les moins impactés à près de 50,0% pour les plus impactés (*tableau n° 52*). En effet, les départements de **l'Allier** et **du Cantal** confirment leur situation de départements où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit respectivement **49,6%** et **35,0%** des populations résidentes. A un degré moindre, **l'Isère**, **l'Ardèche** et **la Haute-Loire**

affichent également des niveaux d'impact populationnel relativement conséquents, compris entre **25,0%** et **30,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. A l'autre extrémité, les départements de **la Savoie**, de **la Haute-Savoie**, de **du Puy-de-Dôme**, de **la Drôme** et de **du Rhône** caractérisent la situation des départements où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit moins de **20,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Avec un niveau d'impact populationnel de **9,7%**, le département de **la Savoie** affiche le niveau d'impact populationnel le plus faible. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements de **l'Ain** et de **la Loire** où l'impact populationnel du risque démographique touche **22,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique.

Tableau n° 52 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	2018 I+2+3
Ain	1,2	1,4	19,9	77,6	100,0%	22,4%	32,0%
Allier	6,9	2,5	40,2	50,4	100,0%	49,6%	56,5%
Ardèche	9,6	1,4	16,5	72,5	100,0%	27,5%	68,3%
Cantal	5,0	13,4	16,6	65,0	100,0%	35,0%	36,0%
Drôme	1,6	0,7	14,2	83,4	100,0%	16,6%	19,4%
Isère	3,8	2,6	19,1	74,5	100,0%	25,5%	36,1%
Loire	2,2	0,3	20,1	77,4	100,0%	22,6%	26,8%
Haute-Loire	4,8	3,3	20,3	71,5	100,0%	28,5%	26,3%
Puy-de-Dôme	0,7	3,3	10,3	85,7	100,0%	14,3%	17,0%
Rhône	1,5	0,9	14,6	83,0	100,0%	17,0%	16,4%
Savoie	2,6	5,4	1,7	90,3	100,0%	9,7%	24,1%
Haute-Savoie	3,9	1,6	8,1	86,4	100,0%	13,6%	13,2%
Région AuRa	2,9%	2,0%	15,9	79,3%	100,0%	20,7%	26,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation **du Cantal** jugée préoccupante par le niveau d'impact du risque démographique sur les territoires de santé se confirme, et demeure toujours inquiétante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est fortement impacté par les niveaux de risque démographiques 1 et 2, soit les niveaux à risque les plus urgents, soit **18,4%** des populations résidentes. A un degré moindre, **l'Ardèche** s'inscrit dans cette même logique, **11,0%** des populations résidentes impactées par les niveaux de risque les plus urgents. Mais la situation de l'Ardèche doit être soulignée, car il s'agit du département dont l'impact populationnel du risque démographique associé au niveau 1, niveau le plus urgent, est le plus conséquent. **9,6%** de la population résidente peut se retrouver sans chirurgien-dentiste libéral. Dans ce contexte, les départements de **la Savoie**, de **la Haute-Loire** et de **l'Allier** affichent un profil

d'impact relativement proche, de **8,0%** à **9,0%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, les impacts populationnels associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concernent moins de **3,0%** des populations résidentes pour les départements de **la Drôme, du Rhône, de la Loire** et de **l'Ain**. Avec des niveaux d'impact populationnel compris entre **4,0%** et **6,0%**, les départements **du Puy-de-Dôme, de la Haute-Savoie** et de **l'Isère** occupent une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Impact du risque démographique sur les populations** : sur la période considérée, conformément à la baisse enregistrée du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique, l'impact populationnel du risque démographique reproduit ce schéma, enregistrant une baisse, passant de 26,6% à 20,7%. A l'image de la région, les départements de l'Ardèche, de la Savoie, de l'Isère, de l'Ain, de l'Allier, de la Loire, de la Drôme, du Puy-de-Dôme et du Cantal s'inscrivent dans cette tendance, l'impact populationnel du risque démographique enregistre une baisse sur la période considérée. A l'opposé, la Haute-Savoie, du Rhône et de la Haute-Loire sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance inverse marquée par une progression de l'impact populationnel du risque démographique.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1** : à l'échelle de la région, le niveau de l'impact populationnel du risque démographique a progressé, passant de 1,7% à 2,9% des populations résidentes. De nombreux départements s'inscrivent dans cette tendance mais à des rythmes différenciés. Cette progression a été très faible pour les départements de l'Ain, du Rhône et de la Haute-Loire ; modérée pour le Cantal, l'Ardèche, l'Isère et la Haute-Savoie ; plus soutenue (+4,6 points) pour le département de l'Allier. A l'opposé, les départements du Puy-de-Dôme, de la Drôme, de la Savoie et de la Loire ont enregistré une tendance inverse, marquée par un recul de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, recul de l'ordre de -1 point.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2** : à l'échelle de la région, le niveau de l'impact populationnel du risque démographique a « progressé », passant de 1,9% à 2,0% des populations résidentes. De nouveau, de nombreux départements s'inscrivent dans cette tendance mais avec des résultats nuancés. Cette progression a été très faible pour les départements du Rhône, de l'Isère et de la Drôme ; modérée pour la Haute-Savoie, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie ; plus soutenue pour le Cantal dont l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2 est passé de 0,0% à 13,4% des populations résidentes. A l'opposé, les départements de l'Ardèche, de la Loire, de l'Allier et de l'Ain enregistrent une tendance opposée, marquée par un recul de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, avec un recul compris entre -1 et -3 points, excepté pour l'Ardèche où le recul de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2 a été plus conséquent, soit une baisse de -6,7 points.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3** : à l'échelle de la région, le niveau de l'impact populationnel du risque démographique a enregistré une baisse, passant de 23,0% à 15,9% des populations résidentes. Tous les départements sont concernés par cette même tendance mais à des rythmes différenciés. Cette baisse a été faible pour les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Rhône ; modérée pour les départements de la Haute-Savoie, du Puy-de-Dôme et de la Drôme ; soutenue (de -5 et -10 points) pour l'Allier et l'Ain ; très soutenue (de -10 à -20 points) pour les départements de l'Ardèche, du Cantal, de la Savoie et de l'Isère.

◆ La mise en application des principes du risque démographique a permis de recenser **198 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **33,4% des territoires de santé** de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, **630 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **13,7% des effectifs (tableau n° 53)**. Le **risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus conséquent, soit **11,2% des chirurgiens-dentistes libéraux (515 sur 4 583)**. Le **risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 55 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **1,3% des chirurgiens-dentistes libéraux (58 sur 4 583)**. Le **risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 55 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **1,2% des chirurgiens-dentistes libéraux (57 sur 4 583)**. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de 5,5% pour les départements les moins impactés à plus de 50,0% pour les plus impactés (*tableau n° 53*). De très loin, le département de **l'Allier** confirme l'urgence démographique de sa situation, où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus conséquent, soit **52,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A un degré moindre, le département **du Cantal** enregistre également un niveau élevé de l'impact du risque démographique, soit **29,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Avec **l'Ardèche**, où **21,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique, ce sont les trois départements où l'urgence démographique est une réalité particulièrement préoccupante au vu des niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de professionnels. A l'autre extrémité, les départements de **la Savoie**, **du Rhône** et de **la Haute-Savoie**, caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit moins de **10,0%** des effectifs impactés. Avec les départements **du Puy-de-Dôme** et de **la Drôme** où respectivement **10,2%** et **13,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique, ce sont les cinq départements où l'urgence démographique est moins préoccupante au vu des niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de professionnels. Avec des niveaux d'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **17,0%** et **20,0%** des effectifs, les départements de **l'Ain**, de **l'Isère**, de **la Loire** et de **la Haute-Loire** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 53 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	2018 1+2+3
Ain	0,6	0,9	15,1	83,3	100,0%	16,7%	27,7%
Allier	3,7	2,5	46,6	47,2	100,0%	52,8%	58,0%
Ardèche	5,3	1,3	14,7	78,7	100,0%	21,3%	65,6%
Cantal	4,2	8,5	16,9	70,4	100,0%	29,6%	35,1%
Drôme	1,0	1,0	11,9	86,1	100,0%	13,9%	18,8%
Isère	1,6	1,3	13,9	83,2	100,0%	16,8%	32,8%
Loire	1,2	0,6	15,1	83,1	100,0%	16,9%	24,5%
Haute-Loire	2,8	1,9	14,2	81,1	100,0%	18,9%	24,8%
Puy-de-Dôme	0,5	1,8	7,9	89,8	100,0%	10,2%	13,3%
Rhône	0,5	0,5	6,9	92,1	100,0%	7,9%	10,4%
Savoie	1,1	2,9	1,5	94,5	100,0%	5,5%	17,0%
Haute-Savoie	1,3	0,8	7,3	90,6	100,0%	9,4%	13,3%
Région AuRa	1,3%	1,2%	11,2%	86,3%	100,0%	13,7%	22,3%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidentes. Ainsi, la situation déjà jugée inquiétante du département **du Cantal** se confirme à ce stade. Près de **13,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. Cette situation préfigure d'importantes conséquences sociales et spatiales : pour les populations qui devront faire face au risque de se retrouver sans chirurgien-dentiste et de devoir se déplacer ou renoncer ; pour les professionnels qui devront faire face à des nouveaux flux de patients et à un exercice de plus en plus isolé. A un degré moindre, de **6,0%** à **7,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par les niveaux de risque les plus urgents, **l'Allier** et **l'Ardèche** s'inscrivent dans un scénario identique même si le niveau d'impact est deux fois plus faible que pour le Cantal, mais la tendance est là ! L'état des lieux des départements où l'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents est le plus préoccupant, doit être complété par le département de **la Haute-Loire**. Même si le niveau d'impact est plus faible, soit **4,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par les niveaux de risque les plus urgents, sa situation doit être soulignée compte tenu d'un contexte global peu favorable. A l'opposé, avec des niveaux d'impacts du risque démographique associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) inférieurs à **2,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux, les départements **du Rhône**, de **l'Ain**, de **la Loire**, de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie** et de **du Puy-de-Dôme** affichent une situation démographique beaucoup plus favorable. Les conséquences du risque démographique sur les effectifs de professionnels sont moindres. Avec des

niveaux d'impact du risque démographique les plus urgents compris entre **3,0%** et **4,0%**, les départements de **l'Isère** et de **la Savoie** occupent une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, et conformément à la baisse enregistrée du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux reproduit la même tendance, enregistrant une baisse, passant de 22,3% à 13,7%. Tous les départements sont concernés par cette même tendance mais à des rythmes différenciés. Cette baisse a été modérée (-2 à -5 points) pour les départements du Rhône, du Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie et la Drôme ; soutenue (de -5 et -10 points) pour l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et la Loire ; très soutenue pour les départements de l'Ain, de la Savoie, de l'Isère et de l'Ardèche

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1** : à l'échelle de la région, le niveau de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux a « progressé », passant de 1,1% à 1,3% des effectifs. De nombreux départements s'inscrivent dans cette tendance et à des rythmes similaires. Cette progression a donc été faible pour les départements l'Ardèche, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de l'Allier et du Cantal. A l'opposé, les départements de la Drôme, de la Savoie, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône et de l'Ain ont enregistré une tendance inverse, marquée par un recul de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux mais à des rythmes aussi faibles.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2** : à l'échelle de la région, le niveau de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 1,6% à 1,2% des effectifs. De nouveau, de nombreux départements s'inscrivent dans cette tendance mais à des rythmes différenciés. Cette baisse a été faible pour les départements de l'Isère et du Rhône ; modérée pour les départements de l'Allier, de la Loire et de l'Ain ; soutenue pour le département de l'Ardèche où l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux est passé de 9,1% à 1,3% des effectifs. A l'opposé, les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Savoie, de la Drôme et du Cantal enregistrent une tendance opposée, marquée par une progression de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux. Cette progression est particulièrement faible, excepté pour le département du Cantal où l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les professionnels est passé de 0,0% à 8,5% des effectifs. La situation est restée inchangée pour les départements de la Haute-Loire et de la Savoie dont les niveaux d'impact du risque démographique n'ont enregistré aucun mouvement.

- **Territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3** : à l'échelle de la région, le niveau de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 19,6% à 11,2% des effectifs. De nouveau, tous les départements sont concernés par cette même tendance mais à des rythmes différenciés. Cette baisse a été modérée (de -3 à -5 points) pour les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et du Rhône ; soutenue (de -5 et -10 points) pour l'Ain, la Haute-Loire, la Haute-Savoie, la Loire et la Drôme ; très soutenue (de -10 à -20 points) pour les départements de l'Isère, du Cantal, de la Savoie et de l'Ardèche.

1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique :

<u>Région Auvergne-Rhône-Alpes :</u>	198 territoires à risque démographique
- Ain (01) :	14 territoires à risque démographique
- Allier (03) :	15 territoires à risque démographique
- Ardèche (07) :	14 territoires à risque démographique
- Cantal (15) :	9 territoires à risque démographique
- Drôme (26) :	11 territoires à risque démographique
- Isère (38) :	37 territoires à risque démographique
- Loire (42) :	18 territoires à risque démographique
- Haute-Loire (43) :	10 territoires à risque démographique
- Puy-de-Dôme (63) :	16 territoires à risque démographique
- Rhône (69) :	27 territoires à risque démographique
- Savoie (73) :	9 territoires à risque démographique
- Haute-Savoie (74) :	18 territoires à risque démographique

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Note explicative pour l'interprétation des résultats affichés dans les tableaux

◆ **Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique :** analyse de l'évolution du nombre de territoires concernés sur les périodes considérées, et mise en exergue des différents mouvements observés.

◆ **Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :** différents scénarios peuvent expliquer la sortie d'un territoire de santé de la zone de risque :

- **Suppression :** suite à des cessations d'activité sans installation, des territoires de santé ont disparu.

- **Installation + ? :** l'installation de professionnels peut avoir pour conséquence, selon leur âge, de faire évoluer le niveau de risque, d'où une sortie possible suite à l'installation de praticiens de moins de 55 ans, faisant progresser les effectifs.

- **Cessation et installation :** l'installation de professionnels suite à un départ peut avoir pour conséquence, selon leur âge, de faire évoluer le niveau de risque, d'où une sortie possible suite à l'installation de praticiens de moins de 55 ans, mais les effectifs restent inchangés.

- **Baisse effectif - ? :** le départ de professionnels peut avoir pour conséquence, selon leur âge, de faire évoluer le niveau de risque, d'où une sortie possible suite au départ de praticiens âgés de 55 ans, mais les effectifs sont en baisse.

◆ **Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier** (surligné en bleu dans les tableaux), ils illustrent la situation de territoires de santé toujours présents dans la zone de risque.

◆ **Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique** (surligné en vert dans les tableaux), ils illustrent la situation de territoires de santé nouvellement soumis au risque démographique.

(1) Ain (01) :**14 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 54 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Ain**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
01014	Arbent	3 356	2	50,0	niveau 3	niveau 3
01024	Attignat	6 288	2	50,0	niveau 3	niveau 3
01033	Valserhône	25 155	6	66,7	niveau 3	niveau 3
01049	La Boisse	11 779	6	83,3	niveau 3	niveau 4
01093	Châtillon-sur-Chalaronne	14 809	6	50,0	niveau 3	niveau 3
01138	Culoz	8 648	3	100,0	niveau 2	niveau 3
01185	Plateau d'Hauteville	10 055	3	66,7	niveau 3	niveau 3
01202	Lagnieu	19 153	9	55,6	niveau 3	niveau 4
01249	Miribel	10 043	6	50,0	niveau 3	niveau 2
01306	Pont-de-Veyle	7 414	2	50,0	niveau 3	niveau 3
01373	Saint-Martin-du-Frêne	3 236	1	100,0	niveau 1	niveau 4
01378	Saint-Maurice-de-Gourdan	4 133	1	100,0	niveau 1	niveau 4
01384	Saint-Rambert-en-Bugey	5 313	2	50,0	niveau 3	niveau 4
01427	Trévoux	10 555	5	60,0	niveau 3	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022**TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022**

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 14 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 24 territoires de santé hier.

- 15 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

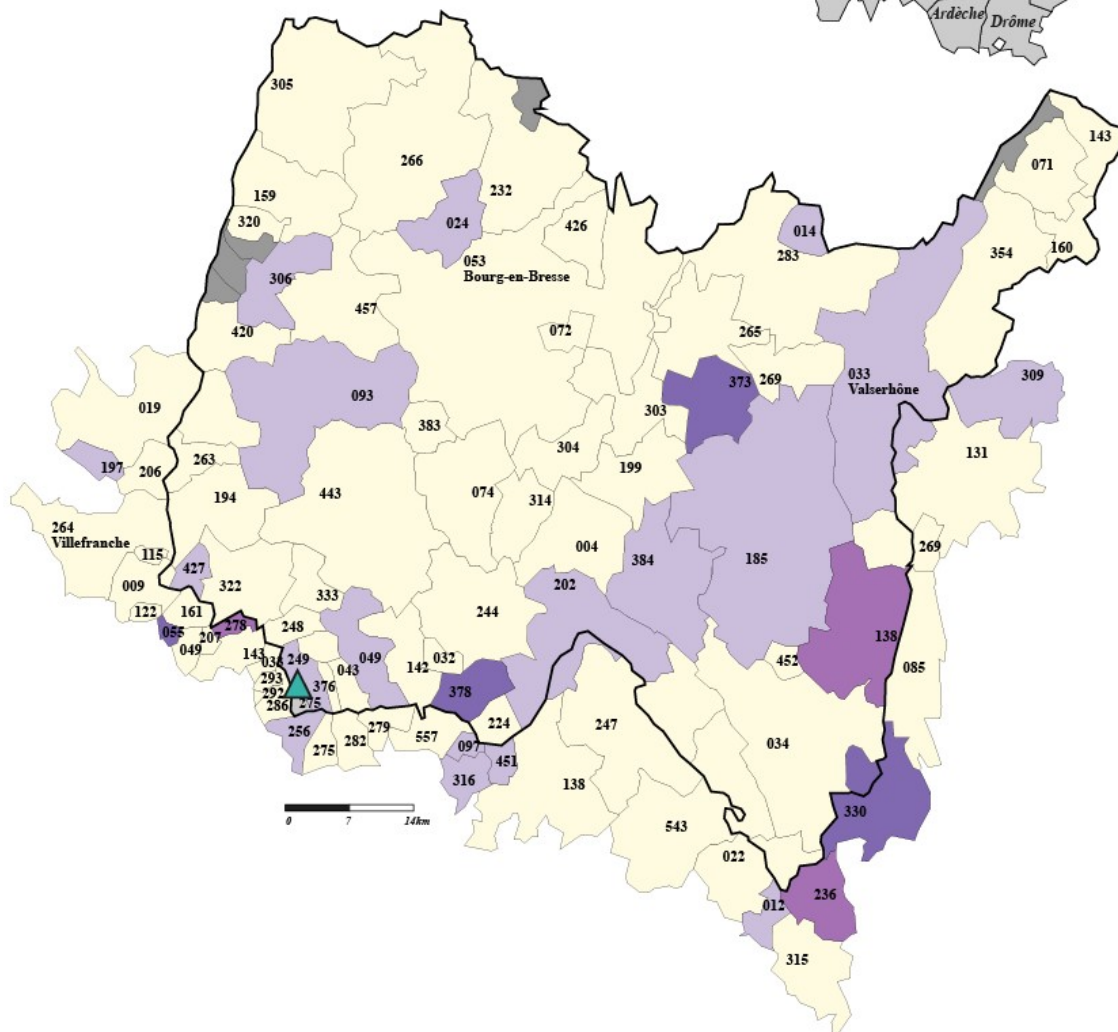
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
01004	Ambérieu-en-Bugey	niveau 3	niveau 4	Installation +4
01034	Belley	niveau 3	niveau 4	Installation +2
01043	Beynost	niveau 3	niveau 4	Installation +1
01159	Feillens	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
01224	Loyettes	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
01231	Manziat	niveau 1	suppression	Suppression
01265	Montréal-la-Cluse	niveau 3	niveau 4	Installation +1
01303	Poncin	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
01304	Pont-d'Ain	niveau 2	niveau 4	cessation et installation
01314	Priay	niveau 2	niveau 4	baisse effectif -1
01320	Replonges	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
01333	Saint-André-de-Corcy	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -2
01420	Thoissey	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
01426	Val-Revermont	niveau 3	niveau 4	Installation +1
01452	Virieu-le-Grand	niveau 1	niveau 4	cessation et installation

- 9 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 54)

- 5 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 54)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'AIN



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	2 Chir.Dent., 2 territoires 7 369 habitants
Niveau n° 2 :	3 Chir.Dent., 1 territoire 8 648 habitants
Niveau n° 3 :	49 Chir.Dent., 11 territoires 112 920 habitants
soit pour le département :	
14 territoires (26,9% des territoires)	
54 Chir.Dent. (16,7% des Chir.Dent.)	
139 937 habitants (22,4% de la population)	

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(2) Allier (03) :**15 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 55 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Allier**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
03003	Ainay-le-Château	983	2	50,0	niveau 3	niveau 1
03048	Cérilly	2 721	2	100,0	niveau 2	niveau 4
03084	Cosne-d'Allier	6 355	1	100,0	niveau 1	niveau 2
03103	Le Donjon	5 565	2	100,0	niveau 2	niveau 3
03107	Ébreuil	2 681	2	50,0	niveau 3	niveau 4
03109	Escuroles	2 343	1	100,0	niveau 1	niveau 4
03132	Jaligny-sur-Besbre	1 791	1	100,0	niveau 1	niveau 4
03138	Lapalisse	8 836	1	100,0	niveau 1	niveau 4
03165	Le Mayet-de-Montagne	4 235	2	50,0	niveau 3	niveau 3
03168	Meaulne-Vitray	1 536	1	100,0	niveau 1	niveau 4
03185	Montluçon	64 624	28	50,0	niveau 3	niveau 3
03264	Saint-Yorre	6 550	2	50,0	niveau 3	niveau 3
03292	Tronget	1 961	1	100,0	niveau 1	niveau 1
03297	Vallon-en-Sully	2 228	2	50,0	niveau 3	niveau 1
03310	Vichy	52 094	38	57,9	niveau 3	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022**TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022**

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 15 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 14 territoires de santé hier.

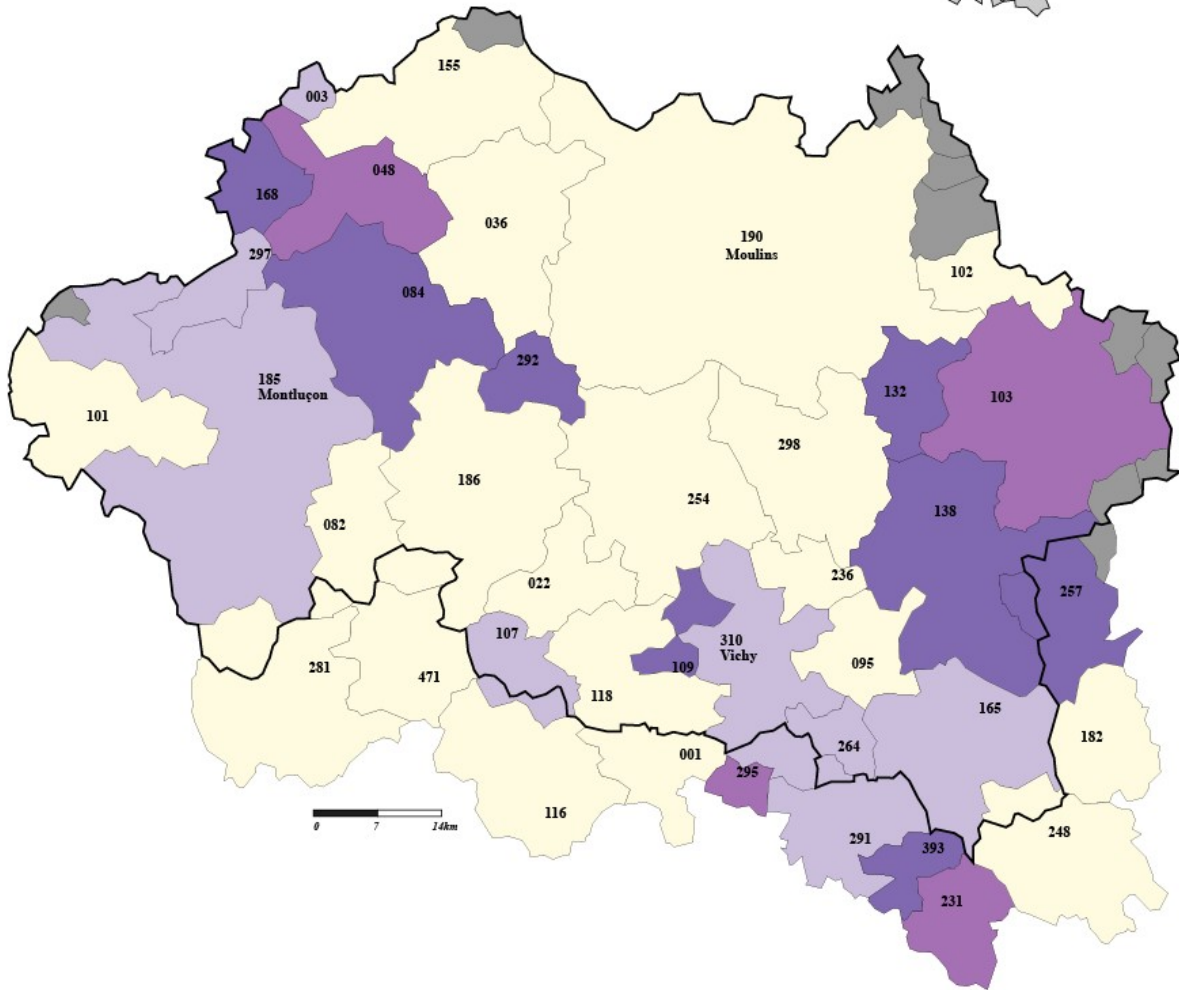
- 5 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
03053	Chantelle	niveau 1	suppression	suppression
03095	Cusset	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
03155	Lurcy-Lévis	niveau 2	niveau 4	baisse effectif -1
03236	Saint-Germain-des-Fossés	niveau 2	niveau 4	Installation +2
03254	Saint-Pourçain-sur-Sioule	niveau 3	niveau 4	Installation +2

- 9 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 55)**- 6 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 55)**

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ALLIER



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 6 Chir.Dent., 6 territoires
22 822 habitants
- Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 2 territoires
8 286 habitants
- Niveau n° 3 : 76 Chir.Dent., 7 territoires
133 395 habitants

soit pour le département :

15 territoires (53,6% des territoires)
86 Chir.Dent. (52,8% des Chir.Dent.)
164 503 habitants (49,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(3) Ardèche (07) : 14 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 56 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Ardèche

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
07066	Chomérac	5 866	1	100,0	niveau 1	niveau 1
07076	Cruas	4 838	4	50,0	niveau 3	niveau 4
07110	Joyeuse	7 334	3	66,7	niveau 3	niveau 3
07134	Laurac-en-Vivaraïs	1 007	1	100,0	niveau 1	niveau 1
07201	Ruoms	8 078	2	50,0	niveau 3	niveau 2
07236	Saint-Félicien	1 655	1	100,0	niveau 1	niveau 1
07259	Saint-Just-d'Ardèche	2 647	1	100,0	niveau 1	niveau 2
07264	Saint-Marcel-d'Ardèche	2 381	1	100,0	niveau 1	niveau 1
07295	Saint-Sauveur-de-Montagut	4 380	2	100,0	niveau 2	niveau 2
07322	Thueyts	3 709	1	100,0	niveau 1	niveau 1
07324	Tournon-sur-Rhône	22 489	7	57,1	niveau 3	niveau 3
07334	Les Vans	9 435	1	100,0	niveau 1	niveau 3
07346	Viviers	3 710	1	100,0	niveau 1	niveau 1
07349	La Voult-sur-Rhône	9 713	6	83,3	niveau 3	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 14 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 23 territoires de santé hier.

- 10 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

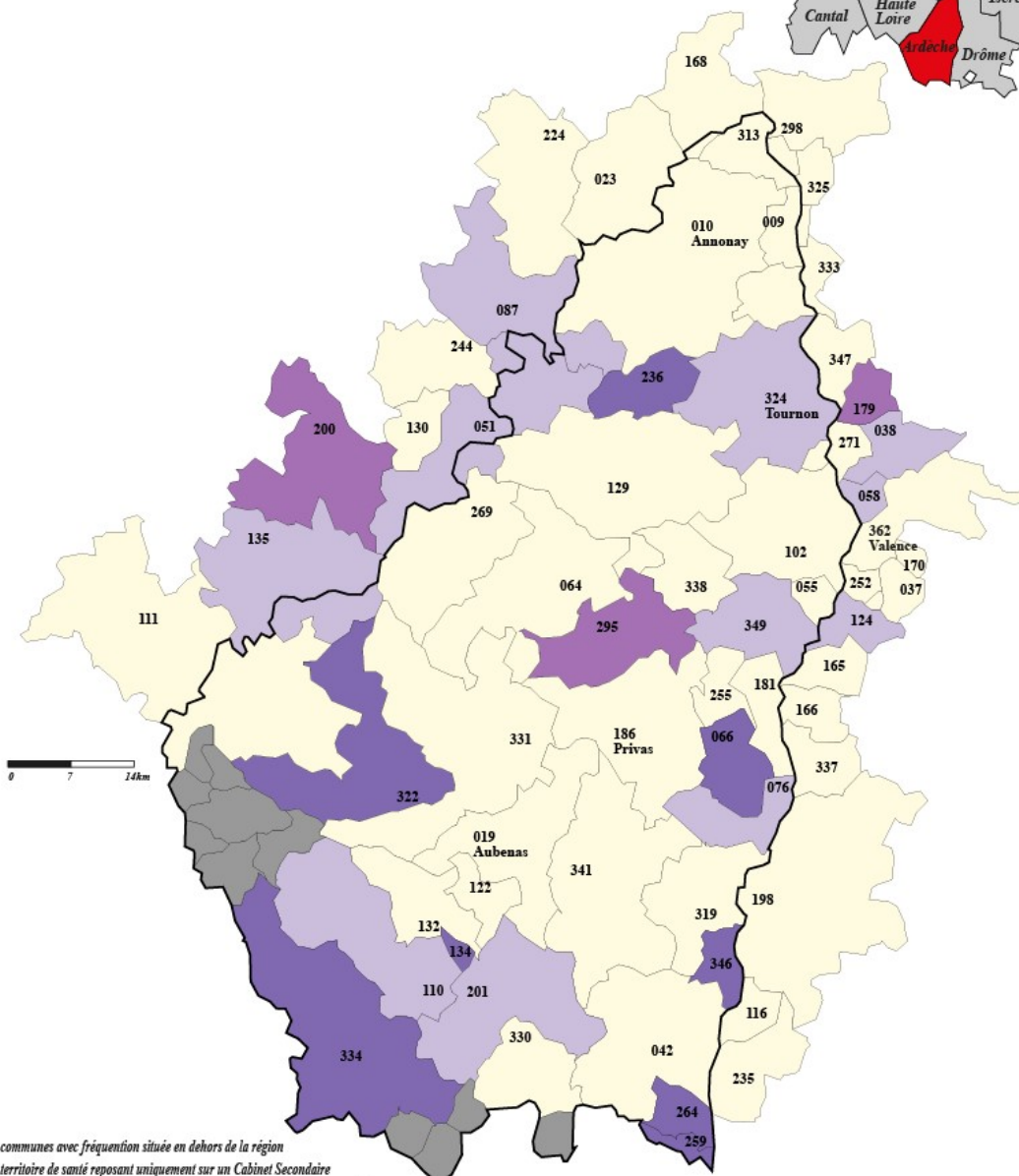
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
07010	Annonay	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
07019	Aubenas	niveau 3	niveau 4	installation +2
07042	Bourg-Saint-Andéol	niveau 3	niveau 4	installation +1
07055	Charmes-sur-Rhône	niveau 3	niveau 4	installation +1
07064	Le Cheylard	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
07129	Lamastre	niveau 3	niveau 4	installation +2
07269	Saint-Martin-de-Valamas	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
07309	Satillieu	niveau 1	suppression	suppression
07331	Vals-les-Bains	niveau 2	niveau 4	baisse effectif -1
07341	Villeneuve-de-Berg	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1

- 13 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 56)

- 1 Territoire de santé entré dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 56)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ARDECHE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	8 Chir.Dent., 8 territoires 30 410 habitants
Niveau n° 2 :	2 Chir.Dent., 1 territoire 4 380 habitants
Niveau n° 3 :	22 Chir.Dent., 5 territoires 52 452 habitants

soit pour le département :

14 territoires (41,2% des territoires)
32 Chir.Dent. (21,3% des Chir.Dent.)
87 242 habitants (27,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(4) Cantal (15) :**9 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 57 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Cantal**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
15045	Chaudes-Aigues	2 191	1	100,0	niveau 1	<i>niveau 1</i>
15122	Maurs	6 295	2	100,0	niveau 2	<i>niveau 3</i>
15138	Murat	3 770	2	50,0	niveau 3	<i>niveau 3</i>
15141	Neussargues en Pinatelle	2 904	1	100,0	niveau 1	<i>niveau 4</i>
15153	Pleaux	1 898	2	50,0	niveau 3	<i>niveau 4</i>
15162	Riom-ès-Montagnes	7 772	2	100,0	niveau 2	<i>niveau 3</i>
15187	Saint-Flour	18 037	8	62,5	niveau 3	<i>niveau 3</i>
15202	Saint-Martin-Valmeroux	2 080	1	100,0	niveau 1	<i>niveau 1</i>
15265	Ydes	5 055	2	100,0	niveau 2	<i>niveau 3</i>

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 9 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 9 territoires de santé hier.

- 2 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

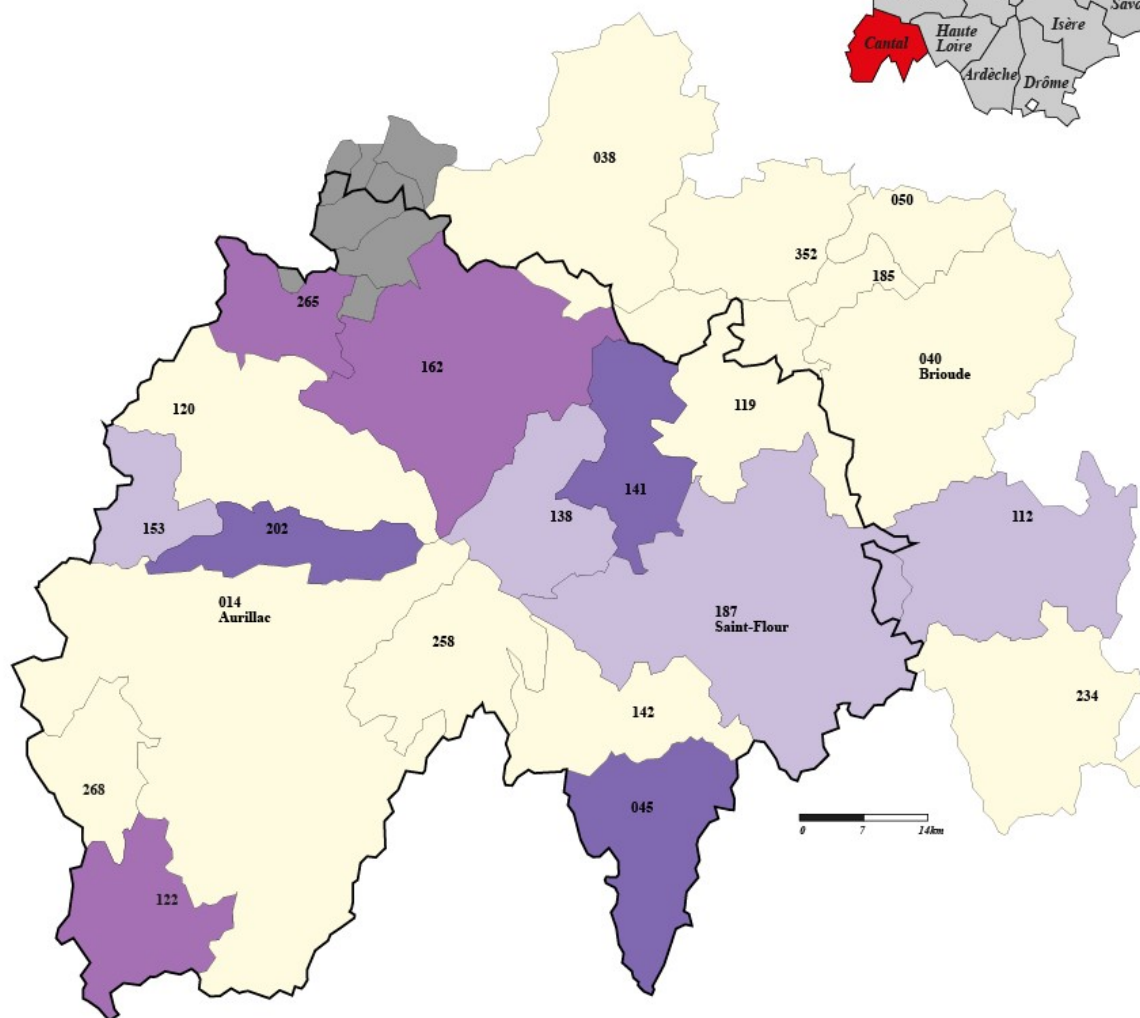
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
15258	Vic-sur-Cère	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
15268	Le Rouget-Pers	niveau 3	niveau 4	cessation et installation

- 7 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 57)

- 2 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 57)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du CANTAL



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
7 175 habitants
- Niveau n° 2 : 6 Chir.Dent., 3 territoires
19 122 habitants
- Niveau n° 3 : 12 Chir.Dent., 3 territoires
23 705 habitants

soit pour le département :

9 territoires (60,0% des territoires)
21 Chir.Dent. (29,6% des Chir.Dent.)
50 002 habitants (35,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(5) Drôme (26) :**11 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 58 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Drôme**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
26038	Beaumont-Monteux	5 230	2	50,0	niveau 3	niveau 4
26045	La Bégude-de-Mazenc	1 710	1	100,0	niveau 1	niveau 1
26058	Bourg-lès-Valence	19 889	12	58,3	niveau 3	niveau 3
26064	Chabeuil	12 062	4	50,0	niveau 3	niveau 4
26083	Châteauneuf-de-Galaure	5 008	1	100,0	niveau 1	niveau 1
26113	Die	12 024	8	50,0	niveau 3	niveau 4
26124	Étoile-sur-Rhône	5 505	2	50,0	niveau 3	niveau 3
26139	Génissieux	4 372	2	50,0	niveau 3	niveau 4
26179	Mercuriol-Veaunes	3 788	3	100,0	niveau 2	niveau 4
26220	Nyons	15 150	6	66,7	niveau 3	niveau 3
26295	Saint-Barthélemy-de-Vals	1 863	1	100,0	niveau 1	niveau 4

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022**TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022**

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 11 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 16 territoires de santé hier.

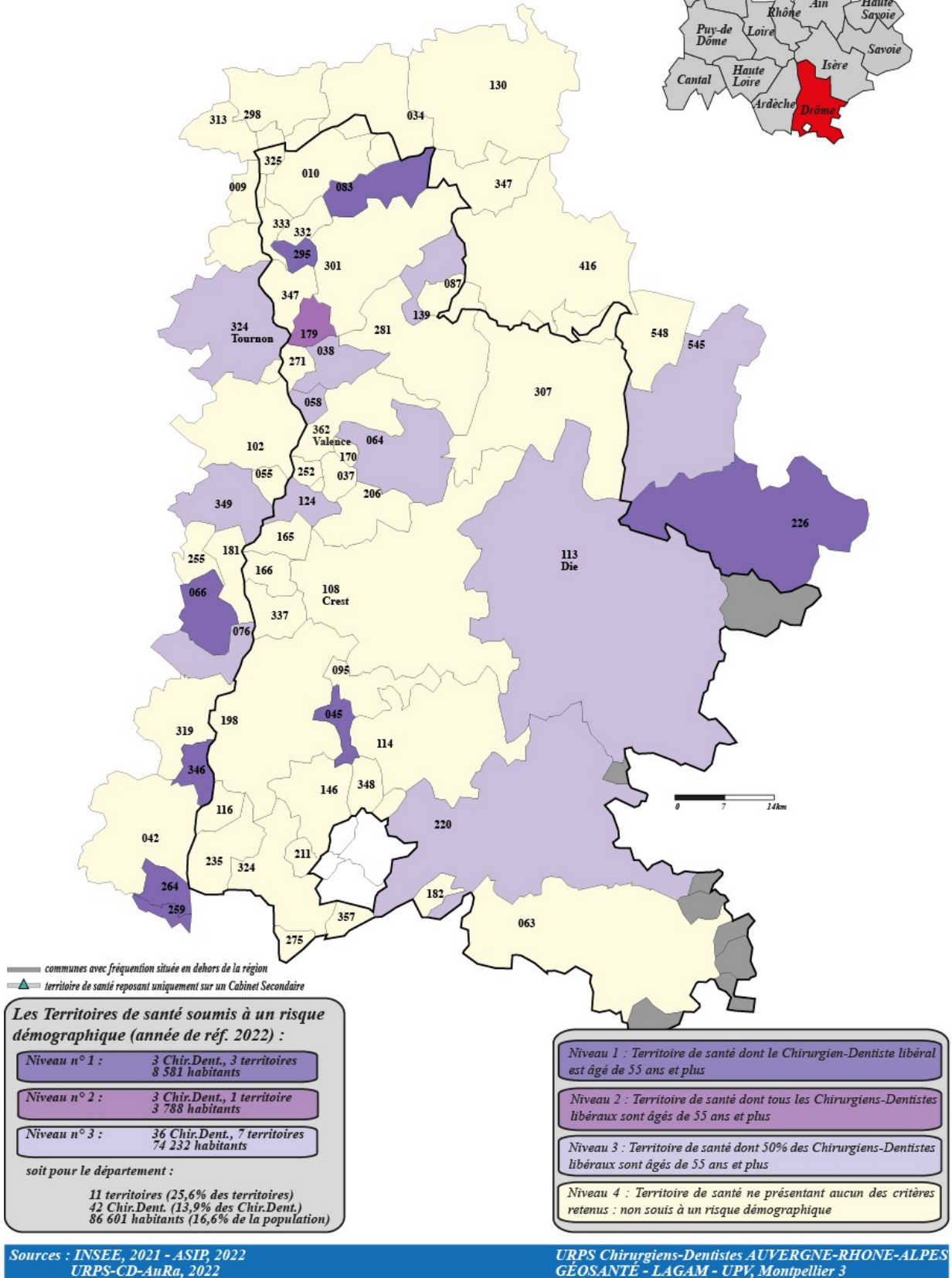
- 11 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
26004	Alixan	niveau 1	suppression	Suppression
26049	Bésayes	niveau 1	suppression	suppression
26087	Châtillon-Saint-Jean	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
26095	Cléon-d'Andran	niveau 3	niveau 4	installation +1
26146	Grignan	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
26182	Mirabel-aux-Baronnies	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
26252	Portes-lès-Valence	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
26325	Saint-Rambert-d'Albon	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
26333	Saint-Vallier	niveau 3	niveau 4	installation +1
26337	Saulce-sur-Rhône	niveau 1	niveau 4	installation +2
26357	Tulette	niveau 3	niveau 4	installation +1

- 5 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 58)**- 6 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 58)**

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la DRÔME



(6) Isère (38) :**37 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 59 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Isère**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
38012	Aoste	4 312	2	50,0	niveau 3	niveau 3
38044	Biol	3 762	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38052	Le Bourg-d'Oisans	6 021	2	50,0	niveau 3	niveau 3
38069	Champier	1 419	1	100,0	niveau 1	niveau 1
38076	La Chapelle-de-la-Tour	3 307	2	50,0	niveau 3	niveau 3
38087	Chasse-sur-Rhône	6 128	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38094	Châtonnay	2 046	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38097	Chavanoz	4 777	2	50,0	niveau 3	niveau 4
38111	Claix	7 921	8	50,0	niveau 3	niveau 3
38133	Coublevie	9 200	5	60,0	niveau 3	niveau 3
38144	Diémoz	3 832	2	100,0	niveau 2	niveau 2
38169	Fontaine	22 906	5	60,0	niveau 3	niveau 4
38170	Fontanil-Cornillon	2 940	4	50,0	niveau 3	niveau 4
38175	Frogès	11 955	2	50,0	niveau 3	niveau 4
38176	Frontonas	2 424	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38182	Le Grand-Lemps	8 210	1	100,0	niveau 1	niveau 2
38226	Mens	4 727	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38269	La Mure	17 001	3	100,0	niveau 2	niveau 3
38281	Noyarey	4 185	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38316	Pont-de-Chérury	23 290	5	80,0	niveau 3	niveau 3
38352	Saint-Alban-de-Roche	3 638	1	100,0	niveau 1	niveau 1
38378	Saint-Clair-du-Rhône	10 837	4	50,0	niveau 3	niveau 4
38382	Saint-Égrève	15 801	6	83,3	niveau 3	niveau 3
38383	Saint-Étienne-de-Crossey	4 686	2	50,0	niveau 3	niveau 4
38386	Saint-Geoire-en-Valdaine	5 321	1	100,0	niveau 1	niveau 4
38389	Saint-Georges-d'Espéranche	6 989	1	100,0	niveau 1	niveau 3
38399	Saint-Jean-de-Bournay	12 664	6	66,7	niveau 3	niveau 3
38451	Saint-Romain-de-Jalionas	3 324	2	50,0	niveau 3	niveau 3
38474	Sassenage	11 734	6	66,7	niveau 3	niveau 3
38485	Seyssinet-Pariset	12 017	4	100,0	niveau 2	niveau 2
38511	Le Touvet	11 544	3	66,7	niveau 3	niveau 3
38517	Tullins	12 685	4	50,0	niveau 3	niveau 3
38524	Varces-Allières-et-Risset	10 494	4	50,0	niveau 3	niveau 4
38545	Vif	18 971	8	62,5	niveau 3	niveau 4
38553	Villefontaine	20 913	6	50,0	niveau 3	niveau 3
38560	Virieu	2 376	2	50,0	niveau 3	niveau 4
38565	Voreppe	9 229	4	75,0	niveau 3	niveau 4

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 37 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 37 territoires de santé hier.

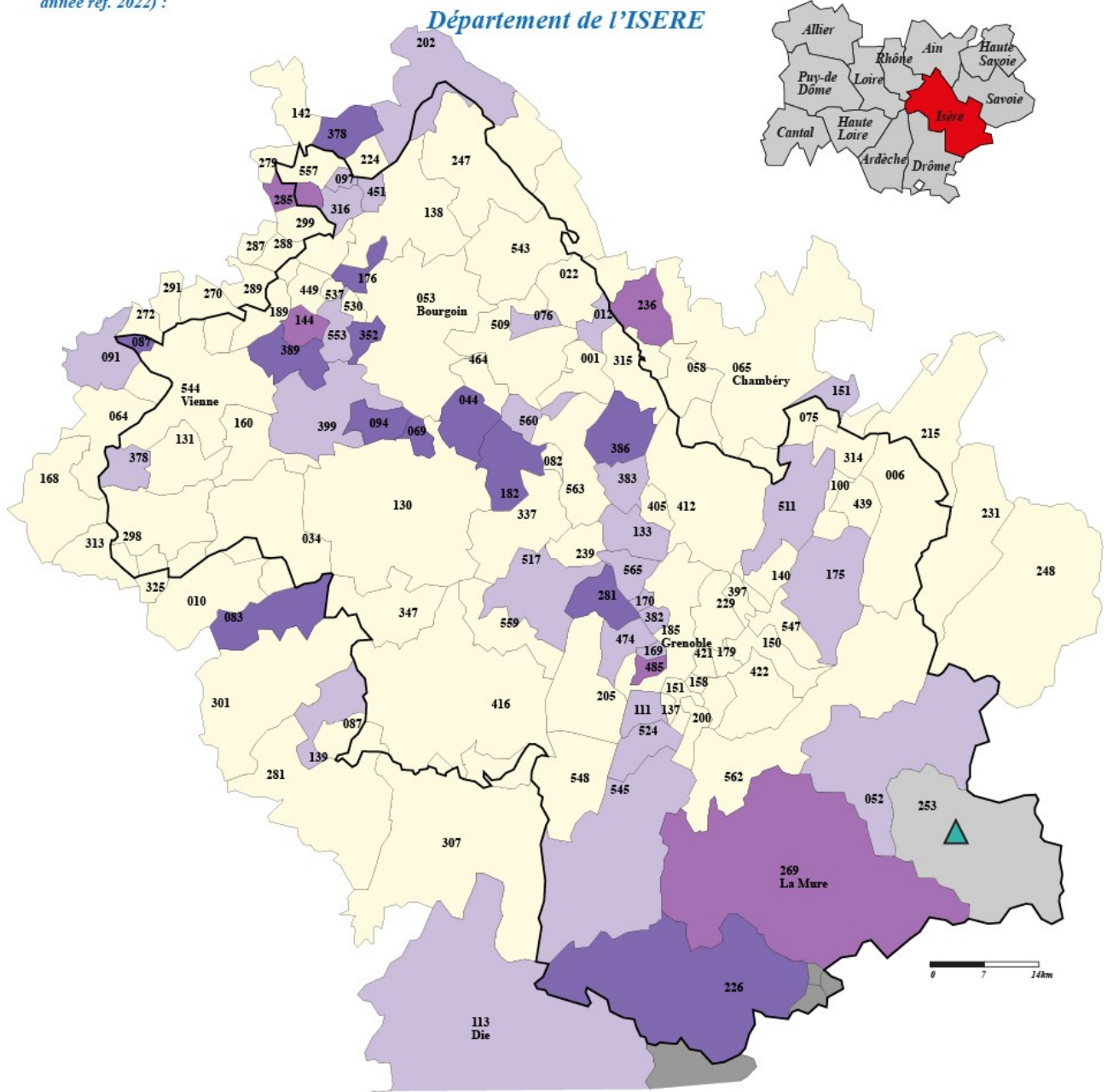
- 17 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
38022	Les Avenières Veyrins-Thuell	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38071	Champ-sur-Drac	niveau 2	suppression	suppression
38082	Charavines	niveau 1	niveau 4	cessation et installation
38150	Domène	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38151	Échirolles	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -6
38160	Eyzin-Pinet	niveau 3	niveau 4	installation +3
38179	Gières	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38247	Montalieu-Vercieu	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38314	Pontcharra	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38397	Saint-Ismier	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -3
38416	Saint-Marcellin	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38421	Saint-Martin-d'Hères	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38439	Crêts en Belledonne	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38449	Saint-Quentin-Fallavier	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
38534	Vénosc	niveau 1	fusion	fusion
38544	Vienne	niveau 3	niveau 4	installation +16
38547	Villard-Bonnot	niveau 3	niveau 4	installation +4

- 20 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 59)

- 17 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 59)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 11 Chir.Dent., 11 territoires
48 849 habitants
- Niveau n° 2 : 9 Chir.Dent., 3 territoires
32 850 habitants
- Niveau n° 3 : 94 Chir.Dent., 23 territoires
241 887 habitants

soit pour le département :

- 37 territoires (42,5% des territoires)
- 114 Chir.Dent. (16,8% des Chir.Dent.)
- 323 586 habitants (25,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(7) Loire (42) :**18 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 60 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Loire**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
42022	Bonson	3 960	3	66,7	niveau 3	niveau 4
42052	Charlieu	12 999	4	50,0	niveau 3	niveau 3
42069	Commelle-Vernay	3 899	3	66,7	niveau 3	niveau 2
42092	L'Étrat	4 060	2	50,0	niveau 3	niveau 3
42095	Firminy	21 413	8	62,5	niveau 3	niveau 4
42147	Montbrison	40 771	9	66,7	niveau 3	niveau 4
42149	Montrond-les-Bains	17 102	3	66,7	niveau 3	niveau 3
42156	Neulise	3 764	1	100,0	niveau 1	niveau 1
42159	Noirétable	4 562	2	50,0	niveau 3	niveau 3
42181	Régny	4 950	2	50,0	niveau 3	niveau 4
42183	La Ricamarie	7 889	1	100,0	niveau 1	niveau 2
42189	Roche-la-Molière	9 825	4	50,0	niveau 3	niveau 3
42231	Saint-Germain-Lespinnasse	2 113	2	100,0	niveau 2	niveau 1
42257	Saint-Martin-d'Estréaux	3 677	1	100,0	niveau 1	niveau 3
42304	Sury-le-Comtal	7 849	2	50,0	niveau 3	niveau 4
42318	Usson-en-Forez	8 735	2	50,0	niveau 3	niveau 1
42323	Veauche	12 178	6	50,0	niveau 3	niveau 4
42334	Violay	1 368	1	100,0	niveau 1	niveau 4

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022**TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022**

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 18 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 22 territoires de santé hier.

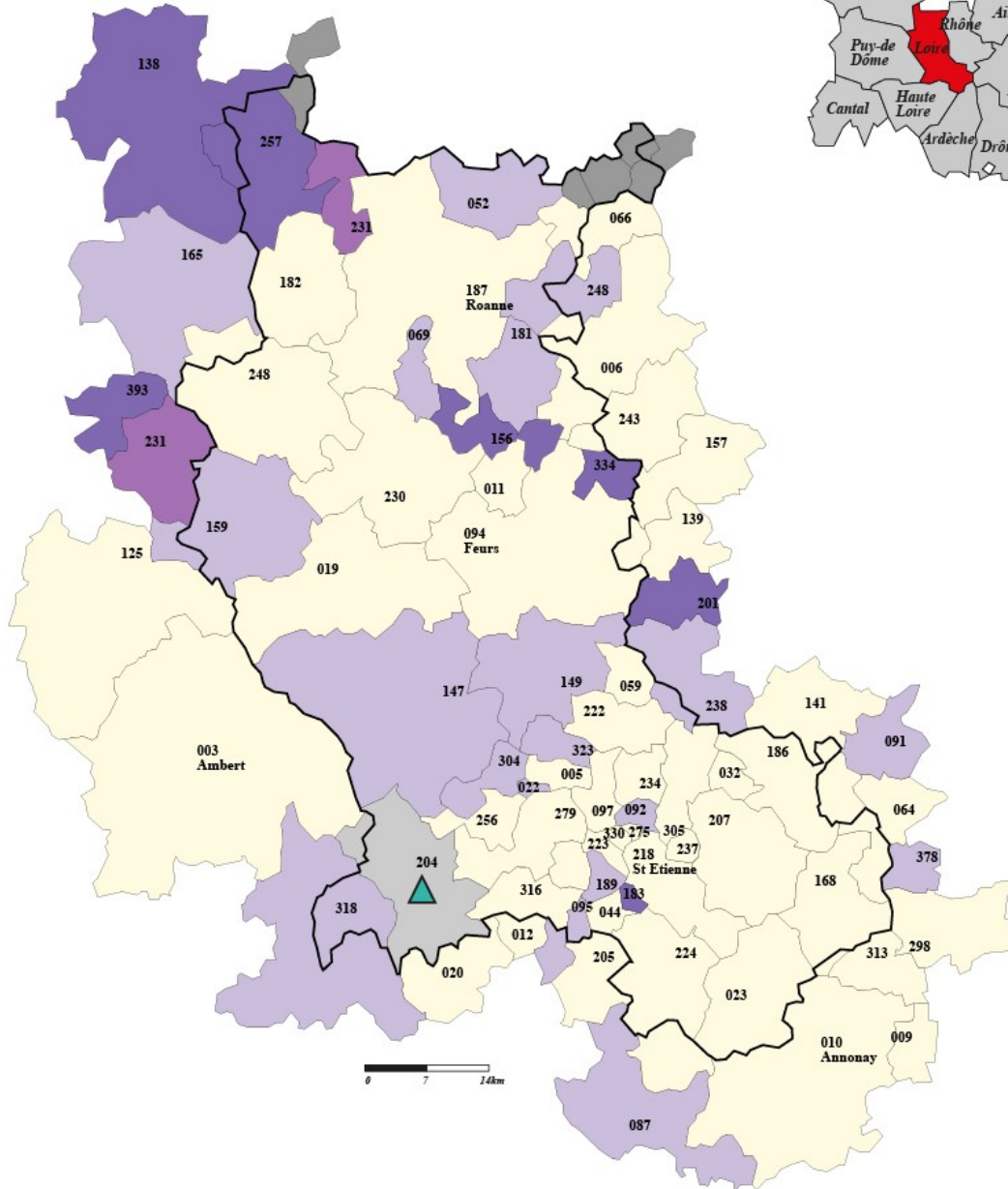
- 11 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
42097	La Fouillouse	niveau 3	niveau 4	installation +3
42168	Pélussin	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
42182	Renaison	niveau 3	niveau 4	installation +2
42183	La Ricamarie	niveau 2	niveau 4	baisse effectif -1
42222	Saint-Galmier	niveau 3	niveau 4	installation +2
42223	Saint-Genest-Lerpt	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -2
42224	Saint-Genest-Malifaux	niveau 2	niveau 4	baisse effectif -1
42234	Saint-Héand	niveau 2	niveau 4	installation +1
42260	Saint-Martin-la-Sauvété	niveau 1	suppression	suppression
42301	Soleymieux	niveau 1	suppression	suppression
42305	La Talaudière	niveau 3	niveau 4	installation +1

- 11 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 60)**- 7 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 60)**

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la LOIRE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 4 Chir.Dent., 4 territoires
16 698 habitants
- Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
2 113 habitants
- Niveau n° 3 : 50 Chir.Dent., 13 territoires
152 303 habitants

soit pour le département :

18 territoires (39,1% des territoires)
56 Chir.Dent. (16,9% des Chir.Dent.)
171 114 habitants (22,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(8) Haute-Loire (43) : 10 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 61 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Haute-Loire

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
43025	Beauzac	2 953	1	100,0	niveau 1	<i>niveau 1</i>
43051	Le Chambon-sur-Lignon	4 299	2	50,0	niveau 3	<i>niveau 3</i>
43087	Dunières	7 426	3	66,7	niveau 3	<i>niveau 3</i>
43112	Langeac	9 092	2	50,0	niveau 3	<i>niveau 3</i>
43124	Loudes	3 360	1	100,0	niveau 1	<i>niveau 4</i>
43135	Le Monastier-sur-Gazeille	3 480	2	50,0	niveau 3	<i>niveau 3</i>
43165	Rosières	4 151	1	100,0	niveau 1	<i>niveau 4</i>
43200	Saint-Julien-Chapteuil	7 151	2	100,0	niveau 2	<i>niveau 4</i>
43224	Sainte-Sigolène	8 243	2	50,0	niveau 3	<i>niveau 3</i>
43268	Yssingaux	11 589	4	75,0	niveau 3	<i>niveau 4</i>

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 10 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 12 territoires de santé hier.

- 6 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

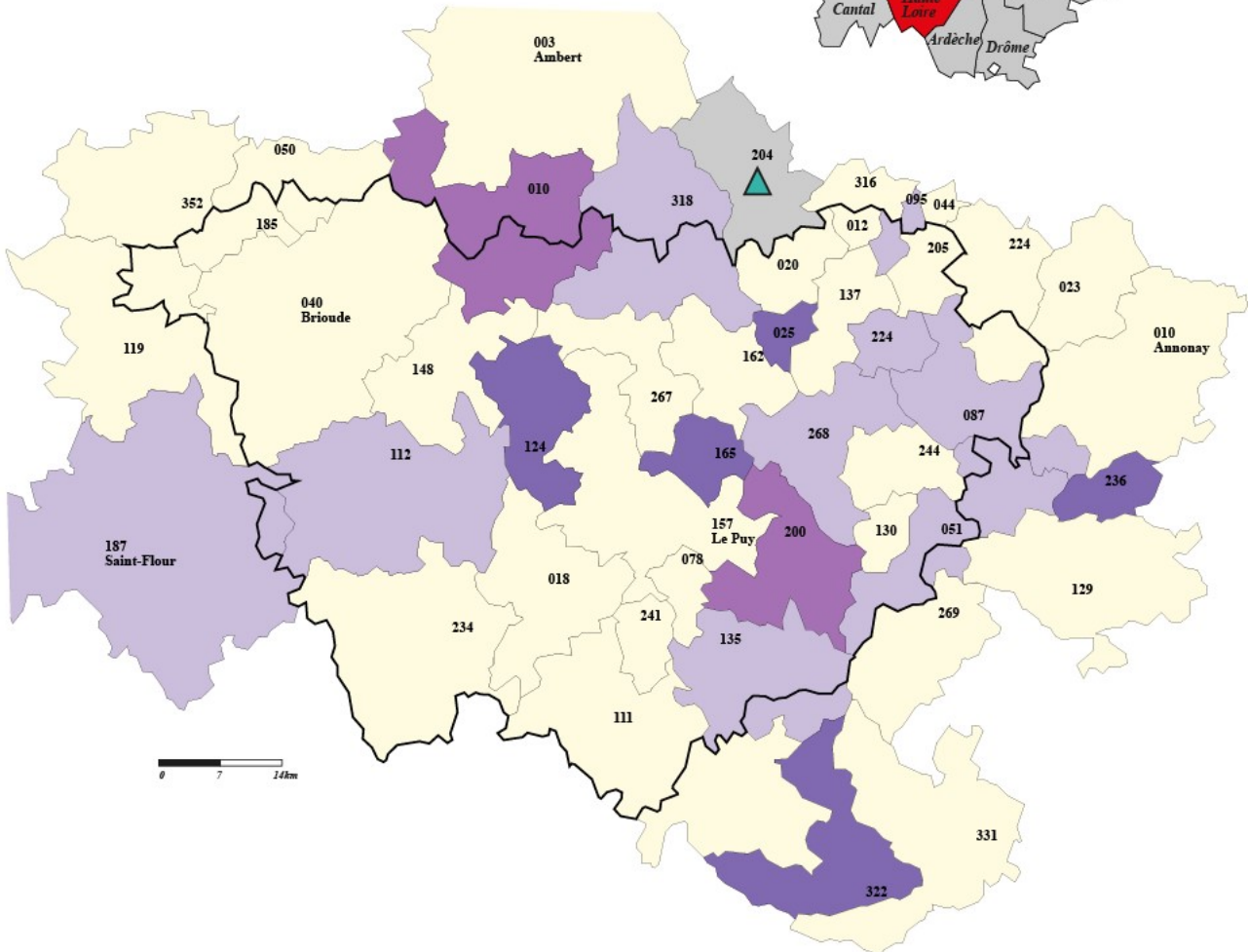
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
43048	La Chaise-Dieu	niveau 1	suppression	suppression
43111	Landos	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
43177	Saint-Didier-en-Velay	niveau 2	suppression	suppression
43185	Sainte-Florine	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
43213	Saint-Pal-de-Mons	niveau 3	suppression	suppression
43267	Vorey	niveau 1	niveau 4	cessation et installation

- 6 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 61)

- 4 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 61)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de
la HAUTE-LOIRE



- communes avec fréquentation située en dehors de la région
- ▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
16 464 habitants

Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
7 151 habitants

Niveau n° 3 : 15 Chir.Dent., 6 territoires
44 129 habitants

soit pour le département :

10 territoires (37,0% des territoires)
20 Chir.Dent. (18,9% des Chir.Dent.)
61 744 habitants (28,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(9) Puy-de-Dôme (63) : 16 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 62 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Puy-de-Dôme

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
63010	Arlanc	5 480	2	100,0	niveau 2	niveau 2
63019	Aulnat	5 205	3	66,7	niveau 3	niveau 3
63063	Cébazat	8 727	5	60,0	niveau 3	niveau 3
63080	Champeix	4 679	2	50,0	niveau 3	niveau 3
63148	Ennezat	5 465	2	50,0	niveau 3	niveau 3
63227	Mirefleurs	2 406	3	66,7	niveau 3	niveau 4
63231	La Monnerie-le-Montel	6 277	2	100,0	niveau 2	niveau 3
63272	Pérignat-lès-Sarliève	2 693	2	50,0	niveau 3	niveau 3
63291	Puy-Guillaume	8 582	5	60,0	niveau 3	niveau 4
63295	Randan	2 404	2	100,0	niveau 2	niveau 4
63307	Romagnat	7 793	4	50,0	niveau 3	niveau 3
63349	Saint-Georges-de-Mons	7 372	3	66,7	niveau 3	niveau 4
63393	Saint-Rémy-sur-Durolle	1 997	1	100,0	niveau 1	niveau 4
63417	Sayat	2 387	1	100,0	niveau 1	niveau 1
63430	Thiers	13 994	5	60,0	niveau 3	niveau 3
63457	Vic-le-Comte	7 359	2	100,0	niveau 2	niveau 4

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 16 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 22 territoires de santé hier.

- 12 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

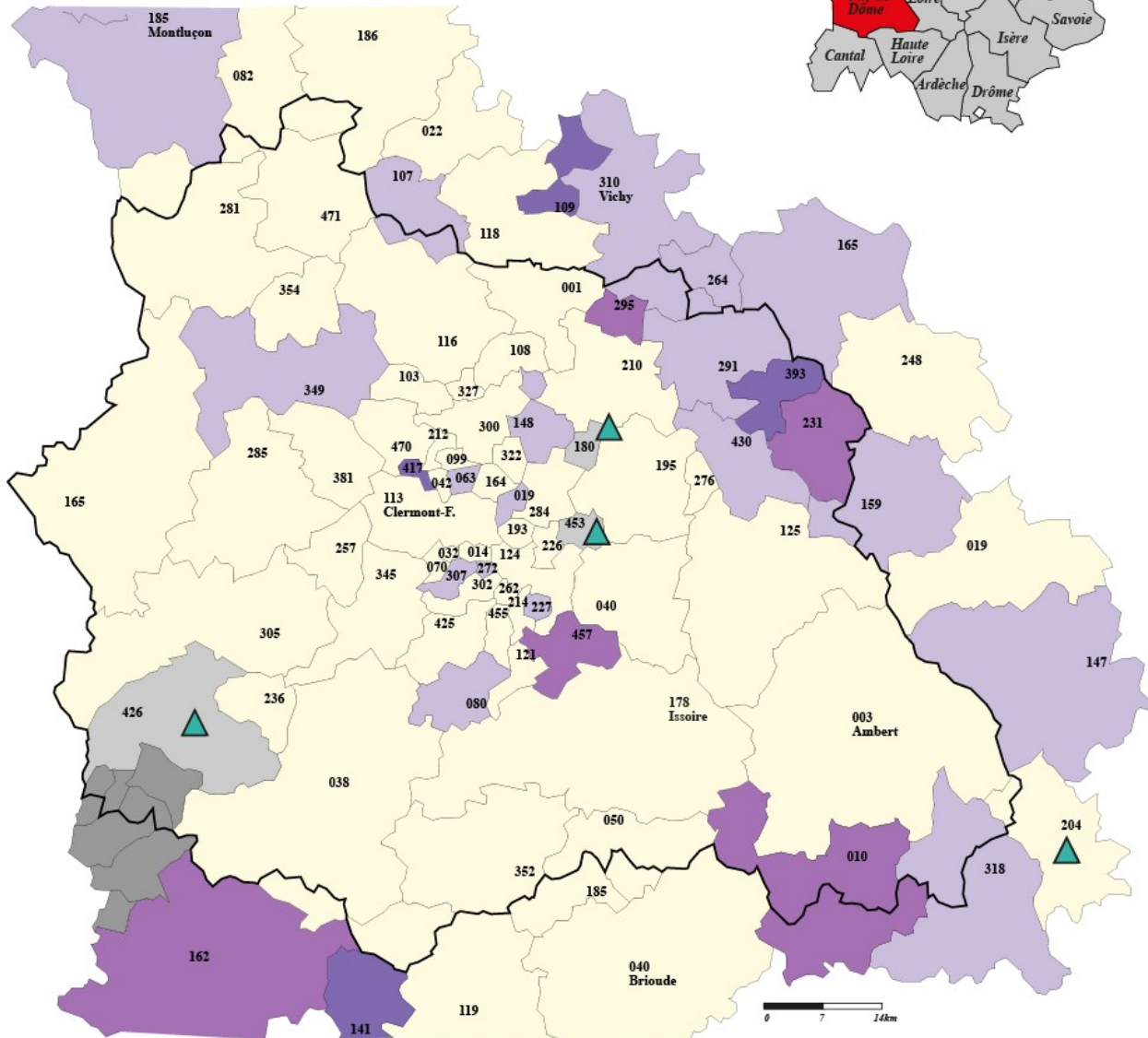
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
63001	Aigueperse	niveau 3	niveau 4	installation +2
63047	La Bourboule	niveau 2	suppression	suppression
63108	Le Cheix	niveau 1	niveau 4	cessation et installation
63121	Coudes	niveau 3	niveau 4	installation +1
63133	Dallet	niveau 3	fusion	fusion
63165	Giat	niveau 3	niveau 4	installation +1
63210	Maringues	niveau 3	niveau 4	installation +1
63212	Marsat	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
63262	Orcet	niveau 3	niveau 4	installation +1
63281	Pionsat	niveau 1	niveau 4	cessation et installation
63282	Plauzat	niveau 1	suppression	suppression
63455	Veyre-Monton	niveau 3	niveau 4	installation +1

- 10 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 62)

- 6 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 62)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département
du PUY-DE-DÔME**



- communes avec fréquentation située en dehors de la région
- ▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

Niveau n° 1 :	2 Chir.Dent., 2 territoires 4 384 habitants
Niveau n° 2 :	8 Chir.Dent., 4 territoires 21 520 habitants
Niveau n° 3 :	34 Chir.Dent., 10 territoires 66 916 habitants

soit pour le département :

16 territoires (25,8% des territoires)
44 Chir.Dent. (10,2% des Chir.Dent.)
92 820 habitants (14,3% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(10) Rhône (69) :**27 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 63 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Rhône**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
69023	Blacé	5 913	2	100,0	niveau 2	niveau 2
69046	Charly	4 552	1	100,0	niveau 1	niveau 4
69055	Les Chères	1 448	1	100,0	niveau 1	niveau 1
69056	Chessy	5 478	1	100,0	niveau 1	niveau 4
69063	Collonges-au-Mont-d'Or	4 181	2	50,0	niveau 3	niveau 4
69068	Couzon-au-Mont-d'Or	3 693	2	50,0	niveau 3	niveau 3
69072	Dardilly	8 675	4	50,0	niveau 3	niveau 4
69091	Givors	34 825	8	75,0	niveau 3	niveau 3
69107	Lamure-sur-Azergues	2 682	1	100,0	niveau 1	niveau 1
69116	Limonest	3 648	4	50,0	niveau 3	niveau 4
69131	Messimy	3 392	2	50,0	niveau 3	niveau 1
69133	Millery	4 324	2	50,0	niveau 3	niveau 3
69142	La Mulatière	6 431	1	100,0	niveau 1	niveau 4
69171	Sain-Bel	6 012	3	66,7	niveau 3	niveau 4
69197	Saint-Étienne-des-Oullières	2 958	2	50,0	niveau 3	niveau 3
69201	Sainte-Foy-l'Argentière	6 894	1	100,0	niveau 1	niveau 4
69204	Saint-Genis-Laval	21 019	10	90,0	niveau 3	niveau 3
69227	Saint-Martin-en-Haut	5 735	3	66,7	niveau 3	niveau 4
69238	Saint-Symphorien-sur-Coise	11 043	4	50,0	niveau 3	niveau 3
69248	Thizy-les-Bourgs	8 377	3	66,7	niveau 3	niveau 3
69250	La Tour-de-Salvagny	4 040	4	50,0	niveau 3	niveau 2
69256	Vaulx-en-Velin	50 823	12	50,0	niveau 3	niveau 4
69259	Vénissieux	86 383	13	61,5	niveau 3	niveau 3
69271	Chassieu	10 498	4	75,0	niveau 3	niveau 3
69278	Genay	5 490	2	100,0	niveau 2	niveau 4
69285	Pusignan	5 928	2	100,0	niveau 2	niveau 2
69298	Toussieu	3 129	2	50,0	niveau 3	niveau 4

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022**TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022**

◆ **Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 27 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 25 territoires de santé hier.**

- 10 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

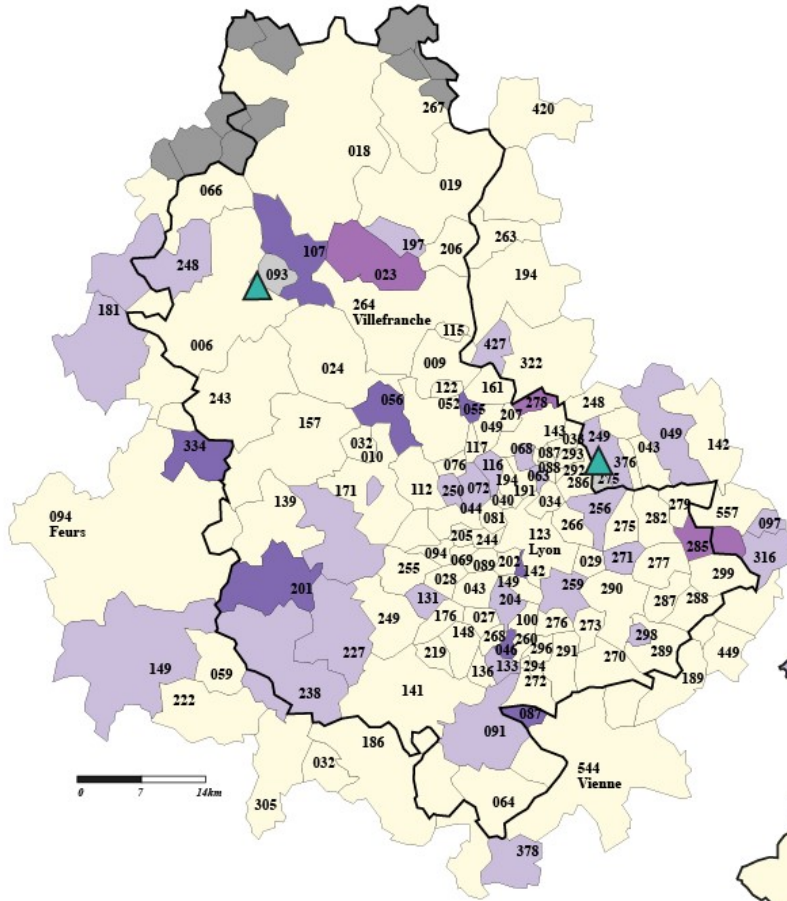
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
69023	Blacé	niveau 2	niveau 4	cessation et installation
69033	Cailloux-sur-Fontaines	niveau 3	niveau 4	installation +1
69086	Fleurieux-sur-l'Arbresle	niveau 1	suppression	suppression
69087	Fontaines-Saint-Martin	niveau 3	niveau 4	installation +1
69099	Haute-Rivoire	niveau 1	suppression	suppression
69149	Oullins	niveau 3	niveau 4	installation +4
69163	Quincieux	niveau 1	niveau 4	cessation et installation
69206	Saint-Georges-de-Reneins	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
69286	Rillieux-la-Pape	niveau 3	niveau 4	installation +3
69288	Saint-Laurent-de-Mure	niveau 3	niveau 4	installation +1

- 15 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 63)

- 12 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 63)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du RHÔNE



Lyon et ses arrondissements :



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 6 Chir.Dent., 6 territoires
27 485 habitants
- Niveau n° 2 : 6 Chir.Dent., 3 territoires
17 331 habitants
- Niveau n° 3 : 84 Chir.Dent., 18 territoires
272 755 habitants

soit pour le département :

27 territoires (26,2% des territoires)
96 Chir.Dent. (7,9% des Chir.Dent.)
317 571 habitants (17,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(11) Savoie (73) :**9 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 64 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Savoie**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
73055	Bozel	4 237	2	100,0	niveau 2	niveau 4
73109	Épierre	1 538	1	100,0	niveau 1	niveau 1
73151	Porte-de-Savoie	3 717	2	50,0	niveau 3	niveau 1
73157	Modane	8 153	2	100,0	niveau 2	niveau 1
73227	Courchevel	2 362	1	100,0	niveau 1	niveau 4
73236	Saint-Genix-les-Villages	4 493	2	100,0	niveau 2	niveau 3
73261	Saint-Michel-de-Maurienn	5 874	2	100,0	niveau 2	niveau 2
73304	Val-d'Isère	3 611	2	50,0	niveau 3	niveau 2
73330	Yenne	7 126	1	100,0	niveau 1	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022**TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022**

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 9 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 15 territoires de santé hier.

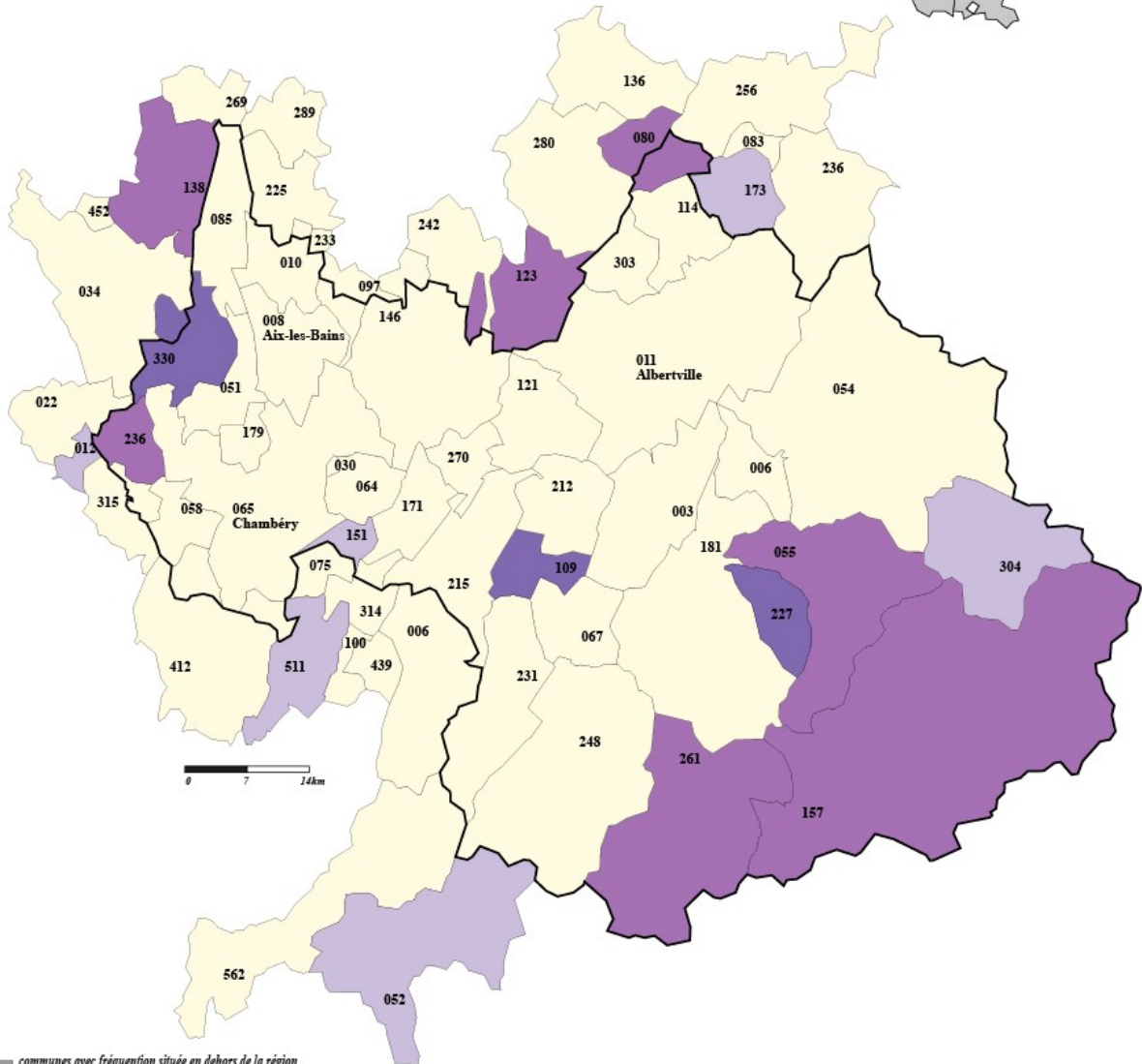
- 8 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
73010	Entrelacs	niveau 3	niveau 4	installation +1
73051	Le Bourget-du-Lac	niveau 2	niveau 4	installation +2
73068	Chamousset	niveau 1	suppression	suppression
73085	Chindrieux	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -1
73146	Lescheraines	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
73171	Montmélian	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
73181	Moûtiers	niveau 3	niveau 4	installation +7
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	niveau 3	niveau 4	installation +1

- 7 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 64)**- 2 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 64)**

*Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :*

Département de la SAVOIE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	3 Chir.Dent., 3 territoires 11 026 habitants
Niveau n° 2 :	4 Chir.Dent., 4 territoires 22 757 habitants
Niveau n° 3 :	2 Chir.Dent., 2 territoires 7 328 habitants
soit pour le département :	
9 territoires (26,5% des territoires)	
15 Chir.Dent. (5,5% des Chir.Dent.)	
41 111 habitants (9,7% de la population)	

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(12) Haute-Savoie (74) : 18 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 65 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Haute-Savoie

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2018
74043	Bons-en-Chablais	6 770	1	100,0	niveau 1	niveau 3
74056	Chamonix-Mont-Blanc	13 069	14	50,0	niveau 3	niveau 4
74080	La Clusaz	2 105	2	100,0	niveau 2	niveau 3
74094	Cranves-Sales	6 902	1	100,0	niveau 1	niveau 4
74123	Faverges-Seythenex	10 588	2	100,0	niveau 2	niveau 4
74137	Groisy	5 109	4	50,0	niveau 3	niveau 3
74159	Magland	3 260	1	100,0	niveau 1	niveau 1
74173	Megève	5 153	4	50,0	niveau 3	niveau 3
74180	Messery	3 539	1	100,0	niveau 1	niveau 4
74191	Morzine	3 093	1	100,0	niveau 1	niveau 4
74229	Saint-Cergues	4 715	2	50,0	niveau 3	niveau 3
74238	Saint-Jean-d'Aulps	4 085	2	50,0	niveau 3	niveau 4
74249	Saint-Paul-en-Chablais	2 393	1	100,0	niveau 1	niveau 4
74263	Sciez	6 190	1	100,0	niveau 1	niveau 3
74272	Sillingy	13 519	4	75,0	niveau 3	niveau 4
74293	Veigy-Foncenex	3 802	2	50,0	niveau 3	niveau 3
74308	Vinzier	1 460	2	50,0	niveau 3	niveau 4
74309	Viry	15 607	5	60,0	niveau 3	niveau 4

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

Evolution du nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique : 18 territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui, contre 15 territoires de santé hier.

- 7 Territoires de santé sortis de la zone du risque démographique :

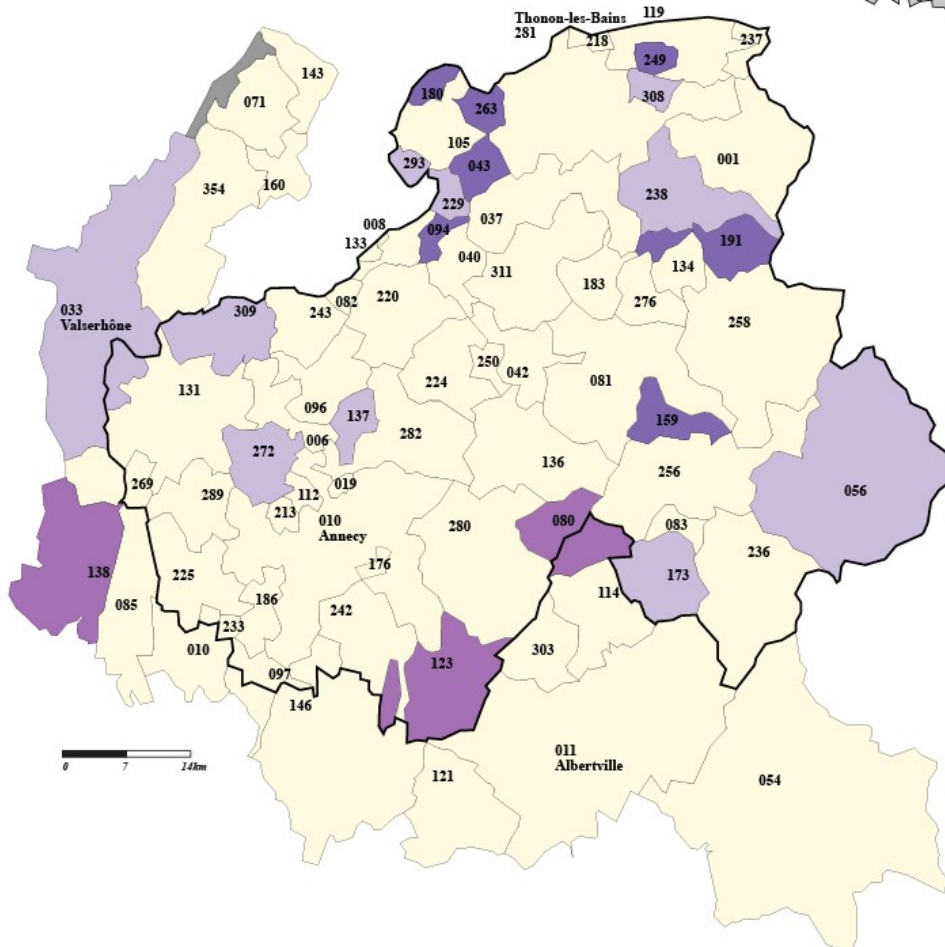
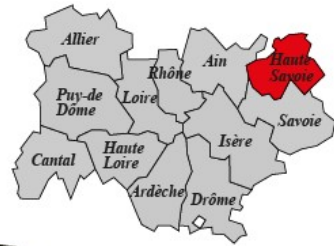
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Niveau de risque hier	Niveau de risque aujourd'hui	Scénario explicatif
74008	Ambilly	niveau 3	niveau 4	baisse effectif -4
74097	Cusy	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
74133	Gaillard	niveau 3		baisse effectif -2
74134	Les Gets	niveau 3	niveau 4	cessation et installation
74224	La Roche-sur-Foron	niveau 3	niveau 4	installation +5
74225	Rumilly	niveau 3	niveau 4	installation +1
74258	Samoëns	niveau 3	niveau 4	cessation et installation

- 8 Territoires de santé soumis à un risque démographique aujourd'hui comme hier (en bleu, tableau n° 65)

- 10 Territoires de santé entrés dans la zone du risque démographique (en vert, tableau n° 65)

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

*Département de
la HAUTE-SAVOIE*



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 7 Chir.Dent., 7 territoires
32 147 habitants
- Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 2 territoires
12 693 habitants
- Niveau n° 3 : 39 Chir.Dent., 9 territoires
66 519 habitants

soit pour le département :

18 territoires (29,0% des territoires)
50 Chir.Dent. (9,4% des Chir.Dent.)
111 359 habitants (13,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2. RECOMMANDATIONS, VIGILANCES ET URGENCES : TENDANCES 2022 à 2032 :

2.1 – Points méthodologiques :

◆ **Point 1 :** le risque démographique se définit par 3 niveaux établis à partir de l'analyse de la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale) en fonction de leur âge, et d'un seuil fixé à partir de 55 ans, soit la prospective démographique. La mise en application des principes méthodologiques du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **198 territoires de santé** soumis à un risque démographique, soit **33,4% des territoires de santé** de la région. Ce diagnostic correspond à une première étape dans la démarche méthodologique, mais il doit être complété par un second diagnostic afin de hiérarchiser les priorités et les urgences démographiques. Ce diagnostic s'inscrit dans une démarche prospective, se focalisant uniquement sur les 198 territoires de santé soumis à un risque démographique. Pour chacun des territoires de santé à risque, une analyse affinée est opérée à partir d'indicateurs ciblés :

- **le bilan de la démographie générale de la population :** évolution démographique de la population des territoires de santé, projection de la population.

- **le bilan de la démographie médicale :** effectifs par année de naissance, effectifs par année de cessation (âge atteint 65 ans).

- **le bilan des conséquences sur l'encadrement médical :** desserte médicale aujourd'hui ; desserte médicale l'année de cessation théorique.

Ce deuxième diagnostic intitulé « *Recommandations, vigilances et urgences* » propose de synthétiser l'ensemble des résultats des bilans effectués pour définir des priorités démographiques par années, étalés de 2022 à 2032. Ces recommandations sont éditées en fonction des répercussions possibles de la démographie médicale. *Elles ne sont que l'expression de tendances statistiques destinées à une « mise sous tension » des différents acteurs.*

◆ **Point 2 :** seuls les territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3 sont pris en compte, soit 198 territoires de santé. L'âge du ou des chirurgiens-dentistes libéraux, les effectifs de cessation théorique et les effectifs projetés des populations des territoires de santé sont

les éléments-clés pour la proposition de scénarios démographiques inscrits dans « une approche de santé durable ». Deux cas de figure se présentent :

- (1) **Le territoire de santé est confronté à une disparition théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** l'effectif de population du territoire de santé à la cessation d'activité détermine les recommandations. Elles peuvent envisager la fermeture du site (sous forme d'une réorganisation = **Réorg.**) si la population est inférieure à 1 000 habitants, et un bilan démographique peu favorable. Elles préconisent une installation si la population est suffisante pour la continuité du site (= **Instal.**) et un bilan démographique plus favorable.

- (2) **Le territoire de santé est confronté à une diminution théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** le départ d'un professionnel de santé peut avoir diverses conséquences sur le niveau d'encadrement médical d'un territoire de santé. Cette conséquence est notamment mesurée à partir de l'impact du ou des départs de praticiens sur le niveau de la desserte médicale avec un seuil de variation fixé à plus ou moins 30%¹⁵, mais aussi de l'écart par rapport aux niveaux de desserte moyen régional. Ce départ peut, ne pas entraîner de répercussions majeures sur l'encadrement médical, ce territoire de santé n'est pas retenu (= **Nr**). Ce départ peut entraîner une répercussion importante sur la desserte médicale, ce territoire de santé est retenu, et l'on préconise une installation (= **Instal.**).

◆ **Point 3 :** lors de la première étude, les données statistiques par âge n'étaient disponibles que par classes d'âge, soit les classes [moins de 40 ans] ; [de 40 à 49 ans] ; [de 50 à 54 ans] ; [de 55 à 59 ans] et [de 60 ans et plus]. Pour cette deuxième étude, nous disposons des données statistiques « âge exact » permettant d'apporter plus de précisions et de proposer une vision prospective année par année, de 2022 à 2032.

¹⁵ Les territoires de santé dont la variation de la desserte médicale est comprise entre 0,0 et +30,0% ou entre 0,0 et -30,0% seront écartés.

2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2022 à 2032 :

2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte **4 587 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet et/ou société). Sur les 10 prochaines années, **34,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont donc susceptibles de cesser leur activité, car atteignant et/ou ayant dépassé le seuil de 65 ans (*tableau n° 66*). Le potentiel de cessation théorique est particulièrement conséquent, il représente plus d'un tiers des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux actuels. Au-delà d'un effectif conséquent, se pose également la question de l'imminence du phénomène. En effet, l'année 2022 s'apparente comme une année charnière, sachant qu'elle représente près d'un quart des effectifs de cessation théorique, soit **24,5%** du potentiel de cessation théorique. Au-delà, les flux de cessation théorique vont enregistrer un net ralentissement, se positionnant **entre 6,0% et 9,0%**, des années **2023 à 2032**. Sur cette série longue, quelques tendances sont toutefois observables. Même si les flux s'atténuent, les années **2024, 2025 et 2026** gardent un rythme conséquent et régulier compris entre **8,0% et 9,0%**. Sur ces 3 périodes, chaque année va enregistrer un potentiel de cessation théorique compris entre 8,0% et 9,0% des effectifs. L'année 2027 va de nouveau enregistrer une baisse des cessations théoriques, avant une nouvelle remontée pour l'année 2028, avec un potentiel de 8,9%. Au-delà de cette période, les flux de cessation théorique vont se fixer entre 6,0% et 7,0% jusqu'en 2032.

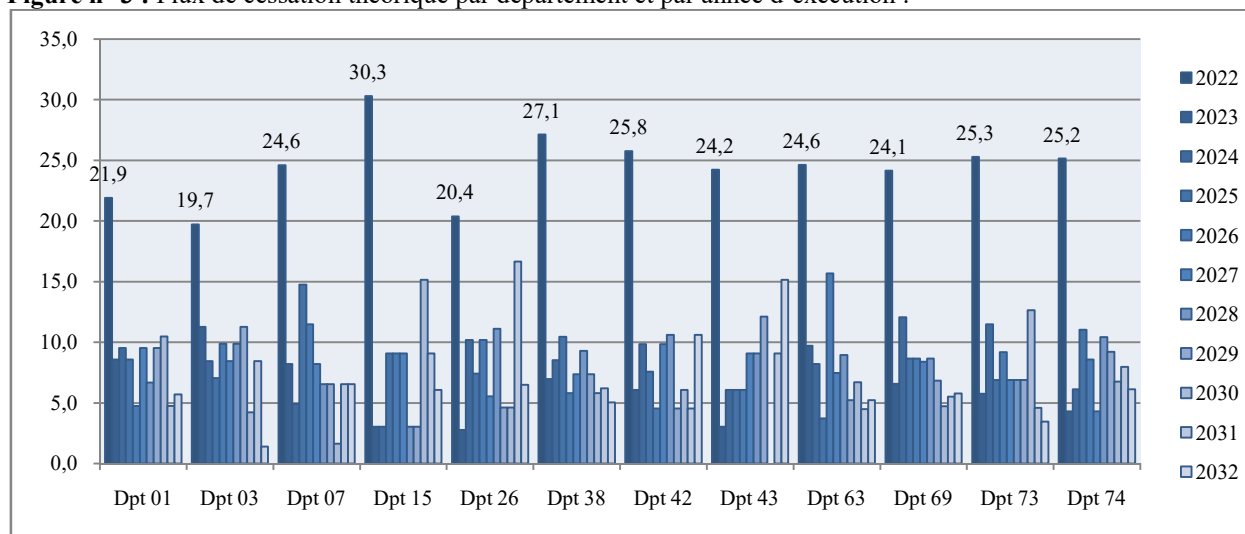
◆ Incontestablement, **l'année 2022** est une année décisive à la fois sur le plan régional et départemental. Les potentiels de cessation théorique s'échelonnent de **20,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux du département de **l'Allier** à plus de **30,0%** pour celui **du Cantal**. Dans l'ensemble, les profils chronologiques sont proches pour tous les départements pour qui les enjeux démographiques de l'année 2022 sont potentiellement très conséquents, puis un ralentissement très net au-delà de cette période mais avec quelques nuances. En effet, les flux de cessation théorique retranscrivent la chronologie des installations enregistrées depuis plusieurs décennies dans les départements. Ainsi, le potentiel de flux théoriques demeure conséquent deux années consécutives pour le département de **l'Allier** (2022 et 2023). La reprise du potentiel de cessation que l'on peut assimiler à un « pic » reprend assez tôt pour les départements de **la Drôme**, de **l'Isère** et **du Rhône** (2024 ou 2025). Cette reprise peut être plus tardive, en 2030 pour **l'Ain** et **le Cantal**. Parfois, cette reprise s'étale sur plusieurs années, et donc plusieurs pics comme pour les départements de **la Drôme**, de **la Loire**, de **la Haute-Loire**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie** (*figure n° 3*).

Tableau n° 66 : Répartition du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Ain		Allier		Ardèche		Cantal		Drôme		Isère		Loire		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Rhône		Savoie		Haute-Savoie		Région	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2022 (65 ans)	23	21,9	14	19,7	15	24,6	10	30,3	22	20,4	70	27,1	34	25,8	8	24,2	33	24,6	92	24,1	22	25,3	41	25,2	384	24,5
2023 (64 ans)	9	8,6	8	11,3	5	8,2	1	3,0	3	2,8	18	7,0	8	6,1	1	3,0	13	9,7	25	6,6	5	5,7	7	4,3	103	6,6
2024 (63 ans)	10	9,5	6	8,5	3	4,9	1	3,0	11	10,2	22	8,5	13	9,8	2	6,1	11	8,2	46	12,1	10	11,5	10	6,1	145	9,3
2025 (62 ans)	9	8,6	5	7,0	9	14,8	3	9,1	8	7,4	27	10,5	10	7,6	2	6,1	5	3,7	33	8,7	6	6,9	18	11,0	135	8,6
2026 (61 ans)	5	4,8	7	9,9	7	11,5	3	9,1	11	10,2	15	5,8	6	4,5	2	6,1	21	15,7	33	8,7	8	9,2	14	8,6	132	8,4
2027 (60 ans)	10	9,5	6	8,5	5	8,2	3	9,1	6	5,6	19	7,4	13	9,8	3	9,1	10	7,5	32	8,4	6	6,9	7	4,3	120	7,7
2028 (59 ans)	7	6,7	7	9,9	4	6,6	1	3,0	12	11,1	24	9,3	14	10,6	3	9,1	12	9,0	33	8,7	6	6,9	17	10,4	140	8,9
2029 (58 ans)	10	9,5	8	11,3	4	6,6	1	3,0	5	4,6	19	7,4	6	4,5	4	12,1	7	5,2	26	6,8	6	6,9	15	9,2	111	7,1
2030 (57 ans)	11	10,5	3	4,2	1	1,6	5	15,2	5	4,6	15	5,8	8	6,1		0,0	9	6,7	18	4,7	11	12,6	11	6,7	97	6,2
2031 (56 ans)	5	4,8	6	8,5	4	6,6	3	9,1	18	16,7	16	6,2	6	4,5	3	9,1	6	4,5	21	5,5	4	4,6	13	8,0	105	6,7
2032 (55 ans)	6	5,7	1	1,4	4	6,6	2	6,1	7	6,5	13	5,0	14	10,6	5	15,2	7	5,2	22	5,8	3	3,4	10	6,1	94	6,0
Total Départ	105	100,0	71	100,0	61	100,0	33	100,0	108	100,0	258	100,0	132	100,0	33	100,0	134	100,0	381	100,0	87	100,0	163	100,0	1 566	100,0
Total Dpt	326	32,2%	162	43,8%	151	40,4%	72	45,8%	303	35,6%	672	38,4%	332	39,8%	106	31,1%	434	30,9%	1219	31,3%	278	31,3%	532	30,6%	4 587	34,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Figure n° 3 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :



2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes dénombre **600 territoires de santé**, parmi lesquels 7 territoires de santé dont l'existence ne repose que sur des activités secondaires. Sur les 10 prochaines années, **71,7% des territoires de santé** (activité principale) vont être confrontés à des flux de cessation théorique. L'offre de soins en chirurgie-dentaire de plus de sept territoires de santé sur dix peut être remise en cause suite aux conséquences de départ potentiel de professionnels ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans (cessation théorique) (*tableau n° 67*). L'imminence des phénomènes démographiques est de nouveau constatée, à l'image des observations faites pour les professionnels de santé, **l'année 2022** s'apparente comme une année déterminante. En effet, **197 territoires de santé** vont être confrontés à ces mouvements de cessation théorique, soit plus de **46,0%** du potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés. Au-delà, le potentiel de territoires de santé impactés par les cessations théoriques va enregistrer un net ralentissement, soit de **6,0%** à **7,0%** des territoires de santé sur la période **2023-2027**, de **4,0%** à **5,0%** sur la période **2028-2029** et **3,0%** des territoires de santé sur la période **2030 à 2032**.

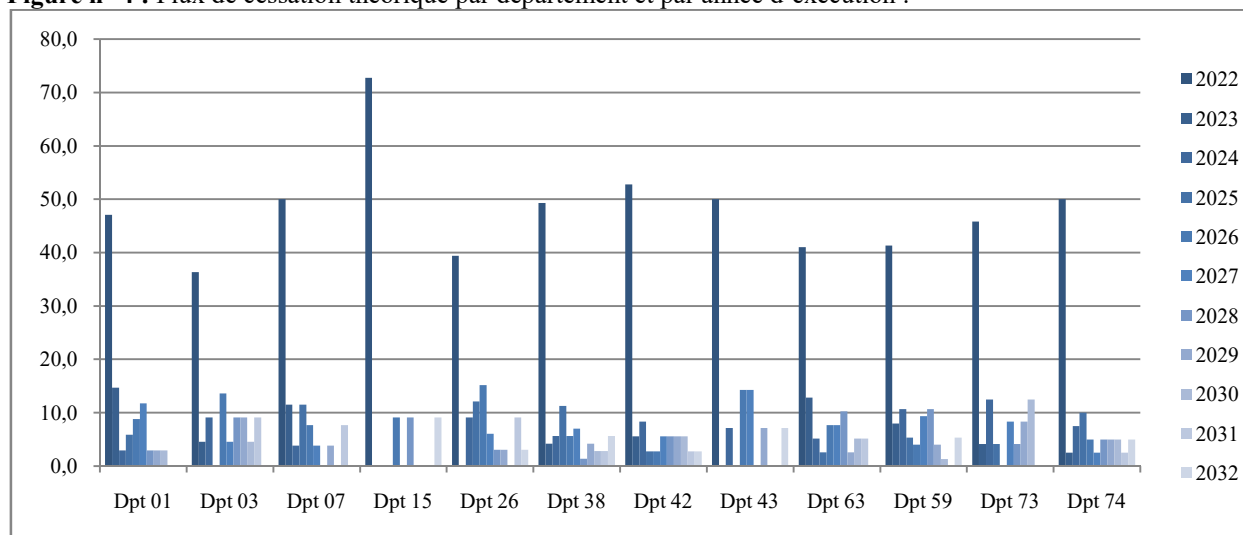
◆ De nouveau, **l'année 2022** est une année décisive à la fois sur le plan régional et départemental, de très nombreux territoires de santé sont susceptibles de faire face à des difficultés démographiques plus ou moins prononcées selon les départements. En effet, dès cette année, le potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés oscille de **36,4%** pour le département de **l'Allier** à **72,7%** pour celui **du Cantal**. Dans l'ensemble, les profils chronologiques sont relativement comparables, reposant sur un fort potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés dès l'année 2022. Mais au-delà de cette période, on peut de nouveau lire les conséquences des différentes vagues d'installation. Parmi les départements, **le Cantal** est le plus atypique sachant que près de 73,0% de ses territoires de santé sont potentiellement impactés dès l'année **2022**. Pour de très nombreux départements, les périodes **2022** et **2023** correspondent à des potentiels de cessation très rapides, puis une autre vague de cessation potentielle apparaît assez rapidement en **2025** pour les départements de **l'Ardèche**, de **la Drôme**, de **l'Isère**, en **2028** pour **la Haute-Loire**, **le Puy-de-Dôme**, **le Rhône** ou en **2030** pour **la Savoie** (*figure n° 4*).

Tableau n° 67 : Répartition du nombre de territoires de santé libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Ain		Allier		Ardèche		Cantal		Drôme		Isère		Loire		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Rhône		Savoie		Haute-Savoie		Région	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2022 (65 ans)	16	47,1	8	36,4	13	50,0	8	72,7	13	39,4	35	49,3	19	52,8	7	50,0	16	41,0	31	41,3	11	45,8	20	50,0	197	46,4
2023 (64 ans)	5	14,7	1	4,5	3	11,5		0,0		0,0	3	4,2	2	5,6		0,0	5	12,8	6	8,0	1	4,2	1	2,5	27	6,4
2024 (63 ans)	1	2,9	2	9,1	1	3,8		0,0	3	9,1	4	5,6	3	8,3	1	7,1	2	5,1	8	10,7	3	12,5	3	7,5	31	7,3
2025 (62 ans)	2	5,9		0,0	3	11,5		0,0	4	12,1	8	11,3	1	2,8		0,0	1	2,6	4	5,3	1	4,2	4	10,0	28	6,6
2026 (61 ans)	3	8,8	3	13,6	2	7,7	1	9,1	5	15,2	4	5,6	1	2,8	2	14,3	3	7,7	3	4,0		0,0	2	5,0	29	6,8
2027 (60 ans)	4	11,8	1	4,5	1	3,8		0,0	2	6,1	5	7,0	2	5,6	2	14,3	3	7,7	7	9,3	2	8,3	1	2,5	30	7,1
2028 (59 ans)	1	2,9	2	9,1		0,0	1	9,1	1	3,0	1	1,4	2	5,6		0,0	4	10,3	8	10,7	1	4,2	2	5,0	23	5,4
2029 (58 ans)	1	2,9	2	9,1	1	3,8		0,0	1	3,0	3	4,2	2	5,6	1	7,1	1	2,6	3	4,0	2	8,3	2	5,0	19	4,5
2030 (57 ans)	1	2,9	1	4,5		0,0		0,0		0,0	2	2,8	2	5,6		0,0	2	5,1	1	1,3	3	12,5	2	5,0	14	3,3
2031 (56 ans)		0,0	2	9,1	2	7,7		0,0	3	9,1	2	2,8	1	2,8		0,0	2	5,1		0,0		0,0	1	2,5	13	3,1
2032 (55 ans)		0,0		0,0		0,0	1	9,1	1	3,0	4	5,6	1	2,8	1	7,1		0,0	4	5,3		0,0	2	5,0	14	3,3
Total Départ	34	100,0	22	100,0	26	100,0	11	100,0	33	100,0	71	100,0	36	100,0	14	100,0	39	100,0	75	100,0	24	100,0	40	100,0	425	100,0
Total Dpt	52	65,4%	28	78,6%	34	76,5%	15	73,3%	43	76,7%	87	81,6%	46	78,3%	27	51,9%	62	62,9%	103	72,8%	34	70,6%	62	64,5%	593	71,7%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Figure n° 4 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :



2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques :

La mise en application des principes du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **198 territoires de santé soumis à un risque démographique** définis à partir du seuil fixé à 55 ans. Le croisement des données effectué selon la méthodologie présentée a permis de retenir **171 territoires de santé**, soit **86,4% des territoires de santé** soumis à un risque démographique ou **28,8% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 68*). Le diagnostic mené a conduit à écarter **27 territoires** de santé, portant la mention « Nr », non retenus car les conséquences des cessations sont minorées sur les périodes retenues. Le potentiel des impacts associés aux cessations théoriques concerne **28,8% des territoires** de santé de la région. Concrètement, **16,7% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé dont les conditions d'offre de soins et d'accès pourraient être remises en cause dans les 10 prochaines années. Ces flux théoriques de cessation représentent **9,4% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans la région.

Tableau n° 68 : Caractéristique des territoires de santé concernés par des recommandations :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Territoires à recomm.	Territoires à risque	Territoires 2022
Territoires soumis à des recommandations	58	25	88	171	198	593
Territoires en %	33,9%	14,6%	51,5%	100,0%	86,4%	28,8%
Population	227 410	158 534	940 716	1 326 660	1 647 590	7 945 178
Population en %	17,1%	11,9%	70,9%	100,0%	80,5%	16,7%
Variation annuelle	+0,40%	-0,002%	+0,82%	+0,65%	+0,53%	+0,60%
Chir.Dent. Lib.	58	55	317	430	630	4 583
Chir.Dent.Lib.en %	13,5%	12,8%	73,7%	100,0%	68,3%	9,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Parmi les 171 territoires de santé soumis à des recommandations spécifiques, plus d'un territoire sur deux est soumis à risque démographique **de niveau 3**, niveau le moins urgent, soit **51,5% des territoires** à recommandations. Près de **34,0% des territoires** soumis à des recommandations spécifiques sont soumis à un risque démographique **de niveau 1**, niveau le plus urgent, et **14,6% des territoires** à recommandations sont soumis à un risque démographique **de niveau 2**, niveau parmi le plus urgent.

2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations :

La phase de recommandations spécifiques porte sur **171 territoires de santé** dont **161 territoires** portent la mention « *Instal.* », et **10 territoires**, la mention « *Réorg.* ».

◆ **171 territoires de santé** vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, parmi ces territoires de santé :

- **60 territoires de santé sont confrontés à une disparition théorique des effectifs :**

- **9 territoires de santé** sont concernés par une recommandation de type "*Réorg.*"
- **51 territoires de santé** par une recommandation de type "*Instal.*".

- **111 territoires de santé sont confrontés à une diminution théorique des effectifs :**

- **110 territoires de santé** sont concerné par une recommandation de type "*Instal.*" ; 1 seul territoire de santé par une recommandation de type "*Réorg.*"

◆ Globalement, les départements comptant le plus grand nombre de territoires de santé sont ceux qui regroupent le plus de territoires de santé soumis à des recommandations (*tableau n° 69*). Les départements de **l'Isère** et **du Rhône** sont donc les deux départements les plus concernés par ces territoires à recommandions, en termes de nombre de territoires et de populations impactées. Mais, l'analyse des résultats doit être reconsidérée dans un contexte départemental afin de mesurer concrètement les impacts de ces territoires de santé. Incontestablement, **le Cantal** s'assimile au département où les répercussions potentielles des cessations théoriques ont le plus d'ampleur. Plus d'un territoire de santé sur deux est susceptible d'être impacté pour les 10 prochaine années par l'impact des cessations théorique, soit **53,3% des territoires de santé**. Près de **34,0% de la population** du département peut être potentiellement impactée par les cessations théoriques, et donc se trouver sans chirurgien-dentiste libéral ou plus de difficultés pour se soigner. Près de **13,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont donc susceptibles de cesser leur activité d'ici les 10 prochaines années, car ayant atteint ou atteignant l'âge de 65 ans.

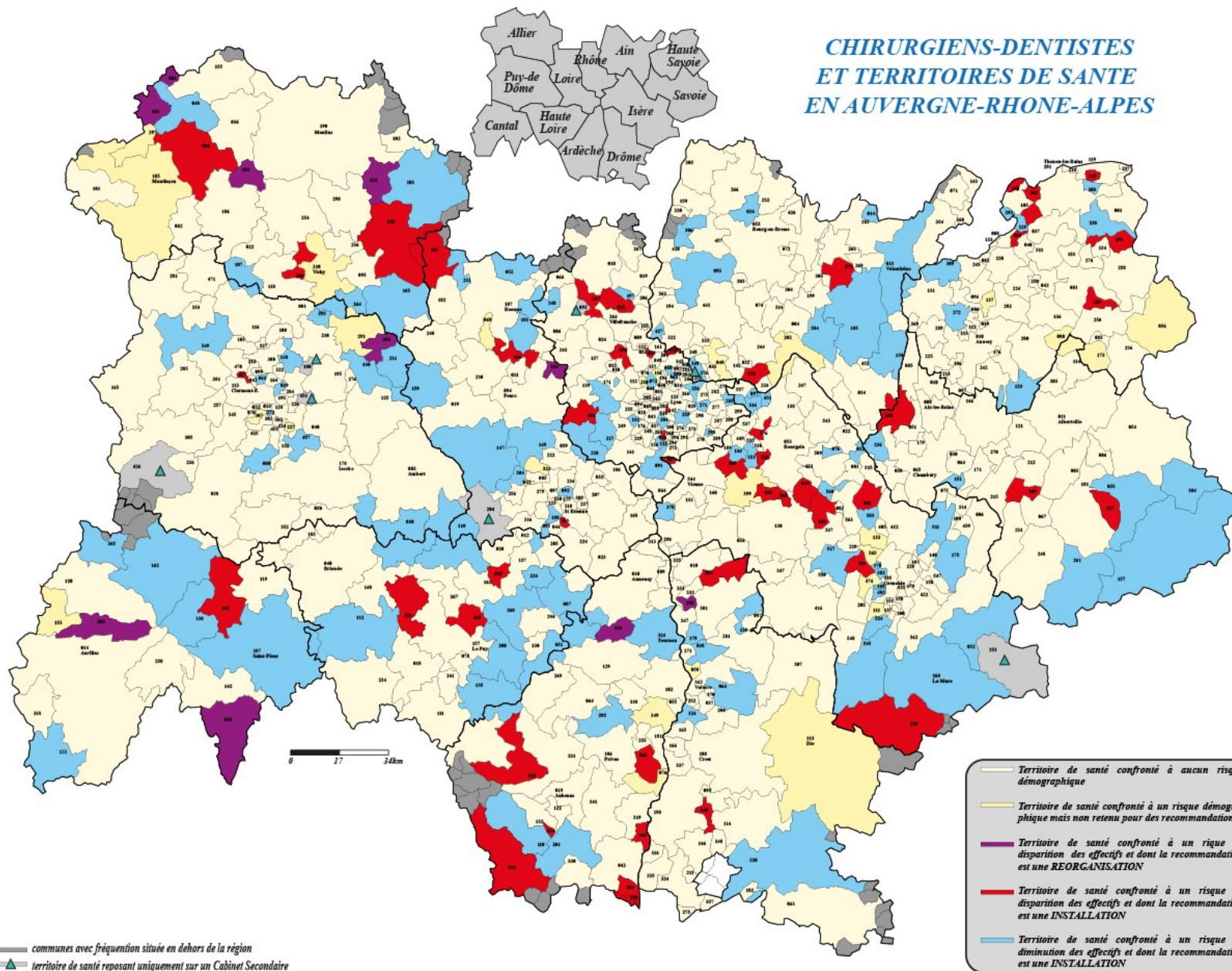
Tableau n° 69 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département :

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	12	7,0	12	—	109 005	8,2	23,1	17,5	4,9
Allier	12	7,0	8	4	45 557	3,4	42,9	13,7	7,4
Ardèche	12	7,0	11	1	72 691	5,5	35,3	22,9	8,0
Cantal	8	4,7	6	2	48 104	3,6	53,3	33,7	12,7
Drôme	9	5,3	8	1	54 688	4,1	20,9	10,5	3,0
Isère	32	18,7	32	—	272 838	20,6	36,8	21,5	5,2
Loire	15	8,8	14	1	151 077	11,4	32,6	20,0	5,4
Haute-Loire	10	5,8	10	—	61 744	4,7	37,0	28,5	9,4
Puy-de-Dôme	13	7,6	12	1	74 039	5,6	21,0	11,4	3,5
Rhône	25	14,6	25	—	309 883	23,4	24,3	16,5	2,6
Savoie	9	5,3	9	—	41 111	3,1	26,5	9,7	3,3
Haute-Savoie	14	8,2	14	—	85 923	6,5	22,6	10,5	2,6
Région AuRa	171	100,0%	161	10	1 326 660	100,0%	28,8%	16,7%	4,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A un degré moindre, les impacts potentiels des cessations théoriques sont également conséquents pour le département de **la Haute-Loire**. En effet, **37,0% des territoires** de santé sont susceptibles d'être impactés sur les 10 prochaines années, impactant potentiellement **28,5% de la population**. Plus de **9,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont susceptibles de cesser leur activité sur les 10 prochaines années. Le département de **l'Ardèche** est aussi particulièrement impacté par les territoires de santé concernés par des recommandations. Plus de **35,0% des territoires de santé** sont concernés, soit près de **23,0% de la population** susceptible d'être impactée par des cessations théoriques et **8,0% des effectifs** de chirurgiens-dentistes libéraux sont concernés sur les 10 prochaines années. Ces trois départements symbolisent des niveaux d'impact potentiel portant à la fois sur les territoires de santé, les populations et les chirurgiens-dentistes libéraux. Pour les autres départements, les situations sont assez variées. Les impacts potentiels des cessations théoriques vont toucher principalement les territoires (36,8% et 32,6%) et les populations (21,5% et 28,5%) dans les départements de **l'Isère** et de **la Loire**, moins les chirurgiens-dentistes libéraux. Ce profil a tendance à se répéter pour les autres départements avec des niveaux d'impact encore plus faibles, plus ou moins 25,0% des territoires de santé, 15,0% des populations et moins de 5,0% des chirurgiens-dentistes libéraux.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AURA, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par des recommandations par année de référence :

◆ **Point méthodologie :** éléments de compréhension pour la lecture des tableaux de synthèse

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

(1) Code territoire : code d'identification du territoire de santé

(2) Libellé : nom du territoire de santé

(3) Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux (Activité Principale) au 1^{er} janvier 2022

(4) Niveau de risque démographique :

- Niveau 1 : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus.
- Niveau 2 : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 3 : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 4 : absence de risque démographique

(5) Population 2021 : effectif de population du territoire de santé

(6) Taux d'accroissement démographique : taux d'évolution des effectifs de population

(7) Desserte en 2022 : niveau d'encadrement médical du territoire de santé aujourd'hui, niveau de référence.

(8) Départ théorique : pour chaque année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.

(9) Desserte en 20.. : niveau d'encadrement médical du territoire de santé, soit la population de l'année de départ / le nombre de kinésithérapeutes libéraux après le ou les départs théoriques.

(10) Répercussion : calcul de la différence (en %) entre la desserte médicale de référence, et celle obtenue après la prise en compte de l'évolution de la population et le/ou les départs théoriques de chirurgiens-dentistes libéraux. La mention « 0 CD » signifie que le territoire de santé peut, ne plus compter plus de professionnels, suite aux départs théoriques.

(11) Recomm. : les recommandations émises après l'analyse des données : Installation (Instal.) ; Réorganisation (Réorg.)

« Les recommandations émises ne sont qu'une expression statistique de tendances et ne visent qu'à faire réagir le lecteur (acteur, professionnel de santé, patient, citoyen) sur les possibles conséquences de la démographie médicale.

Il ne s'agit en aucun cas d'un fait accompli mais d'un fait prévisible. »

◆ Année 2022 : 59 territoires de santé

Tableau n° 70 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2022

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	4	6,8	4		53 901	8,4	7,7	8,6	1,9
Allier	3	5,1	3		16 350	2,5	10,7	4,9	1,8
Ardèche	4	6,8	3	1	15 345	2,4	11,8	4,8	2,7
Cantal	6	10,2	4	2	41 430	6,4	40,0	29,0	9,9
Drôme	2	3,4	2		16 860	2,6	4,7	3,2	0,7
Isère	11	18,6	11		143 734	22,3	12,6	11,3	2,1
Loire	7	11,9	7		95 447	14,8	15,2	12,6	2,7
Haute-Loire	5	8,5	5		26 401	4,1	18,5	12,2	4,7
Puy-de-Dôme	5	8,5	5		28 336	4,4	8,1	4,4	1,6
Rhône	7	11,9	7		174 304	27,1	6,8	9,3	0,9
Savoie	2	3,4	2		6 031	0,9	5,9	1,4	0,7
Haute-Savoie	3	5,1	3		25 057	3,9	4,8	3,1	0,6
Région AuRa	59	100,0%	56	3	643 196	100,0%	9,9%	8,1%	1,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 71 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2022

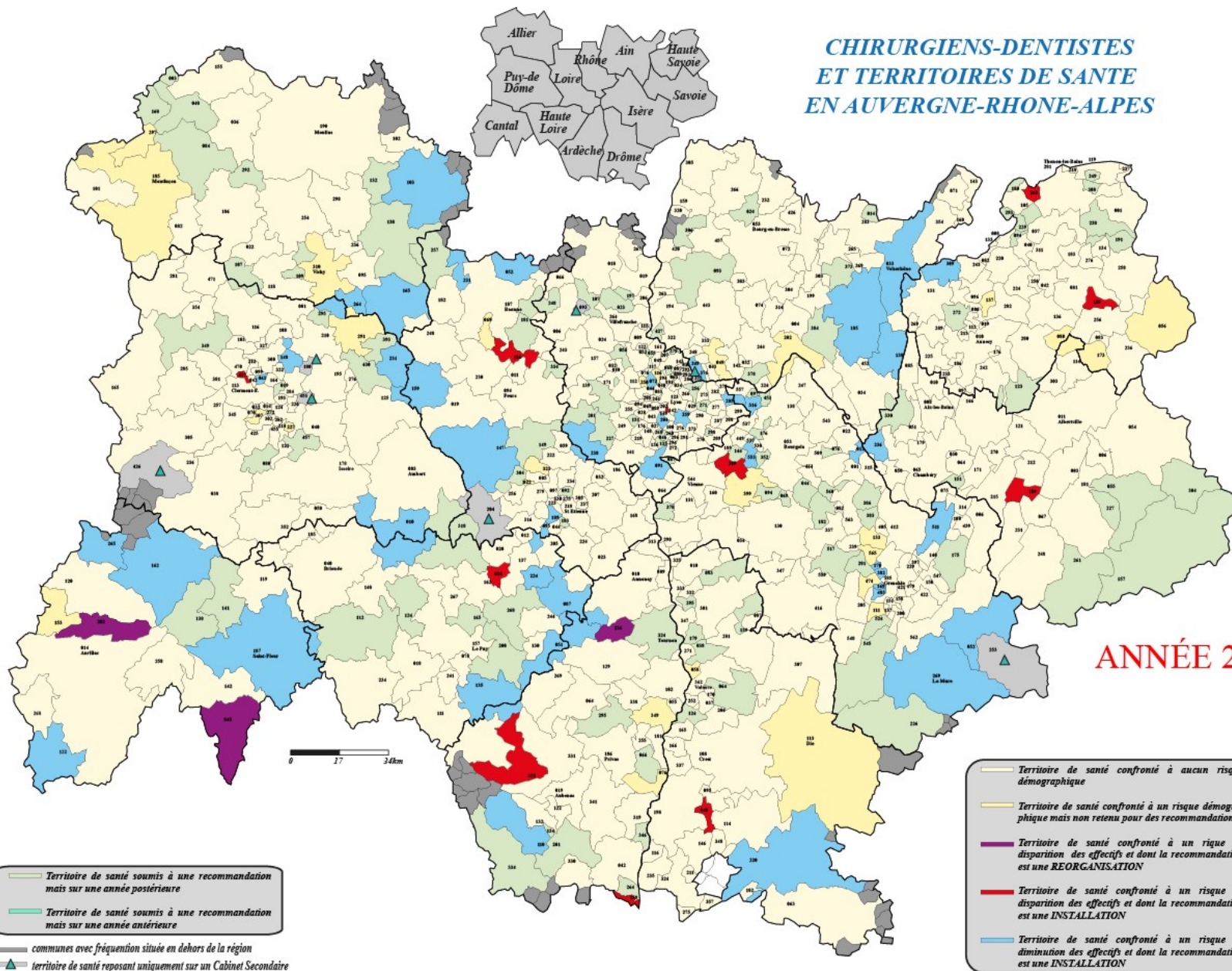
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
01033	Valserhône	6	niv 3	25155	0,92	4 193	2	6 523	-35,7	instal.
01138	Culoz	3	niv 2	8648	0,30	2 883	1	4 375	-34,1	instal.
01185	Plateau d'Hauteville	3	niv 3	10055	-0,56	3 352	1	4 917	-31,8	instal.
01249	Miribel	6	niv 3	10043	1,60	1 674	2	2 675	-37,4	instal.
03103	Le Donjon	2	niv 2	5565	-0,58	2 783	1	5 437	-48,8	instal.
03165	Le Mayet-de-Montagne	2	niv 3	4235	-1,15	2 118	1	4 043	-47,6	instal.
03264	Saint-Yorre	2	niv 3	6550	-0,94	3 275	1	6 308	-48,1	instal.
07110	Joyeuse	3	niv 3	7334	0,71	2 445	1	3 772	-35,2	instal.
07236	Saint-Félicien	1	niv 1	1655	-0,13	1 655	1	0 CD	0 CD	réorg.
07259	Saint-Just-d'Ardèche	1	niv 1	2647	0,05	2 647	1	0 CD	0 CD	instal.
07322	Thueyts	1	niv 1	3709	-1,14	3 709	1	0 CD	0 CD	instal.
15045	Chaudes-Aigues	1	niv 1	2191	-1,40	2 191	1	0 CD	0 CD	réorg.
15122	Maur	2	niv 2	6295	-0,44	3 148	1	6 186	-49,1	instal.
15162	Riom-ès-Montagnes	2	niv 2	7772	-0,76	3 886	1	7 537	-48,4	instal.
15187	Saint-Flour	8	niv 3	18037	-0,12	2 255	2	2 992	-24,6	instal.
15202	Saint-Martin-Valmeroux	1	niv 1	2080	-0,59	2 080	1	0 CD	0 CD	réorg.
15265	Ydes	2	niv 2	5055	-0,37	2 528	1	4 981	-49,3	instal.
26045	La Bégude-de-Mazenc	1	niv 1	1710	0,35	1 710	1	0 CD	0 CD	instal.
26220	Nyons	6	niv 3	15150	0,19	2 525	1	3 053	-17,3	instal.
38012	Aoste	2	niv 3	4312	0,48	2 156	1	4 395	-50,9	instal.
38052	Le Bourg-d'Oisans	2	niv 3	6021	-0,40	3 011	1	5 925	-49,2	instal.
38169	Fontaine	5	niv 3	22906	0,75	4 581	1	5 900	-22,4	instal.
38170	Fontanil-Cornillon	4	niv 3	2940	1,13	735	1	1 025	-28,3	instal.
38269	La Mure	3	niv 2	17001	-0,40	5 667	1	8 364	-32,2	instal.
38316	Pont-de-Chéruy	5	niv 3	23290	2,66	4 658	1	6 466	-28,0	instal.
38382	Saint-Égrève	6	niv 3	15801	-0,25	2 634	2	3 912	-32,7	instal.
38389	Saint-Georges-d'Espéranche	1	niv 1	6989	0,70	6 989	1	0 CD	0 CD	instal.

38485	Seyssinet-Pariset	4	niv 2	12017	-0,23	3 004	3	11 907	-74,8	instal.
38511	Le Touvet	3	niv 3	11544	0,37	3 848	1	5 857	-34,3	instal.
38553	Villefontaine	6	niv 3	20913	0,82	3 486	1	4 322	-19,4	instal.
42052	Charlieu	4	niv 3	12999	-0,03	3 250	1	4 328	-24,9	instal.
42095	Firminy	8	niv 3	21413	-0,05	2 677	3	4 274	-37,4	instal.
42147	Montbrison	9	niv 3	40771	0,36	4 530	1	5 170	-12,4	instal.
42156	Neulise	1	niv 1	3764	-0,04	3 764	1	0 CD	0 CD	instal.
42159	Noirétable	2	niv 3	4562	-0,41	2 281	1	4 487	-49,2	instal.
42189	Roche-la-Molière	4	niv 3	9825	-0,54	2 456	1	3 205	-23,4	instal.
42231	Saint-Germain-Lespinnasse	2	niv 2	2113	1,09	1 057	1	2 206	-52,1	instal.
43025	Beauzac	1	niv 1	2953	1,03	2 953	1	0 CD	0 CD	instal.
43051	Le Chambon-sur-Lignon	2	niv 3	4299	-0,87	2 150	1	4 152	-48,2	instal.
43087	Dunières	3	niv 3	7426	-0,69	2 475	1	3 611	-31,5	instal.
43135	Le Monastier-sur-Gazeille	2	niv 3	3480	-0,36	1 740	1	3 430	-49,3	instal.
43224	Sainte-Sigolène	2	niv 3	8243	0,08	4 122	1	8 268	-50,2	instal.
63010	Arlanc	2	niv 2	5480	-0,45	2 740	1	5 381	-49,1	instal.
63063	Cébazat	5	niv 3	8727	3,16	1 745	3	4 941	-64,7	instal.
63148	Ennezat	2	niv 3	5465	0,73	2 733	1	5 625	-51,4	instal.
63231	La Monnerie-le-Montel	2	niv 2	6277	-1,04	3 139	1	6 020	-47,9	instal.
63417	Sayat	1	niv 1	2387	1,77	2 387	1	0 CD	0 CD	instal.
69072	Dardilly	4	niv 3	8675	0,32	2 169	1	2 929	-25,9	instal.
69091	Givors	8	niv 3	34825	0,64	4 353	3	7 145	-39,1	instal.
69142	La Mulatière	1	niv 1	6431	-0,29	6 431	1	0 CD	0 CD	instal.
69204	Saint-Genis-Laval	10	niv 3	21019	0,31	2 102	3	3 040	-30,9	instal.
69238	Saint-Symphorien-sur-Coise	4	niv 3	11043	0,45	2 761	1	3 747	-26,3	instal.
69259	Vénissieux	13	niv 3	86383	1,75	6 645	1	7 715	-13,9	instal.
69285	Pusignan	2	niv 2	5928	2,00	2 964	1	6 416	-53,8	instal.
73109	Épierre	1	niv 1	1538	0,49	1 538	1	0 CD	0 CD	instal.
73236	Saint-Genix-les-Villages	2	niv 2	4493	0,32	2 247	1	4 551	-50,6	instal.
74159	Magland	1	niv 1	3260	0,17	3 260	1	0 CD	0 CD	instal.
74263	Sciez	1	niv 1	6190	2,37	6 190	1	0 CD	0 CD	instal.
74309	Viry	5	niv 3	15607	4,28	3 121	1	4 613	-32,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

ANNÉE 2022



— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année postérieure

— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année antérieure

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

— Territoire de santé confronté à aucun risque
démographique

— Territoire de santé confronté à un risque démogra-
phique mais non retenu pour des recommandations

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une REORGANISATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
diminution des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

◆ Année 2023 : 11 territoires de santé

Tableau n° 72 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2023

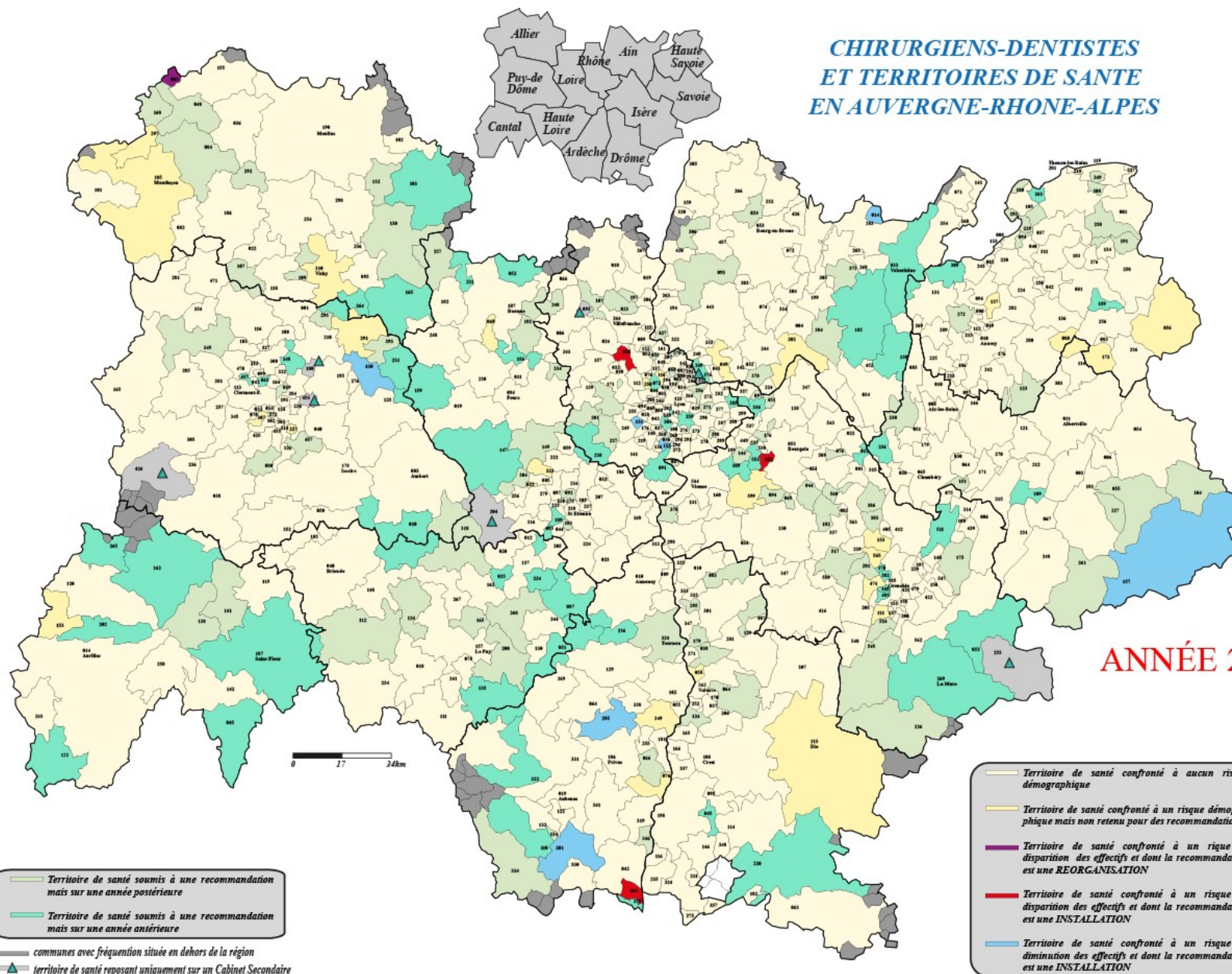
Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	1	9,1	1	—	3 356	5,8	1,9	0,5	0,3
Allier	1	9,1	—	1	983	1,7	3,6	0,3	0,6
Ardèche	3	27,3	3	—	14 839	25,5	8,8	4,7	2,0
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Isère	1	9,1	1	—	3 638	6,3	1,1	0,3	0,1
Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	1	9,1	1	—	13 994	24,1	1,6	2,2	0,2
Rhône	3	27,3	3	—	13 194	22,7	2,9	0,7	0,2
Savoie	1	9,1	1	—	8 153	14,0	2,9	1,9	0,4
Haute-Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région AuRa	11	100,0%	10	1	58 157	100,0%	1,9%	0,7%	0,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 73 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2023

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
01014	Arbent	2	niv 3	3356	-0,32	1 678	1	3 303	-49,2	instal.
03003	Ainay-le-Château	2	niv 3	983	-0,76	492	1	946	-48,1	réorg.
07201	Ruoms	2	niv 3	8078	0,69	4 039	1	8 362	-51,7	instal.
07264	Saint-Marcel-d'Ardèche	1	niv 1	2381	-0,40	2 381	1	0 CD	0 CD	instal.
07295	Saint-Sauveur-de-Montagut	2	niv 2	4380	0,04	2 190	1	4 389	-50,1	instal.
38352	Saint-Alban-de-Roche	1	niv 1	3638	2,68	3 638	1	0 CD	0 CD	instal.
63430	Thiers	5	niv 3	13994	0,63	2 799	1	3 609	-22,5	instal.
69056	Chessy	1	niv 1	5478	1,19	5 478	1	0 CD	0 CD	instal.
69131	Messimy	2	niv 3	3392	0,15	1 696	1	3 418	-50,4	instal.
69133	Millery	2	niv 3	4324	2,04	2 162	1	4 783	-54,8	instal.
73157	Modane	2	niv 2	8153	-0,42	4 077	1	7 984	-48,9	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

◆ Année 2024 : 11 territoires de santé

Tableau n° 74 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2024

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	1	9,1	1	—	8 836	12,8	1,9	1,4	0,3
Allier	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	2	18,2	2	—	17 070	24,8	4,7	3,3	0,7
Isère	1	9,1	1	—	12 685	18,4	1,1	1,0	0,1
Loire	1	9,1	1	—	8 735	12,7	2,2	1,2	0,3
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	1	9,1	1	—	2 693	3,9	1,6	0,4	0,2
Rhône	3	27,3	3	—	9 333	13,6	2,9	0,5	0,2
Savoie	2	18,2	2	—	9 485	13,8	5,9	2,2	0,7
Haute-Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région AuRa	11	100,0%	11	—	68 837	100,0%	1,9%	0,9%	0,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

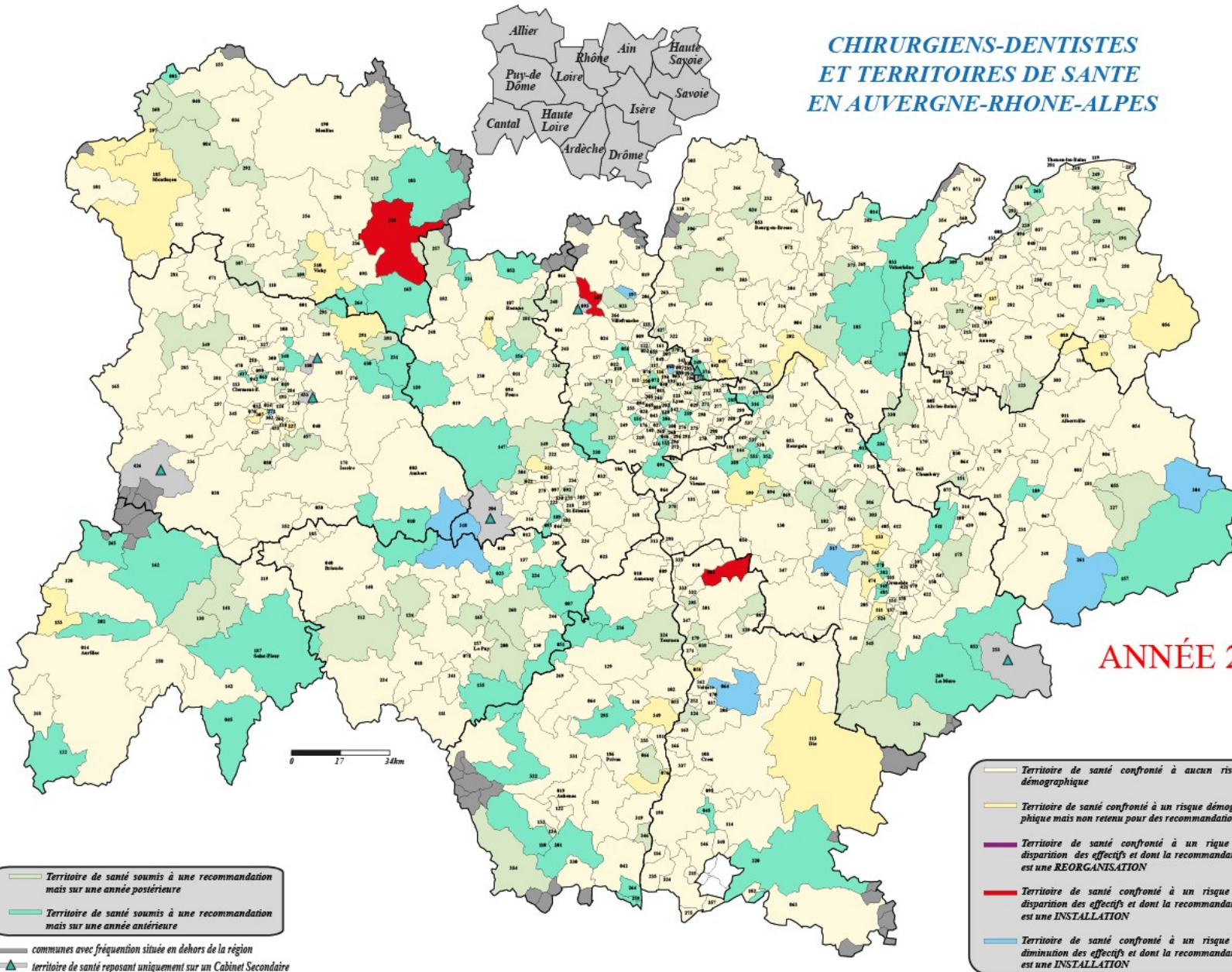
Tableau n° 75 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2024

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
03138	Lapalisse	1	niv 1	8836	-0,18	8 836	1	0 CD	0CD	instal.
26064	Chabeuil	4	niv 3	12062	0,70	3 016	1	4 193	-28,1	instal.
26083	Châteauneuf-de-Galaure	1	niv 1	5008	0,69	5 008	1	0 CD	0CD	instal.
38517	Tullins	4	niv 3	12685	0,53	3 171	1	4 365	-27,4	instal.
42318	Usson-en-Forez	2	niv 3	8735	-0,42	4 368	1	8 517	-48,7	instal.
63272	Pérignat-lès-Sarliève	2	niv 3	2693	0,41	1 347	1	2 761	-51,2	instal.
69068	Couzon-au-Mont-d'Or	2	niv 3	3693	-0,04	1 847	1	3 685	-49,9	instal.
69107	Lamure-sur-Azergues	1	niv 1	2682	0,86	2 682	1	0 CD	0CD	instal.
69197	Saint-Étienne-des-Oullières	2	niv 3	2958	1,50	1 479	1	3 234	-54,3	instal.
73261	Saint-Michel-de-Maurienn	2	niv 2	5874	-0,42	2 937	1	5 727	-48,7	instal.
73304	Val-d'Isère	2	niv 3	3611	-3,17	1 806	1	2 976	-39,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

ANNÉE 2024



◆ Année 2025 : 16 territoires de santé

Tableau n° 76 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2025

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	2	12,5	2	—	25 364	22,7	3,8	4,1	1,2
Allier	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ardèche	2	12,5	2	—	9 576	8,6	5,9	3,0	1,3
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	2	12,5	2	—	9 293	8,3	4,7	1,8	0,7
Isère	3	18,8	3	—	31 013	27,7	3,4	2,4	0,4
Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	2	12,5	2	—	11 118	9,9	3,2	1,7	0,7
Rhône	2	12,5	2	—	11 946	10,7	1,9	0,6	0,2
Savoie	1	6,3	1	—	3 717	3,3	2,9	0,9	0,4
Haute-Savoie	2	12,5	2	—	9 863	8,8	3,2	1,2	0,4
Région AuRa	16	100,0%	16	—	111 890	100,0%	2,7%	1,4%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

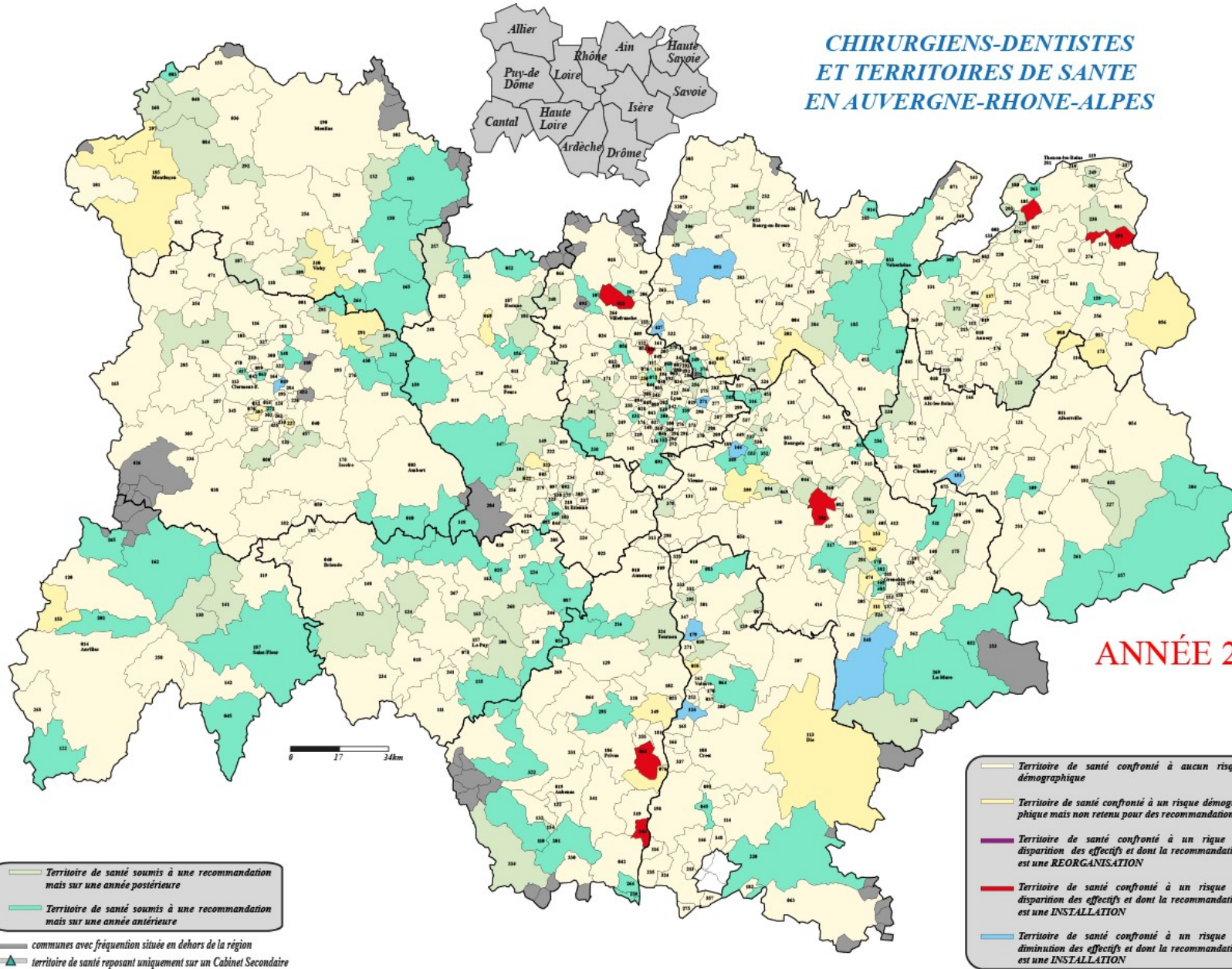
Tableau n° 77 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2025

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
01093	Châtillon-sur-Chalaronne	6	niv 3	14809	0,23	2 468	2	3 762	-34,4	instal.
01427	Trévoux	5	niv 3	10555	0,77	2 111	2	3 713	-43,2	instal.
07066	Chomérac	1	niv 1	5866	0,32	5 866	1	0 CD	0CD	instal.
07346	Viviers	1	niv 1	3710	-0,72	3 710	1	0 CD	0CD	instal.
26124	Étoile-sur-Rhône	2	niv 3	5505	1,39	2 753	1	6 062	-54,6	instal.
26179	Mercuriol-Veaunes	3	niv 2	3788	0,94	1 263	1	2 023	-37,6	instal.
38144	Diémoz	2	niv 2	3832	0,67	1 916	1	4 016	-52,3	instal.
38182	Le Grand-Lemps	1	niv 1	8210	0,75	8 210	1	0 CD	0CD	instal.
38545	Vif	8	niv 3	18971	1,28	2 371	1	2 962	-19,9	instal.
63019	Aulnat	3	niv 3	5205	0,55	1 735	1	2 704	-35,8	instal.
69023	Blacé	2	niv 2	5913	0,91	2 957	2	0 CD	0CD	instal.
69055	Les Chères	1	niv 1	1448	0,11	1 448	1	0 CD	0CD	instal.
69271	Chassieu	4	niv 3	10498	1,31	2 625	2	5 749	-54,4	instal.
73151	Porte-de-Savoie	2	niv 3	3717	1,80	1 859	1	4 211	-55,9	instal.
74043	Bons-en-Chablais	1	niv 1	6770	1,86	6 770	1	0 CD	0CD	instal.
74191	Morzine	1	niv 1	3093	-0,58	3 093	1	0 CD	0CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

ANNÉE 2025



— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année postérieure

— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année antérieure

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

— Territoire de santé confronté à aucun risque
démographique

— Territoire de santé confronté à un risque démogra-
phique mais non retenu pour des recommandations

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une REORGANISATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
diminution des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AURA, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

◆ Année 2026 : 17 territoires de santé

Tableau n° 78 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2026

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	2	12,5	2	—	13 702	10,8	3,8	2,2	0,6
Allier	1	6,3	2	1	8 316	6,6	7,1	2,5	1,2
Ardèche	2	12,5	2	—	23 496	18,5	5,9	7,4	1,3
Cantal	1	6,3	1	—	3 770	3,0	6,7	2,6	1,4
Drôme	1	6,3	1	—	5 230	4,1	2,3	1,0	0,3
Isère	4	25,0	4	—	27 175	21,4	4,6	2,1	0,6
Loire	1	6,3	1	—	7 889	6,2	2,2	1,0	0,3
Haute-Loire	1	6,3	1	—	11 589	9,1	3,7	5,3	0,9
Puy-de-Dôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rhône	1	6,3	1	—	8 377	6,6	1,0	0,4	0,1
Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Savoie	2	12,5	2	—	17 321	13,7	3,2	2,1	0,4
Région AuRa	16	100,0%	17	1	126 865	100,0%	2,9%	1,6%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

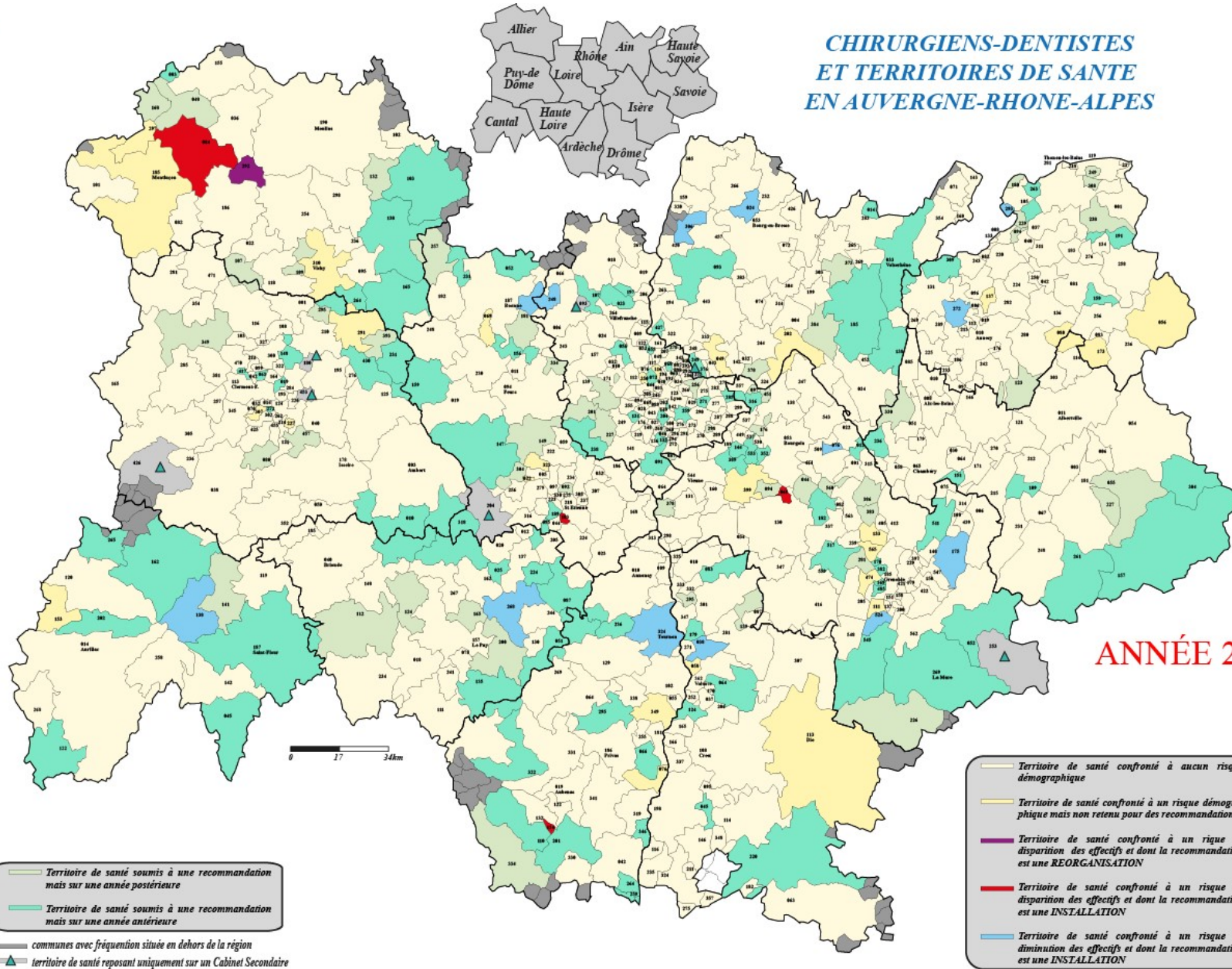
Tableau n° 79 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2026

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
01024	Attignat	2	niv 3	6288	0,15	3 144	1	6 364	-50,6	instal.
01306	Pont-de-Veyle	2	niv 3	7414	1,24	3 707	1	8 182	-54,7	instal.
03084	Cosne-d'Allier	1	niv 1	6355	-0,68	6 355	1	0 CD	0 CD	instal.
03292	Tronget	1	niv 1	1961	-0,79	1 961	1	0 CD	0 CD	réorg.
07134	Laurac-en-Vivaraïs	1	niv 1	1007	0,98	1 007	1	0 CD	0 CD	instal.
07324	Tournon-sur-Rhône	7	niv 3	22489	0,24	3 213	1	3 821	-15,9	instal.
15138	Murat	2	niv 3	3770	-0,85	1 885	1	3 522	-46,5	instal.
26038	Beaumont-Montoux	2	niv 3	5230	1,15	2 615	1	5 730	-54,4	instal.
38069	Champier	1	niv 1	1419	1,29	1 419	1	0 CD	0 CD	instal.
38076	La Chapelle-de-la-Tour	2	niv 3	3307	2,07	1 654	1	3 896	-57,6	instal.
38175	Frogès	2	niv 3	11955	0,73	5 978	1	12 671	-52,8	instal.
38524	Varces-Allières-et-Risset	4	niv 3	10494	1,54	2 624	1	3 953	-33,6	instal.
42183	La Ricamarie	1	niv 1	7889	0,00	7 889	1	0 CD	0 CD	instal.
43268	Yssingeaux	4	niv 3	11589	0,61	2 897	1	4 056	-28,6	instal.
69248	Thizy-les-Bourgs	3	niv 3	8377	-0,89	2 792	1	3 901	-28,4	instal.
74272	Sillingy	4	niv 3	13519	1,26	3 380	1	4 980	-32,1	instal.
74293	Veigy-Foncenex	2	niv 3	3802	1,77	1 901	1	4 374	-56,5	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

ANNÉE 2026



— Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année postérieure
— Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année antérieure

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

— Territoire de santé confronté à aucun risque démographique
— Territoire de santé confronté à un risque démographique mais non retenu pour des recommandations
— Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une REORGANISATION
— Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION
— Territoire de santé confronté à un risque de diminution des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION

◆ Année 2027 : 17 territoires de santé

Tableau n° 80 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2027

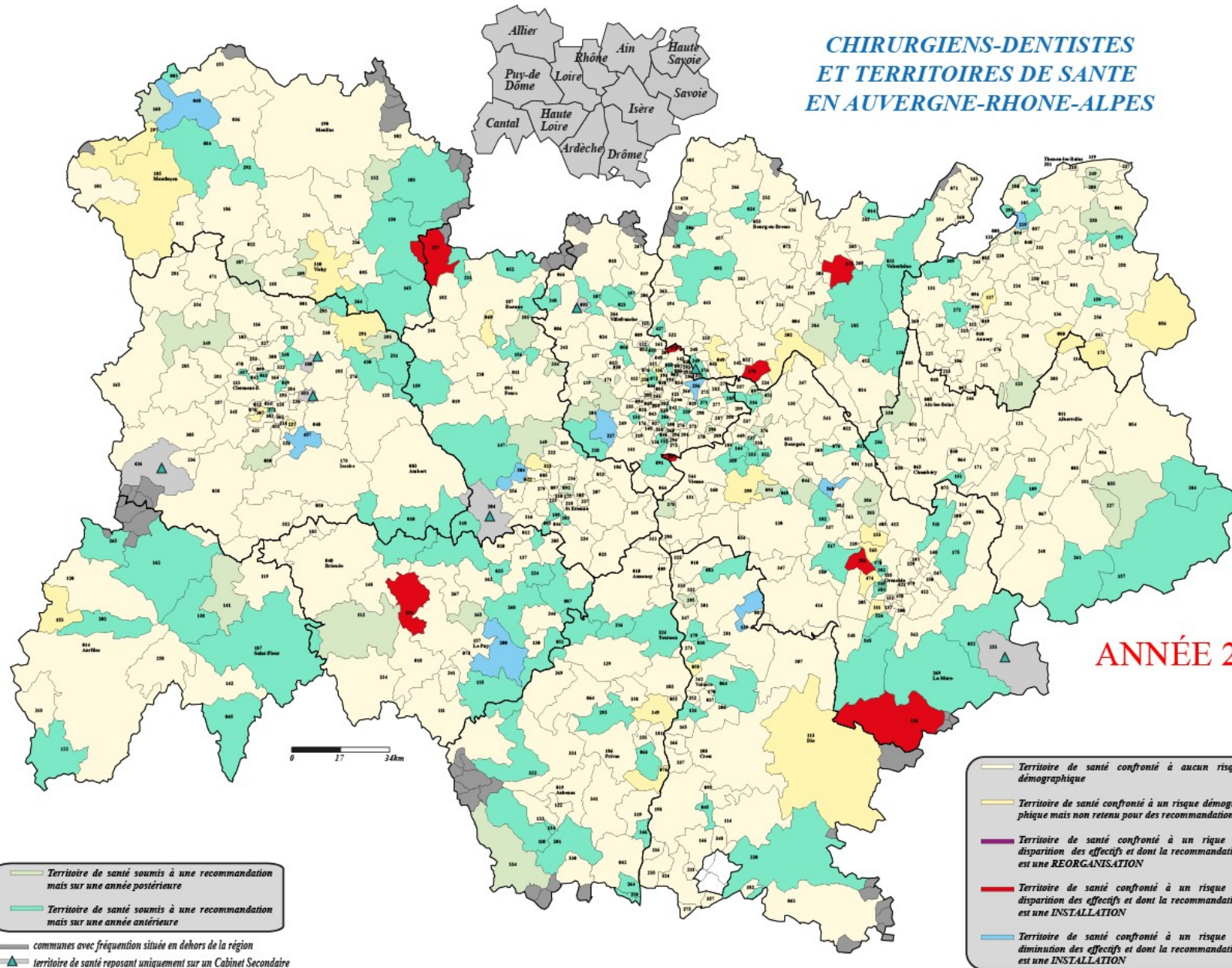
Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	2	11,8	2	—	7 369	5,8	3,8	1,2	0,6
Allier	1	5,9	1	—	2 721	2,1	3,6	0,8	0,6
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	1	5,9	1	—	4 372	3,4	2,3	0,8	0,3
Isère	4	23,5	4	—	17 416	13,6	4,6	1,4	0,6
Loire	2	11,8	2	—	11 526	9,0	4,3	1,5	0,6
Haute-Loire	2	11,8	2	—	10 511	8,2	7,4	4,8	1,9
Puy-de-Dôme	1	5,9	1	—	7 359	5,7	1,6	1,1	0,2
Rhône	3	17,6	3	—	62 048	48,5	2,9	3,3	0,3
Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Savoie	1	5,9	1	—	4 715	3,7	1,6	0,6	0,2
Région AuRa	17	100,0%	17	—	128 037	100,0%	2,9%	1,6%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 81 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2027

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
01373	Saint-Martin-du-Frêne	1	niv 1	3236	-0,19	3 236	1	0 CD	0 CD	instal.
01378	Saint-Maurice-de-Gourdan	1	niv 1	4133	1,19	4 133	1	0 CD	0 CD	instal.
03048	Cérilly	2	niv 2	2721	-0,42	1 361	1	2 620	-48,1	instal.
26139	Génissieux	2	niv 3	4372	2,68	2 186	1	5 546	-60,6	instal.
38087	Chasse-sur-Rhône	1	niv 1	6128	1,79	6 128	1	0 CD	0 CD	instal.
38226	Mens	1	niv 1	4727	0,20	4 727	1	0 CD	0 CD	instal.
38281	Noyarey	1	niv 1	4185	-0,17	4 185	1	0 CD	0 CD	instal.
38560	Virieu	2	niv 3	2376	0,55	1 188	1	2 496	-52,4	instal.
42257	Saint-Martin-d'Estréaux	1	niv 1	3677	-0,57	3 677	1	0 CD	0 CD	instal.
42304	Sury-le-Comtal	2	niv 3	7849	1,61	3 925	1	9 064	-56,7	instal.
43124	Loudes	1	niv 1	3360	-0,20	3 360	1	0 CD	0 CD	instal.
43200	Saint-Julien-Chapteuil	2	niv 2	7151	0,32	3 576	1	7 363	-51,4	instal.
63457	Vic-le-Comte	2	niv 2	7359	0,74	3 680	1	7 861	-53,2	instal.
69227	Saint-Martin-en-Haut	3	niv 3	5735	0,19	1 912	1	2 916	-34,4	instal.
69256	Vaulx-en-Velin	12	niv 3	50823	2,88	4 235	1	5 968	-29,0	instal.
69278	Genay	2	niv 2	5490	0,89	2 745	2	0 CD	0 CD	instal.
74229	Saint-Cergues	2	niv 3	4715	1,50	2 358	1	5 391	-56,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

◆ Année 2028 : 8 territoires de santé

Tableau n° 82 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2028

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Allier	1	12,5	1	—	2 343	6,7	3,6	0,7	0,6
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Isère	1	12,5	1	—	3 762	10,7	1,1	0,3	0,1
Loire	1	12,5	1	—	4 060	11,6	2,2	0,5	0,3
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	1	12,5	—	1	1 997	5,7	1,6	0,3	0,2
Rhône	3	37,5	3	—	16 035	45,7	2,9	0,9	0,2
Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Savoie	1	12,5	1	—	6 902	19,7	1,6	0,8	0,2
Région AuRa	8	100,0%	7	1	35 099	100,0%	1,3%	0,4%	0,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

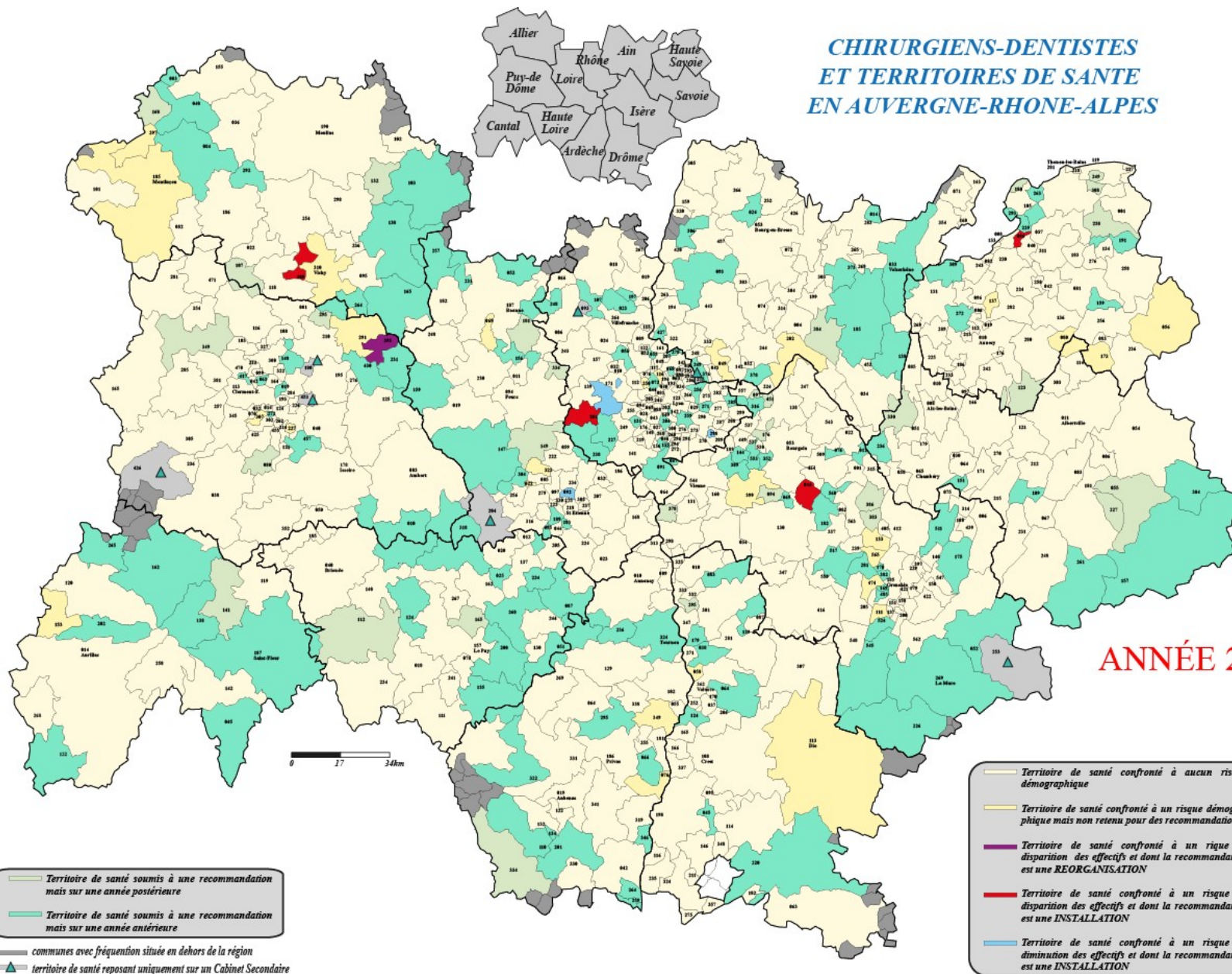
Tableau n° 83 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2028

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
03109	Escurolles	1	niv 1	2343	0,03	2 343	1	0 CD	0 CD	instal.
38044	Biol	1	niv 1	3762	0,99	3 762	1	0 CD	0 CD	instal.
42092	L' Étrat	2	niv 3	4060	-0,31	2 030	1	3 935	-48,4	instal.
63393	Saint-Rémy-sur-Durolle	1	niv 1	1997	-0,40	1 997	1	0 CD	0 CD	réorg.
69171	Sain-Bel	3	niv 3	6012	0,94	2 004	1	3 300	-39,3	instal.
69201	Sainte-Foy-l'Argentière	1	niv 1	6894	-0,07	6 894	1	0 CD	0 CD	instal.
69298	Toussieu	2	niv 3	3129	4,24	1 565	1	4 741	-67,0	instal.
74094	Cranves-Sales	1	niv 1	6902	1,87	6 902	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

ANNÉE 2028



— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année postérieure

— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année antérieure

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

— Territoire de santé confronté à aucun risque
démographique

— Territoire de santé confronté à un risque démogra-
phique mais non retenu pour des recommandations

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une REORGANISATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
diminution des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

◆ Année 2029 : 9 territoires de santé

Tableau n° 84 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2029

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Allier	2	22,2	—	2	3 327	7,8	7,1	1,0	1,2
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Isère	2	22,2	2	—	16 158	37,7	2,3	1,3	0,3
Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Loire	1	11,1	1	—	9 092	21,2	3,7	4,2	0,9
Puy-de-Dôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rhône	1	11,1	1	—	4 181	9,7	1,0	0,2	0,1
Savoie	2	22,2	2	—	6 599	15,4	5,9	1,6	0,7
Haute-Savoie	1	11,1	1	—	3 539	8,3	1,6	0,4	0,2
Région AuRa	9	100,0%	7	2	42 896	100,0%	1,5%	0,5%	0,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

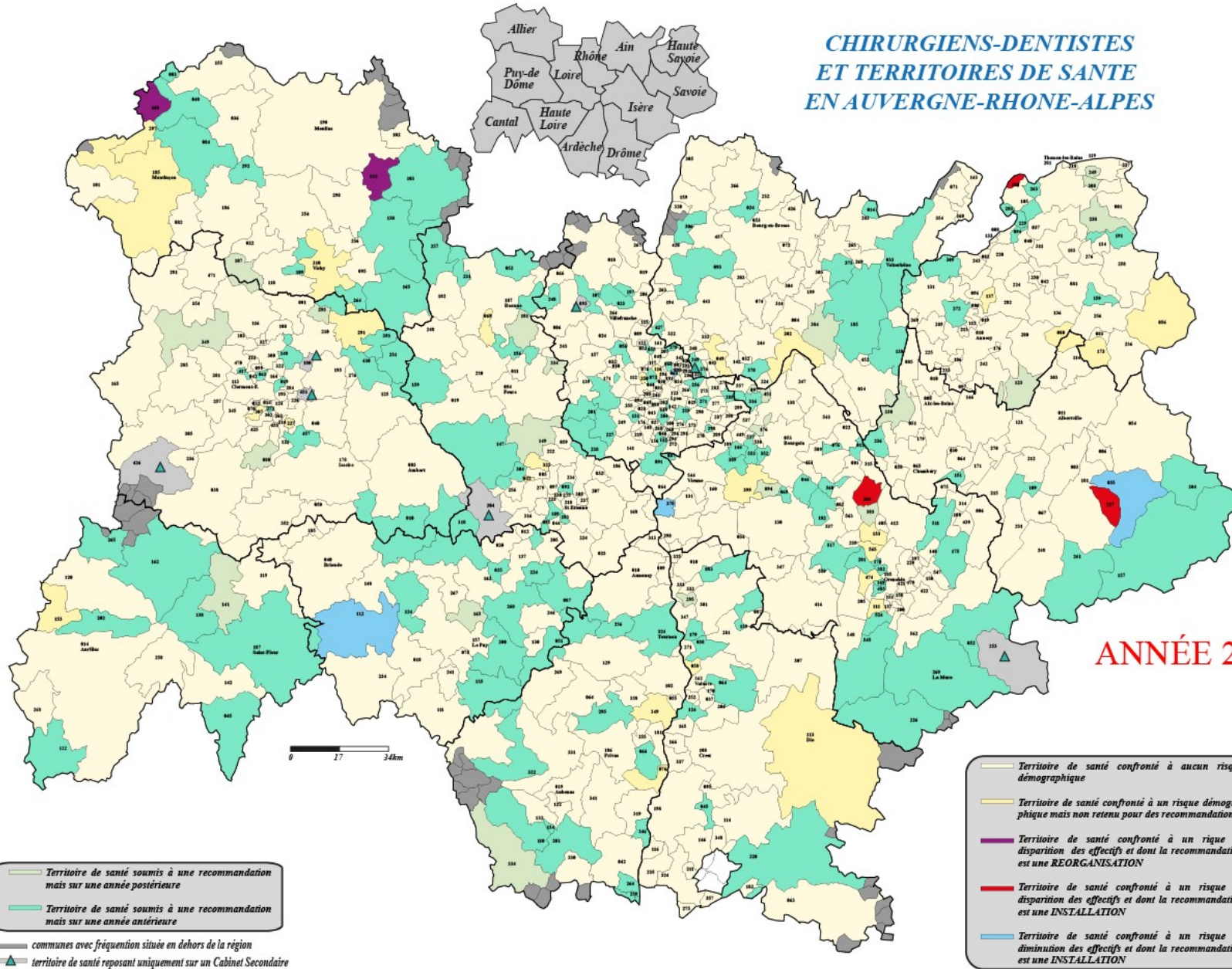
Tableau n° 85 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2029

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
03132	Jaligny-sur-Besbre	1	niv 1	1791	-0,90	1 791	1	0 CD	0 CD	réorg.
03168	Meaulne-Vitray	1	niv 1	1536	-0,41	1 536	1	0 CD	0 CD	réorg.
38378	Saint-Clair-du-Rhône	4	niv 3	10837	-0,57	2 709	1	3 393	-20,2	instal.
38386	Saint-Geoire-en-Valdaine	1	niv 1	5321	0,11	5 321	1	0 CD	0 CD	instal.
43112	Langeac	2	niv 3	9092	-0,88	4 546	1	8 249	-44,9	instal.
69063	Collonges-au-Mont-d'Or	2	niv 3	4181	1,34	2 091	1	4 842	-56,8	instal.
73055	Bozel	2	niv 2	4237	-0,92	2 119	1	3 828	-44,7	instal.
73227	Courchevel	1	niv 1	2362	-0,12	2 362	1	0 CD	0 CD	instal.
74180	Messery	1	niv 1	3539	0,05	3 539	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

ANNÉE 2029



- Territoire de santé confronté à aucun risque démographique
- Territoire de santé confronté à un risque démographique mais non retenu pour des recommandations
- Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une REORGANISATION
- Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION
- Territoire de santé confronté à un risque de diminution des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION

- Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année postérieure
- Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année antérieure
- communes avec fréquentation située en dehors de la région
- territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AuraG, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

◆ Année 2030 : 7 territoires de santé

Tableau n° 86 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2030

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	1	14,3	1	—	5 313	10,4	1,9	0,9	0,3
Allier	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Isère	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Loire	1	14,3	1	—	17 102	33,3	2,2	2,3	0,6
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	2	28,6	2	—	7 083	13,8	3,2	1,1	0,5
Rhône	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Savoie	1	14,3	1	—	7 126	13,9	2,9	1,7	0,4
Haute-Savoie	2	28,6	2	—	14 673	28,6	3,2	1,8	0,4
Région AuRa	7	100,0%	7	—	51 297	100,0%	1,2%	0,6%	0,2%

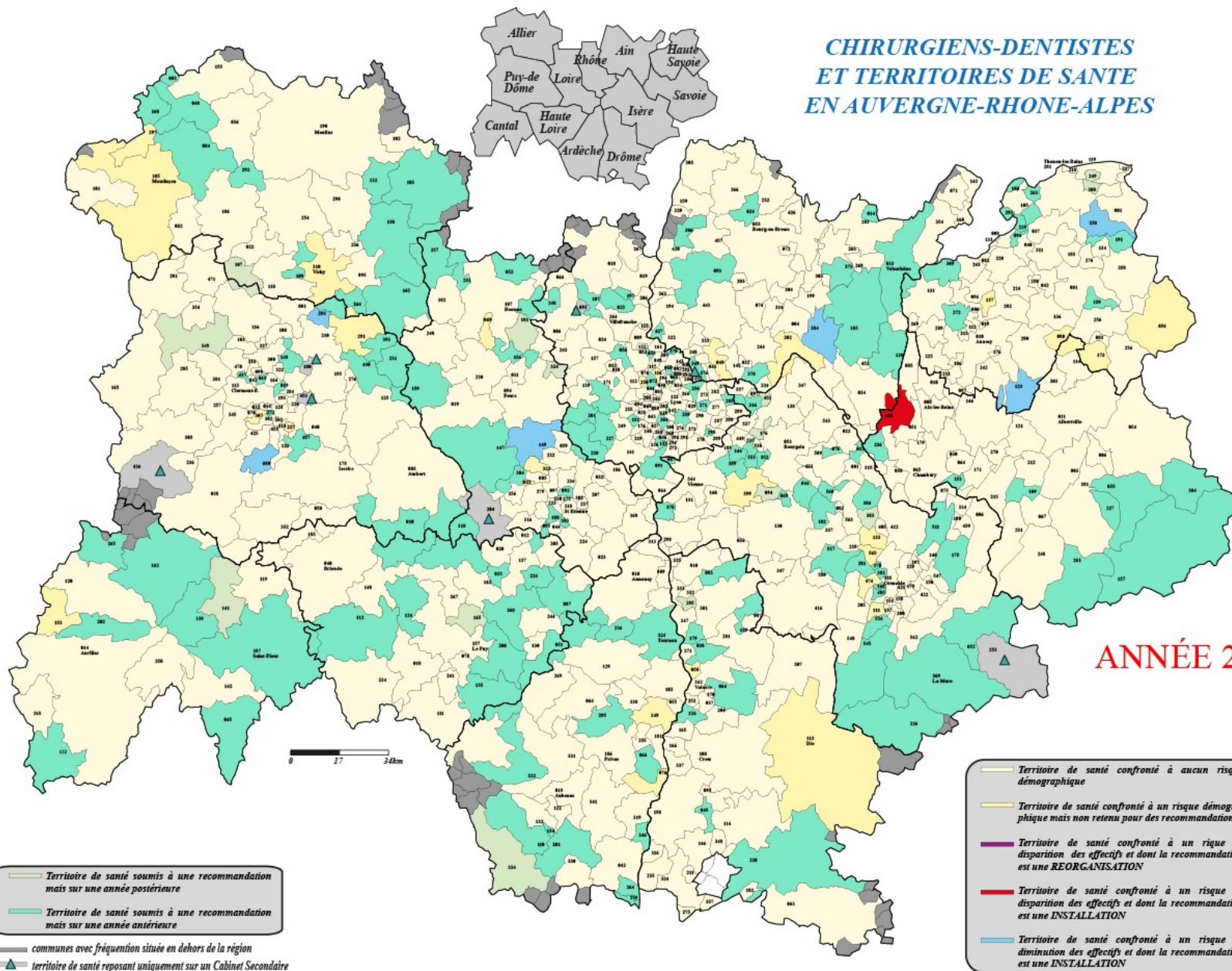
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 87 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2030

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
01384	Saint-Rambert-en-Bugey	2	niv 3	5313	-0,18	2 657	1	5 200	-48,9	instal.
42149	Montrond-les-Bains	3	niv 3	17102	0,63	5 701	2	18 436	-69,1	instal.
63080	Champeix	2	niv 3	4679	1,05	2 340	1	5 301	-55,9	instal.
63295	Randan	2	niv 2	2404	0,14	1 202	1	2 445	-50,8	instal.
73330	Yenne	1	niv 1	7126	0,53	7 126	1	0 CD	0 CD	instal.
74123	Faverges-Seythenex	2	niv 2	10588	0,22	5 294	1	10 867	-51,3	instal.
74238	Saint-Jean-d'Aulps	2	niv 3	4085	2,33	2 043	1	5 388	-62,1	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**



ANNÉE 2030

— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année postérieure

— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année antérieure

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

— Territoire de santé confronté à aucun risque
démographique

— Territoire de santé confronté à un risque démogra-
phique mais non retenu pour des recommandations

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une REORGANISATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
diminution des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

◆ Année 2031 : 5 territoires de santé

Tableau n° 88 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2031

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Allier	1	20,0	1	—	2 681	9,7	3,6	0,8	0,6
Ardèche	1	20,0	1	—	9 435	34,0	2,9	3,0	0,7
Cantal	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Isère	1	20,0	1	—	3 324	12,0	1,1	0,3	0,1
Loire	1	20,0	1	—	4 950	17,8	2,2	0,7	0,3
Haute-Loire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Puy-de-Dôme	1	20,0	1	—	7 372	26,6	1,6	1,1	0,2
Rhône	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région AuRa	5	100,0%	5	—	27 762	100,0%	0,8%	0,3%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

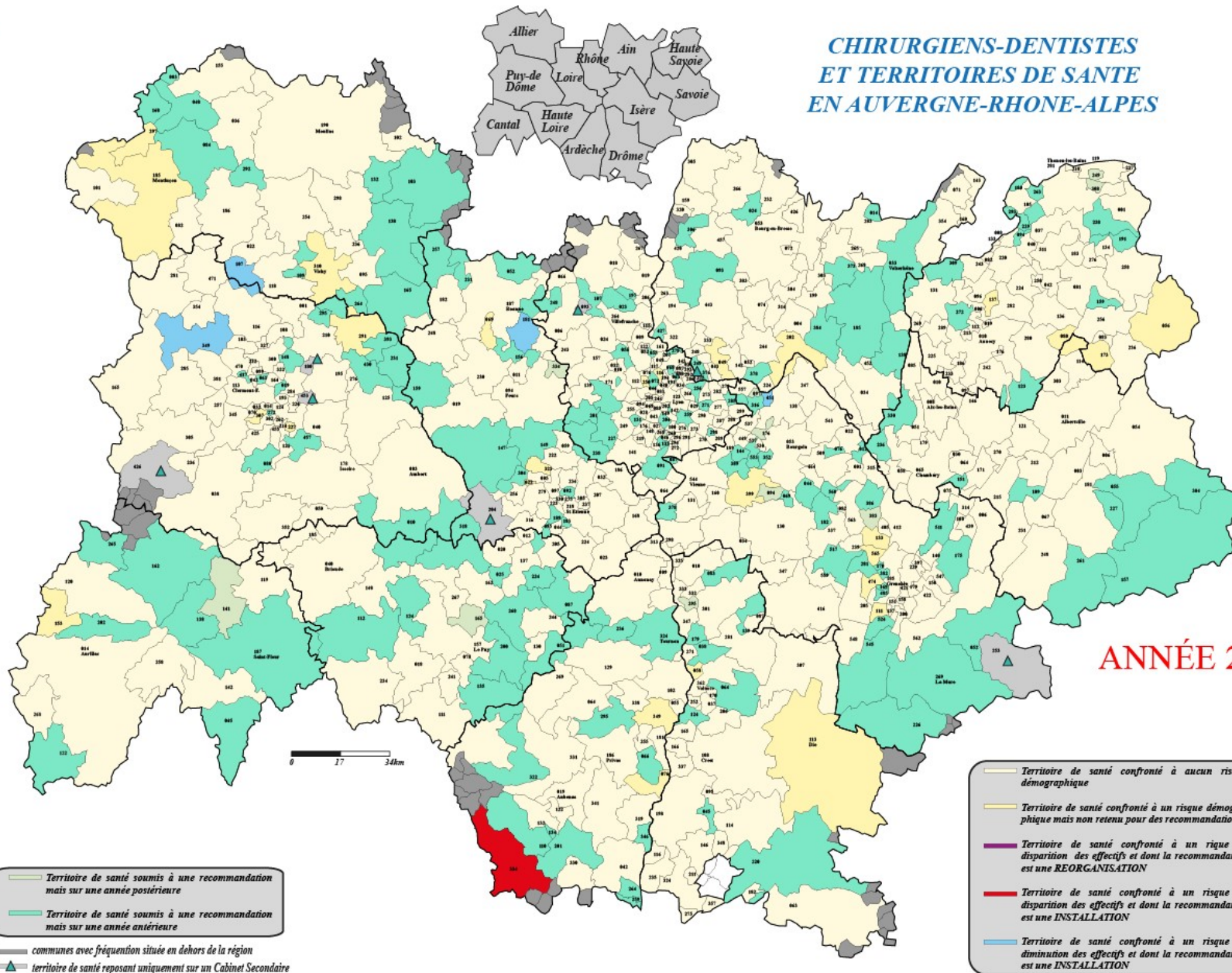
Tableau n° 89 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2031

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
03107	Ébreuil	2	niv 3	2681	0,82	1 341	1	2 980	-55,0	instal.
07334	Les Vans	1	niv 1	9435	0,80	9 435	1	0 CD	0 CD	instal.
38451	Saint-Romain-de-Jalionas	2	niv 3	3324	0,94	1 662	1	3 754	-55,7	instal.
42181	Régny	2	niv 3	4950	-0,26	2 475	1	4 787	-48,3	instal.
63349	Saint-Georges-de-Mons	3	niv 3	7372	-0,14	2 457	1	3 622	-32,2	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

ANNÉE 2031



— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année postérieure

— Territoire de santé soumis à une recommandation
mais sur une année antérieure

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

— Territoire de santé confronté à aucun risque
démographique

— Territoire de santé confronté à un risque démogra-
phique mais non retenu pour des recommandations

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une REORGANISATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
disparition des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

— Territoire de santé confronté à un risque de
diminution des effectifs et dont la recommandation
est une INSTALLATION

◆ Année 2032 : 11 territoires de santé

Tableau n° 90 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2032

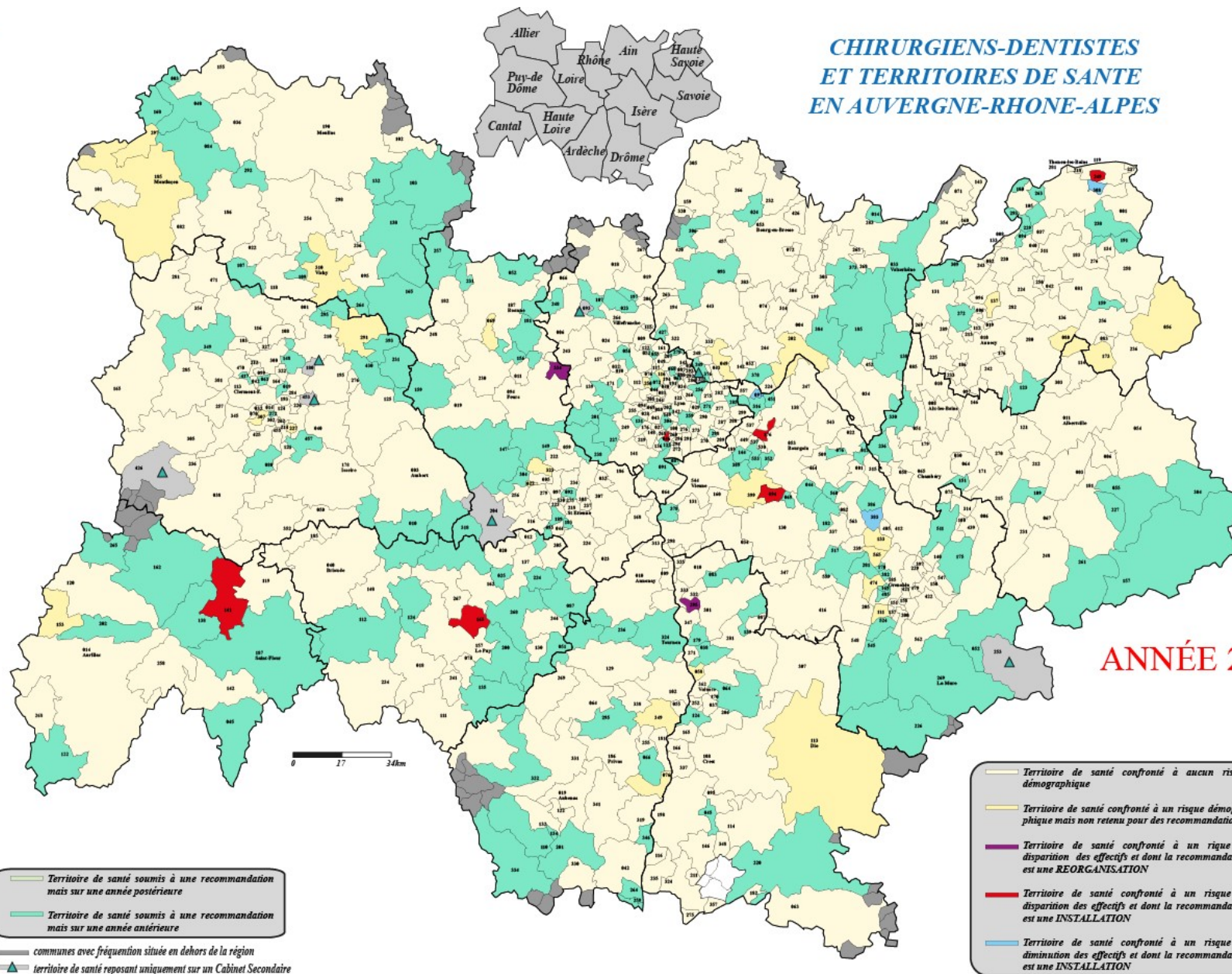
Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Allier	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ardèche	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cantal	1	9,1	1	—	2 904	8,9	6,7	2,0	1,4
Drôme	1	9,1	—	1	1 863	5,7	2,3	0,4	0,3
Isère	4	36,4	4	—	13 933	42,7	4,6	1,1	0,6
Loire	1	9,1	—	1	1 368	4,2	2,2	0,2	0,3
Haute-Loire	1	9,1	1	—	4 151	12,7	3,7	1,9	0,9
Puy-de-Dôme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rhône	1	9,1	1	—	4 552	14,0	1,0	0,2	0,1
Savoie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Haute-Savoie	2	18,2	2	—	3 853	11,8	3,2	0,5	0,4
Région AuRa	11	100,0%	9	2	32 624	100,0%	1,9%	0,4%	0,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 91 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2032

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
15141	Neussargues en Pinatelle	1	niv 1	2904	-0,50	2 904	1	0 CD	0 CD	instal.
26295	Saint-Barthélemy-de-Vals	1	niv 1	1863	-0,19	1 863	1	0 CD	0 CD	réorg.
38094	Châtonnay	1	niv 1	2046	0,47	2 046	1	0 CD	0 CD	instal.
38097	Chavanoz	2	niv 3	4777	1,63	2 389	1	5 994	-60,2	instal.
38176	Frontonas	1	niv 1	2424	1,25	2 424	1	0 CD	0 CD	instal.
38383	Saint-Étienne-de-Crossey	2	niv 3	4686	0,62	2 343	1	5 108	-54,1	instal.
42334	Violay	1	niv 1	1368	-0,65	1 368	1	0 CD	0 CD	réorg.
43165	Rosières	1	niv 1	4151	0,22	4 151	1	0 CD	0 CD	instal.
69046	Charly	1	niv 1	4552	0,46	4 552	1	0 CD	0 CD	instal.
74249	Saint-Paul-en-Chablais	1	niv 1	2393	1,37	2 393	1	0 CD	0 CD	instal.
74308	Vinzier	2	niv 3	1460	2,41	730	1	2 038	-64,2	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

2.4 – Recommandations, vigilances et urgences : les tendances mesurées :

2.4.1 – Point méthodologie :

◆ **Rappel :** pour la réalisation de la première étude, les variables représentatives de l'âge des chirurgiens-dentistes libéraux n'avaient pu être obtenues que sous forme de classes d'âge quinquennale, soit les classes [moins de 40 ans] ; [de 40 à 49 ans] ; [de 50 à 54 ans] ; [de 55 à 59 ans] et [de 60 ans et plus]. Afin de contourner cette contrainte, et de proposer une vision prospective de la démographie médicale des chirurgiens-dentistes libéraux, le principe statistique suivant avait été appliqué :

- **La tendance 2020 :** n'est concernée que la classe d'âge [de 60 ans et plus] : l'âge moyen retenu est égal à 62 ans pour l'année 2017, avec un départ théorique fixé à 65 ans, l'échéance est donc fixée pour l'année 2020. Elle caractérise des territoires de santé concernés par des cessations d'activité théoriques prévues pour l'année 2020.

- **La tendance 2025 :** n'est concernée que la classe d'âge [de 55 à 59 ans] : l'âge moyen retenu est égal à 57 ans pour l'année 2017, avec un départ théorique fixé à 65 ans, l'échéance est donc fixée pour l'année 2025. Elle caractérise des territoires de santé concernés par des cessations d'activité théoriques prévues pour l'année 2025.

- **La double tendance :** sont concernées les classes d'âge [de 55 à 59 ans] et [de 60 ans et plus], les échéances sont donc fixées pour les années 2020 et 2025. Elle caractérise des territoires de santé concernés par des cessations d'activité théoriques prévues à la fois pour l'année 2020 et 2025.

◆ **Démarche :** afin de permettre une comparaison des résultats sur les périodes considérées, les mêmes principes de regroupement des données en classes d'âge quinquennale ont été appliqués, soit :

- **La tendance 2025 :** n'est concernée que la classe d'âge [de 60 ans et plus] : l'âge moyen retenu est égal à 62 ans pour l'année 2022, avec un départ théorique fixé à 65 ans, l'échéance est donc fixée pour l'année 2025. Elle caractérise des territoires de santé concernés par des cessations d'activité théoriques prévues pour l'année 2025.

- **La tendance 2030 :** n'est concernée que la classe d'âge [de 55 à 59 ans] : l'âge moyen retenu est égal à 57 ans pour l'année 2022, avec un départ théorique fixé à 65 ans, l'échéance est donc fixée pour l'année 2030. Elle caractérise des territoires de santé concernés par des cessations d'activité théoriques prévues pour l'année 2030.

- **La double tendance** : sont concernées les classes d'âge [de 55 à 59 ans] et [de 60 ans et plus], les échéances sont donc fixées pour les années 2025 et 2030. Elle caractérise des territoires de santé concernés par des cessations d'activité théoriques prévues à la fois pour l'année 2025 et 2030.

2.4.2 – 103 territoires concernés par des recommandations : tendances 2025 :

Tendance 2025 : 96 territoires de santé (tableau n° 92) vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, 7 territoires de santé ont été écartés. Parmi ces territoires de santé, on observe :

- 52 territoires de santé sont confrontés à une disparition théorique des effectifs : 4 territoires de santé sont concernés par une recommandation de type "Réorg." ; 48 territoires de santé par une recommandation de type "Instal."

- 44 territoires de santé sont confrontés à une diminution théorique des effectifs : 1 territoire de santé est concerné par une recommandation de type "Réorg." ; 43 territoires de santé sont concernés par une recommandation de type "Instal."

Tableau n° 92 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Tendance 2025

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	7	7,3	7	—	59 625	11,4	13,5	9,6	3,7
Allier	7	7,3	5	2	34 485	6,6	25,0	10,4	4,9
Ardèche	10	10,4	9	1	40 767	7,8	29,4	12,8	8,0
Cantal	5	5,2	3	2	19 391	3,7	33,3	13,6	9,9
Drôme	5	5,2	5	—	21 825	4,2	11,6	4,2	1,7
Isère	17	17,7	17	—	109 401	20,9	19,5	8,6	4,0
Loire	8	8,3	8	—	51 588	9,9	17,4	6,8	3,0
Haute-Loire	6	6,3	6	—	29 761	5,7	22,2	13,7	6,6
Puy-de-Dôme	6	6,3	6	—	31 029	5,9	9,7	4,8	2,3
Rhône	14	14,6	14	—	75 832	14,5	13,6	4,0	1,6
Savoie	5	5,2	5	—	21 512	4,1	14,7	5,1	2,5
Haute-Savoie	6	6,3	6	—	27 830	5,3	9,7	3,4	1,1
Région AuRa	96	100,0%	91	5	523 046	100,0%	16,2%	6,6%	2,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Pour l'année 2025, plus de **16,0% des territoires de santé** sont susceptibles d'enregistrer des cessations théoriques pouvant avoir des conséquences sur l'offre de soins et les conditions d'accès aux soins. Près de **7,0% de la population** régionale peut être potentiellement impactée par ces cessations théoriques, et près de **3,0% des effectifs** de chirurgiens-dentistes libéraux sont

concernés. Pour l'année 2025, les départements de l'**Allier**, de l'**Ardèche**, du **Cantal** et de la **Haute-Loire** sont potentiellement les plus impactés par ces flux de cessation théorique. A l'opposé, le **Puy-de-Dôme** et la **Haute-Savoie** sont les départements potentiellement les moins impactés.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur le nombre de territoires de santé** : de plus en plus de territoires de santé sont concernés par des recommandations. L'impact des territoires de santé soumis à des recommandations concernent 16,2% des territoires de santé aujourd'hui contre 9,7% hier (**tableau n° 93**). On assiste à un doublement du nombre de territoires concernés, passant de 61 territoires en 2018 à 103 aujourd'hui. Cette tendance reflète les conséquences du vieillissement démographique. L'année 2025 concerne des cessations théoriques prévues pour dans 3 ans où le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant ou atteignant l'âge 65 ans est grandissant. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une évolution à la hausse de l'impact des territoires de santé soumis à des recommandations, néanmoins quelques exceptions sont à souligner. La première concerne les départements de la Drôme et de la Haute-Loire dont les niveaux d'impact sont sensiblement identiques sur les périodes considérées. La deuxième exception concerne le département de la Savoie, seul département qui enregistre une tendance inverse, marquée par un recul de l'impact des territoires de santé soumis à des recommandations.

Tableau n° 93 : Tendance 2020 (en 2018) / Tendance 2025 (en 2022)

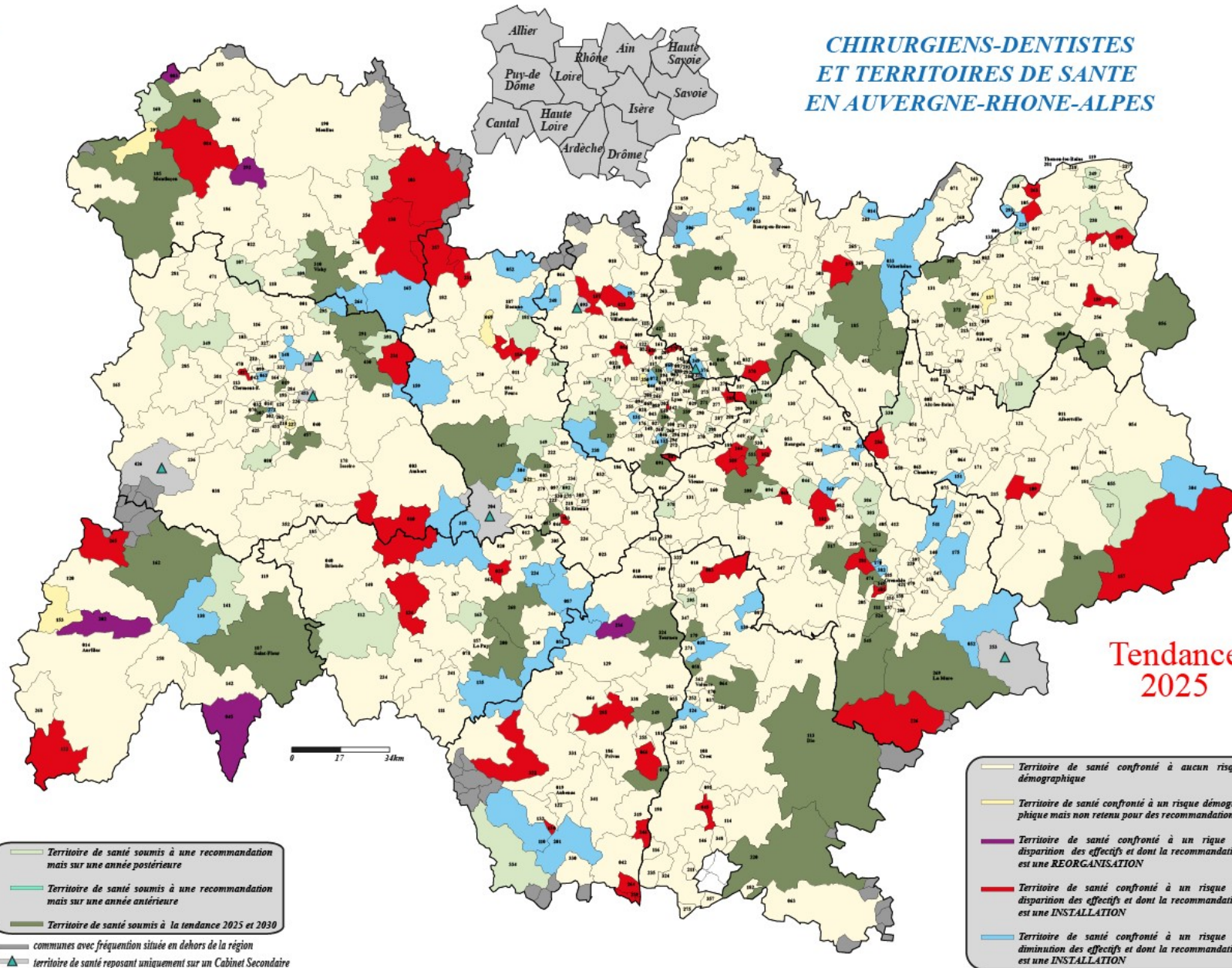
Les départements	Impact Terr. 2022	Impact Bassin 2018	Impact Pop. 2022	Impact Pop. 2018	Impact Prat. 2022	Impact Prat. 2018
Ain	13,5	10,3	9,6	4,7	3,7	4,3
Allier	25,0	10,0	10,4	6,0	4,9	4,9
Ardèche	29,4	14,3	12,8	12,4	8,0	9,1
Cantal	33,3	6,3	13,6	3,6	9,9	2,7
Drôme	11,6	11,1	4,2	2,3	1,7	3,1
Isère	19,5	6,6	8,6	2,1	4,0	2,1
Loire	17,4	14,3	6,8	6,8	3,0	5,2
Haute-Loire	22,2	22,6	13,7	14,3	6,6	13,3
Puy-de-Dôme	9,7	8,8	4,8	3,8	2,3	2,6
Rhône	13,6	4,7	4,0	0,8	1,6	0,7
Savoie	14,7	16,7	5,1	7,3	2,5	5,8
Haute-Savoie	9,7	6,5	3,4	1,5	1,1	1,7
Région AuRa	16,2%	9,7%	6,6%	3,8%	2,9%	3,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de population** : la progression du nombre de territoires de santé soumis à des recommandations s'accompagne d'une augmentation de l'impact sur les populations. L'impact sur les populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à des recommandations progresse, passant de 3,8% à 6,6% de la population régionale. De nouveau, la plupart des départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une progression de l'impact populationnel, mais quelques exceptions sont à noter. La première concerne les départements de l'Ardèche et de la Loire où les niveaux d'impact populationnel sont sensiblement identiques. La deuxième exception concerne les départements de la Haute-Loire et de la Haute-Savoie qui enregistrent une tendance inverse, marquée par un recul de l'impact populationnel. Pour la Haute-Loire, la faiblesse de la dynamique démographique explique en partie ce résultat.

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** la mesure de l'impact sur les professionnels de santé doit être analysée avec un certain recul sachant que la structure des bases de données est différente sur les périodes étudiées. L'analyse de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux montre une tendance à la baisse. Sur les périodes considérées, l'impact des cessations théoriques passe de 3,1% à 2,9%. Cette baisse traduit les conséquences des flux de cessations théoriques entre les périodes étudiées. La tendance 2025 repose sur les chirurgiens-dentistes libéraux atteignant ou âgés de 65 ans et plus. Cette baisse de l'impact traduit en partie la baisse d'effectifs de praticiens qui ont cessé leur activité. Les départements sont nombreux à s'inscrire dans cette tendance, enregistrant une baisse de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, mais quelques exceptions sont à souligner. La première concerne le département de l'Allier dont le niveau d'impact est sensiblement le même sur les périodes étudiées. La deuxième exception concerne les départements du Cantal, de l'Isère et du Rhône, qui s'inscrivent dans une tendance opposée, enregistrant une progression du niveau d'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, traduisant les effets du vieillissement démographique.

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**



**Tendance
2025**

- Territoire de santé confronté à aucun risque démographique
- Territoire de santé confronté à un risque démographique mais non retenu pour des recommandations
- Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une REORGANISATION
- Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION
- Territoire de santé confronté à un risque de diminution des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION

- Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année postérieure
- Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année antérieure
- Territoire de santé soumis à la tendance 2025 et 2030
- communes avec fréquentation située en dehors de la région
- territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AuraG, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

2.4.3 – 40 territoires concernés par des recommandations : tendances 2030 :

Tendance 2030 : 40 territoires de santé (tableau n° 94) vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, aucune territoire de santé écarté. Parmi ces territoires de santé, on observe :

- 23 territoires de santé sont confrontés à une disparition théorique des effectifs : 5 territoires de santé sont concernés par une recommandation de type "Réorg." ; 18 territoires de santé par une recommandation de type "Instal."

- 17 territoires de santé sont confrontés à une diminution théorique des effectifs : tous sont concernés par une recommandation de type "Instal."

Tableau n° 94 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Tendance 2030

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	1	2,5	1	—	5 313	2,8	1,9	0,9	0,3
Allier	4	10,0	2	2	8 351	4,4	14,3	2,5	2,5
Ardèche	1	2,5	1	—	9 435	5,0	2,9	3,0	0,7
Cantal	1	2,5	1	—	2 904	1,5	6,7	2,0	1,4
Drôme	1	2,5	—	1	1 863	1,0	2,3	0,4	0,3
Isère	8	20,0	8	—	37 177	19,6	9,2	2,9	1,3
Loire	4	10,0	3	1	27 480	14,5	8,7	3,6	1,5
Haute-Loire	2	5,0	2	—	13 243	7,0	7,4	6,1	1,9
Puy-de-Dôme	4	10,0	3	1	16 452	8,7	6,5	2,5	1,4
Rhône	5	12,5	5	—	24 768	13,1	4,9	1,3	0,5
Savoie	3	7,5	3	—	13 725	7,2	8,8	3,2	1,5
Haute-Savoie	6	15,0	6	—	28 967	15,3	9,7	3,5	1,3
Région AuRa	40	100,0%	35	5	189 678	100,0%	6,7%	2,4%	1,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Pour l'année 2030, près de **7,0% des territoires de santé** sont susceptibles d'enregistrer des cessations théoriques pouvant avoir des conséquences sur l'offre de soins et les conditions d'accès aux soins. **2,4% de la population régionale** et **1,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** peuvent être potentiellement impactés par ces cessations théoriques. Pour l'année 2030, le département de **l'Allier** est potentiellement le plus impacté par ces flux de cessation théorique. A un degré moindre, les niveaux d'impact potentiel sont également particulièrement conséquents pour les départements de **l'Isère**, de **la Loire**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**. A l'opposé, **l'Ardèche** et **la Drôme** sont les départements potentiellement les moins impactés pour l'année 2030.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur le nombre de territoires de santé** : pour l'année 2030, le nombre de territoires de santé concernés par des recommandations enregistre un fort recul. En effet, l'impact des territoires de santé soumis à des recommandations passe de 13,5% à 6,7% des territoires de santé (*tableau n° 95*). Cette tendance reflète les conséquences du vieillissement démographique et les effets des installations plus récentes. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse de l'impact des territoires de santé soumis à des recommandations.

Tableau n° 95 : Tendances 2025 (en 2018) / Tendances 2030 (en 2022)

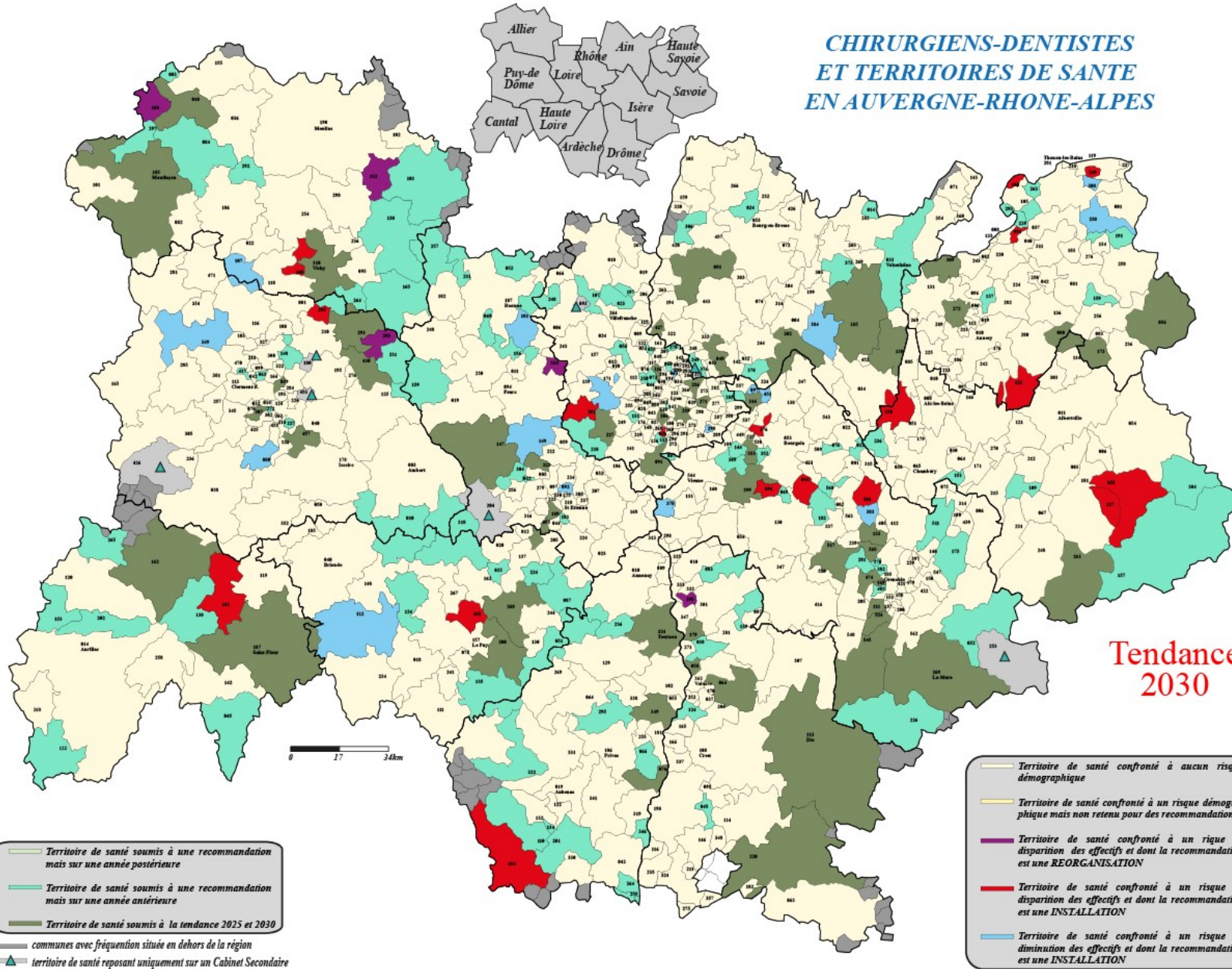
Les départements	Impact Terr. 2022	Impact Bassin 2018	Impact Pop. 2022	Impact Pop. 2018	Impact Prat. 2022	Impact Prat. 2018
Ain	1,9	12,1	0,9	9,3	0,3	6,9
Allier	14,3	23,3	2,5	8,6	2,5	6,8
Ardèche	2,9	25,7	3,0	9,5	0,7	7,8
Cantal	6,7	37,5	2,0	15,7	1,4	14,9
Drôme	2,3	13,3	0,4	4,3	0,3	3,1
Isère	9,2	14,3	2,9	7,0	1,3	5,8
Loire	8,7	10,2	3,6	2,7	1,5	1,8
Haute-Loire	7,4	9,7	6,1	5,2	1,9	3,8
Puy-de-Dôme	6,5	10,3	2,5	3,0	1,4	3,1
Rhône	4,9	10,3	1,3	2,8	0,5	2,4
Savoie	8,8	16,7	3,2	7,8	1,5	3,7
Haute-Savoie	9,7	8,1	3,5	3,0	1,3	1,9
Région AuRa	6,7%	13,5%	2,4%	5,2%	1,0%	3,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de population** : la baisse du nombre de territoires de santé soumis à des recommandations s'accompagne d'un recul de l'impact populationnel, passant de 5,2% à 2,4% de la population régionale. De nouveau, la plupart des départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une baisse de l'impact populationnel, excepté pour deux départements. En effet, les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Savoie sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance inverse, enregistrant une hausse de l'impact populationnel.

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : à l'image des tendances mesurées, l'impact des cessations théoriques sur les professionnels de santé enregistre également une tendance à la baisse, passant de 3,9% à 1,0% des effectifs. De nouveaux, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, marquée par un recul de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**



Sources : INSEE, 2021 - ASIR, 2022
URPS-CD-AuraG, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UP4, Montpellier 3

2.4.4 – 49 territoires concernés par des recommandations : la double tendance :

Tendances 2025 & 2030 : 49 territoires de santé (tableau n° 96) vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, 6 territoires de santé ont été écartés. Parmi ces territoires de santé, on observe :

- **8 territoires de santé** sont confrontés à une disparition théorique des effectifs : **tous les territoires de santé** sont concernés par une recommandation de type "*Instal.*".

- **41 territoires de santé** sont confrontés à une diminution théorique des effectifs : **tous** sont concernés par une recommandation de type "*Instal.*".

Tableau n° 96 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Tendances 2025 & 2030**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Ain	6	12,2	6	—	74 999	8,6	11,5	12,0	6,5
Allier	3	6,1	3	—	119 439	13,7	10,7	36,0	23,3
Ardèche	2	4,1	2	—	32 202	3,7	5,9	10,1	6,0
Cantal	2	4,1	2	—	25 809	3,0	13,3	18,1	9,9
Drôme	5	10,2	5	—	62 913	7,2	11,6	12,1	6,6
Isère	11	22,4	11	—	169 087	19,3	12,6	13,3	5,3
Loire	4	8,2	4	—	84 187	9,6	8,7	11,1	4,8
Haute-Loire	2	4,1	2	—	18 740	2,1	7,4	8,6	4,7
Puy-de-Dôme	5	10,2	5	—	42 933	4,9	8,1	6,6	2,8
Rhône	6	12,2	6	—	209 283	23,9	5,8	11,2	2,8
Savoie	1	2,0	1	—	5 874	0,7	2,9	1,4	0,7
Haute-Savoie	2	4,1	2	—	29 126	3,3	3,2	3,6	1,1
Région AuRa	49	100,0%	49	—	874 592	100,0%	8,3%	11,0%	4,5%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Plus de **8,0% des territoires de santé** sont susceptibles d'être concernés par une double tendance, enregistrant d'éventuelles cessations d'activité à la fois en 2025 puis en 2030. **11,0% de la population** régionale peut être potentiellement impactée par ces cessations théoriques sur ces deux périodes consécutives, et **4,5% des effectifs** de chirurgiens-dentistes libéraux sont concernés par cette double tendance. Pour les effets cumulés des cessations théoriques sur les deux périodes, les départements de **l'Ain**, de **l'Allier**, de **du Cantal**, de **la Drôme** et de **l'Isère** sont potentiellement les plus impactés par ces flux de cessation théorique envisagés sur les deux périodes. A l'opposé, **la Savoie** et **la Haute-Savoie** sont les départements potentiellement les moins impactés.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2018 / 2022

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur le nombre de territoires de santé :** la prise en compte des effets cumulés des cessations théoriques envisagées pour l'année 2025 et 2030 sur les territoires de santé montre une nette tendance à la baisse. En effet, l'impact des territoires de santé soumis à des recommandions passe de 14,0% à 8,3% des territoires de santé (*tableau n° 97*). Cette tendance reflète les conséquences du vieillissement démographique, les cessations théoriques et les effets des installations plus récentes. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse de l'impact des territoires de santé soumis à des recommandations, mais une exception est à souligner. En effet, le Cantal et la Drôme sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact des territoires de santé soumis à des recommandations sur les deux périodes retenues.

Tableau n° 97 : Tendances 2020/2025 (en 2018) / Tendances 2025/2030 (en 2022)

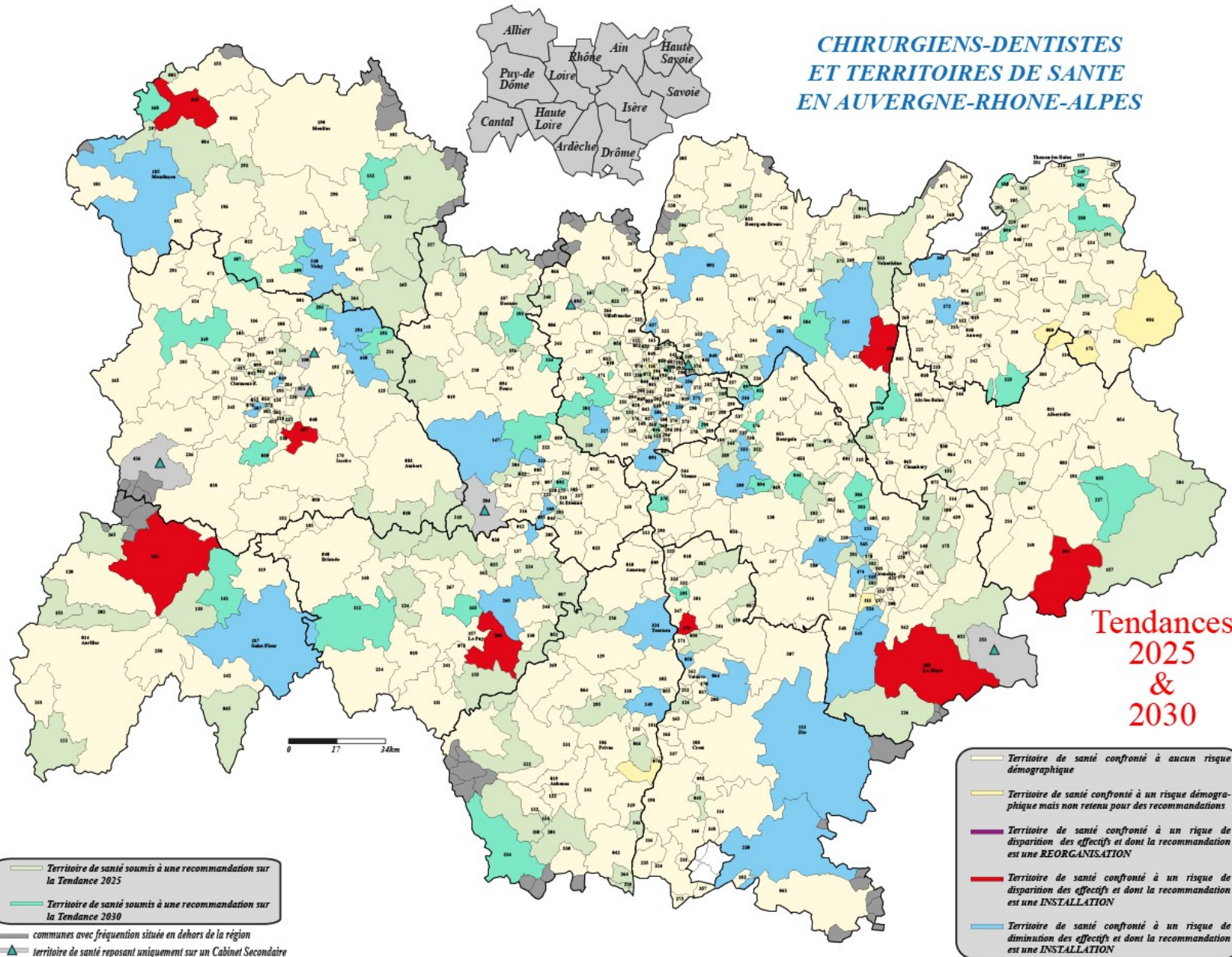
Les départements	Impact Terr. 2022	Impact Bassin 2018	Impact Pop. 2022	Impact Pop. 2018	Impact Prat. 2022	Impact Prat. 2018
Ain	11,5	19,0	12,0	17,9	6,5	16,5
Allier	10,7	13,3	36,0	41,9	23,3	46,3
Ardèche	5,9	25,7	10,1	46,4	6,0	48,7
Cantal	13,3	12,5	18,1	16,8	9,9	17,6
Drôme	11,6	11,1	12,1	12,8	6,6	12,5
Isère	12,6	19,8	13,3	27,0	5,3	24,8
Loire	8,7	20,4	11,1	17,3	4,8	17,6
Haute-Loire	7,4	6,5	8,6	6,8	4,7	7,6
Puy-de-Dôme	8,1	13,2	6,6	10,1	2,8	7,6
Rhône	5,8	8,4	11,2	12,8	2,8	7,4
Savoie	2,9	8,3	1,4	9,0	0,7	7,5
Haute-Savoie	3,2	9,7	3,6	8,8	1,1	9,7
Région AuRa	8,3%	14,0%	11,0%	17,6%	4,5%	15,3%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de population :** la baisse du nombre de territoires de santé soumis à des recommandions s'accompagne d'un recul de l'impact populationnel, passant de 17,6% à 11,0% de la population régionale. De nouveau, la plupart des départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une baisse de l'impact populationnel, excepté pour deux départements. En effet, les départements du Cantal et de la Haute-Loire sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance inverse, enregistrant une hausse de l'impact populationnel.

◆ **Evolution de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** à l'image des tendances mesurées, l'impact des cessations théoriques mesurées et cumulées sur les deux périodes consécutives sur les professionnels de santé enregistre également une tendance à la baisse, passant de 15,3% à 4,5% des effectifs. De nouveaux, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, marquée par un recul de l'impact des cessations théoriques sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ A 60 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 60 ANS¹⁶ : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : 125 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 60 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

L'élévation du seuil du risque démographique à 60 ans a permis d'identifier **125 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **21,1% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 98*). Plus de **11,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 316 chirurgiens-dentistes libéraux, soit près de **6,9% des effectifs**.

Tableau n° 98 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région
Nombre de territoires à risque	38	14	73	125	593 ¹⁷
Territoires en %	30,4%	11,2%	58,4%	100,0%	21,1%
Population	152 701	80 991	673 138	906 830	7 945 178
Population en %	16,8%	8,9%	74,2%	100,0%	11,4%
Variation annuelle	+0,39%	+0,05%	+0,62%	+0,53%	+0,60%
Chir.Dent. Lib.	38	30	248	316	4 583
Chir.Dent.Lib.en %	12,0%	9,5%	78,5%	100,0%	6,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

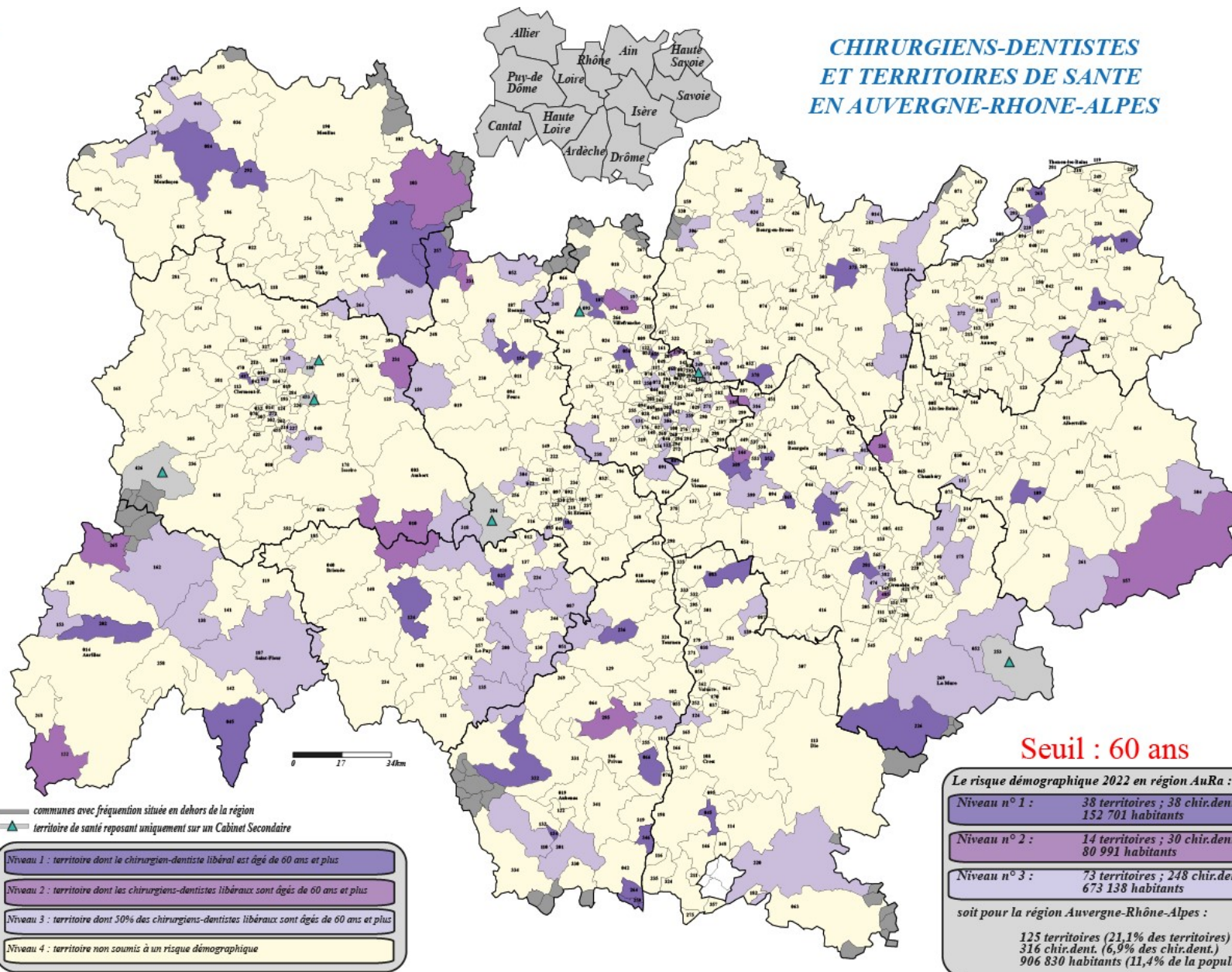
¹⁶ Les analyses associées aux seuils complémentaires (60 ans et 65 ans) ne pouvaient être menées lors de la première étude compte tenu de variables quinquennales, et ne feront donc pas l'objet d'analyse diachronique.

¹⁷ La région compte 600 territoires de santé, dont 7 territoires dont l'existence ne repose que sur les activités secondaires de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant sur un autre site. Ces territoires de santé sont ici écartés des calculs pour éviter de compter deux fois les professionnels de santé.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Plus de **58,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit près de six territoires sur dix. Ces territoires de santé regroupent **74,2% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **78,5% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Plus de **30,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **16,8% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **12,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque. **Le risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **11,0% des territoires** soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **8,9% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **9,5% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique concerne tous les départements de la région mais les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de 12,9% pour les moins impactés à 53,0% pour les plus impactés (*tableau n° 99*). En effet, le département **du Cantal** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Plus d'un territoire de santé sur deux est soumis à un risque démographique, soit respectivement **53,3%** des territoires de santé impactés par le risque démographique, seuil fixé à 60 ans. A un degré moindre, les départements de **l'Allier** et de **l'Ardèche** font également figure de départements les plus impactés par le risque démographique. Plus de **30,0% des territoires** de santé sont impactés par le risque démographique, soit respectivement **32,1%** et **32,4%** des territoires de santé. A l'autre extrémité, les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Drôme** et de **la Haute-Savoie** illustrent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le moins conséquent, de **13,0%** et **15,0%** des territoires de santé sont impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent deux groupes de départements. Un premier groupe, composé des départements de **l'Ain**, de **la Savoie** et **du Rhône**, se situe plutôt en position basse avec des niveaux d'impact compris entre **15,0%** et **20,0%**, et donc assimilés à des niveaux d'impact faibles. Le second groupe, composé des départements de **la Loire**, de **l'Isère** et de **la Haute-Loire**, se situe plutôt en position haute avec des niveaux d'impact compris entre **24,0%** et **30,0%** et donc assimilés à des niveaux d'impact plus élevés.

Tableau n° 99 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Ain	3,8	0,0	13,5	82,7	100,0%	17,3%
Allier	10,7	3,6	17,9	67,9	100,0%	32,1%
Ardèche	20,6	2,9	8,8	67,6	100,0%	32,4%
Cantal	13,3	13,3	26,7	46,7	100,0%	53,3%
Drôme	4,7	0,0	9,3	86,0	100,0%	14,0%
Isère	8,0	2,3	13,8	75,9	100,0%	24,1%
Loire	6,5	2,2	15,2	76,1	100,0%	23,9%
Haute-Loire	7,4	0,0	22,2	70,4	100,0%	29,6%
Puy-de-Dôme	1,6	3,2	8,1	87,1	100,0%	12,9%
Rhône	3,9	2,9	11,7	81,6	100,0%	18,4%
Savoie	2,9	5,9	8,8	82,4	100,0%	17,6%
Haute-Savoie	6,5	0,0	8,1	85,5	100,0%	14,5%
Région AuRa	6,4%	2,4%	12,3%	78,9%	100,0%	21,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact du risque démographique par niveau permet de préciser la situation du département **du Cantal** dont le niveau d'impact du risque démographique est particulièrement préoccupant. En effet, l'analyse du profil d'impact montre que le département est fortement impacté par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit **26,6%** des territoires de santé. Dans ce contexte, et à un degré moindre, le profil d'impact du département de **l'Ardèche** est proche, **23,5%** des territoires de santé sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents. **L'Allier** et **l'Isère** complètent l'inventaire des départements où les niveaux de risque les plus urgents enregistrent les niveaux d'impact les plus conséquents, de **10,0%** à **15,0%** des territoires sont impactés. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concernent moins de **5,0%** des territoires de santé pour les départements de **l'Ain**, de **la Drôme** et de **du Puy-de-Dôme**, de **5,0%** à **10,0%** pour ceux de **la Haute-Savoie**, de **du Rhône**, de **la Haute-Loire**, de **la Loire** et de **la Savoie**.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter les premières tendances observées. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts populationnels variant de **6,0%** à **33,0%** (*tableau n° 100*). Ainsi, le département **du Cantal** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **33,0%** des populations résidentes. A un degré moindre, **la Haute-Loire** affiche également un niveau d'impact populationnel relativement élevé, soit **22,4%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. A l'autre extrémité, les départements de **la Savoie**, de **la Haute-Savoie**, de **du Puy-de-Dôme**, de **la Drôme** caractérisent la situation des départements où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit moins de **10,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements de **la Loire**, de **l'Allier**, de **du Rhône**, de **l'Ain**, de **l'Isère** et de **l'Ardèche** où l'impact populationnel du risque démographique se situe entre **10,0%** et **16,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique.

Tableau n° 100 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (60 ans):

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Ain	1,2	0,0	11,6	87,2	100,0%	12,8%
Allier	5,2	1,7	5,0	88,1	100,0%	11,9%
Ardèche	6,6	1,4	7,9	84,1	100,0%	15,9%
Cantal	3,0	8,0	22,1	67,0	100,0%	33,0%
Drôme	1,3	0,0	5,8	92,9	100,0%	7,1%
Isère	2,8	1,2	9,7	86,3	100,0%	13,7%
Loire	2,0	0,3	8,4	89,3	100,0%	10,7%
Haute-Loire	2,9	0,0	19,5	77,6	100,0%	22,4%
Puy-de-Dôme	0,4	1,8	4,1	93,7	100,0%	6,3%
Rhône	0,9	0,9	10,6	87,6	100,0%	12,4%
Savoie	0,4	3,0	3,1	93,6	100,0%	6,4%
Haute-Savoie	2,4	0,0	3,6	94,1	100,0%	5,9%
Région AuRa	1,9%	1,0%	8,5%	88,6%	100,0%	11,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau confirme la situation jugée préoccupante du département **du Cantal**. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est fortement impacté par les niveaux de risque démographiques 1 et 2, soit les niveaux à risque les plus urgents, soit **10,9%** des populations résidentes. A un degré moindre, **l'Allier** et **l'Ardèche** s'inscrivent dans cette même logique, de **7,0%** à **8,0%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, les impacts populationnels associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concernent moins de **2,0%** des populations résidentes pour les départements de **la Drôme**, **du Rhône** et de **l'Ain**, et de **2,0%** à **4,0%** pour les départements non cités.

◆ L'élévation du seuil du risque démographique à 60 ans a permis de recenser **125 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **21,1%** des territoires de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, **316 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **6,9%** des effectifs (*tableau n° 101*). **Le risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus « conséquent », soit **5,4%** des **chirurgiens-dentistes libéraux (248 sur 4 583)**. **Le risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 60 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,8%** des **chirurgiens-dentistes libéraux**

(38 sur 4 583). Le **risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 60 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,7% des chirurgiens-dentistes libéraux (30 sur 4 583)**. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **3,4% à 28,2% (tableau n° 101)**. De très loin, le département **du Cantal** confirme l'urgence démographique « relative » de sa situation, où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus conséquent, soit **28,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A un degré moindre, les départements de **l'Ardèche** et de **la Haute-Loire** enregistrent également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique, soit respectivement **13,3%** et **16,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A l'autre extrémité, les départements de **la Drôme**, **du Puy-de-Dôme**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**, caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit moins de **5,0%** des effectifs impactés. Avec des niveaux d'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **5,0%** et **10,0%** des effectifs, les départements **du Rhône**, de **l'Isère**, de **la Loire**, de **l'Ain** et de **l'Allier** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 101 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Ain	0,6	0,0	8,3	91,0	100,0%	9,0%
Allier	1,8	1,2	6,1	90,8	100,0%	9,2%
Ardèche	4,7	1,3	7,3	86,7	100,0%	13,3%
Cantal	2,8	5,6	19,7	71,8	100,0%	28,2%
Drôme	0,7	0,0	4,0	95,4	100,0%	4,6%
Isère	1,0	0,9	6,4	91,7	100,0%	8,3%
Loire	0,9	0,6	7,2	91,3	100,0%	8,7%
Haute-Loire	1,9	0,0	14,2	84,0	100,0%	16,0%
Puy-de-Dôme	0,2	0,9	3,2	95,6	100,0%	4,4%
Rhône	0,3	0,5	4,8	94,4	100,0%	5,6%
Savoie	0,4	1,5	2,2	96,0	100,0%	4,0%
Haute-Savoie	0,8	0,0	2,6	96,6	100,0%	3,4%
Région AuRa	0,8%	0,7%	5,4%	93,1%	100,0%	6,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient confirmer le niveau de l'urgence démographique relative du département **du Cantal**. **8,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus

urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. Cette situation préfigure d'importantes conséquences sociales et spatiales à la fois pour les populations et les professionnels. L'état des lieux des départements où l'impact du risque démographique des niveaux de risque les plus urgents est le plus préoccupant, doit être complété par le département de **l'Allier** où **3,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents. A un degré moindre, le département de **l'Ardèche** s'inscrit dans ce même scénario, **6,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, avec des niveaux d'impacts du risque démographique associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) particulièrement bas, inférieurs à **1,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux, les départements de **l'Ain**, de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie** et **du Rhône** affichent une situation démographique beaucoup plus favorable. Les conséquences du risque démographique sur les effectifs de professionnels sont moindres. Avec des niveaux d'impact du risque démographique les plus urgents compris entre **1,0%** et **2,0%**, les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Loire**, de **la Savoie**, de **la Haute-Loire** et de **l'Isère** occupent une position intermédiaire.

2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE (SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS) :

<u>Région Auvergne-Rhône-Alpes :</u>	125 territoires à risque démographique
- Ain (01) :	9 territoires à risque démographique
- Allier (03) :	9 territoires à risque démographique
- Ardèche (07) :	11 territoires à risque démographique
- Cantal (15) :	8 territoires à risque démographique
- Drôme (26) :	6 territoires à risque démographique
- Isère (38) :	21 territoires à risque démographique
- Loire (42) :	11 territoires à risque démographique
- Haute-Loire (43) :	8 territoires à risque démographique
- Puy-de-Dôme (63) :	8 territoires à risque démographique
- Rhône (69) :	19 territoires à risque démographique
- Savoie (73) :	6 territoires à risque démographique
- Haute-Savoie (74) :	9 territoires à risque démographique

(1) Ain (01) :

9 territoires de santé soumis à un risque démographique

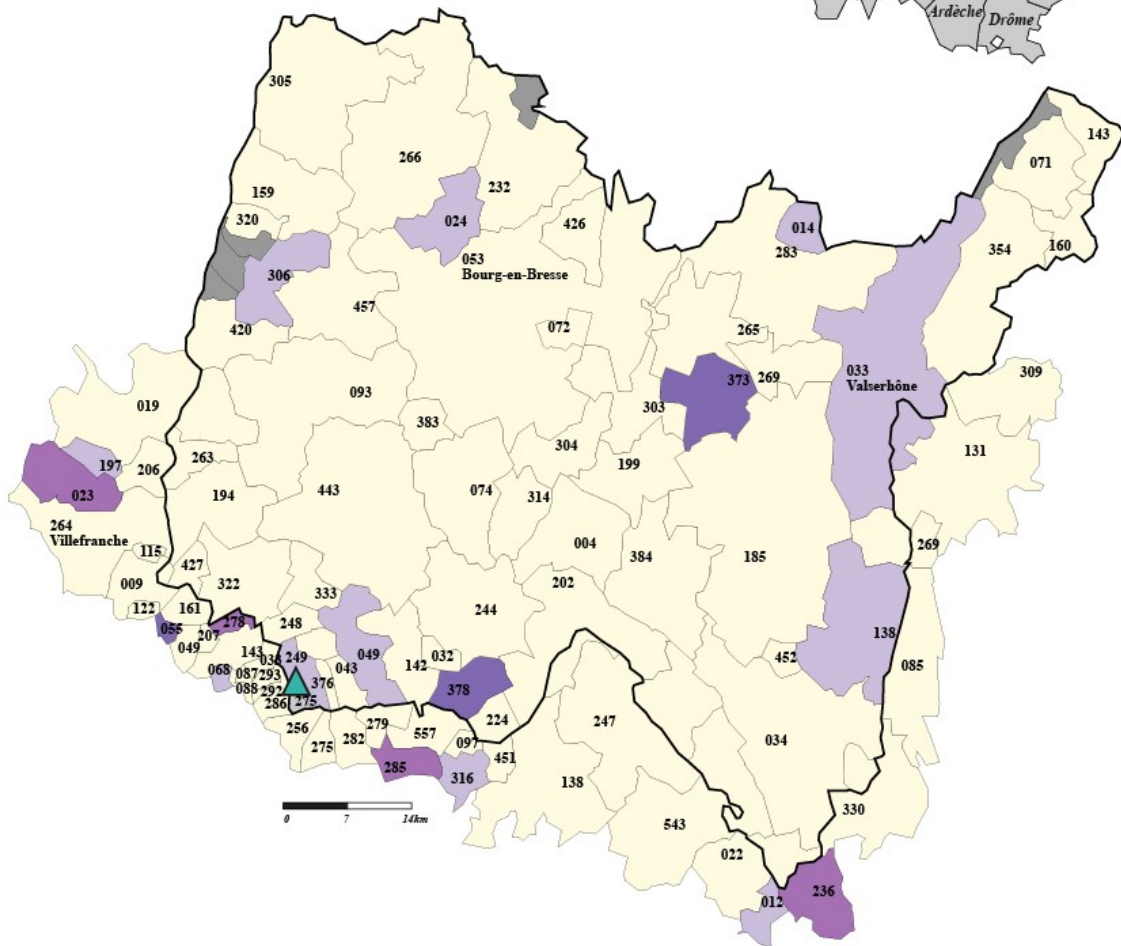
Tableau n° 102 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Ain

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
01014	Arbent	3 356	2	50,0	niveau 3
01024	Attignat	6 288	2	50,0	niveau 3
01033	Valserhône	25 155	6	66,7	niveau 3
01049	La Boisse	11 779	6	50,0	niveau 3
01138	Culoz	8 648	3	66,7	niveau 3
01249	Miribel	10 043	6	50,0	niveau 3
01306	Pont-de-Veyle	7 414	2	50,0	niveau 3
01373	Saint-Martin-du-Frêne	3 236	1	100,0	niveau 1
01378	Saint-Maurice-de-Gourdan	4 133	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'AIN



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 2 Chir.Dent., 2 territoires
7 369 habitants
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 27 Chir.Dent., 7 territoires
72 683 habitants

soit pour le département :

9 territoires (17,3% des territoires)
29 Chir.Dent. (9,0% des Chir.Dent.)
80 052 habitants (12,8% de la population)

Seuil : 60 ans

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(2) Allier (03) :

9 territoires de santé soumis à un risque démographique

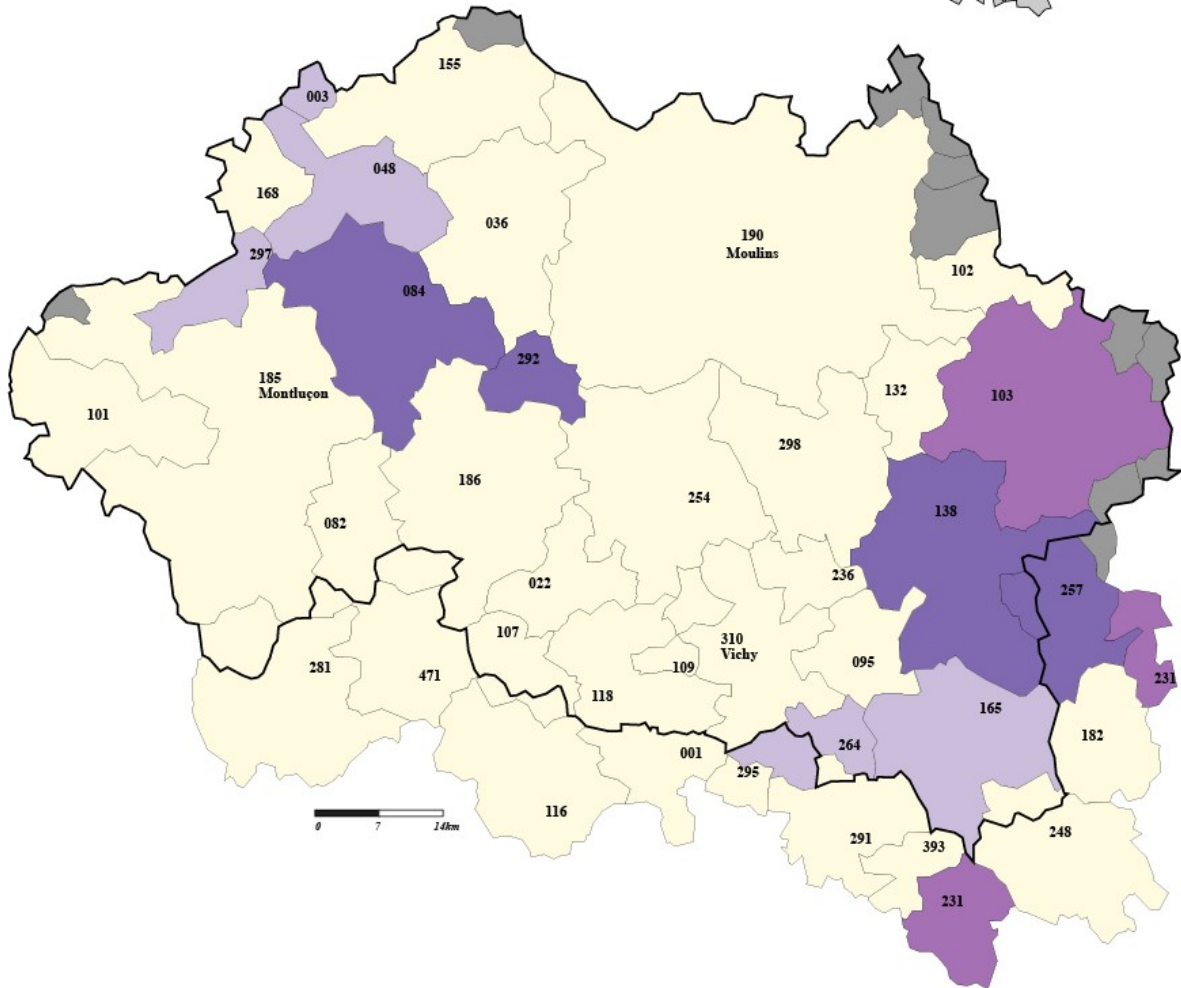
Tableau n° 103 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'**Allier**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
03003	Ainay-le-Château	983	2	50,0	niveau 3
03048	Cérilly	2 721	2	50,0	niveau 3
03084	Cosne-d'Allier	6 355	1	100,0	niveau 1
03103	Le Donjon	5 565	2	100,0	niveau 2
03138	Lapalisse	8 836	1	100,0	niveau 1
03165	Le Mayet-de-Montagne	4 235	2	50,0	niveau 3
03264	Saint-Yorre	6 550	2	50,0	niveau 3
03292	Tronget	1 961	1	100,0	niveau 1
03297	Vallon-en-Sully	2 228	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ALLIER



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
17 152 habitants
- Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
5 565 habitants
- Niveau n° 3 : 10 Chir.Dent., 5 territoires
16 717 habitants

soit pour le département :

9 territoires (32,1% des territoires)
15 Chir.Dent. (9,2% des Chir.Dent.)
39 434 habitants (11,9% de la population)

Seuil : 60 ans

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

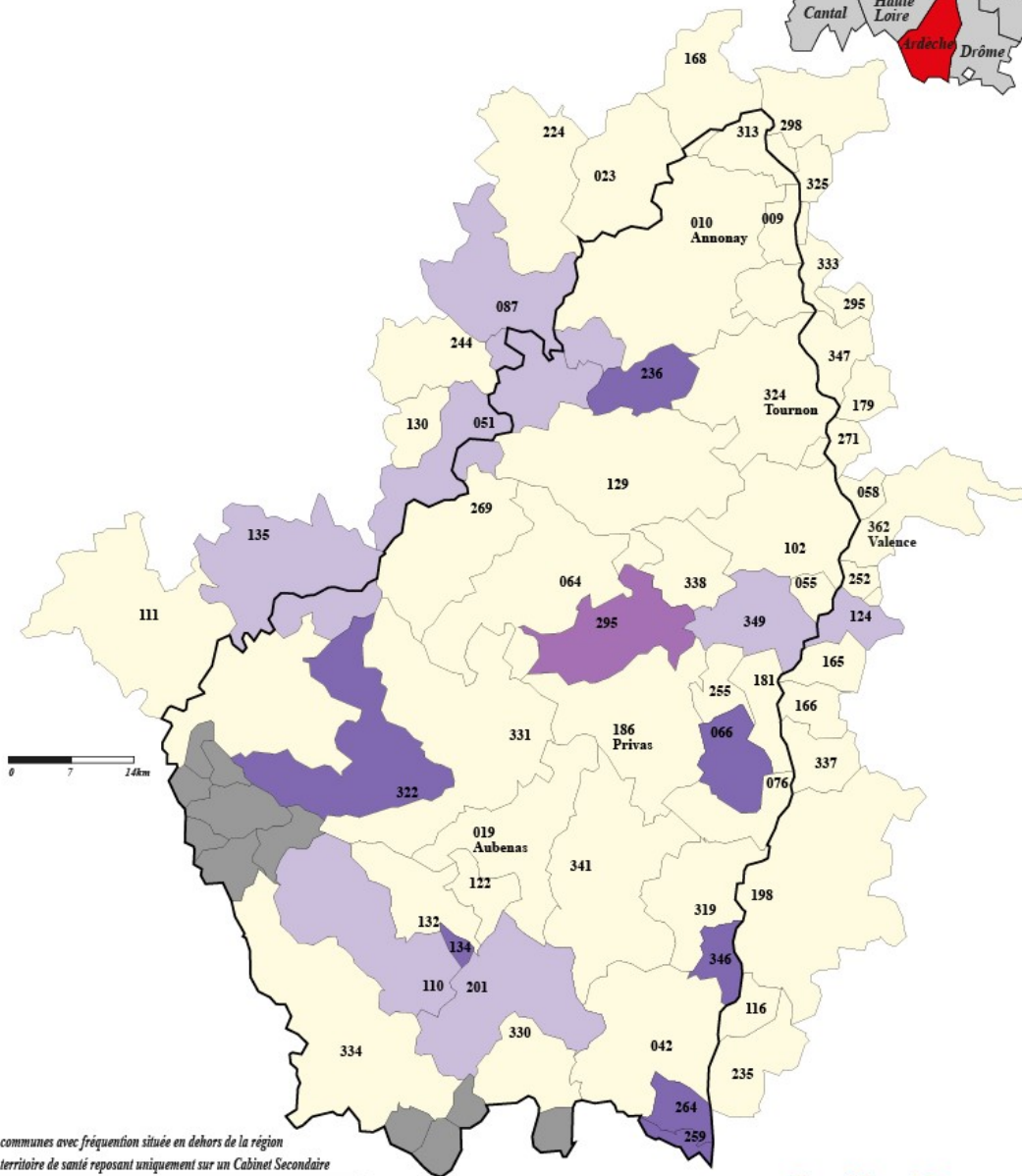
(3) Ardèche (07) :**11 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 104 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Ardèche**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
07066	Chomérac	5 866	1	100,0	niveau 1
07110	Joyeuse	7 334	3	66,7	niveau 3
07134	Laurac-en-Vivarais	1 007	1	100,0	niveau 1
07201	Ruoms	8 078	2	50,0	niveau 3
07236	Saint-Félicien	1 655	1	100,0	niveau 1
07259	Saint-Just-d'Ardèche	2 647	1	100,0	niveau 1
07264	Saint-Marcel-d'Ardèche	2 381	1	100,0	niveau 1
07295	Saint-Sauveur-de-Montagut	4 380	2	100,0	niveau 2
07322	Thueyts	3 709	1	100,0	niveau 1
07346	Viviers	3 710	1	100,0	niveau 1
07349	La Voulte-sur-Rhône	9 713	6	66,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ARDECHE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 7 Chir.Dent., 7 territoires
20 975 habitants
- Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
4 380 habitants
- Niveau n° 3 : 11 Chir.Dent., 3 territoires
25 125 habitants

soit pour le département :

11 territoires (32,4% des territoires)
20 Chir.Dent. (13,3% des Chir.Dent.)
50 480 habitants (15,9% de la population)

Seuil : 60 ans

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

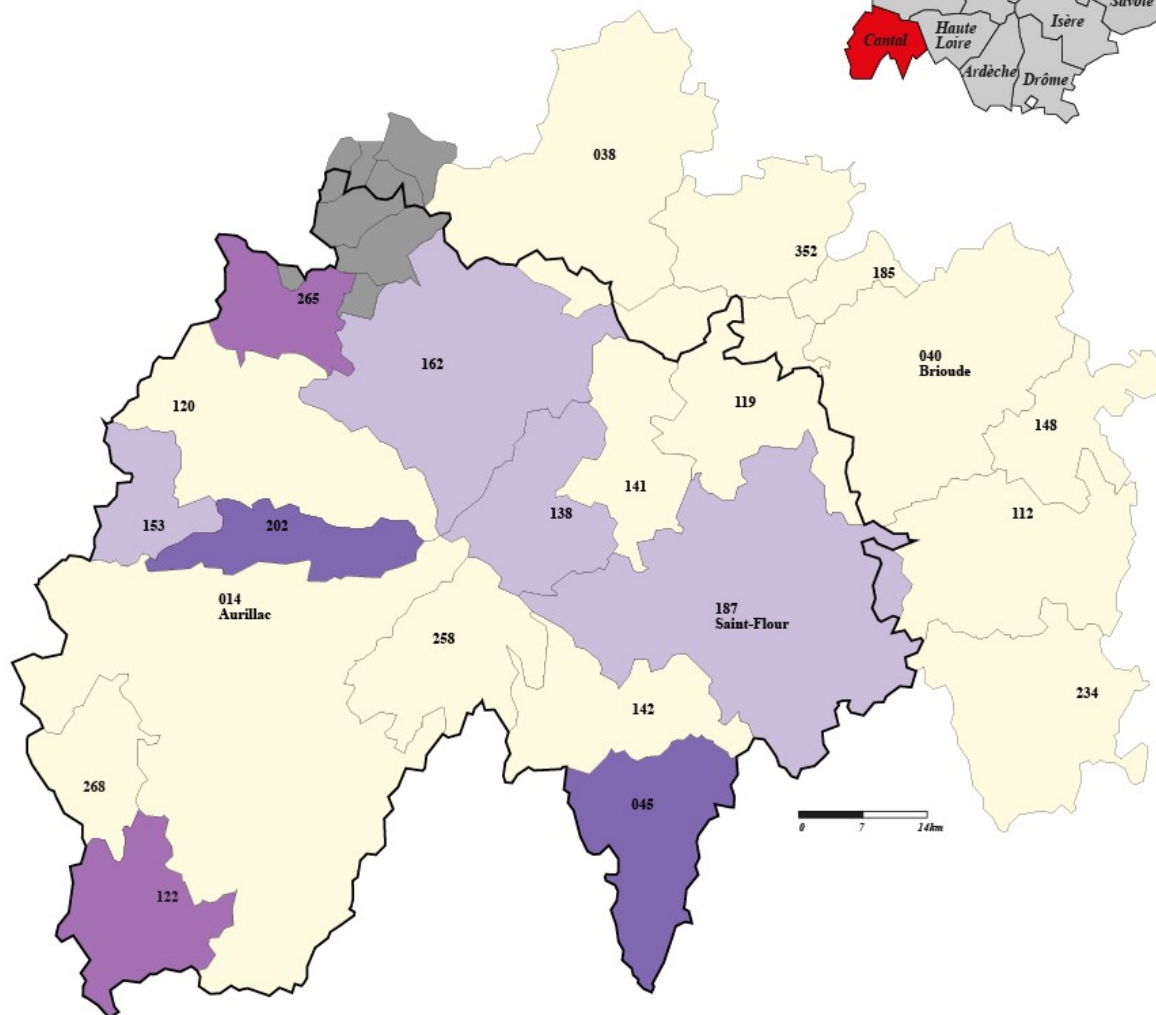
(4) Cantal (15) :**8 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 105 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Cantal**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
15045	Chaudes-Aigues	2 191	1	100,0	niveau 1
15122	Maurus	6 295	2	100,0	niveau 2
15138	Murat	3 770	2	50,0	niveau 3
15153	Pleaux	1 898	2	50,0	niveau 3
15162	Riom-ès-Montagnes	7 772	2	50,0	niveau 3
15187	Saint-Flour	18 037	8	50,0	niveau 3
15202	Saint-Martin-Valmeroux	2 080	1	100,0	niveau 1
15265	Ydes	5 055	2	100,0	niveau 2

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du CANTAL



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 2 Chir.Dent., 2 territoires
4 271 habitants
- Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 2 territoires
11 350 habitants
- Niveau n° 3 : 14 Chir.Dent., 4 territoires
21 477 habitants

soit pour le département :

8 territoires (53,3% des territoires)
20 Chir.Dent. (28,2% des Chir.Dent.)
47 098 habitants (33,0% de la population)

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(5) Drôme (26) :

6 territoires de santé soumis à un risque démographique

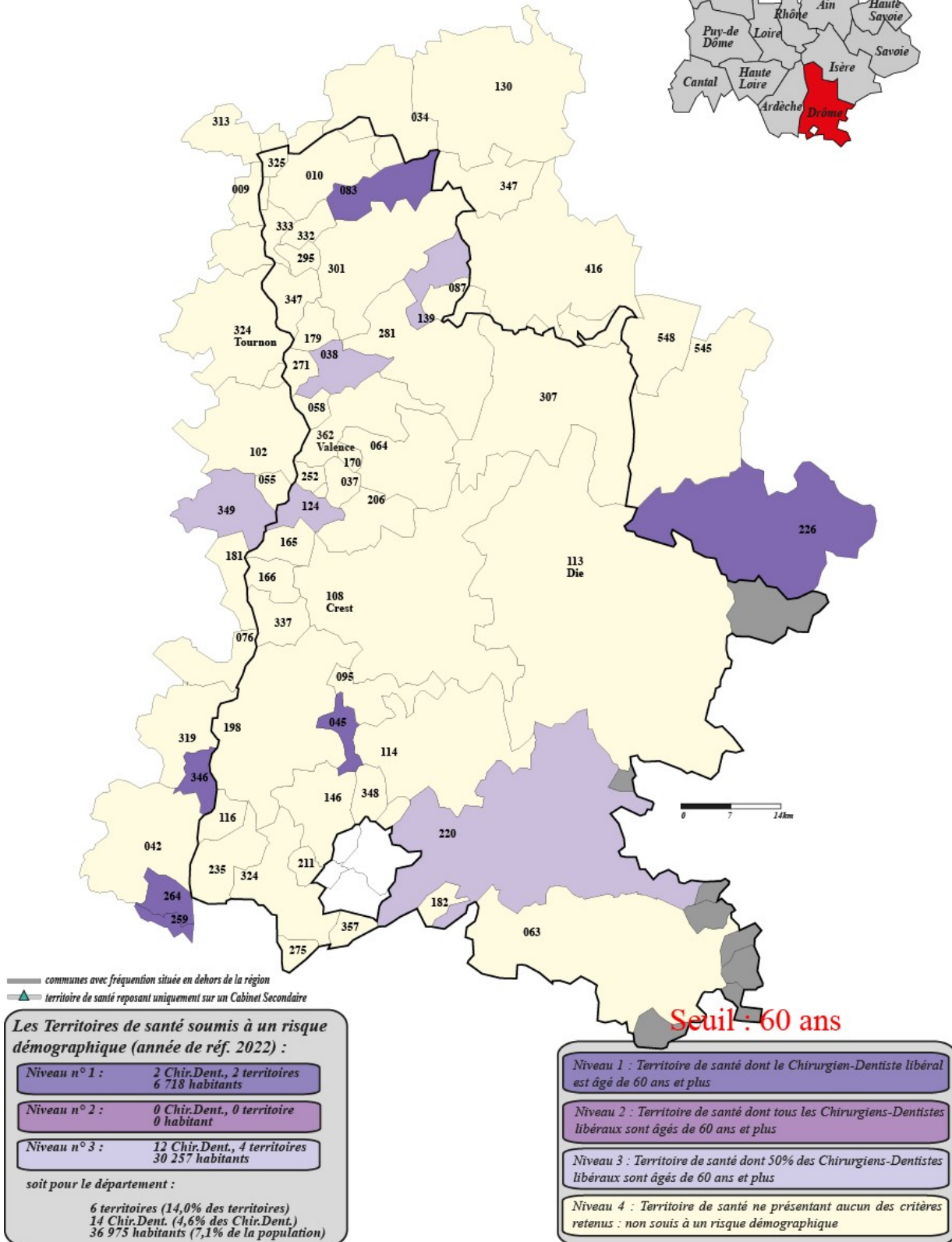
Tableau n° 106 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Drôme**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
26038	Beaumont-Monteux	5 230	2	50,0	niveau 3
26045	La Bégude-de-Mazenc	1 710	1	100,0	niveau 1
26083	Châteauneuf-de-Galaure	5 008	1	100,0	niveau 1
26124	Étoile-sur-Rhône	5 505	2	50,0	niveau 3
26139	Génissieux	4 372	2	50,0	niveau 3
26220	Nyons	15 150	6	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la DRÔME



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	2 Chir.Dent., 2 territoires 6 718 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	12 Chir.Dent., 4 territoires 30 257 habitants

soit pour le département :

6 territoires (14,0% des territoires)
14 Chir.Dent. (4,6% des Chir.Dent.)
36 975 habitants (7,1% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

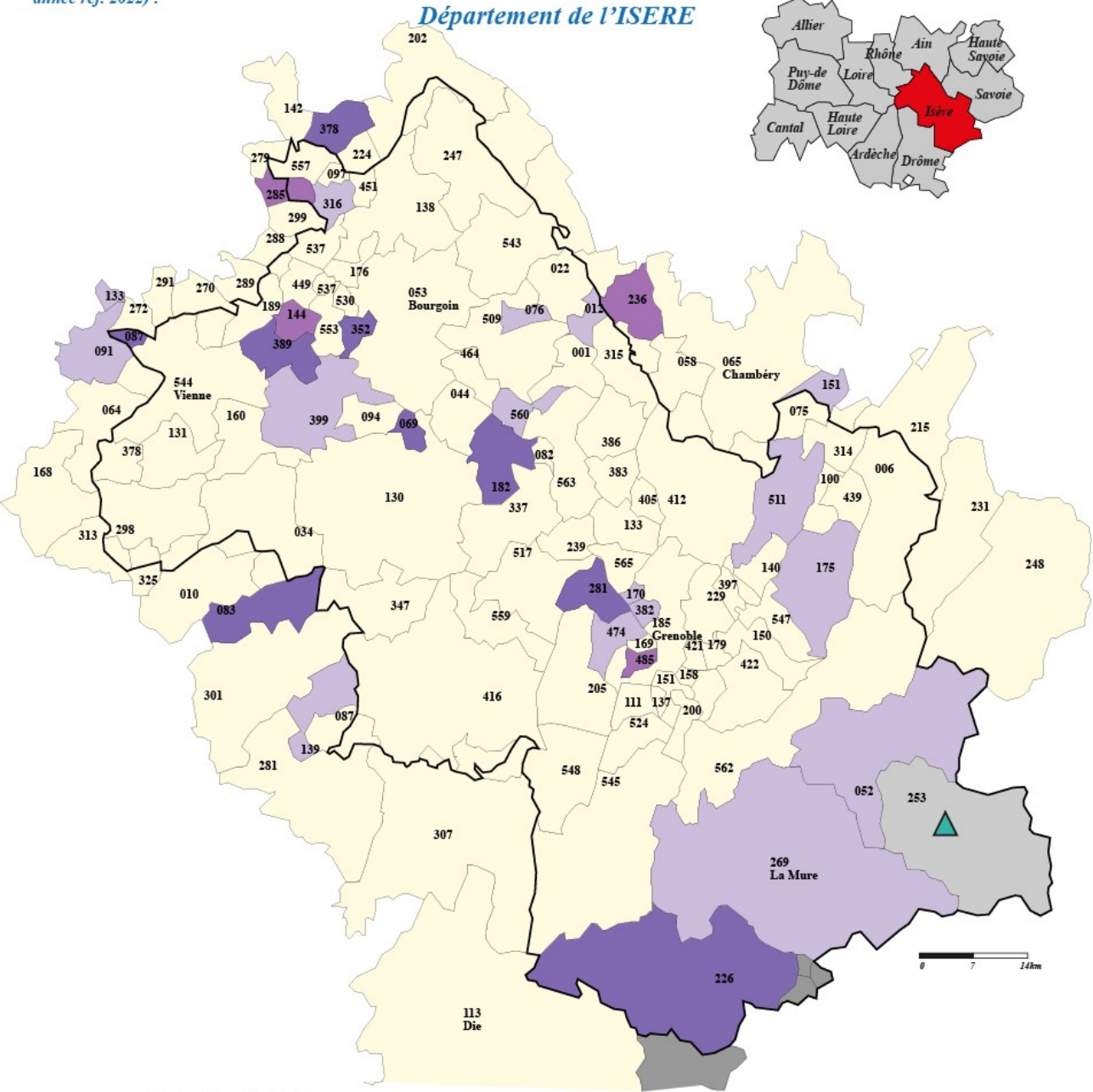
URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(6) Isère (38) :**21 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 107 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Isère**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
38012	Aoste	4 312	2	50,0	niveau 3
38052	Le Bourg-d'Oisans	6 021	2	50,0	niveau 3
38069	Champier	1 419	1	100,0	niveau 1
38076	La Chapelle-de-la-Tour	3 307	2	50,0	niveau 3
38087	Chasse-sur-Rhône	6 128	1	100,0	niveau 1
38144	Diémoz	3 832	2	100,0	niveau 2
38170	Fontanil-Cornillon	2 940	4	50,0	niveau 3
38175	Frogès	11 955	2	50,0	niveau 3
38182	Le Grand-Lemps	8 210	1	100,0	niveau 1
38226	Mens	4 727	1	100,0	niveau 1
38269	La Mure	17 001	3	66,7	niveau 3
38281	Noyarey	4 185	1	100,0	niveau 1
38316	Pont-de-Chéruy	23 290	5	60,0	niveau 3
38352	Saint-Alban-de-Roche	3 638	1	100,0	niveau 1
38382	Saint-Égrève	15 801	6	83,3	niveau 3
38389	Saint-Georges-d'Espéranche	6 989	1	100,0	niveau 1
38399	Saint-Jean-de-Bournay	12 664	6	50,0	niveau 3
38474	Sassenage	11 734	6	50,0	niveau 3
38485	Seyssinet-Pariset	12 017	4	100,0	niveau 2
38511	Le Touvet	11 544	3	66,7	niveau 3
38560	Virieu	2 376	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	7 Chir.Dent., 7 territoires 35 296 habitants
Niveau n° 2 :	6 Chir.Dent., 2 territoires 15 849 habitants
Niveau n° 3 :	43 Chir.Dent., 12 territoires 122 945 habitants

soit pour le département :

21 territoires (24,1% des territoires)
56 Chir.Dent. (8,3% des Chir.Dent.)
174 090 habitants (13,7% de la population)

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(7) Loire (42) :

11 territoires de santé soumis à un risque démographique

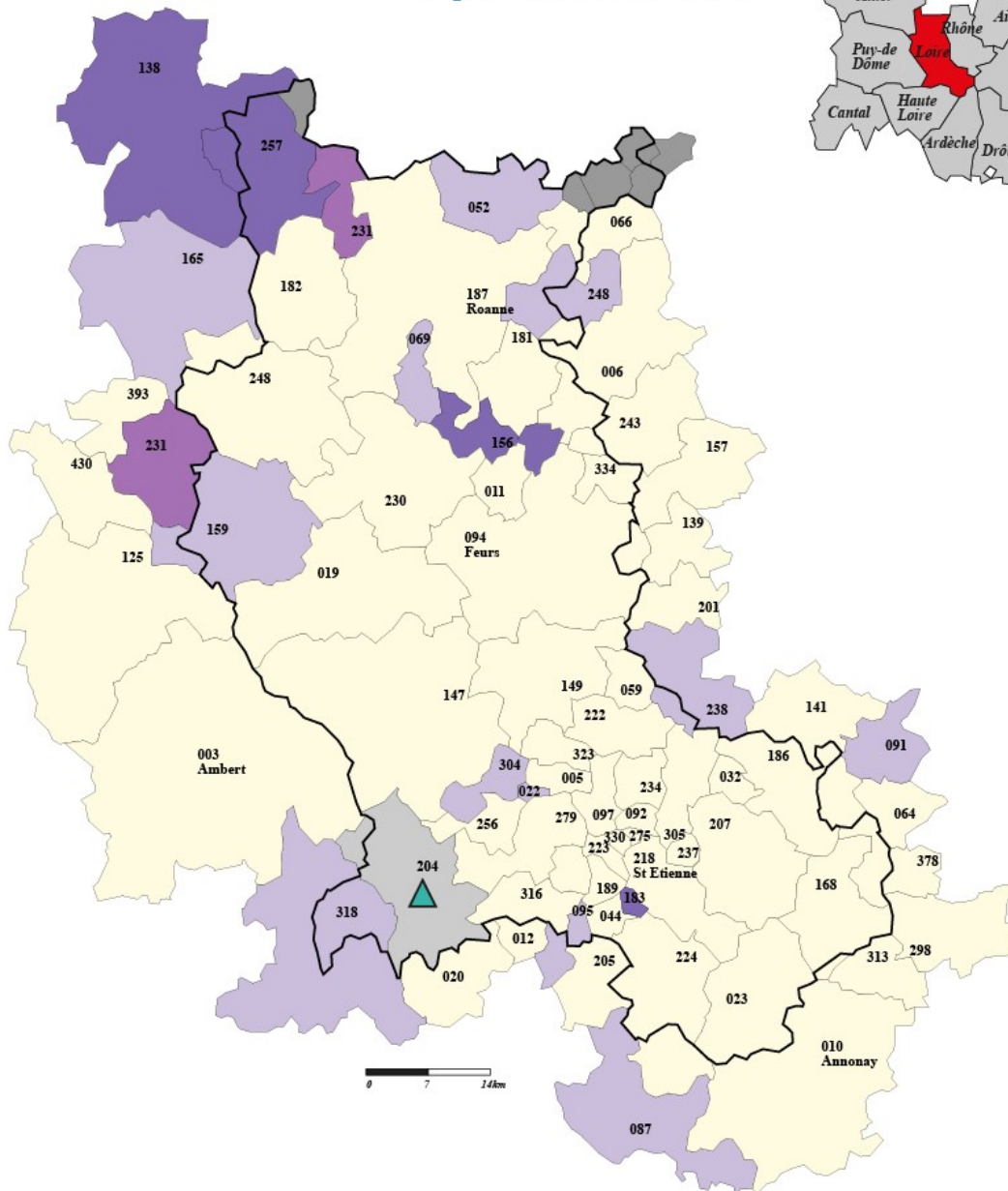
Tableau n° 108 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Loire

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
42022	Bonson	3 960	3	66,7	niveau 3
42052	Charlieu	12 999	4	50,0	niveau 3
42069	Commelle-Vernay	3 899	3	66,7	niveau 3
42095	Firminy	21 413	8	50,0	niveau 3
42156	Neulise	3 764	1	100,0	niveau 1
42159	Noirétable	4 562	2	50,0	niveau 3
42183	La Ricamarie	7 889	1	100,0	niveau 1
42231	Saint-Germain-Lespinnasse	2 113	2	100,0	niveau 2
42257	Saint-Martin-d'Estréaux	3 677	1	100,0	niveau 1
42304	Sury-le-Comtal	7 849	2	50,0	niveau 3
42318	Usson-en-Forez	8 735	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la LOIRE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
13 330 habitants
- Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
2 113 habitants
- Niveau n° 3 : 24 Chir.Dent., 7 territoires
63 417 habitants

soit pour le département :

11 territoires (23,9% des territoires)
29 Chir.Dent. (8,7% des Chir.Dent.)
80 860 habitants (10,7% de la population)

Seuil : 60 ans

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

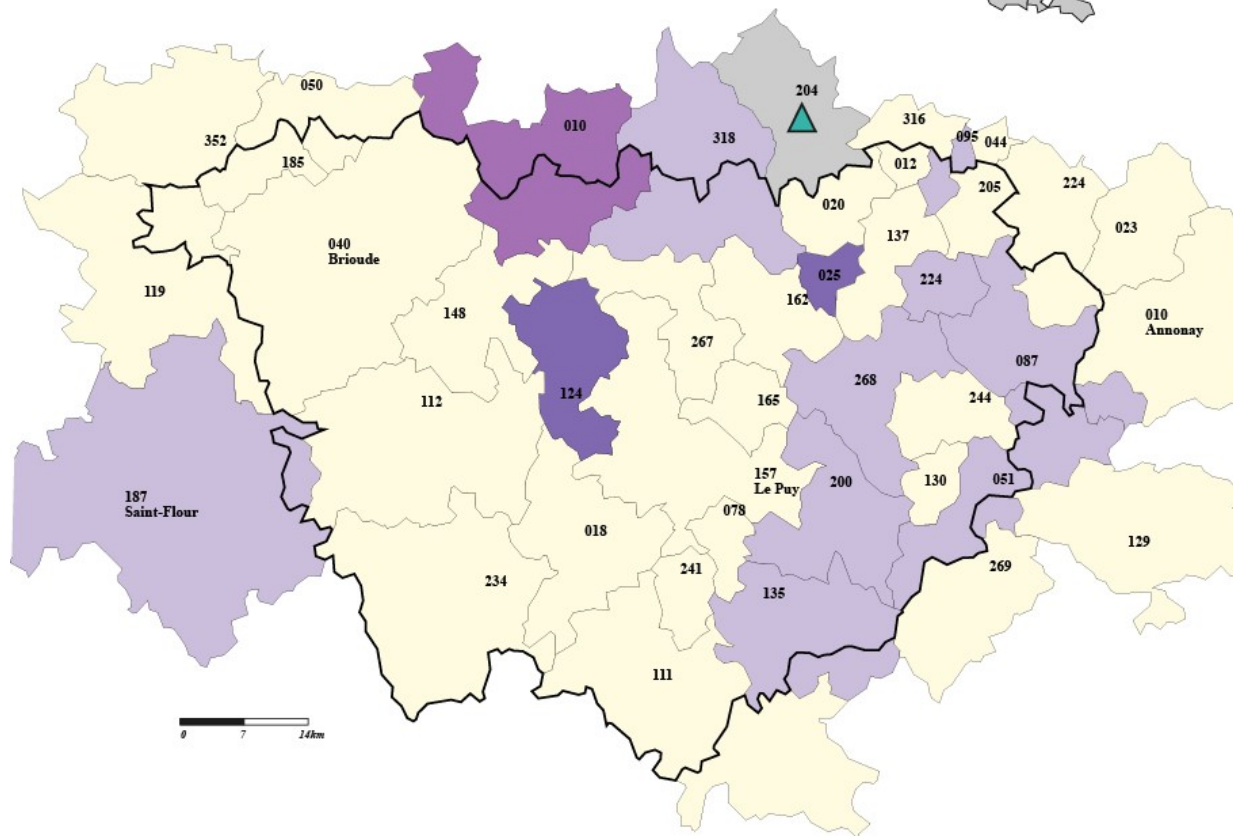
(8) Haute-Loire (43) :**8 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 109 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Haute-Loire**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
43025	Beauzac	2 953	1	100,0	niveau 1
43051	Le Chambon-sur-Lignon	4 299	2	50,0	niveau 3
43087	Dunières	7 426	3	66,7	niveau 3
43124	Loudes	3 360	1	100,0	niveau 1
43135	Le Monastier-sur-Gazeille	3 480	2	50,0	niveau 3
43200	Saint-Julien-Chapteuil	7 151	2	50,0	niveau 3
43224	Sainte-Sigolène	8 243	2	50,0	niveau 3
43268	Yssingaux	11 589	4	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de
la HAUTE-LOIRE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 2 Chir.Dent., 2 territoires
6 313 habitants

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 15 Chir.Dent., 6 territoires
42 188 habitants

soit pour le département :

8 territoires (29,6% des territoires)
17 Chir.Dent. (16,0% des Chir.Dent.)
48 501 habitants (22,4% de la population)

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(9) Puy-de-Dôme (63) :

8 territoires de santé soumis à un risque démographique

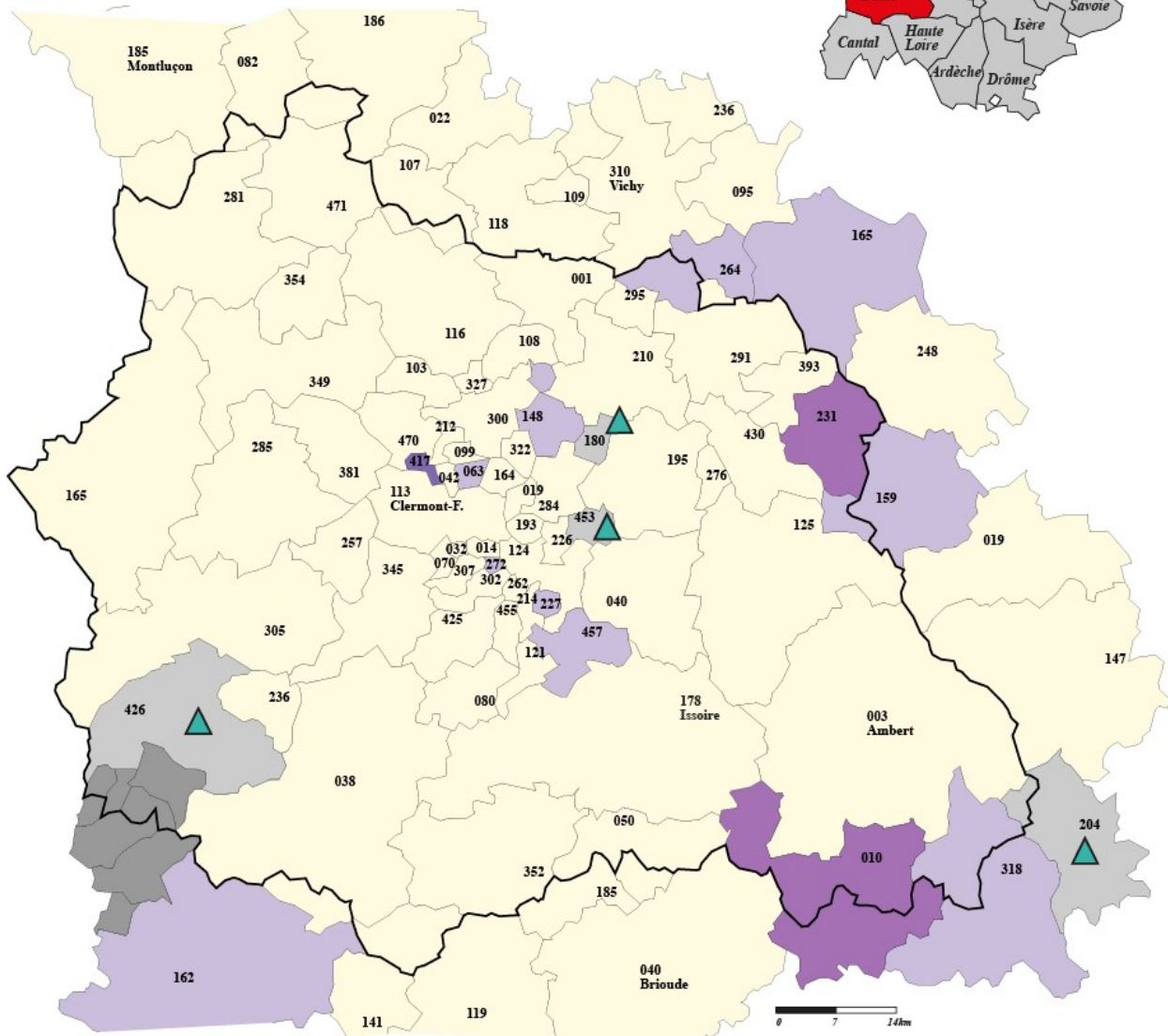
Tableau n° 110 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Puy-de-Dôme

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
63010	Arlanc	5 480	2	100,0	niveau 2
63063	Cébazat	8 727	5	60,0	niveau 3
63148	Ennezat	5 465	2	50,0	niveau 3
63227	Mirefleurs	2 406	3	66,7	niveau 3
63231	La Monnerie-le-Montel	6 277	2	100,0	niveau 2
63272	Pérignat-lès-Sarliève	2 693	2	50,0	niveau 3
63417	Sayat	2 387	1	100,0	niveau 1
63457	Vic-le-Comte	7 359	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département
du PUY-DE-DÔME**



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 2 387 habitants
Niveau n° 2 :	4 Chir.Dent., 2 territoires 11 757 habitants
Niveau n° 3 :	14 Chir.Dent., 5 territoires 26 650 habitants
soit pour le département :	
8 territoires (12,9% des territoires)	
19 Chir.Dent. (4,4% des Chir.Dent.)	
40 794 habitants (6,3% de la population)	

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

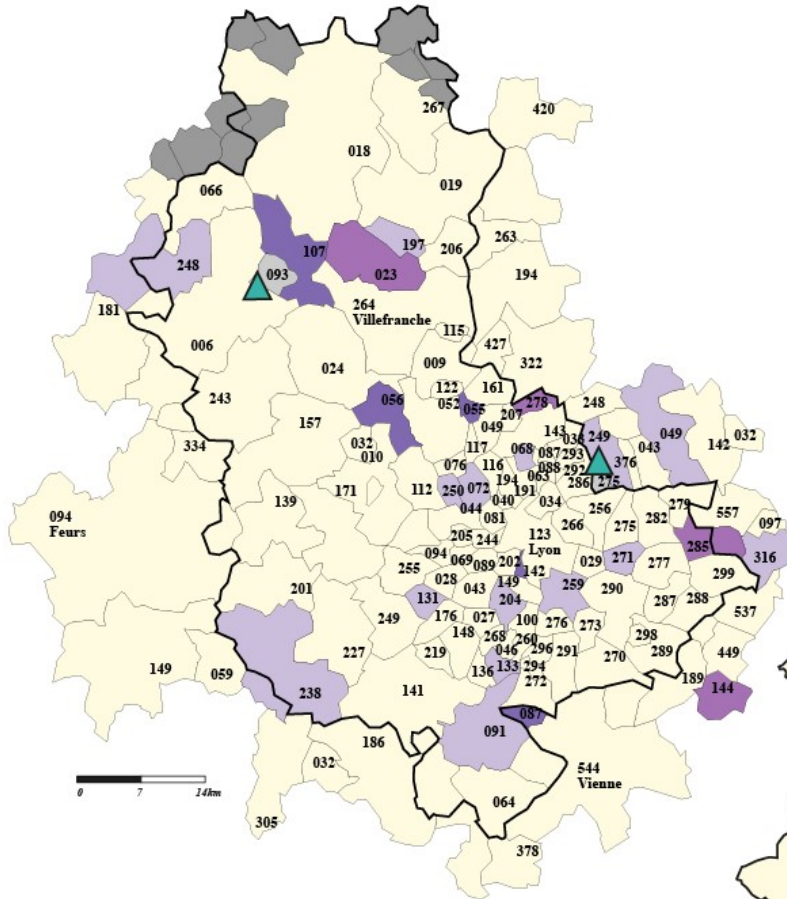
(10) Rhône (69) :**19 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 111 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Rhône**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
69023	Blacé	5 913	100,0	2	niveau 2
69055	Les Chères	1 448	100,0	1	niveau 1
69056	Chessy	5 478	100,0	1	niveau 1
69068	Couzon-au-Mont-d'Or	3 693	50,0	2	niveau 3
69072	Dardilly	8 675	50,0	4	niveau 3
69091	Givors	34 825	62,5	8	niveau 3
69107	Lamure-sur-Azergues	2 682	100,0	1	niveau 1
69131	Messimy	3 392	50,0	2	niveau 3
69133	Millery	4 324	50,0	2	niveau 3
69142	La Mulatière	6 431	100,0	1	niveau 1
69197	Saint-Étienne-des-Oullières	2 958	50,0	2	niveau 3
69204	Saint-Genis-Laval	21 019	80,0	10	niveau 3
69238	Saint-Symphorien-sur-Coise	11 043	50,0	4	niveau 3
69248	Thizy-les-Bourgs	8 377	66,7	3	niveau 3
69250	La Tour-de-Salvagny	4 040	50,0	4	niveau 3
69259	Vénissieux	86 383	53,8	13	niveau 3
69271	Chassieu	10 498	50,0	4	niveau 3
69278	Genay	5 490	100,0	2	niveau 2
69285	Pusignan	5 928	100,0	2	niveau 2

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du RHÔNE



Lyon et ses arrondissements :



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 4 Chir.Dent., 4 territoires
16 039 habitants
- Niveau n° 2 : 6 Chir.Dent., 3 territoires
17 331 habitants
- Niveau n° 3 : 58 Chir.Dent., 12 territoires
199 227 habitants

soit pour le département :

19 territoires (18,4% des territoires)
63 Chir.Dent. (5,6% des Chir.Dent.)
232 597 habitants (12,4% de la population)

Seuil : 60 ans

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(11) Savoie (73) :

6 territoires de santé soumis à un risque démographique

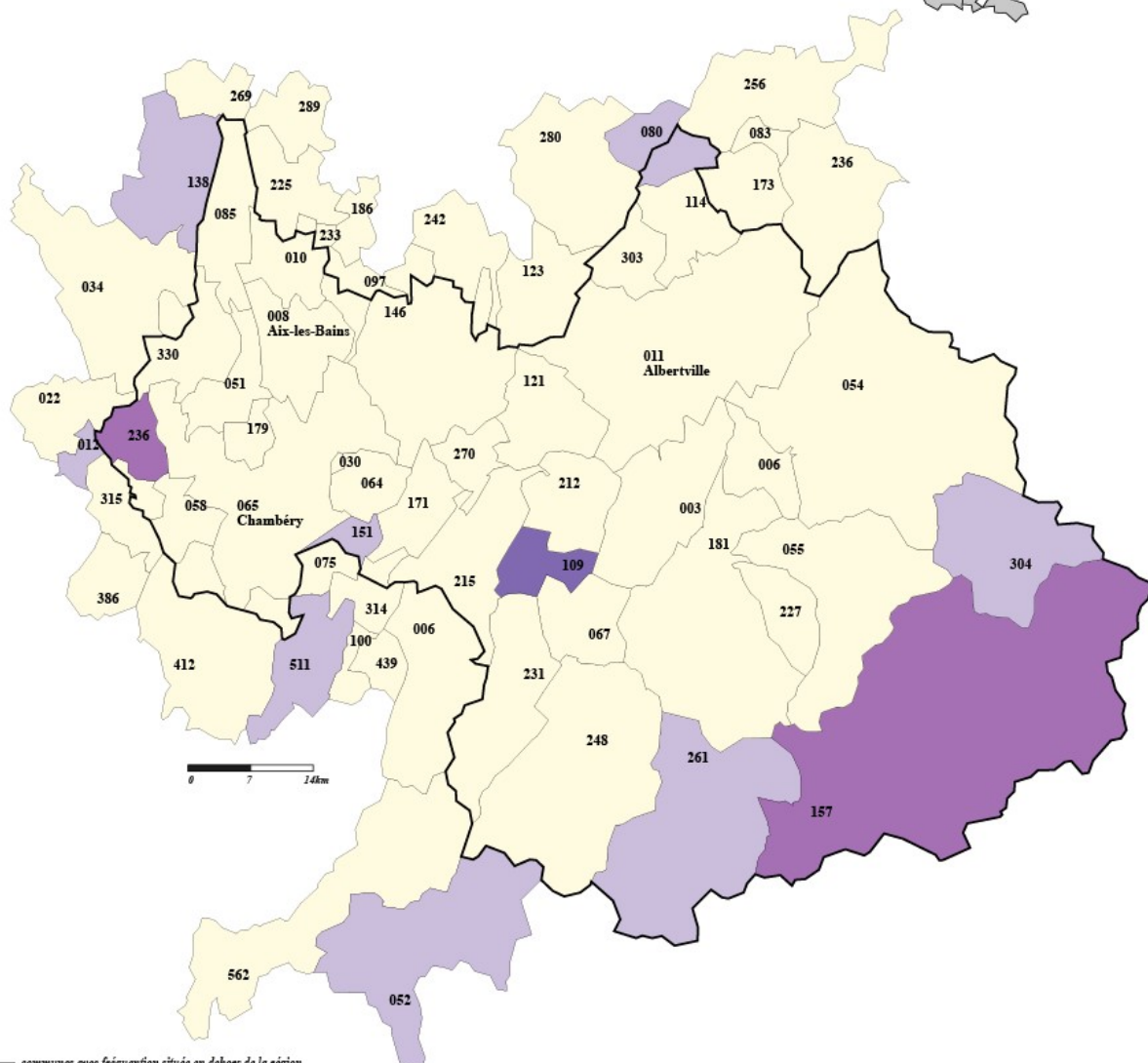
Tableau n° 112 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Savoie**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
73109	Épierre	1 538	1	100,0	niveau 1
73151	Porte-de-Savoie	3 717	2	50,0	niveau 3
73157	Modane	8 153	2	100,0	niveau 2
73236	Saint-Genix-les-Villages	4 493	2	100,0	niveau 2
73261	Saint-Michel-de-Maurienn	5 874	2	50,0	niveau 3
73304	Val-d'Isère	3 611	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la SAVOIE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 1 538 habitants
Niveau n° 2 :	4 Chir.Dent., 2 territoires 12 646 habitants
Niveau n° 3 :	6 Chir.Dent., 3 territoires 13 202 habitants
soit pour le département :	
6 territoires (17,6% des territoires) 11 Chir.Dent. (4,0% des Chir.Dent.) 27 386 habitants (6,4% de la population)	

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AnRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(12) Haute-Savoie (74) :

9 territoires de santé soumis à un risque démographique

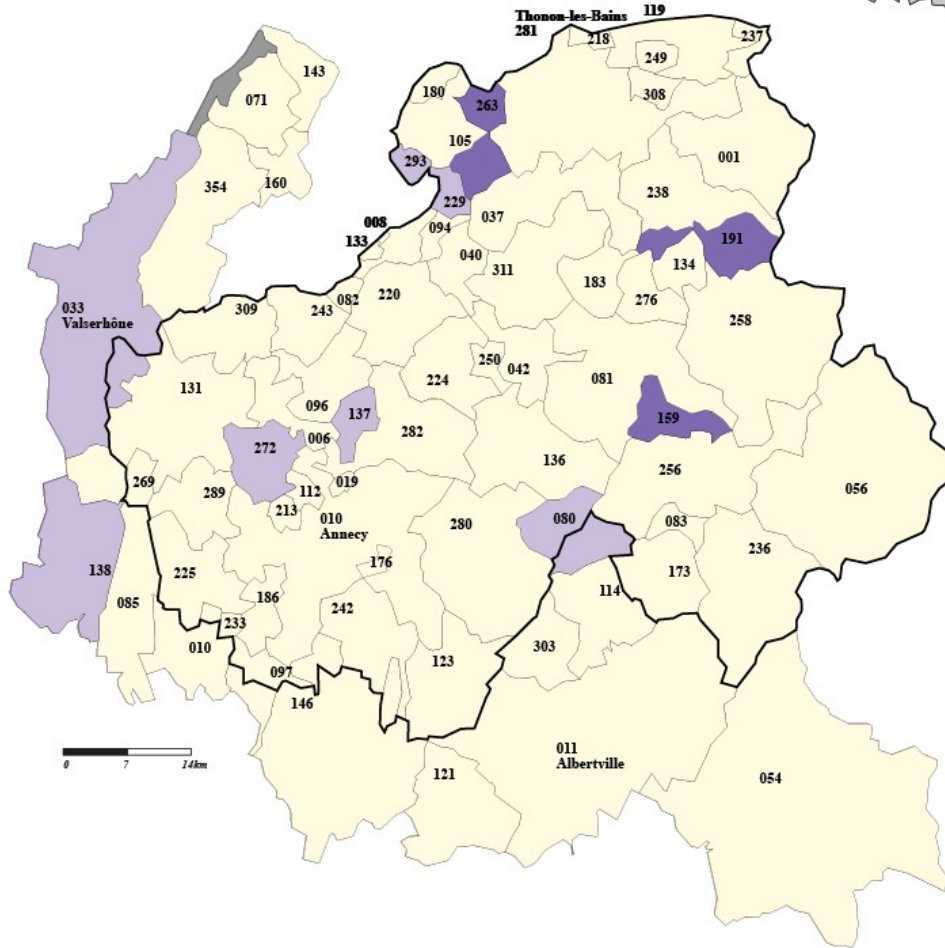
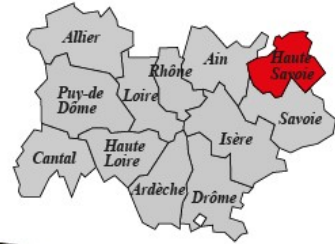
Tableau n° 113 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Haute-Savoie**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
74043	Bons-en-Chablais	6 770	1	100,0	niveau 1
74080	La Clusaz	2 105	2	50,0	niveau 3
74137	Groisy	5 109	4	50,0	niveau 3
74159	Magland	3 260	1	100,0	niveau 1
74191	Morzine	3 093	1	100,0	niveau 1
74229	Saint-Cergues	4 715	2	50,0	niveau 3
74263	Sciez	6 190	1	100,0	niveau 1
74272	Sillingy	13 519	4	50,0	niveau 3
74293	Veigy-Foncenex	3 802	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

*Département de
la HAUTE-SAVOIE*



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	4 Chir.Dent., 4 territoires 19 313 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	14 Chir.Dent., 5 territoires 29 250 habitants

soit pour le département :

9 territoires (14,5% des territoires)
18 Chir.Dent. (3,4% des Chir.Dent.)
48 563 habitants (5,9% de la population)

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ À 65 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : 36 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 65 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

La deuxième élévation du seuil du risque démographique à 65 ans a permis d'identifier **36 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **6,1% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 114*). Plus de **2,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 63 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **1,4% des effectifs**.

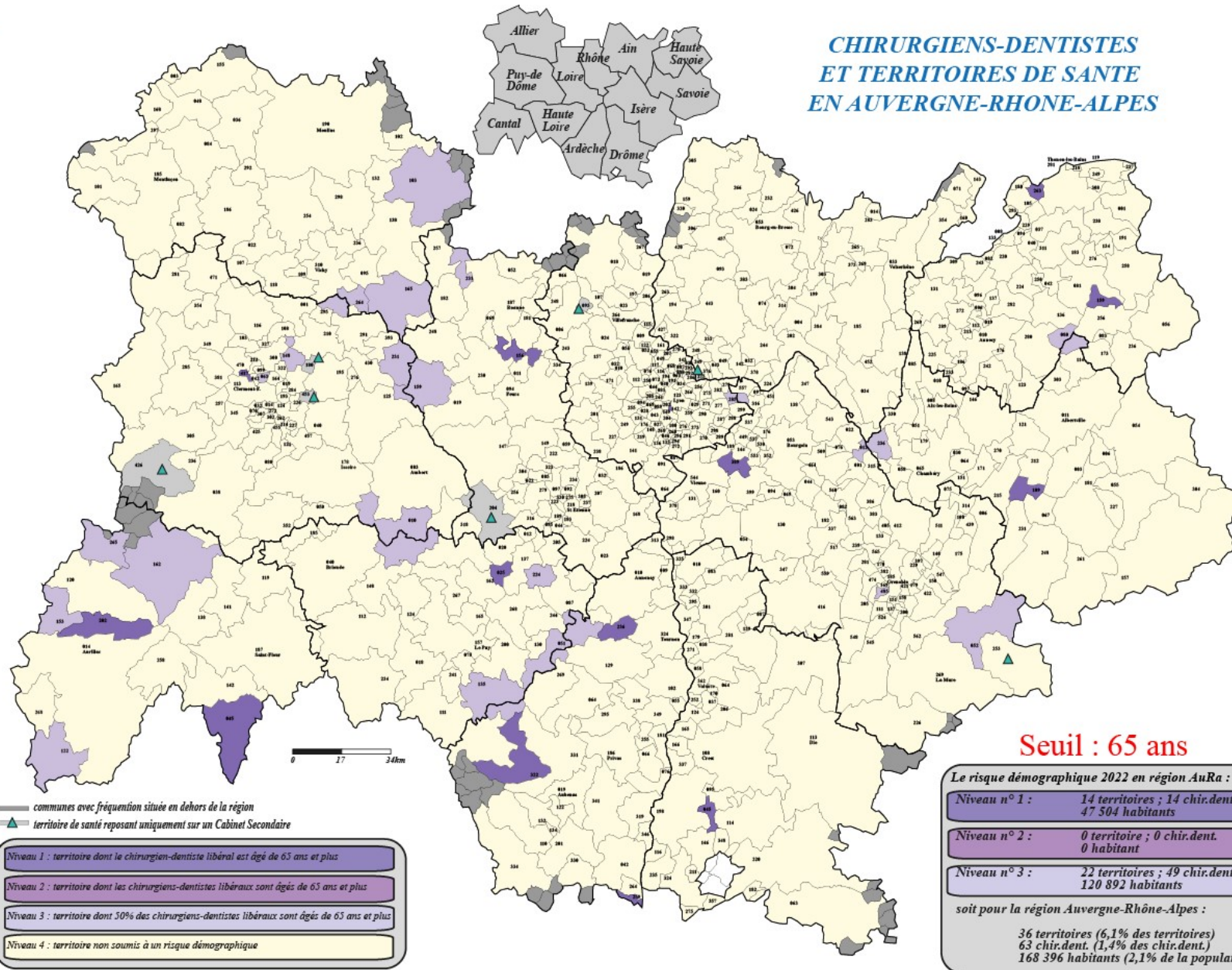
Tableau n° 114 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région
Nombre de territoires à risque	14	–	22	36	593 ¹⁸
Territoires en %	38,9%	–	61,1%	100,0%	6,1%
Population	47 504	–	120 892	168 396	7 945 178
Population en %	28,2%	–	71,8%	100,0%	2,1%
Variation annuelle	+0,35%	–	-0,04%	+0,62%	+0,60%
Chir.Dent. Lib.	14	–	49	63	4 583
Chir.Dent.Lib.en %	22,2%	–	77,8%	100,0%	1,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

¹⁸ La région compte 600 territoires de santé, dont 7 territoires dont l'existence ne repose que sur les activités secondaires de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant sur un autre site. Ces territoires de santé sont ici écartés des calculs pour éviter de compter deux fois les professionnels de santé.

Le risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus n'est pas représenté. **Le risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Plus de **61,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit plus de six territoires sur dix. Ces territoires de santé regroupent près de **72,0% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **77,8% chirurgiens-dentistes**, libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque. **Le risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Près de **39,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **28,2% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **22,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. Le département de l'**Ain** ne compte aucun territoire de santé impacté par ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de 1,9% pour les moins impactés à 40,0% pour les plus impactés (*tableau n° 115*). En effet, le département du **Cantal** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le plus conséquent, **40,0%** des territoires de santé impactés par le risque démographique, seuil fixé à 60 ans. L'urgence démographique « absolue » prend ici tout son sens ! A un degré moindre, les départements de l'**Allier** et de la **Haute-Loire** font également figure de départements les plus impactés par le risque démographique, soit respectivement **10,7%** et **14,8%** des territoires de santé impactés par le risque démographique. A l'autre extrémité, les départements du **Rhône**, de la **Drôme**, de l'**Isère** et de la **Haute-Savoie** caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Moins de **5,0%** des territoires de santé sont impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements de la **Savoie**, de la **Loire**, du **Puy-de-Dôme** et de l'**Ardèche**, de **6,0%** à **9,0%** des territoires de santé sont impactés par le risque démographique.

Tableau n° 115 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Ain	0,0	—	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Allier	0,0	—	10,7	89,3	100,0%	10,7%
Ardèche	8,8	—	0,0	91,2	100,0%	8,8%
Cantal	13,3	—	26,7	60,0	100,0%	40,0%
Drôme	2,3	—	0,0	97,7	100,0%	2,3%
Isère	1,1	—	3,4	95,4	100,0%	4,6%
Loire	2,2	—	4,3	93,5	100,0%	6,5%
Haute-Loire	3,7	—	11,1	85,2	100,0%	14,8%
Puy-de-Dôme	1,6	—	6,5	91,9	100,0%	8,1%
Rhône	1,0	—	1,0	98,1	100,0%	1,9%
Savoie	2,9	—	2,9	94,1	100,0%	5,9%
Haute-Savoie	3,2	—	1,6	95,2	100,0%	4,8%
Région AuRa	2,4%	—	3,7%	93,9%	100,0%	6,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact du risque démographique par niveau permet de préciser la situation du département du **Cantal** dont le niveau d'impact du risque démographique est particulièrement

préoccupant. En effet, l'analyse du profil d'impact montre que le département est le plus impacté par le risque démographique de niveau 1, seul niveau de risque le plus urgent présent, soit **13,3%** des territoires de santé. A un degré moindre, le profil d'impact du département de **l'Ardèche** est proche, **8,8%** des territoires de santé sont impactés par le risque démographique de niveau 1. **L'Allier** dont la situation démographique est préoccupante, n'est concerné à ce niveau, que par le risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, soit **10,7%** des territoires de santé. A l'opposé, les impacts associés au risque démographique de niveau 1, le plus urgent, concernent moins de **2,0%** des territoires de santé, des départements **du Rhône** de **l'Isère** et **du Puy-de-Dôme**, de **2,0%** à **4,0%** pour ceux de **la Loire**, de **la Drôme**, de **la Savoie**, **la Haute-Savoie** et de **la Haute-Loire** et de **la Savoie**.

◆ L'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de préciser la dimension populationnelle de l'urgence démographique absolue. De nouveau, les résultats montrent une grande variation des niveaux d'impact oscillant de 0,3% à 18,0% (*tableau n° 116*). Ainsi, le département **du Cantal** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **17,7%** des populations résidentes. A un degré moindre, **la Haute-Loire** affiche également un niveau d'impact populationnel relativement élevé, soit **8,7%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. A l'autre extrémité, les départements de **la Drôme** et **du Rhône** caractérisent la situation des départements où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit moins de **3,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent deux groupes de départements. Un premier groupe, composé des départements de **la Loire**, de **la Savoie** et de **la Haute-Savoie**, se situe plutôt en position basse avec des niveaux d'impact compris entre **1,0%** et **2,0%**, et donc assimilés à des niveaux d'impacts faibles. Le second groupe, composé des départements de **l'Isère**, de **l'Ardèche**, **du Puy-de-Dôme** et de **l'Allier**, se situe plutôt en position haute avec des niveaux d'impacts compris entre **2,0%** et **5,0%**, et donc assimilés à des niveaux d'impacts plus élevés.

Tableau n° 116 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Ain	0,0	—	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Allier	0,0	—	4,9	95,1	100,0%	4,9%
Ardèche	2,5	—	0,0	97,5	100,0%	2,5%
Cantal	3,0	—	14,7	82,3	100,0%	17,7%
Drôme	0,3	—	0,0	99,7	100,0%	0,3%
Isère	0,6	—	1,8	97,7	100,0%	2,3%
Loire	0,5	—	0,9	98,6	100,0%	1,4%
Haute-Loire	1,4	—	7,4	91,3	100,0%	8,7%
Puy-de-Dôme	0,4	—	4,0	95,6	100,0%	4,4%
Rhône	0,3	—	0,3	99,3	100,0%	0,7%
Savoie	0,4	—	1,1	98,6	100,0%	1,4%
Haute-Savoie	1,2	—	0,3	98,6	100,0%	1,4%
Région AuRa	0,6%	—	1,5%	97,9%	100,0%	2,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau confirme la situation du département **du Cantal**. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est le plus impacté par le risque démographique de niveau 1, seul niveau le plus urgent présent, soit **3,0%** des populations résidentes. A un degré moindre, **l'Ardèche** s'inscrit dans cette même tendance, **2,5%** des populations résidentes impactées par le risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent. A l'opposé, les impacts populationnels associés au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, concernent moins de **1,0%** des populations résidentes pour les départements de **la Drôme, du Rhône de la Savoie, du Puy-de-Dôme, de la Loire et de l'Isère**, et de **1,0%** à **1,5%** pour les départements de **la Haute-Savoie et de la Haute-Loire**.

◆ L'élévation du seuil du risque démographique à 65 ans a permis de recenser **36 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1 ou 3, le niveau 2 n'étant pas présent, soit **6,1%** des **territoires de santé** de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, **63 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **1,4%** des effectifs (*tableau n° 117*). Le **risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus « conséquent », soit **1,1%** des **chirurgiens-dentistes libéraux (49 sur 4 583)**. Le **risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 65 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,3%** des

chirurgiens-dentistes libéraux (14 sur 4 583). De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variation des impacts mesurés, oscillant de **0,2%** à **14,1%** (*tableau n° 117*). De très loin, le département **du Cantal** confirme l'urgence démographique « absolue » de sa situation, où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus conséquent, soit **14,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A un degré moindre, le département de **la Haute-Loire** enregistre également un niveau élevé de l'impact du risque démographique, soit **6,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Plus éloignée, la situation du département de **l'Allier** doit être rattachée à ces départements les plus impactés, **3,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A l'autre extrémité, les départements **du Rhône**, de **la Drôme** et de **la Haute-Savoie**, caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit moins de **1,0%** des effectifs impactés. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent deux groupes de départements. Le premier groupe, composé des départements de **la Savoie**, de **l'Isère** et **la Loire**, se situe plutôt en position basse avec des niveaux d'impact compris entre **1,0%** et **2,0%**, et donc assimilés à des niveaux d'impacts faibles. Le second groupe, composé des départements de **l'Ardèche** et **du Puy-de-Dôme**, se situe plutôt en position haute avec des niveaux d'impacts compris entre **2,0%** et **3,0%**, et donc assimilés à des niveaux d'impacts plus élevés.

Tableau n° 117 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Ain	0,0	—	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Allier	0,0	—	3,7	96,3	100,0%	3,7%
Ardèche	2,0	—	0,0	98,0	100,0%	2,0%
Cantal	2,8	—	11,3	85,9	100,0%	14,1%
Drôme	0,3	—	0,0	99,7	100,0%	0,3%
Isère	0,1	—	1,2	98,7	100,0%	1,3%
Loire	0,3	—	1,2	98,5	100,0%	1,5%
Haute-Loire	0,9	—	5,7	93,4	100,0%	6,6%
Puy-de-Dôme	0,2	—	2,5	97,2	100,0%	2,8%
Rhône	0,1	—	0,2	99,8	100,0%	0,2%
Savoie	0,4	—	0,7	98,9	100,0%	1,1%
Haute-Savoie	0,4	—	0,4	99,2	100,0%	0,8%
Région AuRa	0,3%	—	1,1%	98,6%	100,0%	1,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient confirmer le niveau de l'urgence démographique relative des départements **du Cantal** et de **l'Ardèche**. Même si les niveaux d'impact semblent faibles, respectivement **2,8%** et **2,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le niveau de risque le plus urgent, les conséquences spatiales et sociales de plus de 12 000 personnes pourront être remises en cause dès cette année, accentuant de nouveaux un sentiment d'abandon et de fracture territoriale. Cet état des lieux des départements où l'impact du risque démographique est le plus préoccupant, doit être complété par les départements de **l'Allier** et de **la Haute-Loire** où respectivement **3,7%** et **5,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par le risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent mais qui doit attirer l'attention sur des territoires dont la fragilité a souvent été soulignée.

2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE (SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

36 territoires à risque démographique

- Ain (01) :	0 territoire à risque démographique
- Allier (03) :	3 territoires à risque démographique
- Ardèche (07) :	3 territoires à risque démographique
- Cantal (15) :	6 territoires à risque démographique
- Drôme (26) :	1 territoire à risque démographique
- Isère (38) :	4 territoires à risque démographique
- Loire (42) :	3 territoires à risque démographique
- Haute-Loire (43) :	4 territoires à risque démographique
- Puy-de-Dôme (63) :	5 territoires à risque démographique
- Rhône (69) :	2 territoires à risque démographique
- Savoie (73) :	2 territoires à risque démographique
- Haute-Savoie (74) :	3 territoires à risque démographique

(1) Ain (01) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

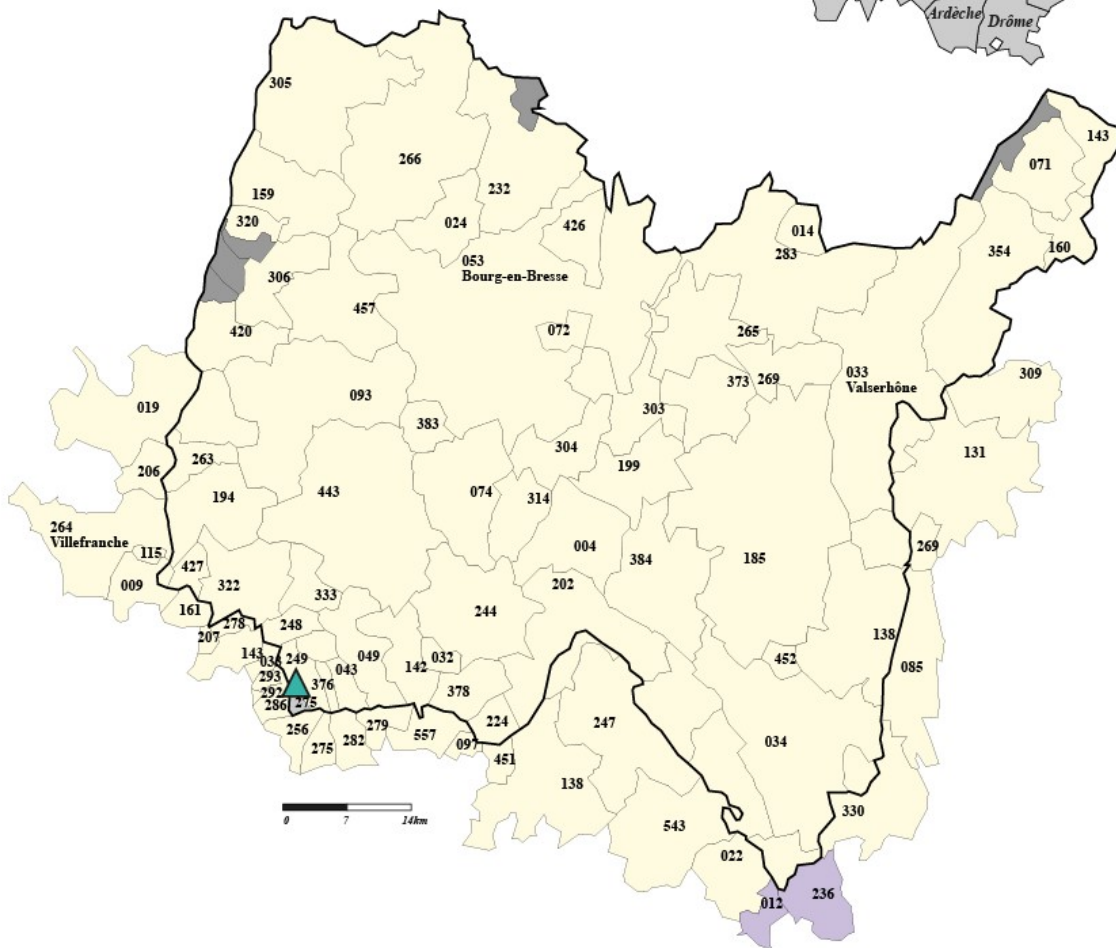
Tableau n° 118 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'**Ain**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'AIN



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

soit pour le département :

0 territoire (0,0% des territoires)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

(2) Allier (03) :

3 territoires de santé soumis à un risque démographique

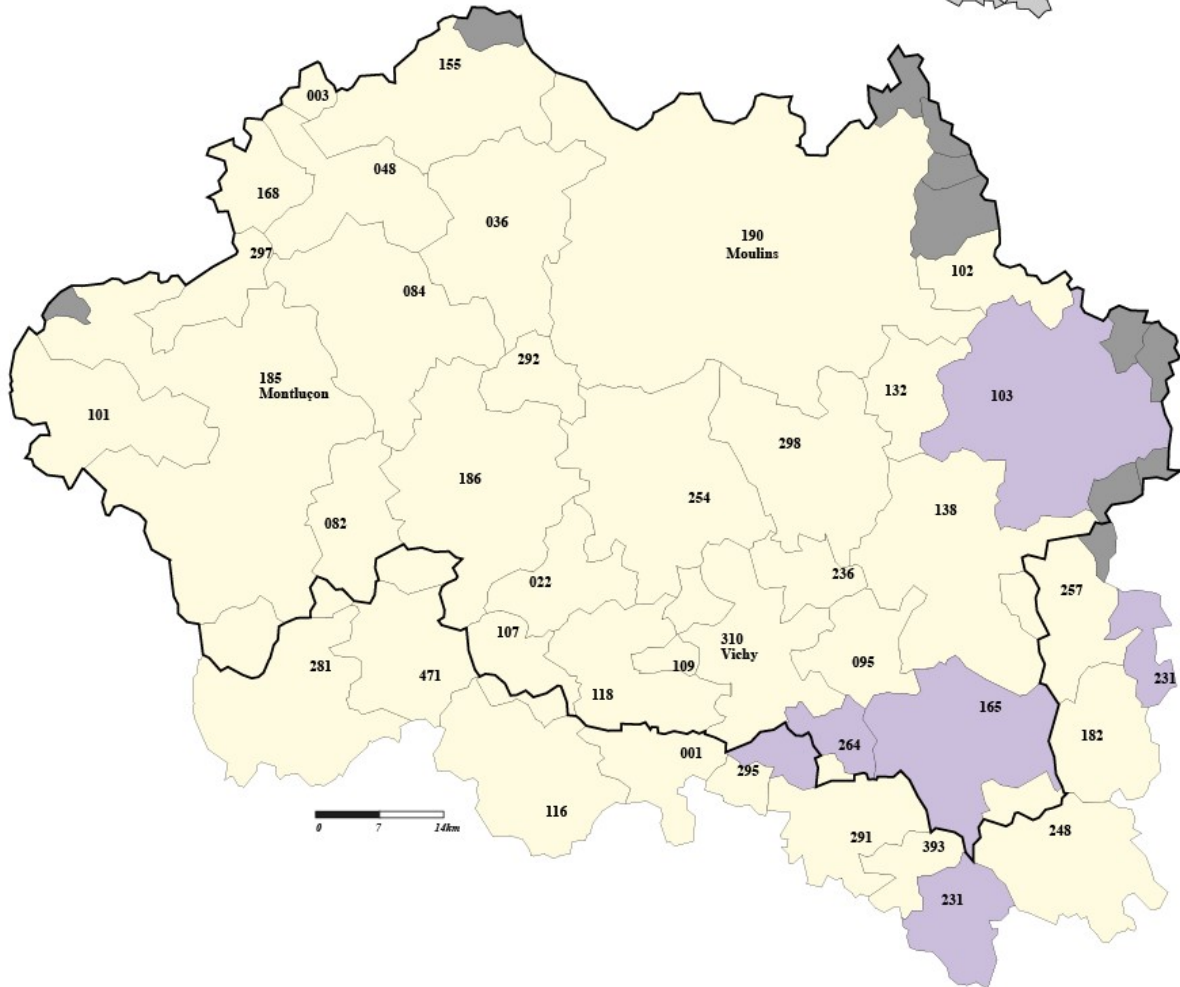
Tableau n° 119 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'**Allier**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
03103	Le Donjon	5 565	2	50,0	niveau 3
03165	Le Mayet-de-Montagne	4 235	2	50,0	niveau 3
03264	Saint-Yorre	6 550	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ALLIER



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitants
Niveau n° 3 :	6 Chir.Dent., 3 territoires 16 350 habitants

soit pour le département :

3 territoires (10,7% des territoires)
6 Chir.Dent. (3,7% des Chir.Dent.)
16 350 habitants (4,9% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(3) Ardèche (07) :

3 territoires de santé soumis à un risque démographique

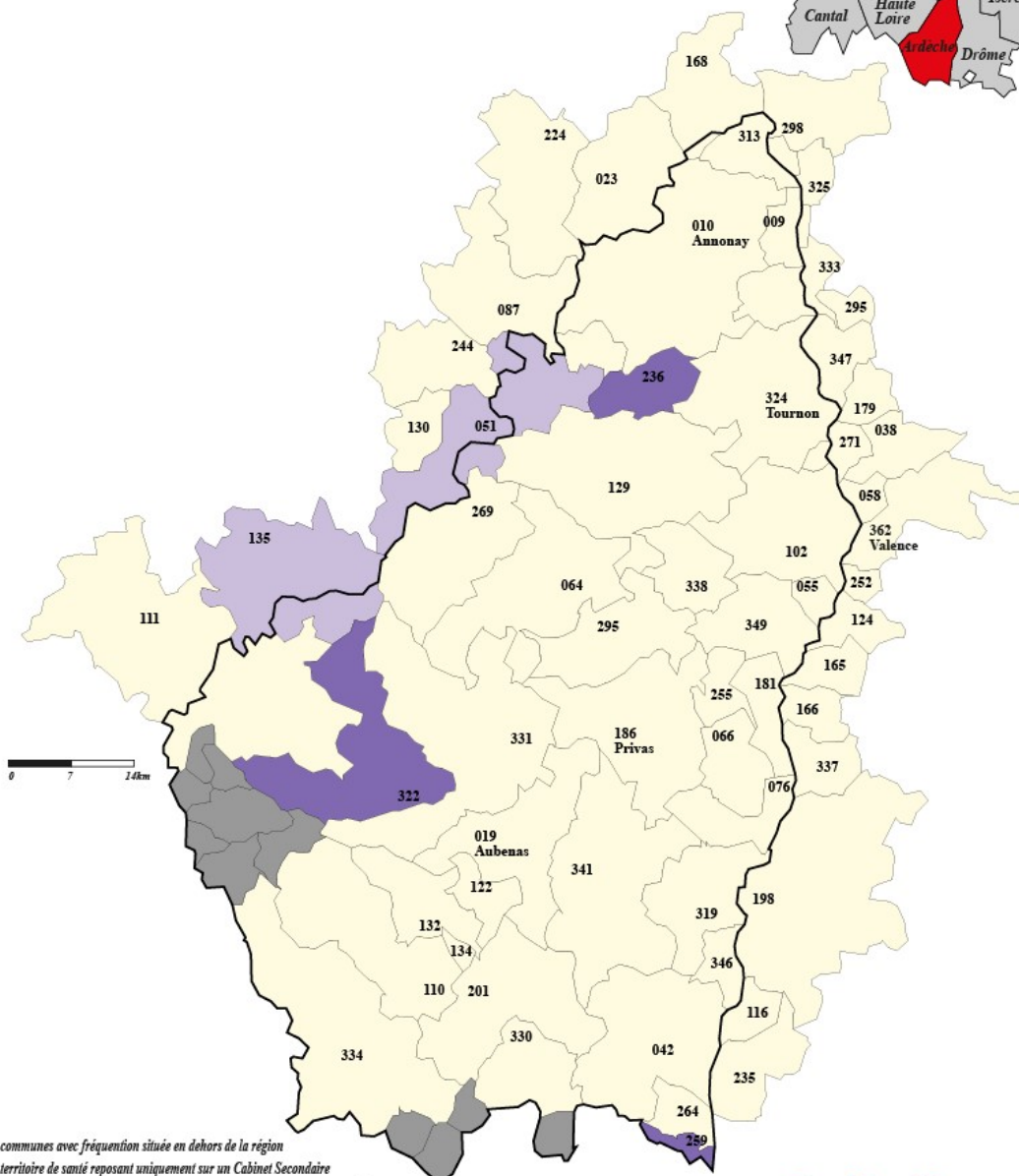
Tableau n° 120 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Ardèche

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
07236	Saint-Félicien	1 655	1	100,0	niveau 1
07259	Saint-Just-d'Ardèche	2 647	1	100,0	niveau 1
07322	Thueyts	3 709	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ARDECHE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	3 Chir.Dent., 3 territoires 8 011 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant

soit pour le département :

3 territoires (8,8% des territoires)
3 Chir.Dent. (2,0% des Chir.Dent.)
8 011 habitants (2,5% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(4) Cantal (15) :

6 territoires de santé soumis à un risque démographique

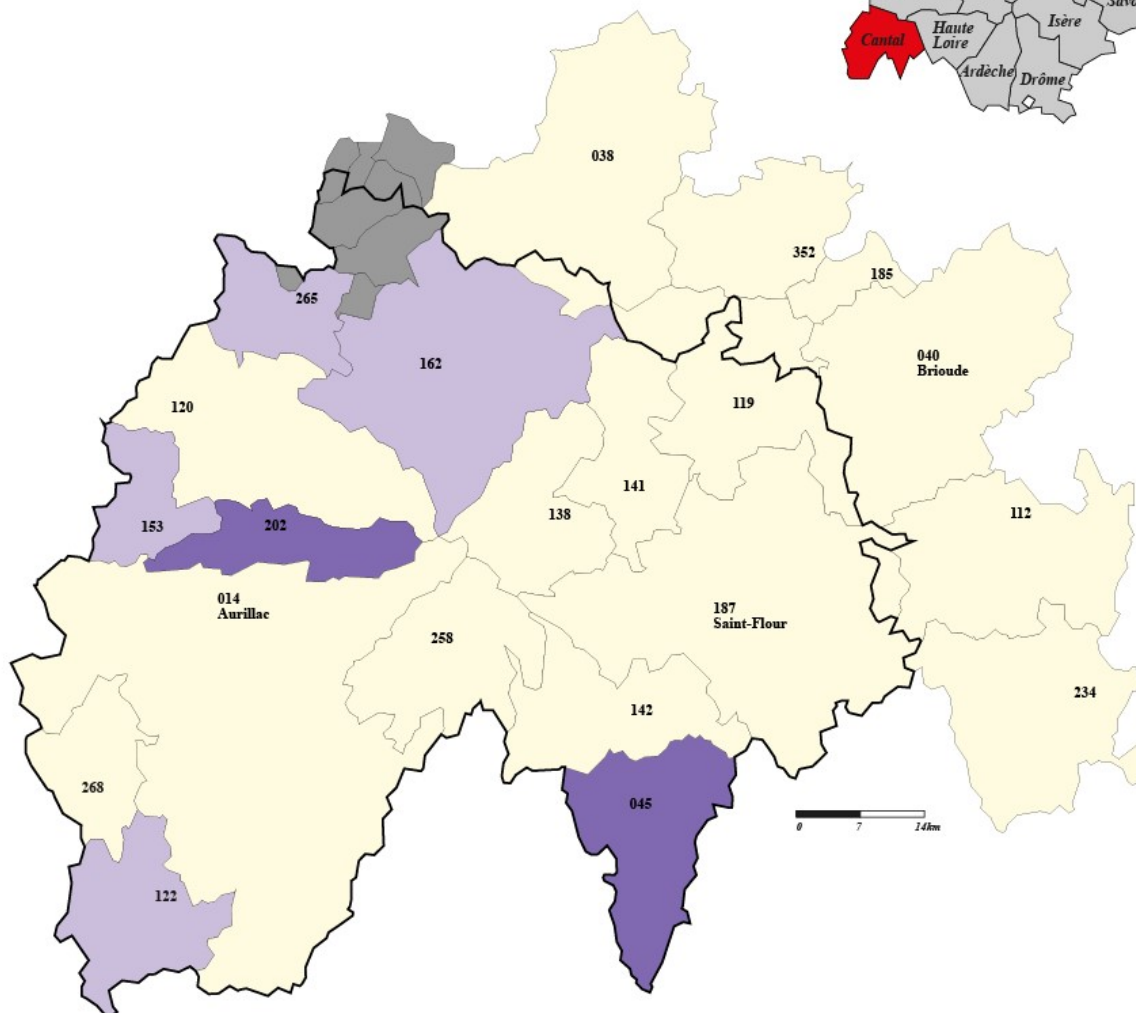
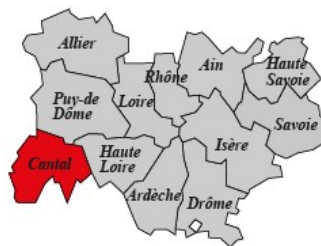
Tableau n° 121 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Cantal

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
15045	Chaudes-Aigues	2 191	1	100,0	niveau 1
15122	Maurus	6 295	2	50,0	niveau 3
15153	Pleaux	1 898	2	50,0	niveau 3
15162	Riom-ès-Montagnes	7 772	2	50,0	niveau 3
15202	Saint-Martin-Valmeroux	2 080	1	100,0	niveau 1
15265	Ydes	5 055	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du CANTAL



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	2 Chir.Dent., 2 territoires 4 271 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	8 Chir.Dent., 4 territoires 21 020 habitants

soit pour le département :

6 territoires (40,0% des territoires)
10 Chir.Dent. (14,1% des Chir.Dent.)
25 291 habitants (17,7% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(5) Drôme (26) :

1 territoire de santé soumis à un risque démographique

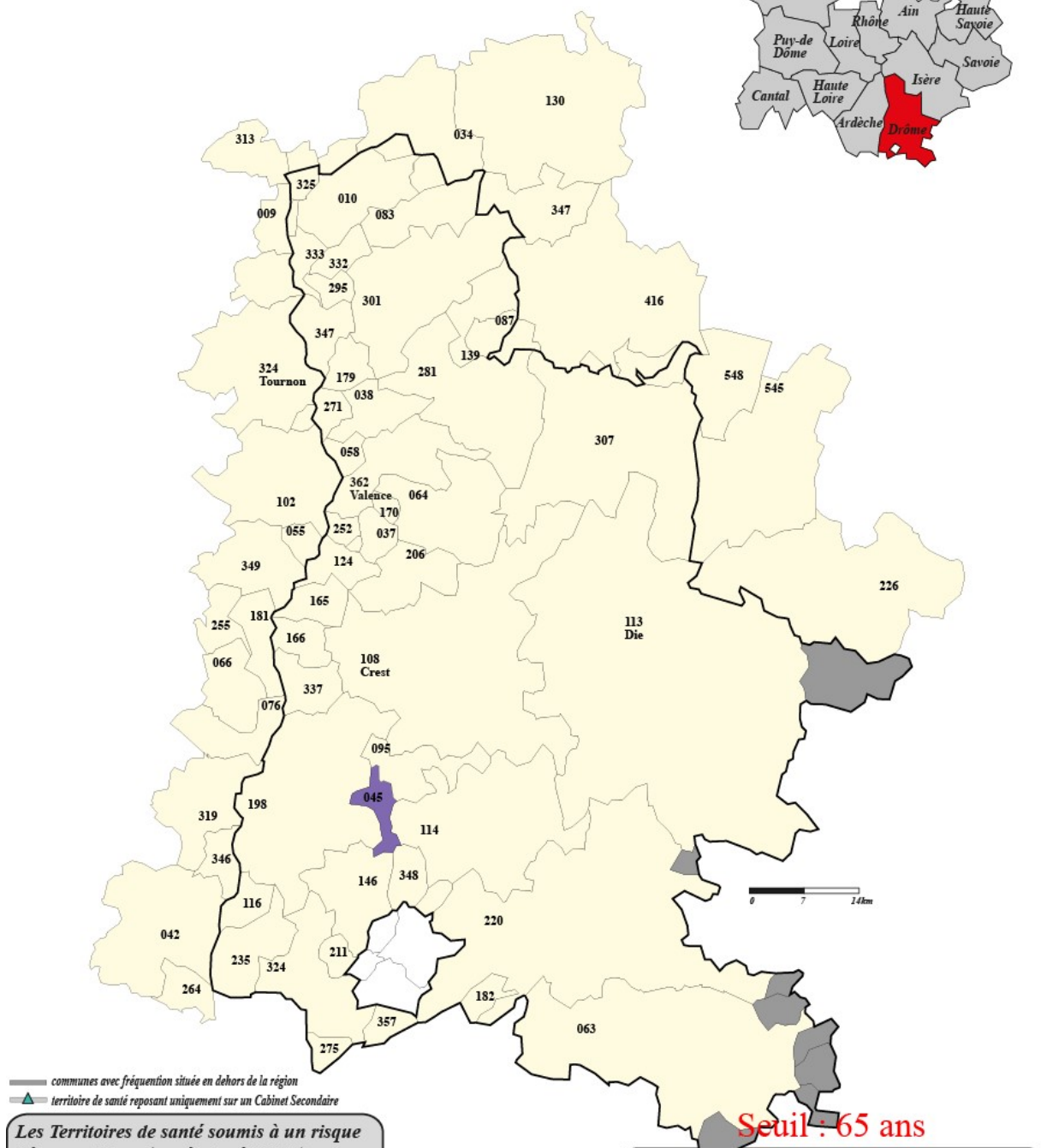
Tableau n° 122 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Drôme**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
26045	La Bégude-de-Mazenc	1 710	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la DRÔME



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 1 710 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant

soit pour le département :

1 territoire (2,3% des territoires)
1 Chir.Dent. (0,3% des Chir.Dent.)
1 710 habitants (0,3% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(6) Isère (38) :

4 territoires de santé soumis à un risque démographique

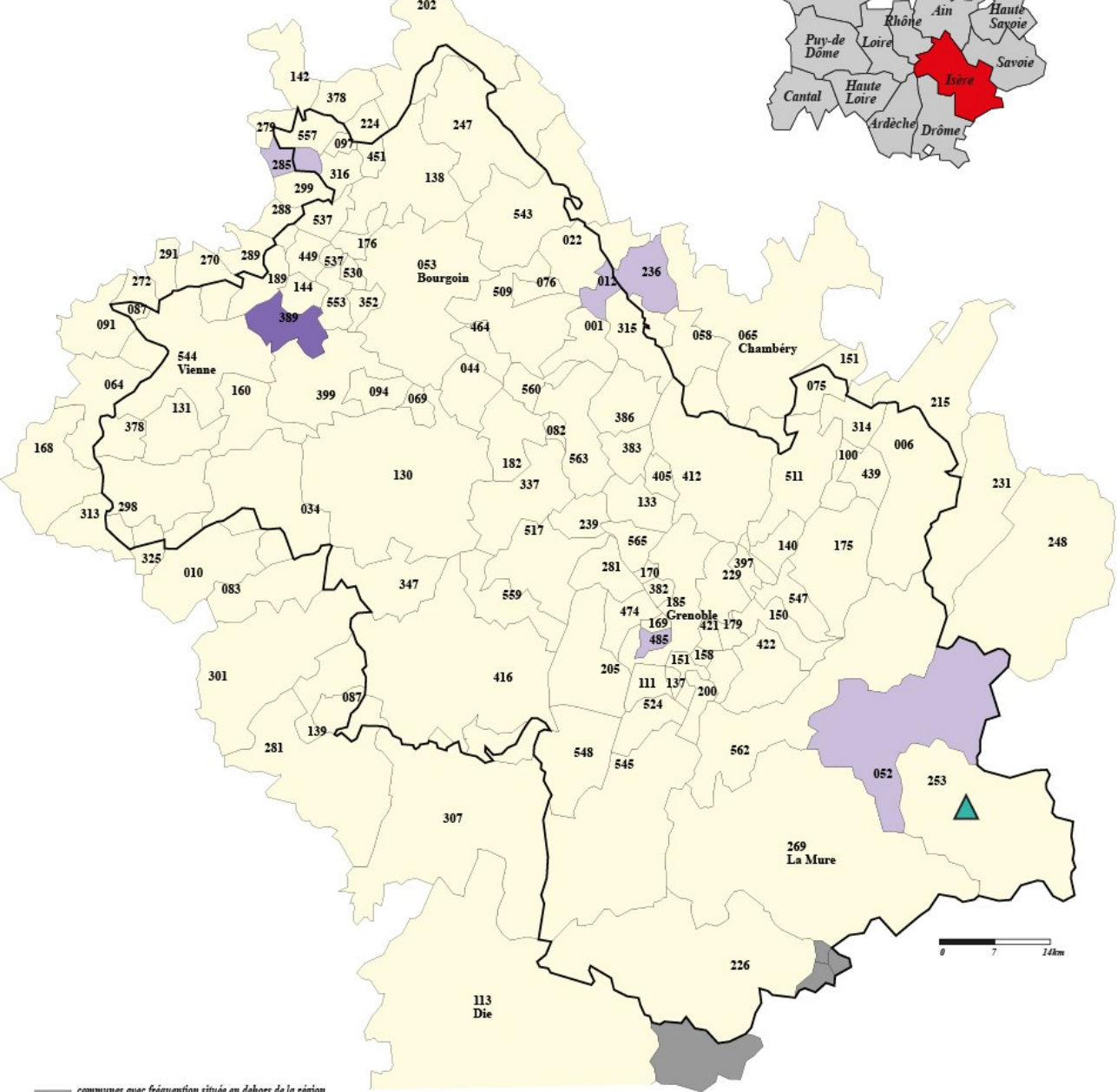
Tableau n° 123 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Isère

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
38012	Aoste	4 312	2	50,0	niveau 3
38052	Le Bourg-d'Oisans	6 021	2	50,0	niveau 3
38389	Saint-Georges-d'Espéranche	6 989	1	100,0	niveau 1
38485	Seyssinet-Pariset	12 017	4	75,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de l'ISERE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 6 989 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	8 Chir.Dent., 3 territoires 22 350 habitants
soit pour le département :	
4 territoires (4,6% des territoires) 9 Chir.Dent. (1,3% des Chir.Dent.) 29 339 habitants (2,3% de la population)	

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(7) Loire (42) :

3 territoires de santé soumis à un risque démographique

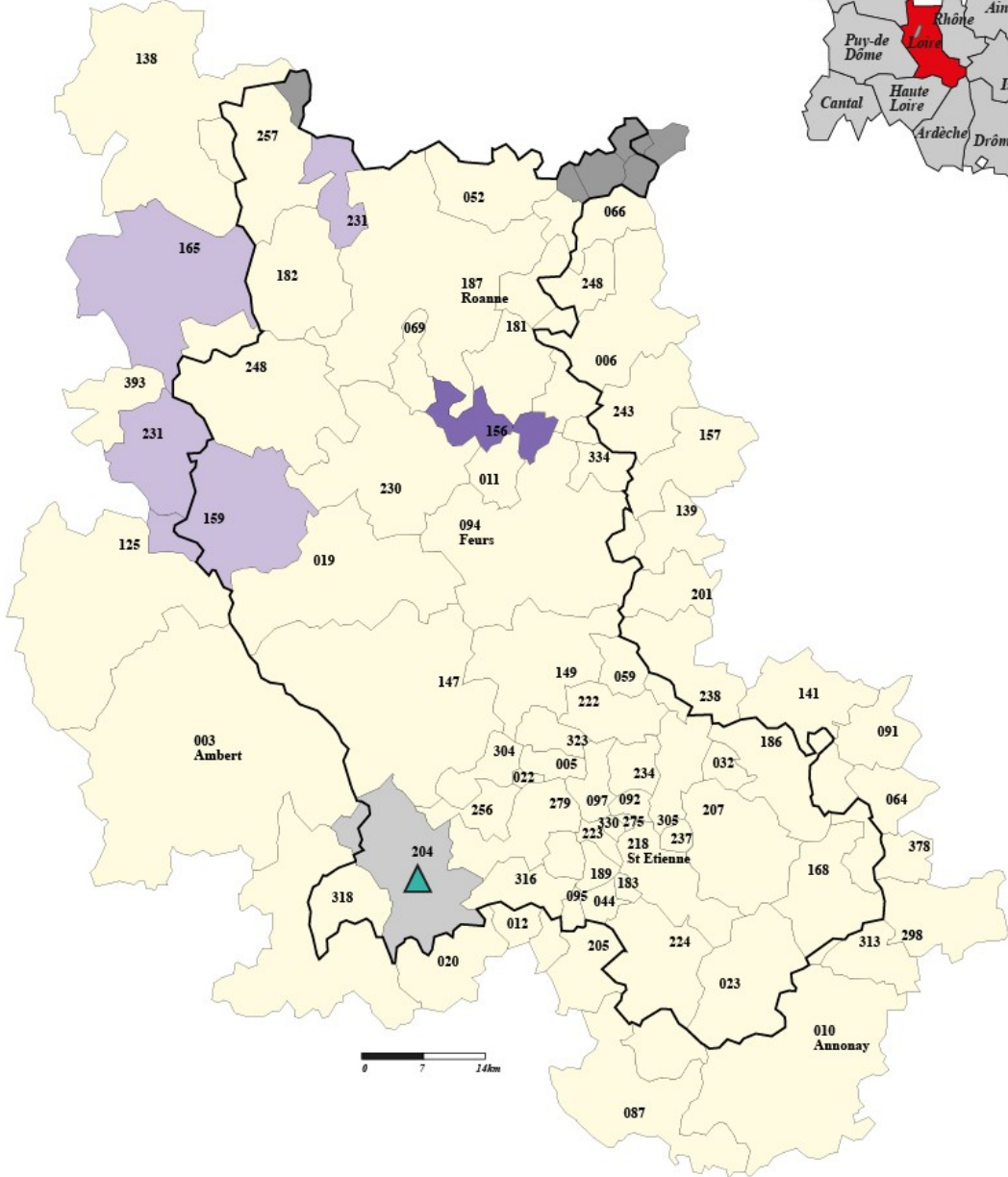
Tableau n° 124 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Loire**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
42156	Neulise	3 764	1	100,0	niveau 1
42159	Noirétable	4 562	2	50,0	niveau 3
42231	Saint-Germain-Lespinnasse	2 113	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la LOIRE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 3 764 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	4 Chir.Dent., 2 territoires 6 675 habitants

soit pour le département :

3 territoires (6,5% des territoires)
5 Chir.Dent. (1,3% des Chir.Dent.)
10 439 habitants (1,4% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(8) Haute-Loire (43) :

8 territoires de santé soumis à un risque démographique

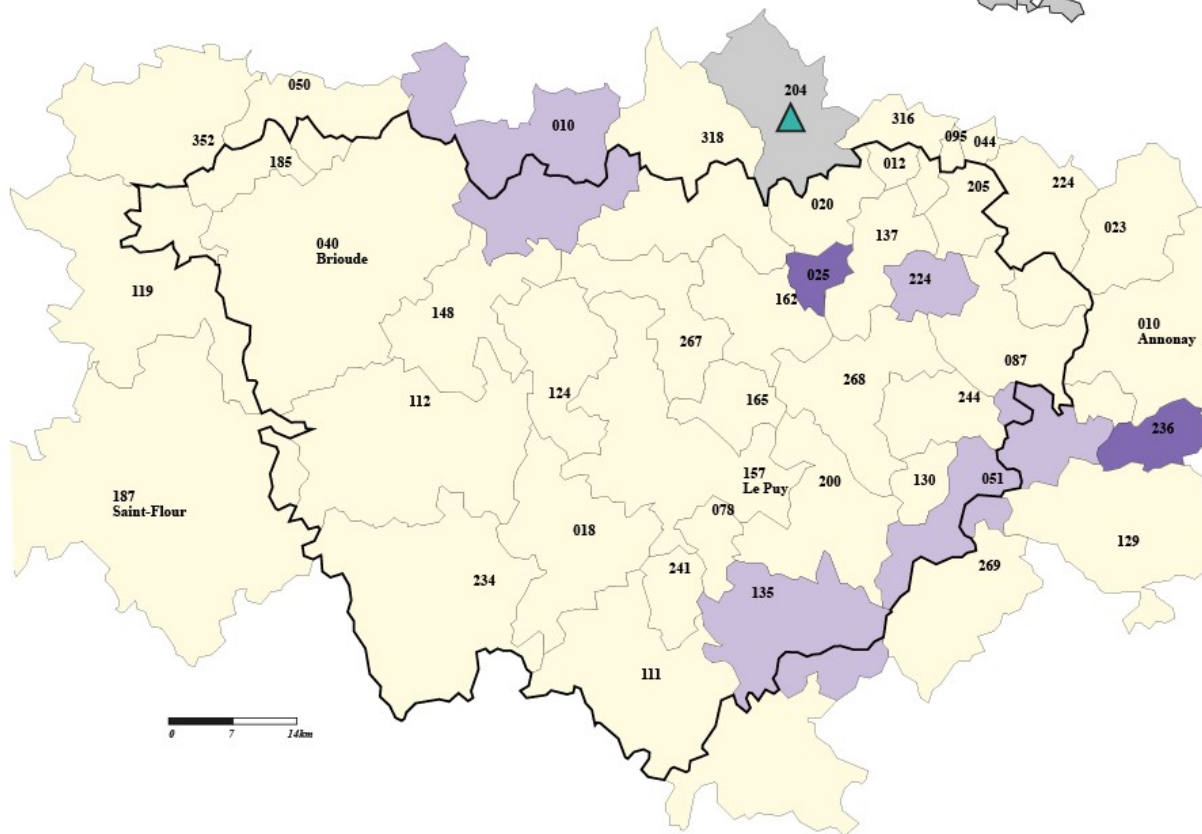
Tableau n° 125 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Haute-Loire**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
43025	Beauzac	2 953	1	100,0	niveau 1
43051	Le Chambon-sur-Lignon	4 299	2	50,0	niveau 3
43135	Le Monastier-sur-Gazeille	3 480	2	50,0	niveau 3
43224	Sainte-Sigolène	8 243	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de
la HAUTE-LOIRE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 2 953 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	6 Chir.Dent., 3 territoires 16 022 habitants

soit pour le département :

4 territoires (14,8% des territoires)
7 Chir.Dent. (6,6% des Chir.Dent.)
18 975 habitants (8,7% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(9) Puy-de-Dôme (63) :

5 territoires de santé soumis à un risque démographique

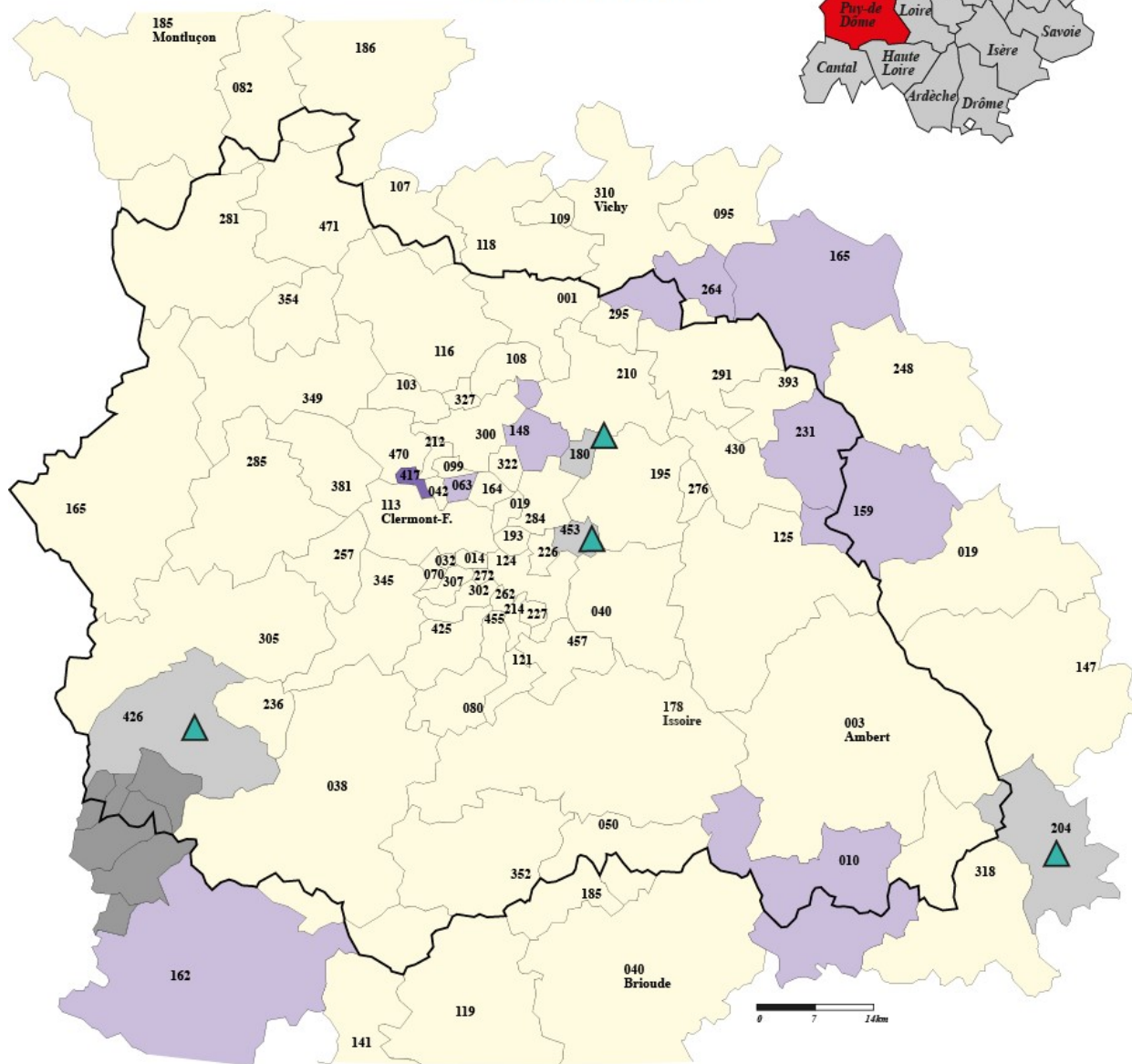
Tableau n° 126 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Puy-de-Dôme**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
63010	Arlanc	5 480	2	50,0	niveau 3
63063	Cébazat	8 727	5	60,0	niveau 3
63148	Ennezat	5 465	2	50,0	niveau 3
63231	La Monnerie-le-Montel	6 277	2	50,0	niveau 3
63417	Sayat	2 387	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département
du PUY-DE-DÔME**



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 1 Chir.Dent., 1 territoire
2 387 habitants
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 11 Chir.Dent., 4 territoires
25 949 habitants

soit pour le département :

- 5 territoires (8,1% des territoires)
- 12 Chir.Dent. (2,8% des Chir.Dent.)
- 28 336 habitants (2,4% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(10) Rhône (69) :

2 territoires de santé soumis à un risque démographique

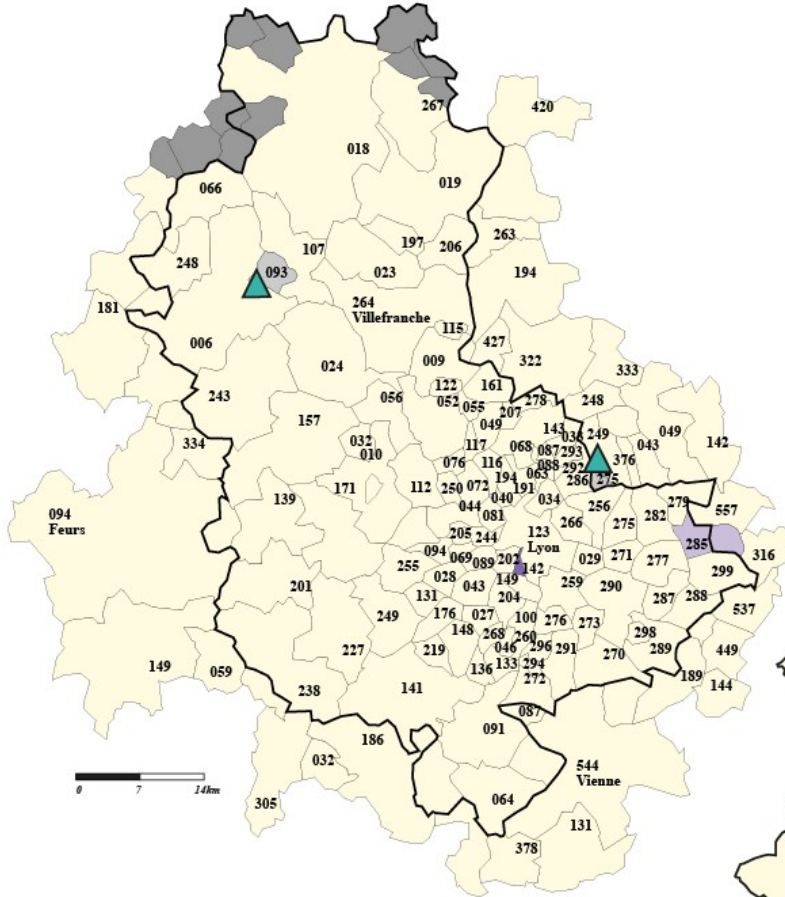
Tableau n° 127 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Rhône

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
69142	La Mulatière	6 431	1	100,0	niveau 1
69285	Pusignan	5 928	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du RHÔNE



Lyon et ses arrondissements :



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 1 Chir.Dent., 1 territoire
6 431 habitants

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
5 928 habitants

soit pour le département :

2 territoires (1,9% des territoires)
3 Chir.Dent. (0,2% des Chir.Dent.)
12 359 habitants (0,7% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(11) Savoie (73) :

2 territoires de santé soumis à un risque démographique

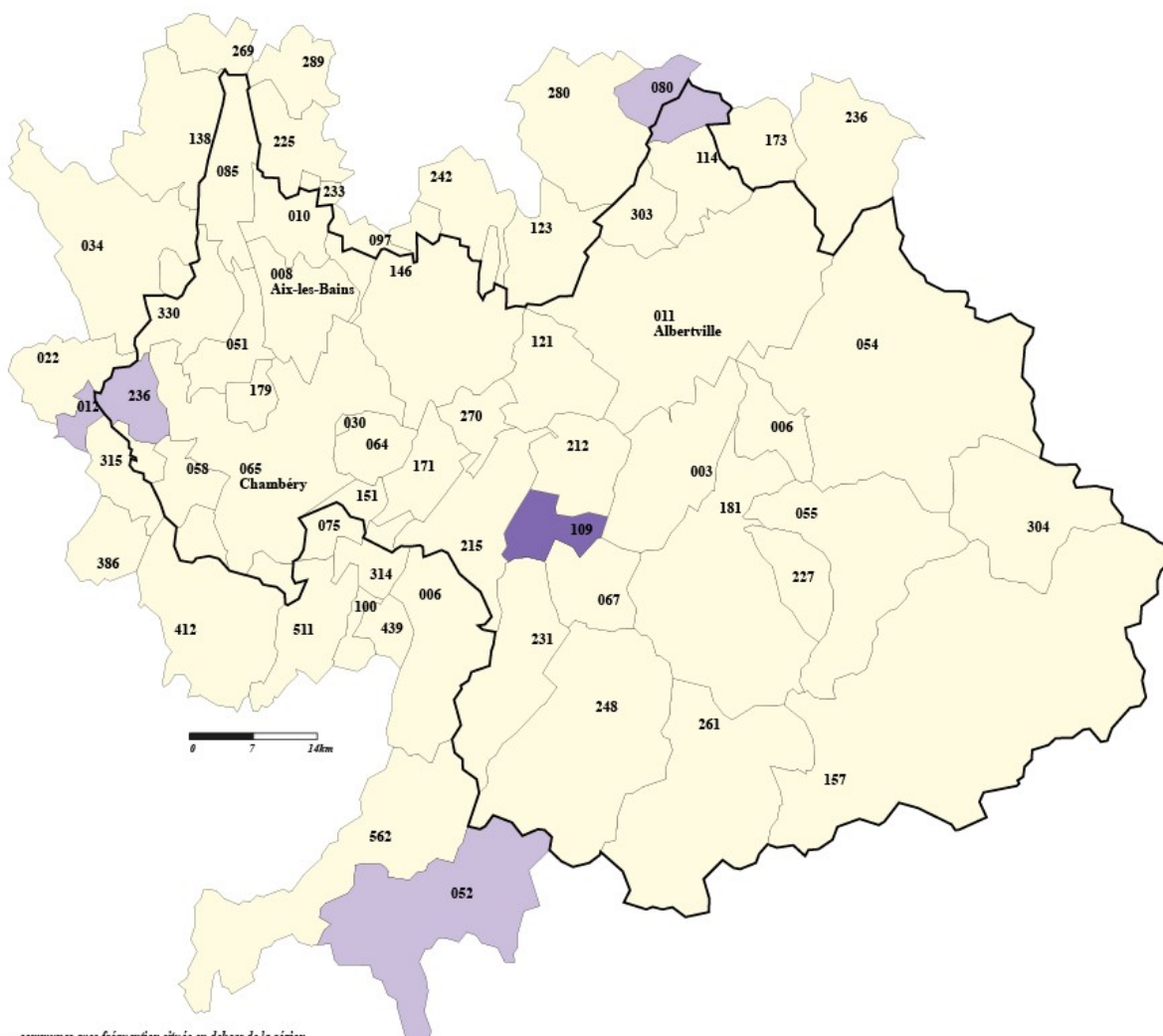
Tableau n° 128 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Savoie**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
73109	Épierre	1 538	1	100,0	niveau 1
73236	Saint-Genix-les-Villages	4 493	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la SAVOIE



— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 1 538 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	2 Chir.Dent., 1 territoire 4 493 habitants

soit pour le département :

2 territoires (5,9% des territoires)
3 Chir.Dent. (1,1% des Chir.Dent.)
6 031 habitants (1,4% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(12) Haute-Savoie (74) :

3 territoires de santé soumis à un risque démographique

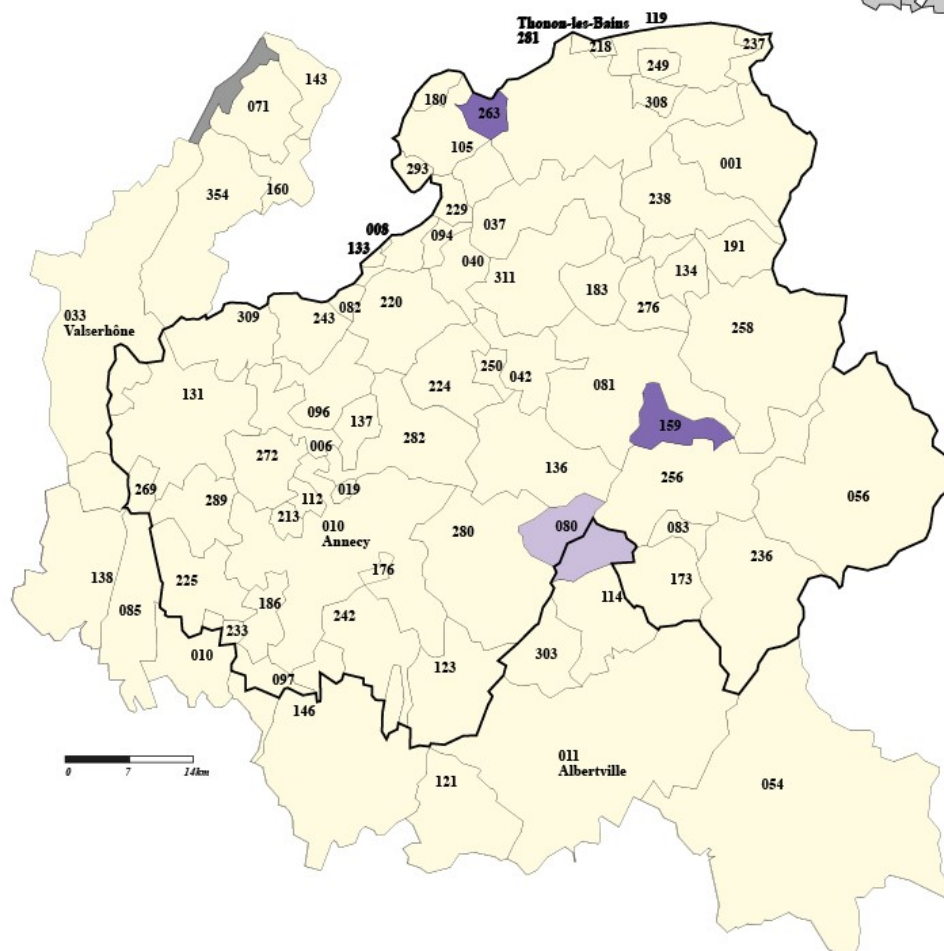
Tableau n° 129 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Haute-Savoie**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
74080	La Clusaz	2 105	2	50,0	niveau 3
74159	Magland	3 260	1	100,0	niveau 1
74263	Sciez	6 190	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

*Département de
la HAUTE-SAVOIE*



0 7 14km

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 2 Chir.Dent., 2 territoires
9 450 habitants
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
2 105 habitants

soit pour le département :

3 territoires (4,8% des territoires)
4 Chir.Dent. (0,8% des Chir.Dent.)
11 555 habitants (1,4% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

CONCLUSION

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'on recense **4 587 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale en cabinet ou société) en exercice dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit une densité médicale de **57** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou une desserte médicale de 1 743 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral. La répartition des chirurgiens-dentistes libéraux concerne **813** communes, soit un taux d'encadrement de **20,2%**. Concrètement, **73,2%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

En 4 années, les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux ont progressé de +7,1%, passant de 4 275 à 4 587 praticiens. Excepté les départements de l'Allier, de l'Ardèche et du Cantal, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une progression de leurs effectifs. Cette évolution a des répercussions sur l'encadrement médical avec une hausse de la densité médicale passant de 55 à 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. Excepté les départements de l'Ardèche, du Cantal et de la Loire, tous les départements ont vu leur densité médicale progresser. Les nombreuses restructurations administratives ont pour effet une baisse du taux d'encadrement des communes, passant de 20,6% à 20,2%, et du taux de couverture de la population, passant de 73,9% à 73,2%.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **600 territoires de santé** ont été recensés en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune, représentent la forme la plus courante, soit **27,0%** des territoires de santé. Ils regroupent **22,7%** de la population régionale et **27,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes représentent la deuxième forme la plus courante, soit **22,8%** des territoires, regroupant **21,4%** de la population régionale et **21,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes représentent la troisième forme la plus courante, soit **20,3%** des territoires, regroupant **11,9%** de la population régionale et **10,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

En 4 années, le nombre de territoires de santé a reculé de -4,5% ou une perte de -28 territoires de santé, passant de 628 à 600 territoires de santé. La Haute-Loire (baisse de -12,9% ou une perte de -4 territoires) et l'Ain (baisse de -8,6% ou une perte de -5 territoires) sont les départements ayant enregistré les reculs les plus significatifs. La Haute-Savoie est le seul département où le nombre de territoires de santé est resté inchangé. Concernant l'organisation régionale des territoires de santé, elle est restée inchangée, le classement des formes les plus courantes est reproduit.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de **47 ans**, l'âge médian étant de **46 ans**. L'âge moyen est de **49 ans** pour les chirurgiens-dentistes-hommes (55,0% des effectifs), il est de **44 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes (45,0% des effectifs). Les âges moyens les plus élevés sont enregistrés dans les départements du Cantal, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire et de la Drôme. Près de 36,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans ; plus de 22,0% sont âgés de 60 ans et plus.

En 4 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans a progressé de +25,7%, passant de 1 302 à 1 636 praticiens. La part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans est passée de 30,5% à 35,7%. Excepté le Cantal, tous les départements enregistrent une progression des effectifs de praticiens âgés de moins de 40 ans. Le Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a fortement progressé, soit une hausse de +41,1%, passant de 722 à 1 019 praticiens. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une progression des effectifs de praticiens âgés de 60 ans et plus.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'**indice de vieillissement** de la région est de **0,80** ou 80 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La progression des effectifs de praticiens âgés de moins de 40 ans, évoquée précédemment, explique en grande partie ce résultat, synonyme d'un rapport favorable entre les générations de praticiens. Mais cette situation n'est pas généralisée, et 4 départements enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, synonyme d'un déséquilibre entre les générations de praticiens, soit la situation des départements de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal et de l'Isère. Près de **37,0%** des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit **220** territoires de santé. Parmi ces territoires, **134** territoires enregistrent un indice de vieillissement dit « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus. Plus de **30,0%** des territoires de santé des départements de l'Allier et de la Haute-Loire sont dans ce cas de figure, **53,3%** pour le département du Cantal.

En 4 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans a progressé, soit une hausse de +18,1%, passant de 2 156 à 2 547 praticiens, et le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus a reculé, soit une baisse de -3,7%, passant de 2 119 à 2 040 praticiens. Conséquence, l'indice de vieillissement a enregistré une baisse, passant de 0,98 à 0,80 ou 80 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. Près de 37,0% des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0 contre 40,0%

hier. 22,3% des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement dit « total » contre 19,0% hier.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **34,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, plus d'un tiers des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2032. De **40,0%** à **45,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 55 ans et plus dans les départements de l'Allier, de l'Ardèche et du Cantal.

La prospective démographique fixé à partir du seuil de 55 ans a permis d'identifier **198** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1,2 ou 3, soit **33,4%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **20,7%** de la population régionale et **13,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, 58 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent ; 26 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent ; 114 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent.

Parmi les 198 territoires de santé soumis à un risque démographique, **171** territoires ont fait l'objet de recommandations spécifiques compte tenu des conséquences de la démographie. Statistiquement, le maintien de **10 territoires de santé** semble difficile compte tenu de critères démographiques défavorables ; **161 territoires de santé** nécessitent l'installation de professionnels de santé dans les années à venir pour maintenir les conditions actuelles d'accessibilité, sachant que pour **51 territoires de santé**, une non-installation dans les prochaines années est synonyme de cessation définitive de l'activité médicale sur les territoires de santé concernés.

En 4 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a « progressé », soit une hausse de +1,6%, passant de 1 542 à 1 566 praticiens. Dans un contexte, où le nombre de territoires de santé a reculé, passant de 628 à 600 territoires de santé, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -15,4%, passant de 234 à 198 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont progressé, passant de 47 à 58 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, sont restés stables, de 27 à 26 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, ont reculé, passant de 160 à 114 territoires.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **22,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2027. Près **30,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 60 ans et plus dans les départements de l'Allier, de l'Ardèche et du Cantal.

L'urgence démographique « relative » fixé à partir du seuil de 60 ans a permis d'identifier **125** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1,2 ou 3, soit **21,1%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **11,4%** de la population régionale et **6,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **38** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus) ; **14** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 60 ans et plus) ; **73** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus).

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **8,4%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, moins d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année. Plus de **10,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 65 ans et plus dans les départements de l'Isère et de la Loire, **13,9%** des effectifs dans le Cantal.

L'urgence démographique « absolue » fixé à partir du seuil de 65 ans a permis d'identifier **36** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1 ou 3, soit **6,1%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **2,1%** de la population régionale et **1,4%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **14** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus) ; **22** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus).

◆ Au 1^{er} janvier 2022, on estime que 166 chirurgiens-dentistes libéraux ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 127 communes de la région. La prise en compte des installations secondaires sur des communes non pourvues fait progresser le taux d'encadrement des communes, passant de **20,2%** à **20,6%** des communes. Concrètement, **73,6%** de la population régionale bénéficie de la

présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence (activité principale + activité secondaire) contre 73,2% (activité principale). Au-delà de ces considérations statistiques, les activités secondaires sont à l'origine du maintien de 7 territoires de santé dont l'existence ne repose que sur la présence de ce type d'activité. L'on dénombre un territoire dans l'Ain, l'Isère, la Loire et le Rhône ; 3 dans le Puy-de-Dôme. A la fragilité que représente le mode d'activité, s'ajoute la réalité de la démographie. Pour 4 territoires sur 7, tous les praticiens ont âgés de 50 ans et plus. Pour 2 territoires sur 7, les praticiens âgés de 55 ans et plus représentent plus de 50,0% des effectifs. Pour 1 territoire sur 7, les praticiens âgés de 60 ans et plus représentent plus de 100,0% des effectifs. Pour 1 territoire sur 7, les praticiens âgés de 65 ans et plus représentent plus de 50,0% des effectifs.

◆ L'analyse par tendances chronologiques a été reconduite afin de faciliter l'analyse diachronique de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les 198 territoires de santé soumis à un risque démographique, des recommandations spécifiques ont été requises pour 96 territoires concernés par des départs potentiels en 2025 ; pour 40 territoires concernés par des départs potentiels en 2030 et pour 49 territoires concernés par des départs potentiels en 2025 et 2030

- **Tendance 2025 : classe d'âge [de 60 ans et plus]** : âge moyen retenu de 62 ans en 2022, départ potentiel en 2025 (âge atteint 65 ans) : sur une échéance à court termes, soit 3 années, l'impact des cessations théoriques sur les territoires de santé est plus conséquent aujourd'hui. **16,2%** des territoires de santé sont potentiellement impactés d'ici 2025, contre **9,7%** des territoires hier. L'impact populationnel associé à cette tendance est également en progression, **6,6%** de la population régionale est potentiellement impactée contre **3,8%** hier. Mais la progression des effectifs de praticiens atténue l'impact potentiel sur les chirurgiens-dentistes libéraux, 2,9% sont potentiellement impactés contre 3,1% hier.

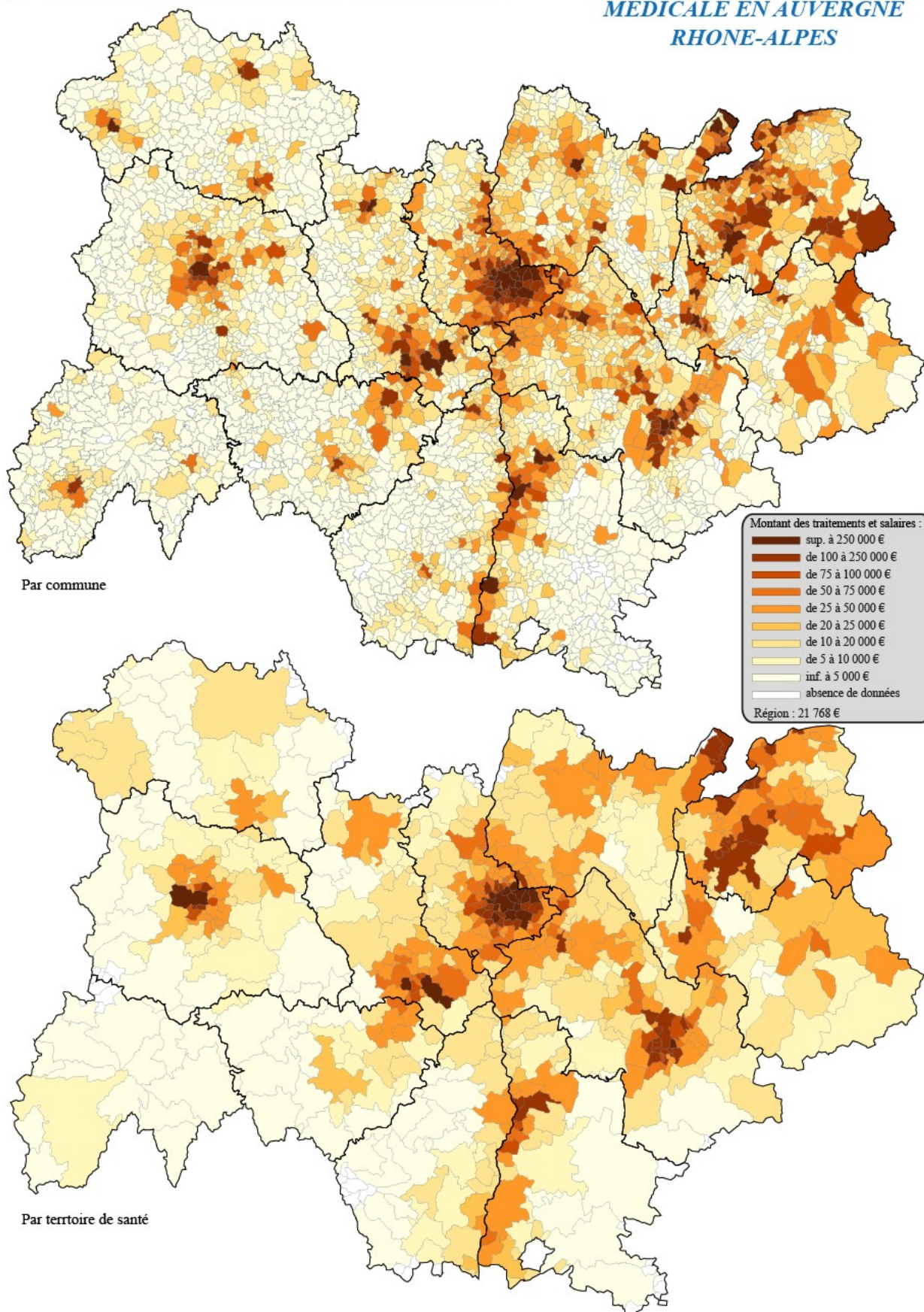
- **Tendance 2030 : classe d'âge [de 55 à 59 ans]** : âge moyen retenu de 57 ans en 2022, départ potentiel en 2030 (âge atteint 65 ans) : sur une échéance à moyen termes, soit 8 années, l'impact des cessations théoriques sur les territoires de santé est plus faible aujourd'hui. **6,7%** des territoires sont potentiellement impactés d'ici 2030, contre **13,5%** des territoires hier. L'impact populationnel suit la même tendance à la baisse, passant de **5,2%** à **2,4%** aujourd'hui. Il en est de même pour l'impact potentiel sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, passant de **3,9%** à **1,0%** des effectifs aujourd'hui.

- **Double tendance 2025&2030 : classes d'âge [de 55 à 59 ans] et d'âge [de 60 ans et plus] :** départ potentiel en 2025 et 2030 (âge atteint 65 ans) : sur une échéance à court et moyen termes, l'impact des cessations théoriques sur les territoires de santé est plus faible aujourd'hui. **8,3%** des territoires sont potentiellement impactés en 2025 et 2030, contre **14,0%** des territoires hier. L'impact populationnel suit la même tendance à la baisse, passant de **17,6%** à **11,0%** aujourd'hui. Il en est de même pour l'impact potentiel sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, passant de **15,3%** à **4,5%** des effectifs aujourd'hui.

*

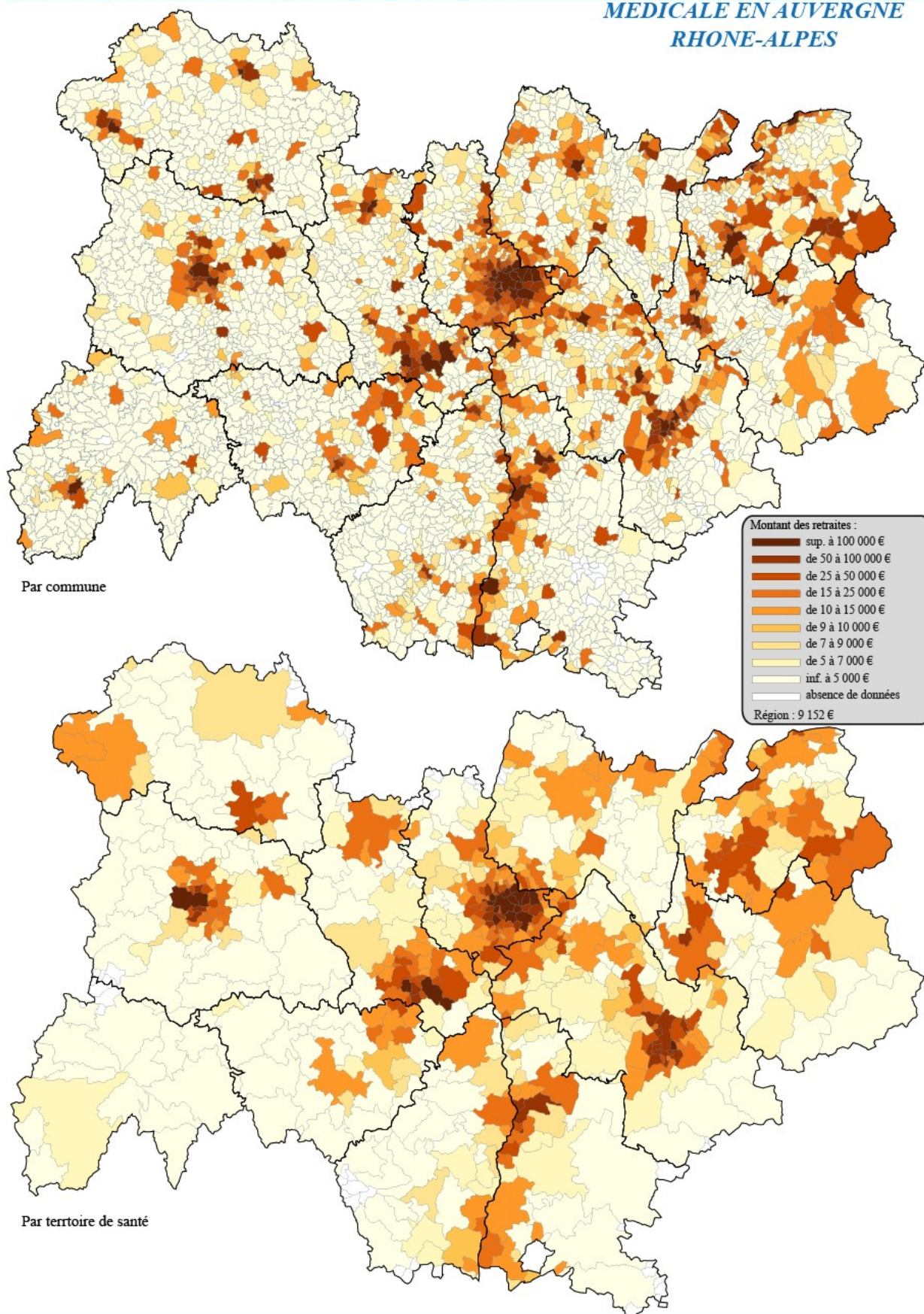
**

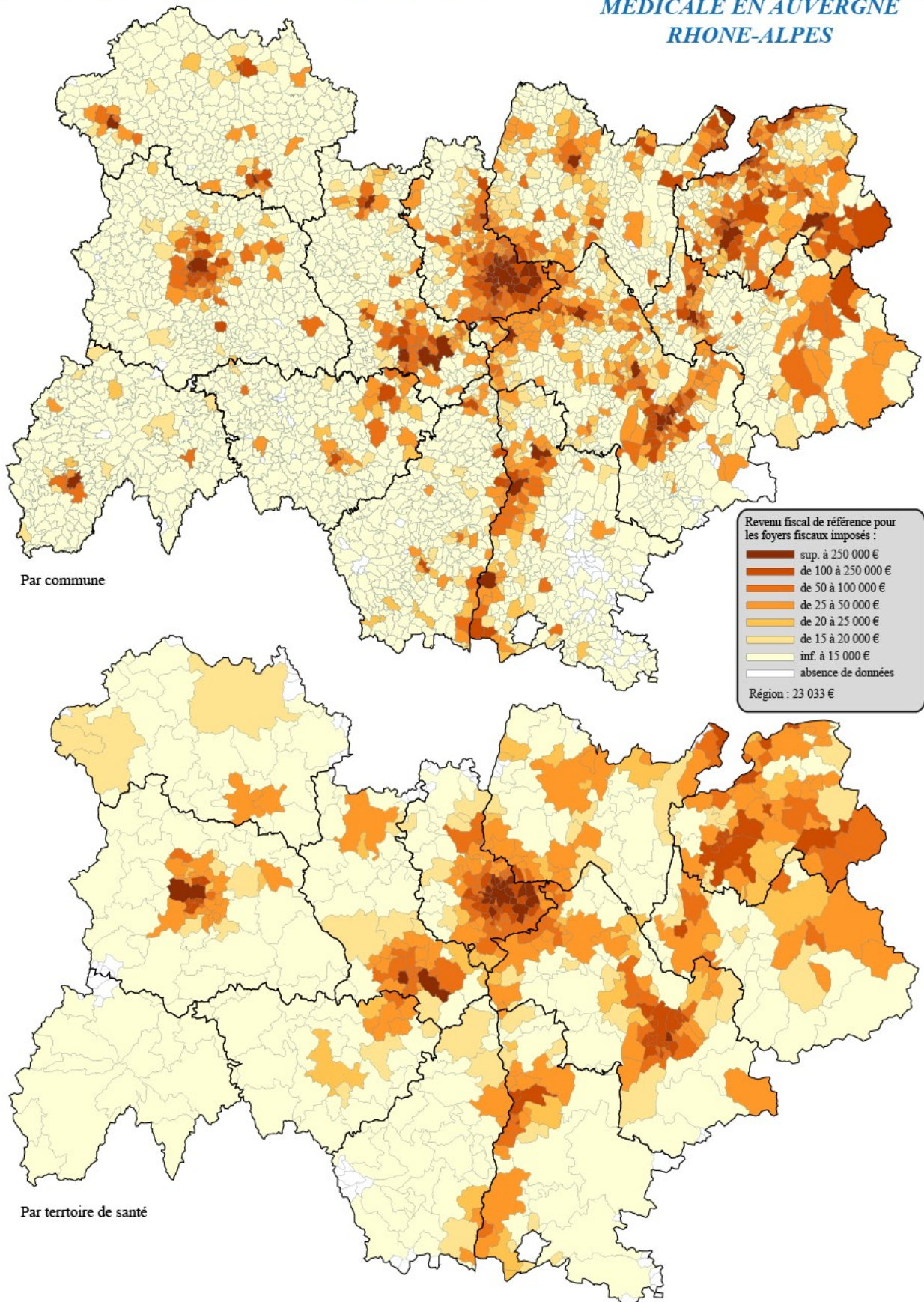
ANNEXES



Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-AuRa, 2022

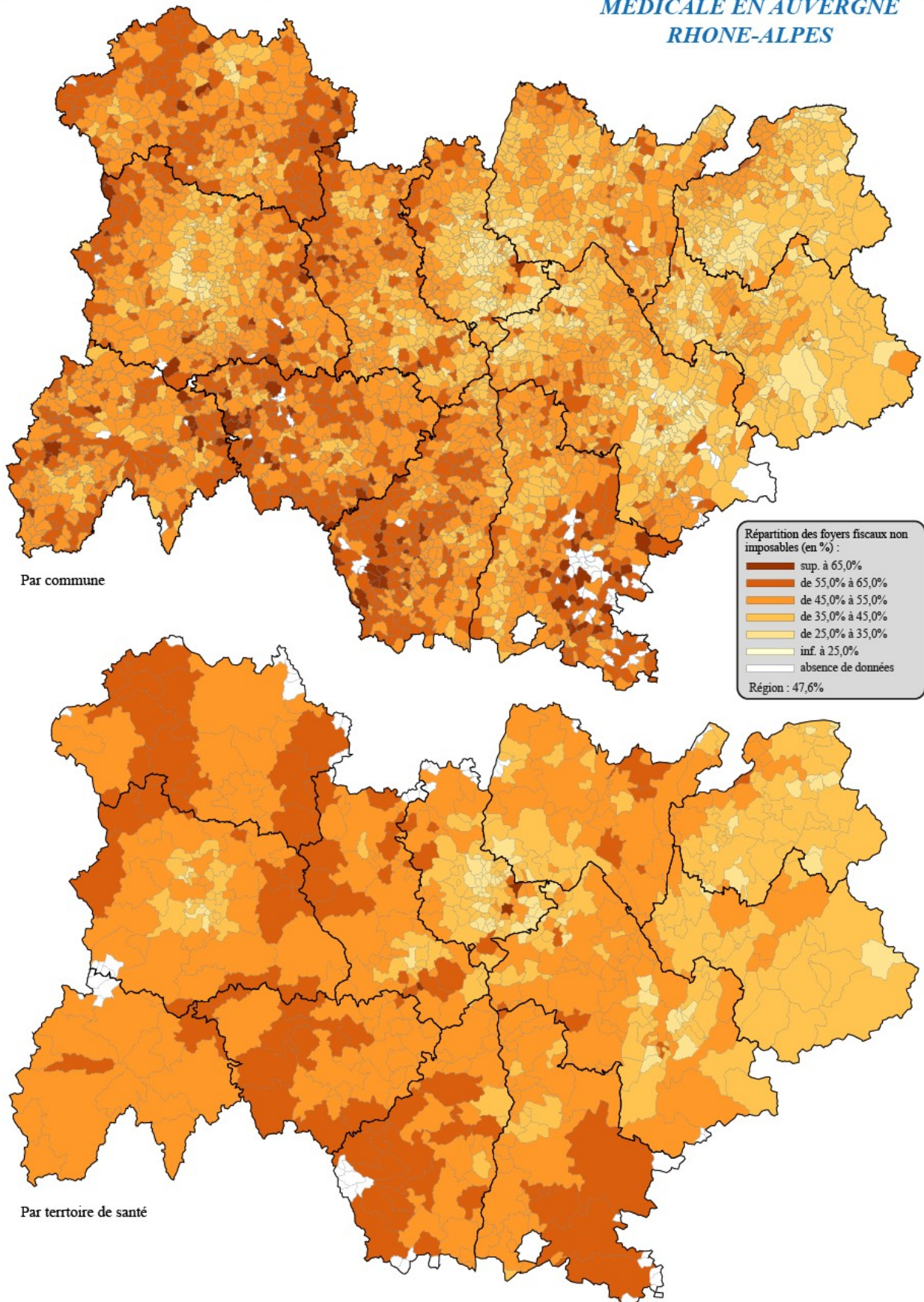
URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3





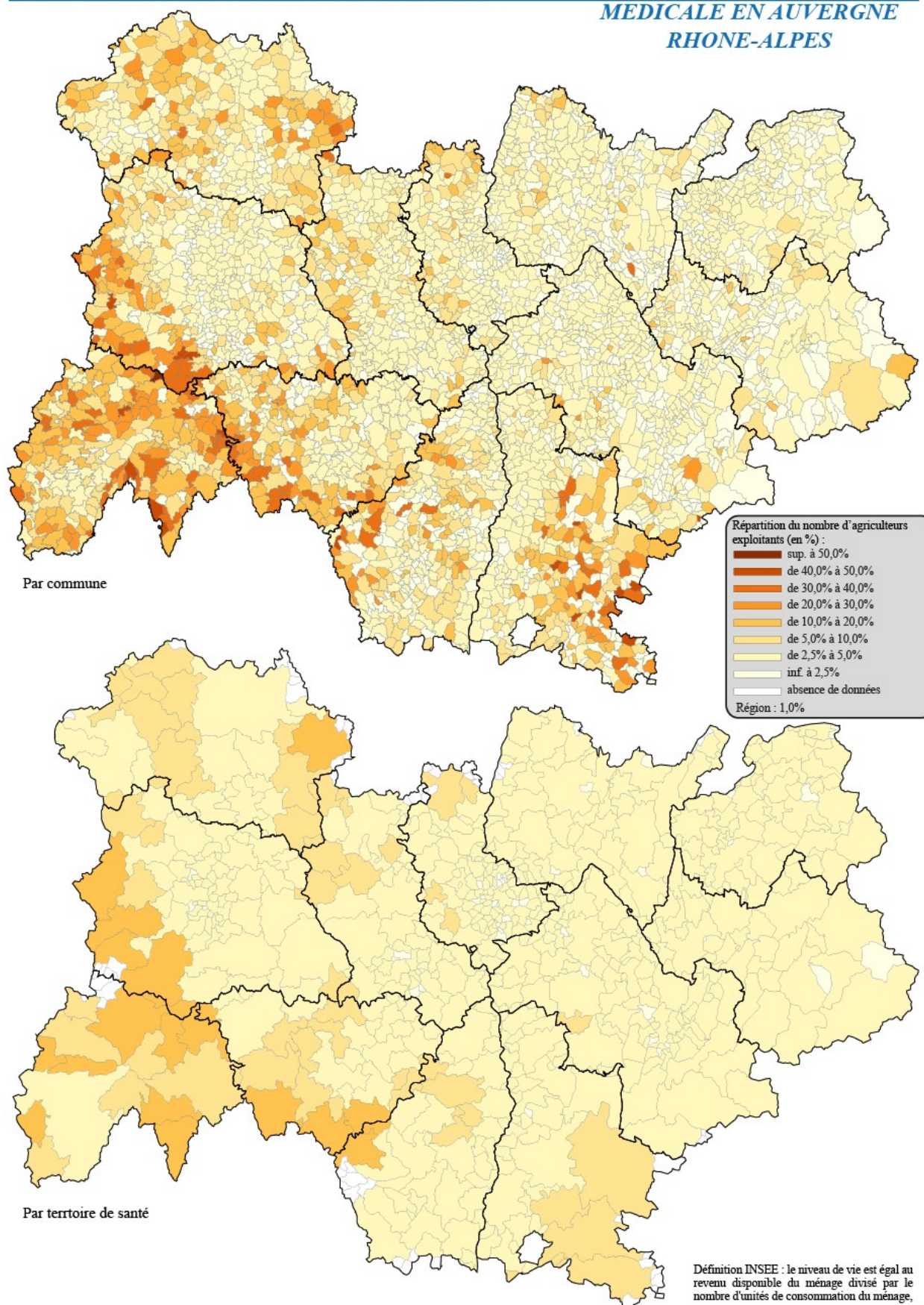
Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-AuRa, 2022

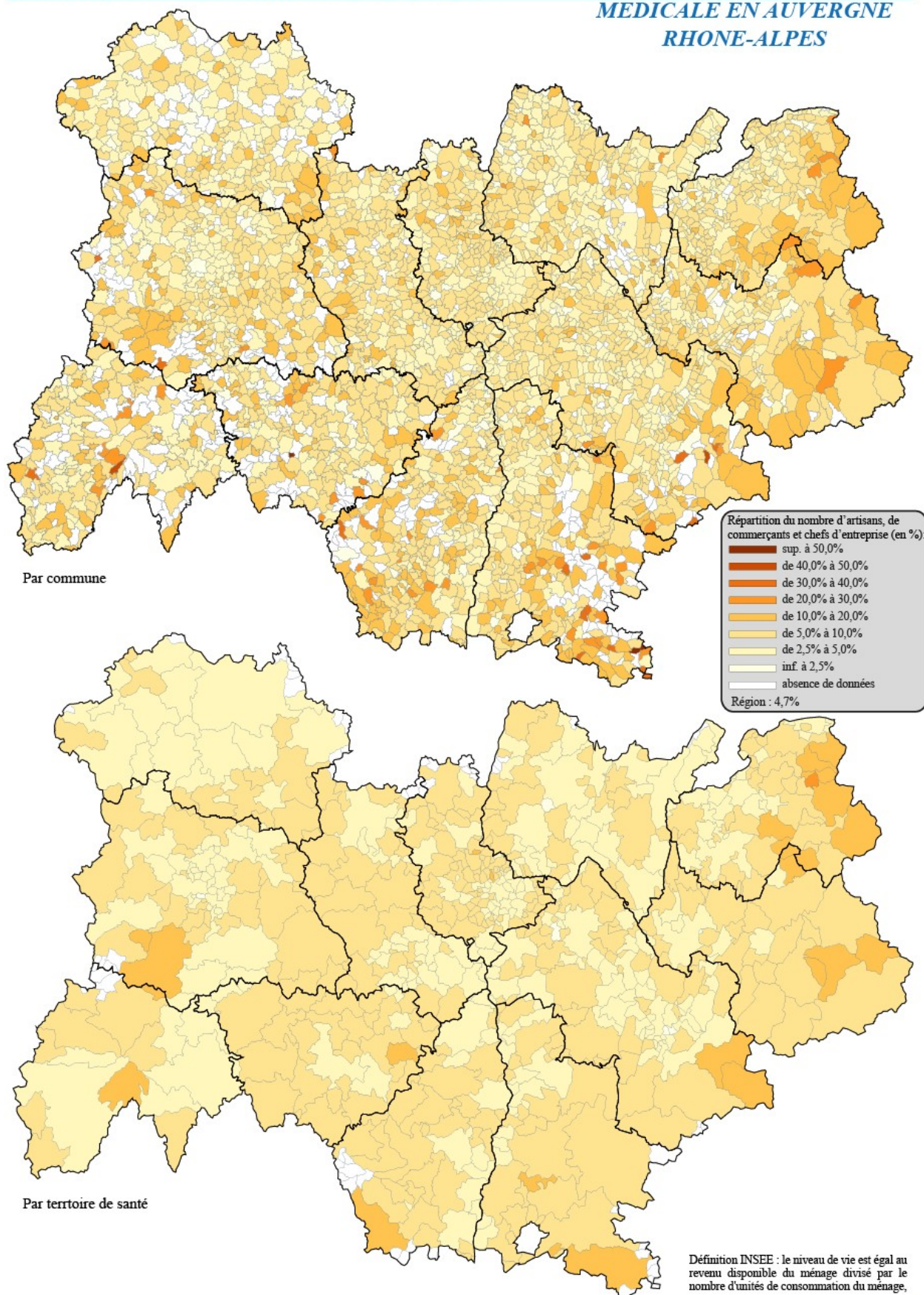
URPS Chirurgiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

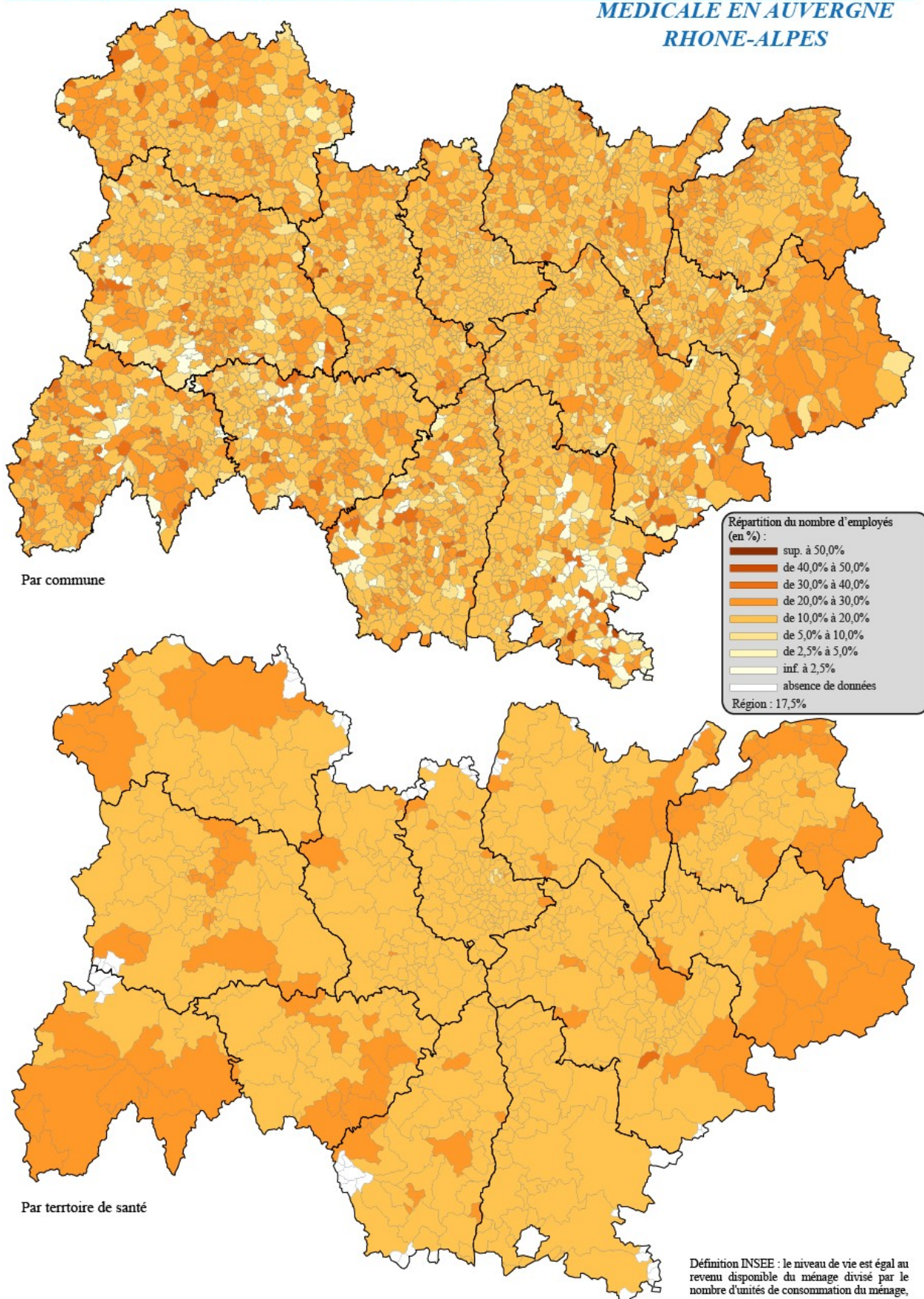


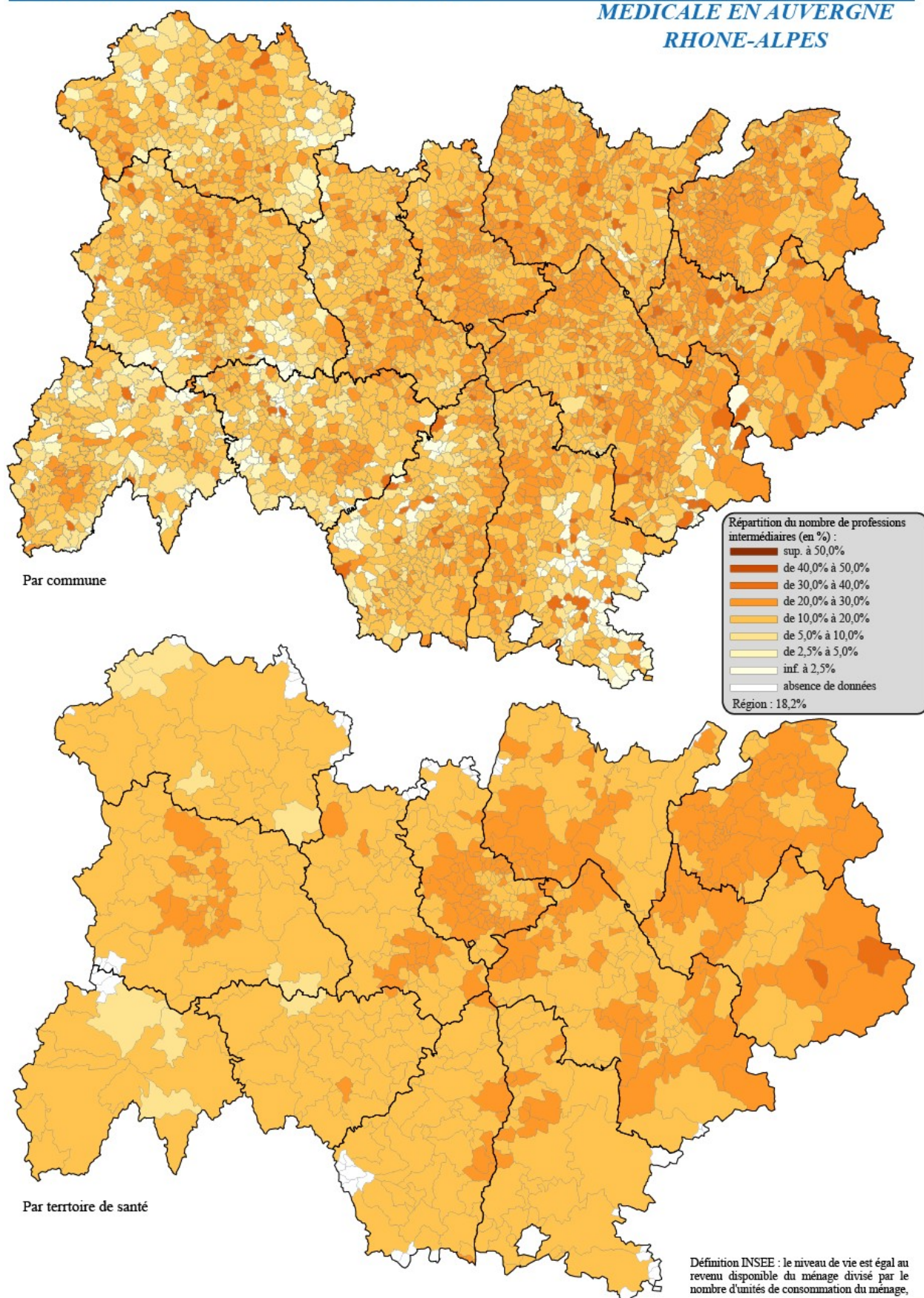
Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-AuRa, 2022

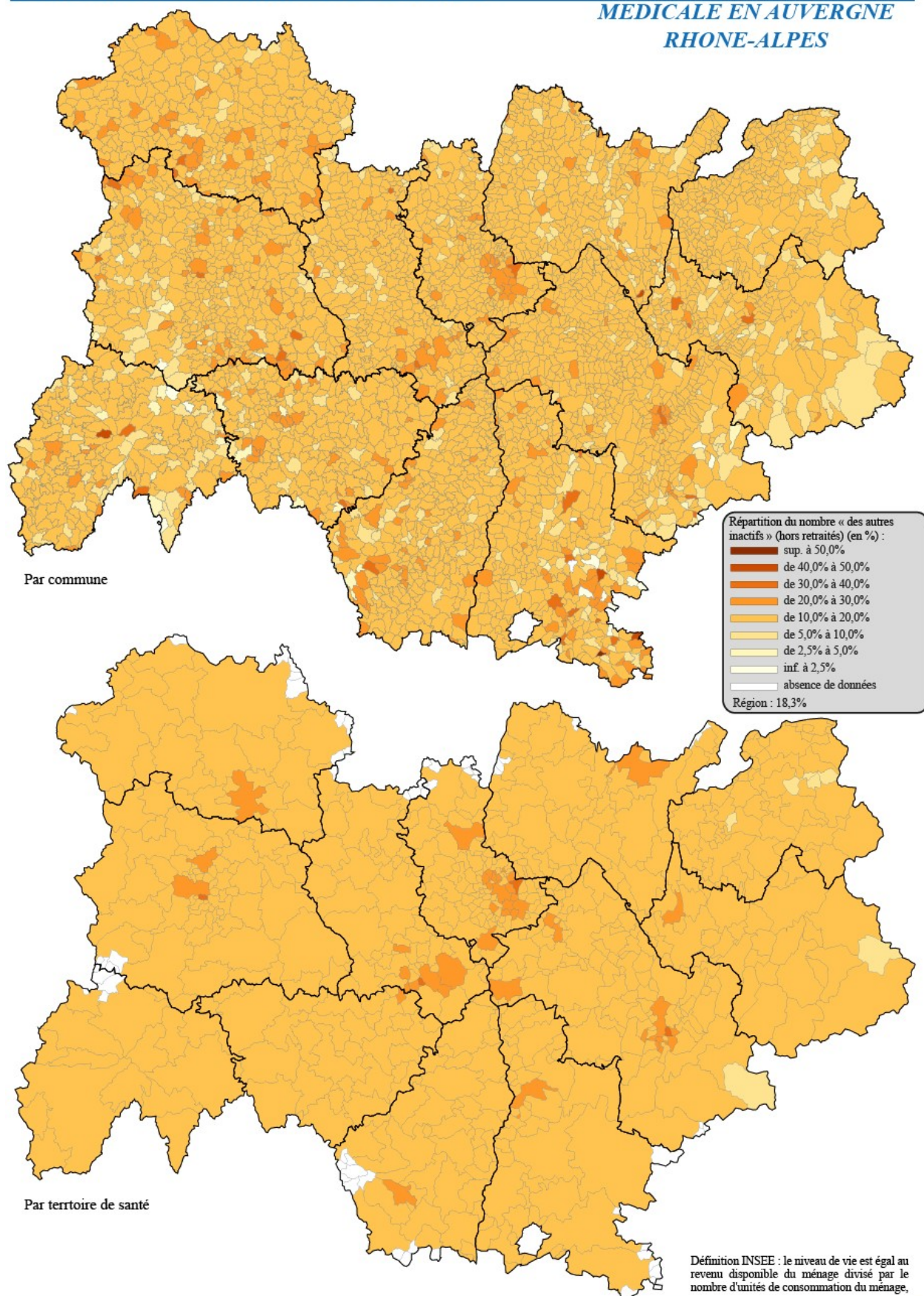
URPS Chirugiens-Dentistes AUVERGNE-RHONE-ALPES
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

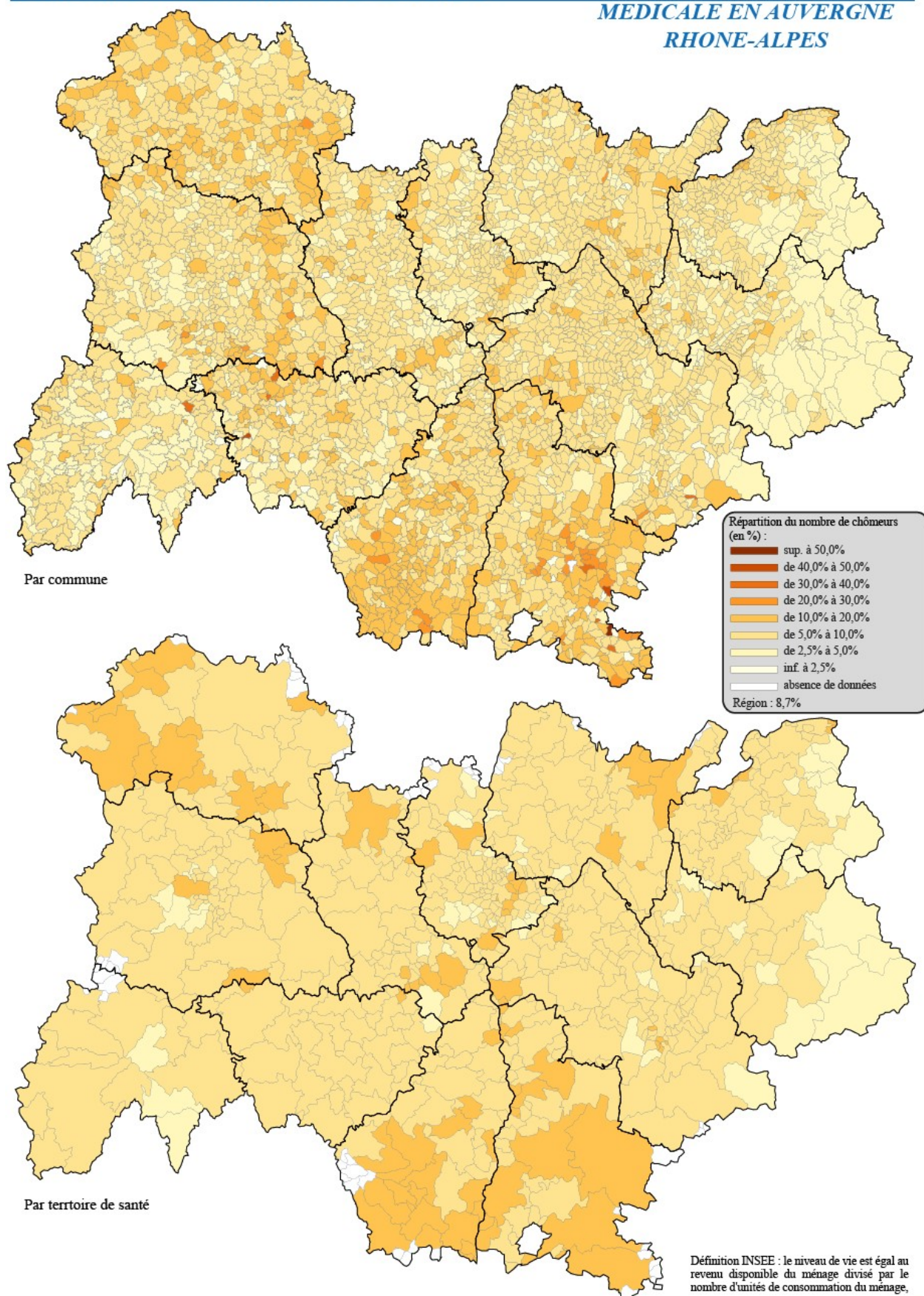


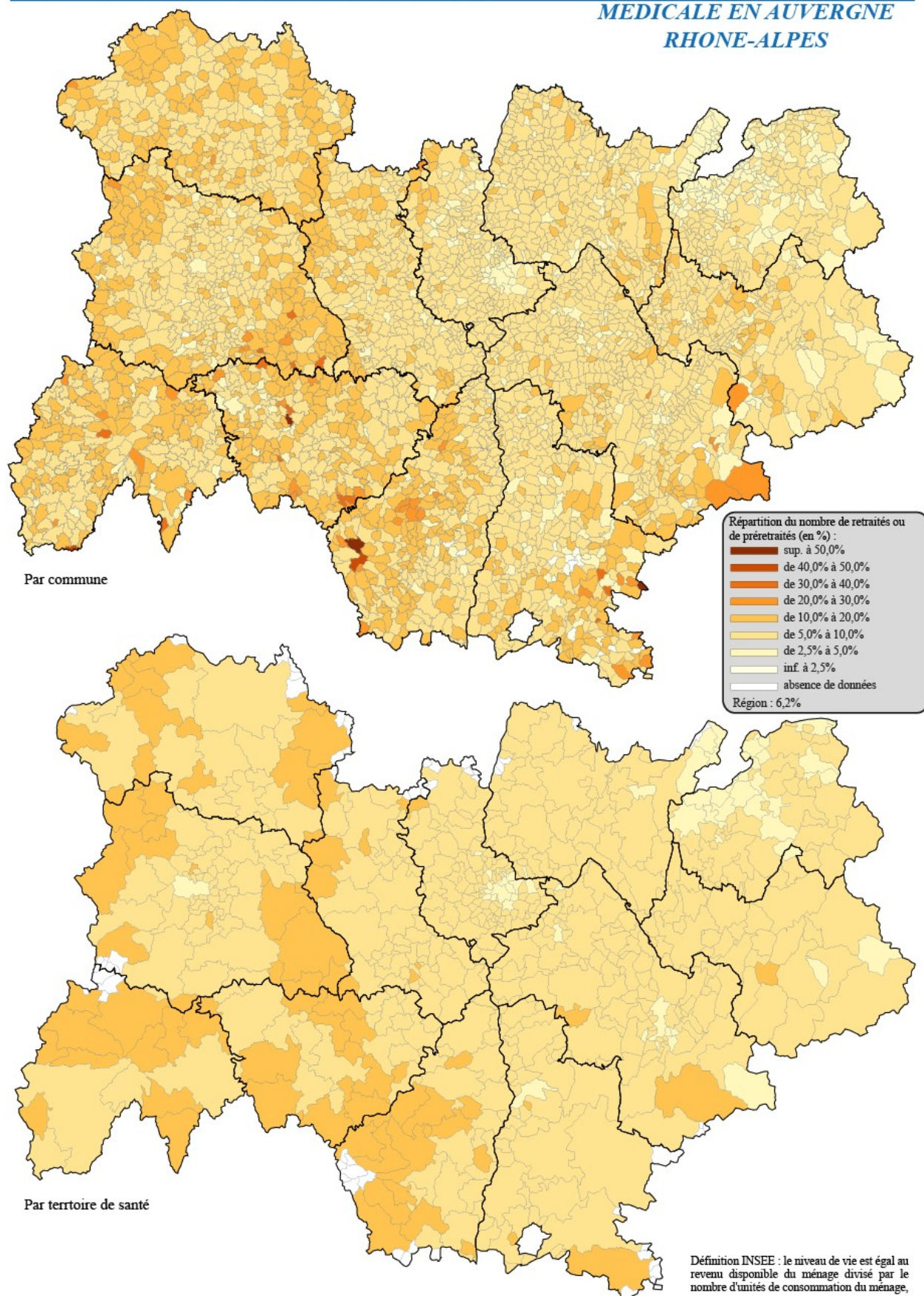


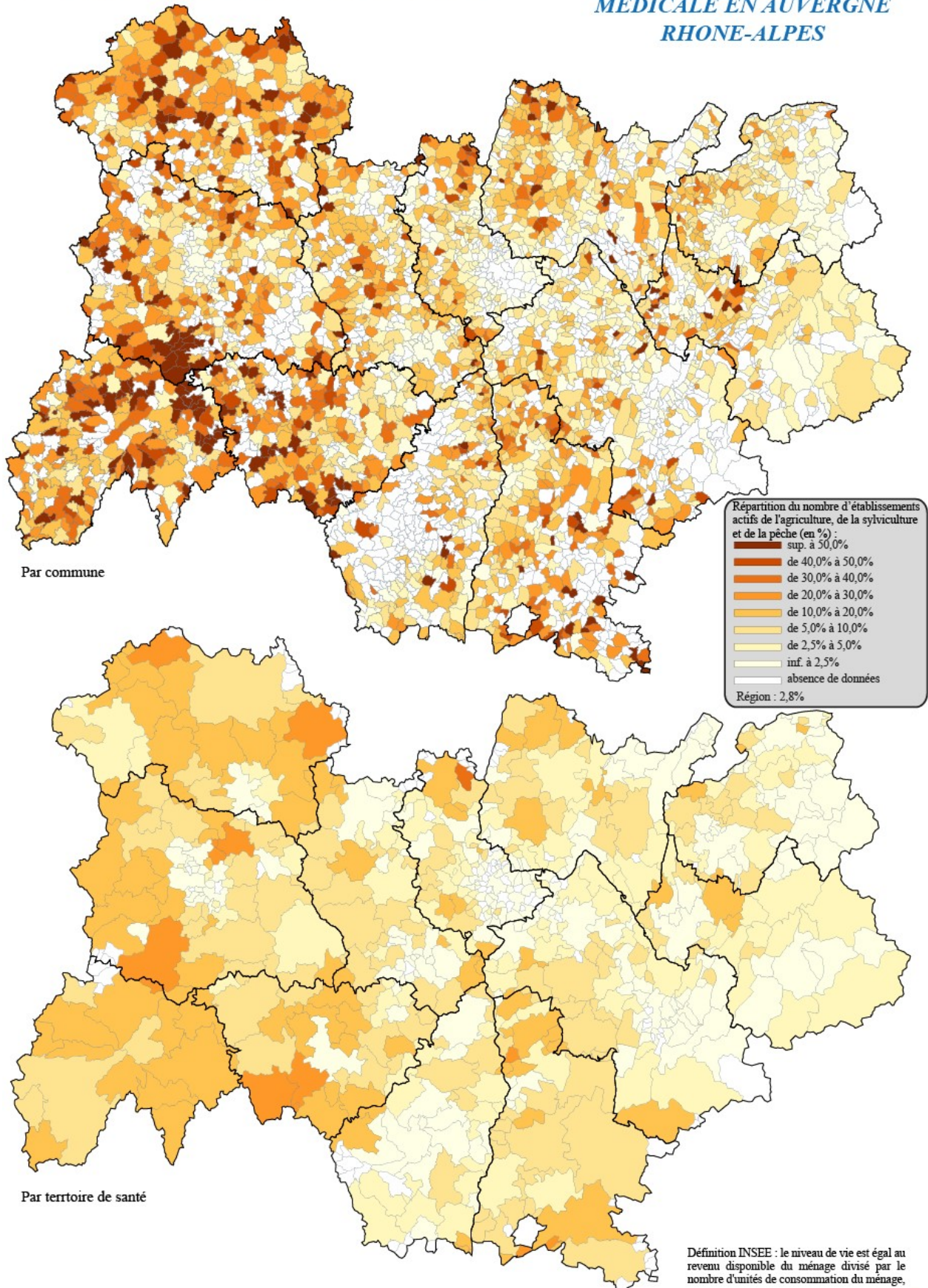


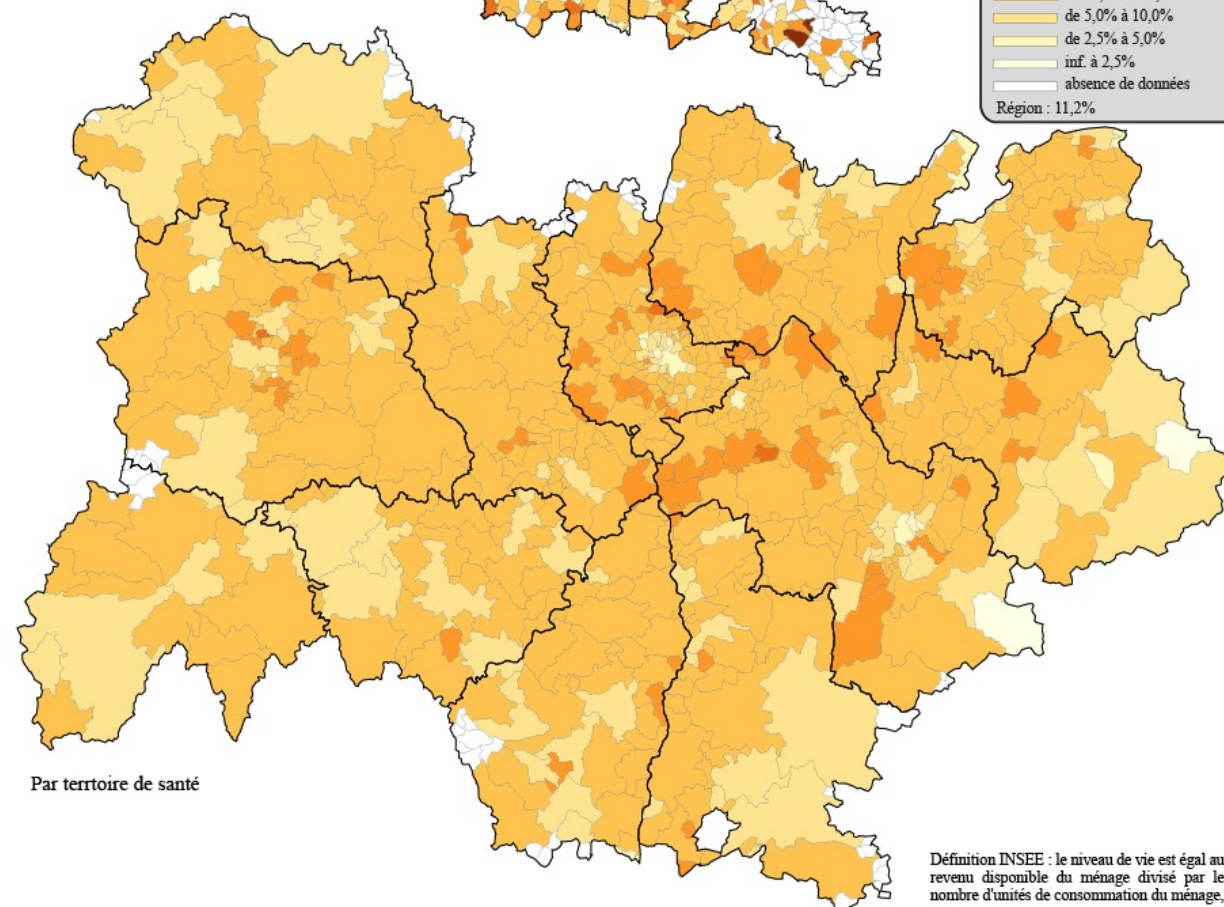
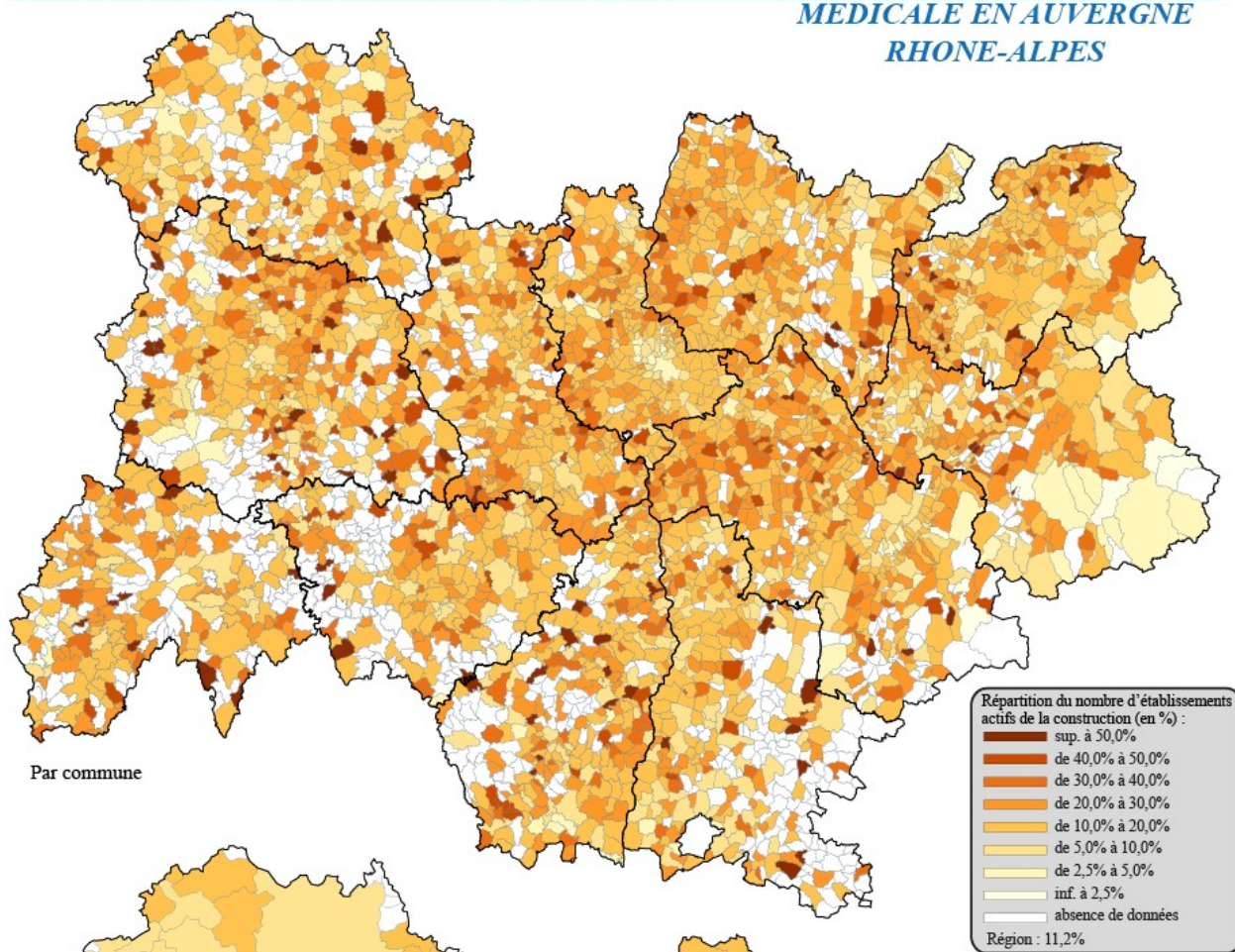












Définition INSEE : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage.

